A. Locard - La Pêche




BIBLIOTHEQUE SAINTE - GENEVIEVE
D
910 593887 2

ARNOULD LOCARD

LA PÊCHE

ET

LES POISSONS DES EAUX DOUCES

Avec Figures intercalées dans le texte

DESCRIPTION DES POISSONS
ENGINS DE PÊCHE
LIGNES
AMORCES, ESCHES, APPATS
PÊCHE A LA LIGNE, PÊCHES DIVERSES
NASSE, FILETS, ETC.

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, PRÈS DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1891

BIBLIOTHÈQUE DES CONNAISSANCES UTILES

LA PÊCHE

ET

LES POISSONS DES EAUX DOUCES

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

BIBLIOTHÈQUE DES CONNAISSANCES UTILES

NOUVELLE COLLECTION

De volumes in-16 comprenant 400 pages, illustrés de figures intercalées dans le texte

à 4 francs le volume cartonné

ARTS ET MÉTIERS

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE, ART DE L'INGÉNIEUR, CHIMIE, ÉLECTRICITÉ

BEAUVISAGE. Les matières grasses. caractères, falsifications et essai des huiles, beurres, graisses, suifs et cires

BREVANS (DE). La fabrication des liqueurs et des conserves.

GRAFFIGNY (H. DE). Les industries d'amateurs, le papier et la toile, — la terre, la cire, le verre et la porcelaine, — le bois, — les métaux.

HÉRAUD Les secrets de la science et de l'industrie, recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière.

LACROIX-DANLIARD. La plume des oiseaux.

LEFÈVRE (J.). L'électricité à la maison.

LEVERRIER. La Métallurgie.

PIESSE (S.). Histoire des parfums et hygiène de la toilette.

—— Chimie des parfums et fabrication des savons.

RICHE (A.). L'art de l'essayeur.

—— Monnaie, médailles et bijoux, essai et contrôle des ouvrages d'or et d'argent.

SCHŒLLER. Les Chemins de fer.

TASSART. Les matières textiles. les matières colorantes et la teinture.

—— L'industrie de la teinture.

VIGNON (L.). La soie, au point de vue scientifique et industriel.

WITZ (AIMÉ). La machine à vapeur.

ÉCONOMIE RURALE

AGRICULTURE, HORTICULTURE, ÉLEVAGE

BEL (J.). Les maladies de la vigne, et les meilleurs cépages français et américains.

BELLAIR (G.). Les arbres fruitiers.

BOIS (D.). Le petit jardin.

—— Plantes d'appartement et plantes de fenêtres.

BUCHARD. Les machines agricoles.

—— Constructions agricoles et architecture rurale.

FERVILLE. L'industrie laitière, le lait, le beurre et le fromage.

GOBIN (A.). La pisciculture en eaux douces.

GOBIN (A.). La pisciculture en eaux salées.

GUYOT. Les animaux de la ferme.

LARBALETRIER Les engrais et leurs applications à la fertilisationdu sol.

MONTILLOT. L'amateur d'insectes, caractères et mœurs des insectes, chasse, préparation et conservation des collections. Introduction par le professeur LABOULBÈNE, ancien président de la Société entomologique.

—— Les insectes nuisibles.

RÉLIER. Guide pratique de l'élevage du cheval.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

HYGIÈNE ET MÉDECINE USUELLES

DALTON (C.). Physiologie et hygiène des écoles, des collèges et des familles.

DONNÉ. Conseils aux mères sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés.

FERRAND (E.) et DELPECH (A.). Premiers secours en cas d'accidents et d'indispositions subites.

HÉRAUD. Les secrets de l'alimentation.

HÉRAUD. Les secrets de l'économie domestique, à la ville et à la campagne, recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière.

LEBLOND et BOUVIER. La gymnastique et les excercices physiques.

SAINT-VINCENT (A.-C. DE). Nouvelle médecine des familles, à la ville et à la campagne.

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL

ARNOULD LOCARD

LA PÊCHE

ET

LES POISSONS DES EAUX DOUCES



Avec Figures intercalées dans le texte

DESCRIPTION DES POISSONS
ENGINS DE PÊCHE
LIGNES
AMORCES, ESCHES, APPATS
PÊCHE A LA LIGNE, PÊCHES DIVERSES
NASSES, FILETS, ETC.

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS
19, RUE HAUTEFEUILLE, PRÈS DU BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1891

Il ne suffit point de jeter dans l'eau, une nasse, un épervier, une ligne quelconque pour en retirer du poisson. Il faut, si l'on veut réussir dans l'art difficile de la pêche, qu'on en fasse un métier ou un simple passe-temps aussi agréable que sanitaire, il faut, disons-nous, savoir à quelle sorte de poisson on peut avoir affaire; or cela ne s'obtient qu'après une étude suivie des caractères propres à chacune des nombreuses espèces qui composent notre faune ichtyologique. Il importe ensuite d'en bien connaître les mœurs, les habitudes, le genre de vie, pour arriver à se rendre un compte exact de la nature des milieux où l'on aura quelque chance de les rencontrer. Enfin, fort d'une expérience acquise par d'autres, il conviendra de savoir approprier à la pêche de chaque espèce de poisson les innombrables engins que l'esprit humain s'est plu à enfanter depuis ses plus anciennes origines.

Cet ensemble de données nécessite donc de la part du pêcheur de véritables études. Nous avons pensé simplifier ses recherches, en écrivant un traité de pêche à la fois pratique et rationnel, clair et méthodique, aussi complet que

possible et à la portée de tous. Tel est le but que nous nous sommes proposé en écrivant ce volume.

Dans une *première partie*, nous ferons connaissance avec toutes les espèces de poissons qui vivent dans nos eaux douces, fleuves ou rivières, ruisseaux, lacs ou étangs. Il importe de les connaître toutes, car toutes peuvent être pêchées, et toutes encore ont leur raison d'être et leur utilité. Pour procéder avec ordre, nous adopterons la classification méthodique suivie par M. Émile Blanchard, dans son beau livre *Les Poissons des Eaux douces de France*[1]. Sans nous arrêter aux détails anatomiques bien inutiles pour le sujet qui nous occupe, nous donnerons, pour chaque espèce, juste ce qu'il en faut de ses caractères sommaires pour arriver à la bien distinguer ; nous exposerons ensuite tout ce qui est relatif à son genre de vie, son habitat, ses mœurs, son mode de reproduction, sa qualité au point de vue comestible, enfin les divers moyens mis en œuvre pour la pêcher.

Dans une *seconde partie*, nous décrirons avec tous les détails nécessaires les différents engins dont le pêcheur doit s'armer pour s'assurer une pêche fructueuse. C'est ainsi que nous passerons en revue la ligne et ses nombreux accessoires, qu'elle soit fixe ou mobile, entre les mains du pêcheur ou posée au fond des eaux ; nous ferons connaître la longue mais si importante série des diverses amorces ou appâts

[1] E. Blanchard, *Les Poissons des eaux douces de France*, 1 vol. gr. in-8 avec 151 figures dessinées d'après nature et 32 planches hors texte. Paris, librairie J.-B. Baillière.

susceptibles d'attirer le poisson; enfin, nous décrirons successivement tous les genres de pêche tels qu'on les pratique de nos jours, non seulement avec toutes sortes de lignes, mais encore avec d'autres engins, tels que filets, nasses, tridents, etc. De nombreuses figures accompagnent notre texte. M. Moriceau, fabricant d'articles de pêche, et M. Delagrave, l'éditeur du grand ouvrage de M. H. de La Blanchère, *La Pêche et les Poissons : nouveau Dictionnaire général des pêches*, nous sont venus gracieusement en aide pour les illustrations de la seconde partie de ce livre.

La pisciculture, ou l'art d'élever les poissons, sortant de notre cadre, nous n'en parlerons pas ici; mais qu'on nous permette de rappeler qu'un tel sujet vient d'être traité avec tous les détails qu'il comporte par M. le professeur A. Gobin[1]. Nous renverrons donc à cet intéressant ouvrage ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier un pareil sujet.

[1] A. Gobin, *La Pisciculture en eaux douces* (*Bibliothèque des connaissances utiles*, Paris, librairie J.-B Baillière et fils).

A. LOCARD.

Lyon, Février, 1891.

LA PÊCHE

ET

LES POISSONS DES EAUX DOUCES

PREMIÈRE PARTIE

LES POISSONS DES EAUX DOUCES DE FRANCE

ACANTHOPTÉRIGIENS

FAMILLE DES PERCIDES

La Perche commune

Perca fluviatilis, Linné. — *Perké* ou *Perca* (des anciens). — *Percot*, *Piercot* (Nord et Pas-de-Calais). — *Perco*, *Perchat*, *Perchelle*, *Piertche*, *Parche*, *Pichard*, *Perchaude*, *Perdrix de rivière* (France, suivant les patois). — *Perco* (Provence). — *Barsch* (Alsace). — *Perch* (Angleterre). — *Boccars* (Hollande). — *Ringel*, *Persing*, *Barsch*, *Fluss-Barch*, *Bürstel*, *Ambeiss* (Allemagne et Autriche). — *Persega* (Italie). — *Perchette*, *Milcanton* (Suisse).

La Perche commune ou Perche de rivière, qu'il ne faut pas confondre avec la Perche de mer, a le corps long, comprimé, un peu haut (fig. 1) ; sa coloration, variable suivant l'habitat, comme aussi suivant les saisons, passe du vert doré ou bronzé au gris azuré sur le dos et sur les côtés, alors que le ventre est d'un gris blanchâtre ; quatre ou cinq bandes transversales de teinte plus sombre découpent son corps, tandis que ses nageoires anale, caudale et ventrales, sont d'un beau rouge vif. Ces nageoires sont au nombre de

1.

sept ou huit ; mais les deux nageoires dorsales sont séparées

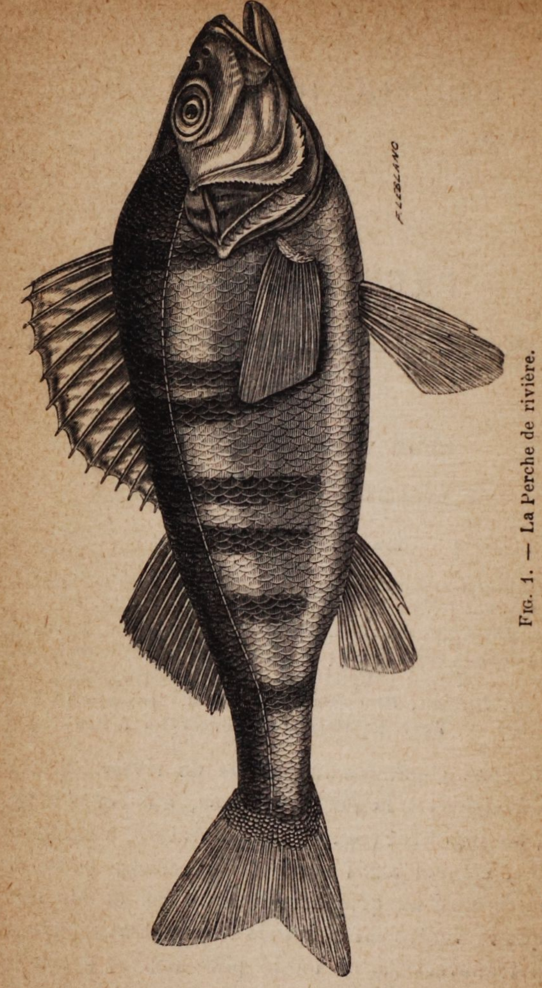


Fig. 1. — La Perche de rivière.

et les rayons de la première sont épineux, tandis que ceux de la seconde, à l'exception du premier rayon, sont mous,

La bouche (fig. 4) est armée de petites dents très fines et très nombreuses, réparties sur le maxillaire, le vomer, les palatins et les os pharyngiens. Les écailles, rudes au toucher, ont leur bord libre garni de petites pointes (fig. 2 et 3).

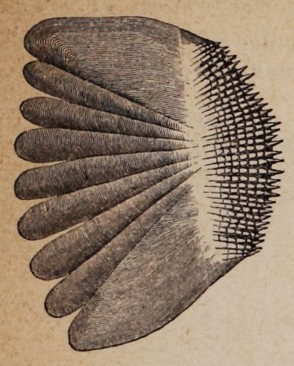


FIG. 2. — Écaille de la Perche, prise vers le milieu du corps.

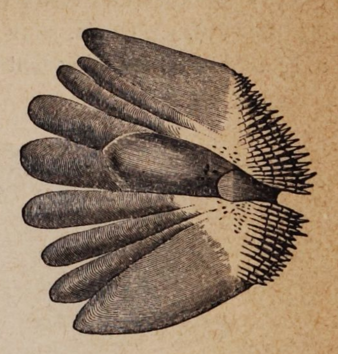


FIG. 3. — Écaille de la ligne latérale.

C'est un des poissons les plus répandus dans toute l'Europe centrale ; il s'étend même dans une grande partie de l'Asie septentrionale. Il vit indistinctement dans les fleuves, les rivières, les lacs ou les étangs. En France on le pêche presque partout ; toutefois il semble encore faire défaut dans la région la plus orientale de la Provence.

Il se plaît d'ordinaire dans les eaux claires et transparentes, aux fonds sablonneux ou tapissés d'un fin gravier, fréquentant plus volontiers le voisinage des sources que celui des embouchures ; jamais il ne s'approche des eaux saumâtres. Dans la rivière, il préfère les côtés du courant aux parties rapides du fil de l'eau, se tenant d'ordinaire au voisinage de la surface, à environ un mètre de profondeur. Peu sociable, par suite de son extrême voracité qui n'est surpassée que par celle du Brochet, il est rarement en bandes bien nombreuses. D'une extrême souplesse dans ses mouve-

ments, tantôt il nage avec rapidité, s'avançant par bonds et par secousses pour s'arrêter brusquement et s'élancer ensuite à nouveau ; tantôt las de sa course, il se cache ou s'embusque dans une touffe de plantes aquatiques, à travers les racines de quelques vieux troncs d'arbres, ou au fond de sombres anfractuosités, pour y guetter une proie qu'il saisit avec avidité lorsqu'elle vient à passer à sa portée.

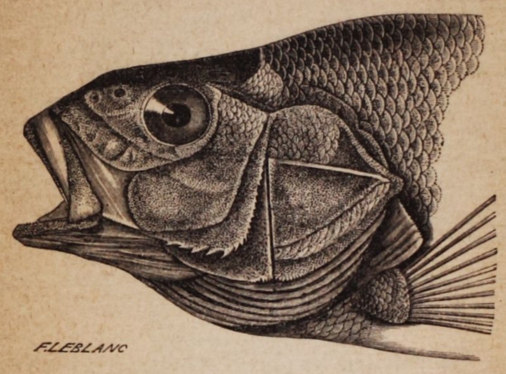


Fig. 4. — Tête et portion antérieure de la Perche de rivière.

Il fait sa principale nourriture de petits poissons, de vers, d'insectes, de jeunes grenouilles ou de salamandres. En été, lorsque de petits insectes s'en vont voltiger à la surface des eaux, il s'élance rapidement hors de son élément pour les happer au passage. Il se reproduit avec une extrême facilité, s'élève et même s'apprivoise commodément. La ponte a lieu d'ordinaire au commencement de mai ; une femelle du poids de 200 grammes peut donnner de 200 à 300.000 œufs disposés en chapelets qu'elle attache aux végétaux aquatiques.

La taille de la Perche est assez variable, sans toutefois jamais dépasser de grandes dimensions. Dans les étangs elle varie de 20 à 25 centimètres, mais devient plus grande dans

les rivières ; alors un sujet de 30 à 40 centimètres et du poids de 1 kilogramme devient un bel individu. Néanmoins on pêche parfois des Perches de 2 à 3 kilogrammes dans les grands cours d'eau ; on en cite même de 4^{kg},500 et mesurant jusqu'à 60 centimètres de longueur, mais ce sont là de bien rares exceptions.

La chair de la Perche est très délicate et fort appréciée ; on donne toujours la préférence à la Perche qui vit dans les eaux un peu courantes à celle des eaux plus calmes ; cette chair est blanche et ferme, d'une digestion facile. Mais il faut avoir soin de toujours bien vider l'animal et de le faire cuire suffisamment, car il donne souvent asile à des parasites. Rudolphi a compté sept espèces de vers intestinaux vivant dans ses intestins. Les meilleures Perches sont celles que l'on pêche dans les nombreux canaux qui sillonnent la Hollande et la Belgique. On les mange frites, ou au beurre surtout si elles sont petites, et de préférence cuites au court-bouillon arrosées de différentes sauces lorsqu'elles sont un peu grosses.

Pour pêcher la Perche, dit La Blanchère[1], il faut une ligne forte, mais mince ; ce poisson une fois pris ne se défend pas, il est sur le pré avant d'avoir fait des efforts sérieux. Il faut une ligne mince pour endormir sa méfiance et tromper sa gloutonnerie. Un seul brin de florence suffit, mais il faut en faire une avancée d'au moins 2 mètres. La Perche cependant emploie un bon moyen pour se mettre en liberté ; elle s'efforce, quand elle est prise, de couper la monture de l'hameçon avec ses dents. Malgré cela, nous osons pêcher la Perche sur un ou deux crins, et nous en prenons une plus grande quantité qu'avec la florence dont le brillant lui fait peur. Il faut faire choix d'une flotte qui soit la plus petite possible et parfaitement équilibrée pour se tenir verticale-

[1] De La Blanchère, *La Pêche et les Poissons*, Paris, Delagrave.

ment dans l'eau, afin que le pêcheur soit constamment averti de l'attaque de la Perche, attaque quelquefois comme foudroyante. Ordinairement elle attaque par une ou deux secousses, et plonge franchement, emportant la flotte sous l'eau ; c'est une attaque à laquelle on ne se méprend pas, quand on l'a vue quelquefois.

Comme amorce, on se sert du ver rouge le plus frétillant qu'il soit possible et que l'on renouvelle souvent pour qu'il frétille sans cesse. On emploie également de petites grenouilles qu'on laisse nager et que l'on enferre par la peau du dos sur un hameçon n° 4, ou bien encore des pattes d'écrevisses crues, des petits poissons vifs tels que : Vérons, Gardons, Goujons, Ablettes, etc.; elle se prend bien également aux *pater-noster*, aux *jeus*, au *grelot* dont nous parlerons plus loin ; quand l'eau monte, on la prend aux *cordées de fond*, car alors elle suit les petits poissons qui gagnent la rive.

Quant au temps propice pour sa pêche, on sait que durant les jours orageux et chauds de l'été, quand souffle le vent du midi, la Perche chasse toute la journée ; à cette pêche on doit souvent changer de place, car il faut aller chercher le poisson. En temps ordinaire la Perche mord beaucoup le matin, un peu le soir et point dans le milieu du jour. Si l'on manque une Perche dans un endroit, il ne faut pas craindre d'y revenir de suite, car elle est assez vorace et assez peu prévoyante pour se laisser prendre à nouveau.

La Perche des Vosges

Perca vogesiaca. — *Hurlin* (Vosges).

La Perche des Vosges, beaucoup moins répandue que la Perche commune, paraît localisée dans les lacs de Gérardmer et de Longemer. Voisine de l'espèce précédente, elle s'en distingue par sa taille plus petite, son galbe plus allongé

avec le dos moins élevé; son museau est plus aminci, et la joue est entièrement couverte de petites écailles (fig. 5) ; elle ne paraît pas dépasser de 15 à 18 centimètres de longueur.

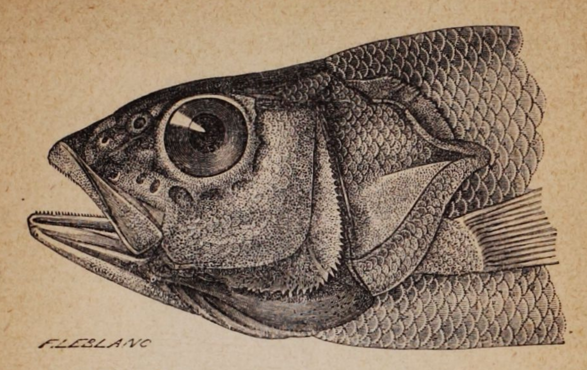


Fig. 5. — Tête et portion antérieure du corps de la Perche des Vosges.

Dans les Vosges on la prend à la ligne et au filet. Malgré sa petite taille, c'est un poisson assez estimé mais qui ne sort pas de la consommation locale.

L'Apron

Aspro vulgaris, Cuvier et Valenciennes. — *Apron*, *Apre*, *Dauphin*, *Roi des Poissons*, *Sorcier* (France). — *Anudelo* (Gard). — *Stricher-sheben* (Allemagne). — *Kutz* (Bâle). — *Ostrzyca* (Pologne). — *Persico* (Italie).

L'Apron ou Sorcier est un poisson de petite taille, voisin de la Perche et qui ne vit que dans les cours d'eau les plus importants de l'est et du sud-est de la France. Nous le connaissons dans le Rhône au nord de Lyon et jusqu'à Valence, dans la Saône, la Grosne à son confluent, l'Ain, l'Isère, le Doubs, l'Ognon, l'Ouche, etc.

Sa taille dépasse rarement de 15 à 16 centimètres, son corps (fig. 6) est allongé, fusiforme, avec une tête déprimée

terminée par un museau court et tronqué ; la bouche est

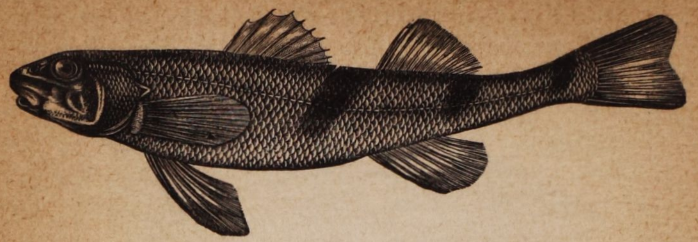


Fig. 6. — L'Apron commun.

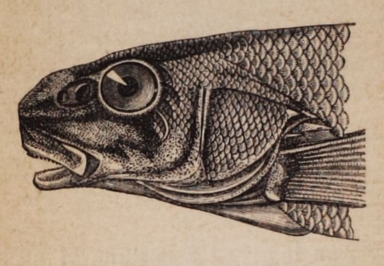


Fig. 7. — Tête et portion antérieure du corps de l'Apron.

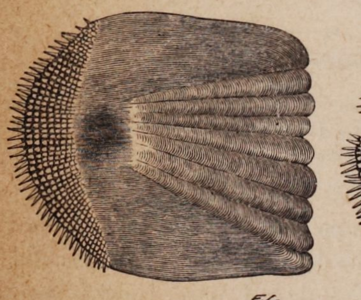


Fig. 8. — Écaille du flanc vers le milieu du corps.

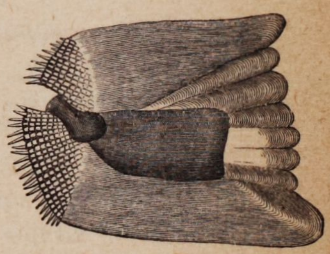


Fig. 9. — Écaille de la ligne latérale.

petite avec la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure (fig. 7). Son dos, d'un brun rougeâtre ou jaunâtre,

suivant les saisons, porte quatre ou cinq bandes un peu obliques et presque noires ; le ventre est blanc et les nageoires grisâtres. Les deux nageoires dorsales sont toujours très séparées l'une de l'autre. La mâchoire est ornée de fines dents. Les écailles (fig. 8 et 9) sont âpres au toucher, de là le nom d'*apron*, qui a été donné à ce poisson.

Ses mœurs, sa manière de vivre présentent une grande analogie avec celles de la Perche ; cependant il est moins vorace, et la petitesse de sa bouche le fait considérer comme omnivore plutôt que réellement carnassier. Il se tient plus volontiers au fond de l'eau que la Perche, et ne nage guère en pleine rivière que par les mauvais temps, lorsque soufflent les vents du nord et de l'ouest, alors que les autres poissons se retirent dans les profondeurs. Cette circonstance, dit Emile Blanchard, a amené les pêcheurs de plusieurs localités à regarder l'Apron comme le poisson maudit, et ils s'en sont vengés en l'appelant le *Sorcier*. Jadis les pêcheurs bourguignons et dauphinois regardaient comme un mauvais pronostic de pêche la capture d'un Apron au début de la journée.

Pourtant la chair de ce poisson est aussi fine et aussi délicate que celle de la Perche ; le seul défaut de l'Apron est d'être malheureusement trop rare, car une fois frit il constitue une alimentation des plus agréables lorsqu'on a le soin de le débarrasser de ses plus rudes écailles.

Dans le Rhin, on en pêche plusieurs variétés dont la coloration passe du gris noirâtre au gris cendré et au jaune bronzé ; il vit toujours en petites troupes et fraye en mars et en avril.

La pêche de l'Apron se fait à la ligne légère amorcée au moyen de vers de fumier, vers rouges à tête noire, bien vifs, ou vers de vase. Il mord plus rarement sur l'asticot. Comme pour la Perche il faut avoir soin que l'appât ne reste jamais en repos. Le mouvement s'obtient d'abord en renou-

velant souvent les vers pour qu'ils soient plus frétillants, ensuite en déplaçant fréquemment la ligne surtout si l'on pêche dans des eaux un peu lentes. Le plus souvent l'Apron se précipite sur l'appât au moment ou il descend verticalement dans l'eau entraîné par son propre poids.

La Gremille

Acerina cernua, Linné. — *Gremille*, *Gremeuille*, *Germeuille* (Lorraine et nord-est de la France). — *Perche goujonnière*, *Perche goujonnée*, *Goujon perchat*, *Perchat* (environs de Paris, Aube, Ardennes, Meuse) — *Chagrin*, *Chagrise* (Aube, Yonne) — *Entrecri* (Arcis-sur-Aube). — *Ogi*, *Ogier* (Meuse, Ardennes). — *Kutt* (Strasbourg). — *Raulbarich*, *Schroll* (Allemagne). — *Buffe* (Angleterre). — *Schroll* (Danemark). — *Kutz*, *Kutzen* (Suisse).

La Gremille, que bien des pêcheurs considèrent à tort comme le produit du croisement de la Perche et du Goujon, est encore un petit poisson voisin de la Perche, et dont la taille ne dépasse pas de 15 à 18 centimètres de longueur. Son corps est oblong (fig. 10), assez épais en avant, comme

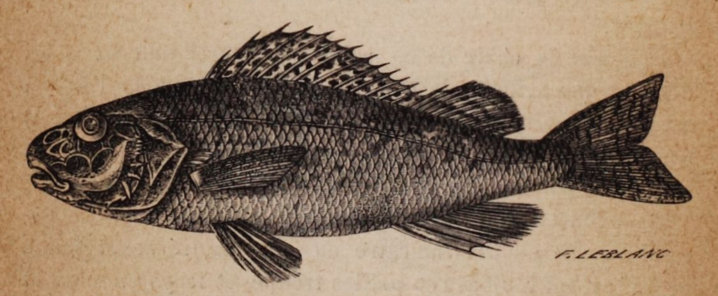


Fig. 10. — La Gremille

comprimé en arrière. Suivant les époques, sa coloration est plus ou moins vive. Le dos passe du jaune au brun en tirant sur le vert; les flancs sont d'un brun jaunâtre, le ventre d'un blanc d'argent, la gorge d'un blanc rosé. Chez les vieux

individus le corps est souvent parsemé de taches noirâtres. Chez cette espèce, à l'inverse des précédentes, les deux nageoires dorsales sont réunies en une seule; la teinte en est d'un gris jaunâtre avec quelques taches plus foncées. Enfin la nageoire caudale est grisâtre.

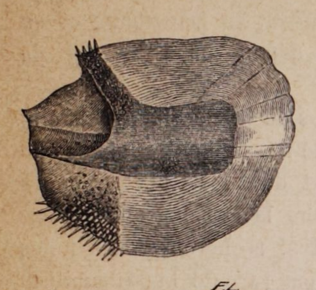


Fig. 11. — Écaille de la ligne latérale de la Gremille.



Fig. 12. — Écaille des flancs de la Gremille.



Fig. 13. — Tête de la Gremille.

Les écailles de la Gremille sont assez grandes et de forme ovalaire ; les épines qui garnissent leurs bords sont coniques et aiguës (fig. 11 et 12). La tête est entièrement dépourvue d'écailles, et sur chaque joue il existe des fossettes larges et profondes qui lui donnent un faciès tout particulier. La

bouche est assez petite et l'intérieur est armé de fines dents (fig. 13).

La Gremille vit surtout dans le nord-est de la France, principalement dans la Somme, la Meuse, la Moselle, le Doubs, la Meurthe, la Marne, la Seine, l'Aube, l'Yonne et le Rhône, jusqu'au sud de Lyon. Elle est commune en Angleterre, en Allemagne, en Suède, en Danemark et en Russie ; elle fait complétement défaut dans le sud de l'Europe.

Ses mœurs sont à peu près celles de la Perche ; mais elle vit plus volontiers en famille ; elle ne se montre guère que durant la belle saison, se retirant dans les eaux profondes pendant le mauvais temps. Comme la Perche, elle préfère les eaux vives, claires et courantes, recherchant les fonds sablonneux ; à l'automne il n'est pas rare de la pêcher dans les eaux plus tranquilles et même dans quelques étangs. On peut l'élever dans les aquariums.

Sa nourriture se compose de petits poissons, d'insectes, de vers, et même aussi de débris végétaux. La ponte a lieu dès le printemps et se fait souvent à travers les roseaux ; les œufs très nombreux sont déposés sur des pierres et sont agglutinés entre eux en chapelets comme ceux de la Perche. La chair de ce petit poisson est légère et délicate ; dans l'est de la France, une friture de Gremille est toujours un mets fort apprécié des amateurs de bons poissons.

La Gremille se prend à l'épervier et surtout à la ligne. On esche les lignes avec de petits vers rouges bien vifs que l'on a soin de souvent renouveler et de tenir en mouvement ; Brehm raconte que ce poisson présente cette singulière particularité de se laisser attirer par un bruit retentissant ; les pêcheurs de Courlande mettent à profit cette propriété pour pêcher en abondance ce poisson. On dispose dans différentes directions un certain nombre de filets, puis, on fait ensuite le plus de bruit possible au moyen d'une longue perche qui

descend jusqu'au fond de l'eau et sur laquelle sont attachés, sur des montures, des anneaux en fer. Les Gremilles arrivent en si grande quantité que les filets en seraient absolument surchargés.

FAMILLE DES COTTIDES

Le Chabot

Cottus gobio, Linné. — *Chabot, Cabot, Chaspot, Chamsot, Caboche, Caborgne, Gravelet, Sabot, Heulat, Mathieu, Cafard, Jacquard, Tetu.* — *Capsot* (environs de Paris). — *Chamsot* (Normandie). — *Chabaou* (Provence). — *Botto* (Nice). — *Sechot, Sorcier* (le Rhône à Genève). — *Sassot, Chanot* (bords du Léman). — *Linotte* (Franche-Comté). — *Bavard* (Vosges). — *Esquale* (Auvergne). — *Tête d'aze, Tête d'âne* (Languedoc). — *Kautzenkopf* (Lorraine allemande). — *Koppe, Koppen, Groppe, Kaulkop* (Allemagne). — *Bull-head, Miller's thumb* (Angleterre). — *Nessore* (Italie).

On donne cette multitude de dénominations différentes à un petit poisson de forme étrange qui appartient à la famille des *Joues cuirassées*. Cette famille particulièrement riche en espèces marines telles que les Trigles, les Malarmats, les Dactyloptères ou poissons volants, etc., ne renferme qu'une seule espèce d'eau douce. Le Chabot ne dépasse jamais de 10 à 12 centimètres de longueur ; son galbe est pyramidal ; la tête très grosse, large et déprimée, est suivie d'un corps plus ou moins arrondi qui va en s'amincissant jusqu'à l'extrémité (fig. 14).

La coloration est des plus variables suivant l'âge et les milieux ; l'ensemble est grisâtre avec de larges marbrures noires sur le dos et sur les flancs ; le dessous est plus clair et passe au blanc sur le ventre ; la tête est grise avec quelques petites taches noires ; les nageoires dorsales sont parfois annelées de gris et de brun foncé. Chez les vieux individus l'ensemble de la teinte est plus sombre et plus uniforme.

Chez ces poissons la peau est nue et très visqueuse. Les nageoires dorsales sont unies par une membrane ; les pecto-

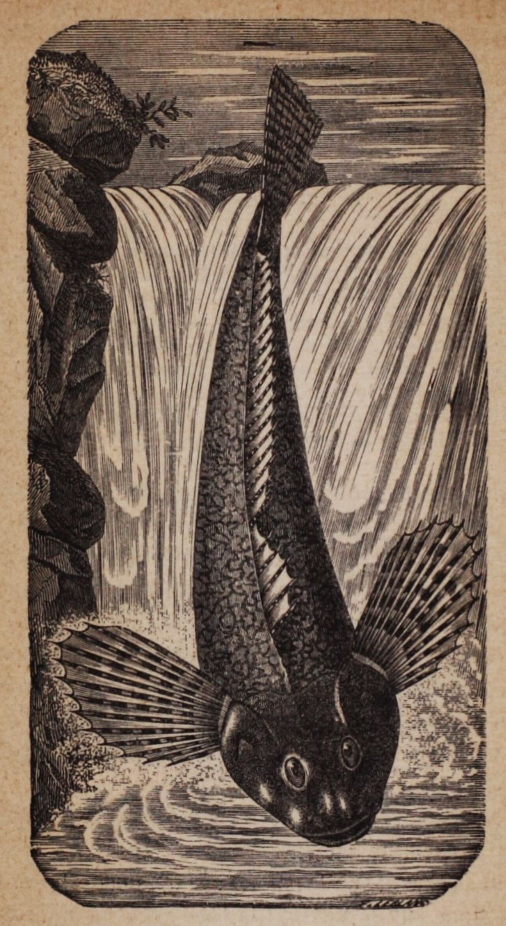


FIG. 14. — Le Chabot.

rales sont très larges et en forme d'éventail, tandis que les ventrales sont relativement fort petites ; enfin la caudale va

en s'élargissant de la base au sommet. La joue est recouverte par l'os orbitaire. Sur un large museau s'ouvre une grande bouche portant des dents petites et pointues fixées sur les maxillaires et en avant du vomer.

On rencontre le Chabot dans presque tous les fleuves, rivières et cours d'eau de l'Europe ; il aime le voisinage des berges et recherche les fonds de sable ou de gravier ; au milieu du jour il se cache sous les pierres et dans les anfractuosités, soit pour s'y abriter, soit pour y guetter sa proie sur laquelle il fond avec une vitesse incroyable; c'est un des poissons les plus agiles ; bien que s'avançant par bonds et par saccades, ses mouvements sont toujours extrêmement rapides ; l'élargissement de la partie antérieure de son corps, qui s'atténue graduellement vers la queue, joint au développement et à la puissance de ses nageoires pectorales, le rend particulièrement propre à une locomotion rapide et brusque.

Il passe pour très vorace et se nourrit de fretin, de vers, d'insectes, de larves aquatiques ; il fait la chasse aux dytiques, aux hydrophiles, aux grenouilles et aux salamandres ; il ne craint pas, dit-on, de s'attaquer à d'autres poissons d'aussi forte taille que la sienne et même à sa propre progéniture lorsqu'elle est grande.

La femelle est ordinairement un peu plus grosse que le mâle ; au temps de la ponte elle paraît comme gonflée par les œufs qu'elle contient. Cette ponte a lieu de mai à juillet suivant les localités ; à ce moment le mâle creuse avec sa queue un trou dans le sable, une sorte de petit nid, et y amène une ou deux femelles pour qu'elles y déposent leurs œufs ; la femelle, aussitôt après la ponte, poursuit son chemin et durant quatre ou cinq semaines, le mâle se fait le patient gardien de sa progéniture, jusqu'à ce qu'elle puisse s'enfuir à son tour. Son ardeur est aussi remarquable que sa vigilance : les pêcheurs de la Traun prétendent qu'il mord

le bâton ou la baguette avec laquelle on veut le chasser et se laisse tuer plutôt que d'abandonner la place.

Sa chair est rouge, comme saumonée, d'excellente qualité ; à cause de sa petitesse on ne peut le manger que frit, après l'avoir débarrassé de sa grosse tête ; il vaut alors au moins autant que le meilleur Goujon. On s'en sert souvent comme amorce vive pour pêcher le Brochet, la Perche, la Truite qui en sont très friands. On le pêche habituellement en hiver.

Rien n'est plus facile, dit La Blanchère [1], que de prendre le Chabot à la ligne ; le moindre petit morceau de ver rouge suffit pour cela ; mais dans les ruisseaux des montagnes où il existe parfois en grande quantité, le meilleur mode de pêche consiste à barrer le cours d'eau avec un filet et à remonter le courant en remuant avec des branchages les pierres du fond ; délogé de son embuscade le petit poisson vient se réfugier dans le filet. On le prend encore à la fourchette. « Tous les enfants, raconte notre auteur, ont fait cette pêche dans les ruisseaux à eaux vives et peu profondes. Elle consiste à emmancher une vieille fourchette de fer au bout d'un petit bâton, à affiler les dents de la fourchette sur une pierre, puis ce trident improvisé à la main, à entrer dans l'eau jusqu'aux genoux. Les jeunes pêcheurs se mettent en ligne en remontant doucement le fil de l'eau, et chacun, devant soi, retourne les petites pierres. Un Chabot jaillit comme une flèche, mais il s'est remis sous une pierre voisine ; l'enfant voit une large tête... deux gros yeux dépassent la pierre... un coup de fourchette traverse le monstre, qui vient en gigotant, tenir compagnie à quelques douzaines d'autres, destinés à une friture, ou à garnir les lignes de fond que le père des petits pêcheurs veut tendre le soir. »

1 De La Blanchère, *La Pêche et les Poissons.*

FAMILLE DES GASTÉROSTÉIDES

Les Épinoches

Genre *Gasterosteus*. — *Épinoche*, *Épinarde*, *Épinglotte*, *Picot*, *Petite épée*, *Grande Épinoche*, *Savetier*, *Cordonnier*, *Arite*, *Pingué*, *Darselet*, *Digard* (Suivant les localités). — *Estanclin*, *Esteclin* (Pas-de-Calais). — *Spissert* (Loraine). — *Estranglat*, *Cat* (Gard). — *Sabatié* (Nice). — *Stiklebach* (Angleterre). — *Stichling* (Allemagne, Suisse). — *Spinarella* (Italie).

On confond sous la dénomination générale d'Épinoche de tout petits poissons qui présentent cette particularité que leurs épines dorsales sont libres et ne constituent point à proprement parler une nageoire. Ils ont les joues cuirassées quoique leur tête ne soit ni tuberculeuse, ni épineuse comme celle des Trigles ; le ventre est, en même temps, garni d'une sorte de cuirasse osseuse, et les nageoires ventrales, placées plus en arrière que les pectorales, se réduisent à peu près à une seule épine. De la disposition variable des épines et de la cuirasse ventrale résultent plusieurs espèces établies par M. Blanchard ; mais toutes sont de petite taille, allant de 5 à 10 centimètres, avec un galbe plus ou moins allongé et légèrement comprimé sur le côté.

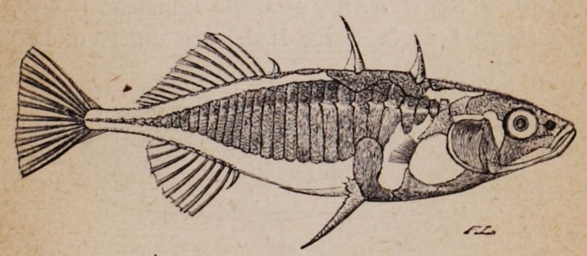


Fig. 15. — Épinoche aiguillonnée de grandeur naturelle.

Épinoche aiguillonnée. — Cette espèce que nous représentons en grandeur naturelle (fig. 15), se distingue par sa

cuirasse qui s'étend jusqu'à l'extrémité du corps et qui est constituée par une trentaine de petites plaques imbriquées. Sur le dos, et en avant de la nageoire dorsale se remarquent trois aiguillons, ou épines (fig. 16) dont les deux premiers sont garnis sur les bords de nombreuses dentelures; le troisième, beaucoup plus petit est lisse. A la partie ventrale il existe deux autres aiguillons articulés sur le bassin.

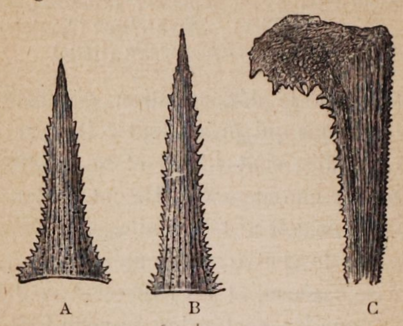


FIG. 16. — Épines de l'Épinoche aiguillonnée. — A, 1re épine dorsale. — B, 2e épine dorsale. — C, pointe ventrale du côté droit.

L'Epinoche aiguillonnée ne paraît vivre en France que sur les côtes de Normandie et de Picardie; elle est beaucoup plus répandue en Allemagne et en Angleterre.

Épinoche neustrienne. — Cette Épinoche trouvée dans le département de la Seine-Inférieure diffère de la précé-



FIG. 17. — Épinoche neustrienne.

dente par son armure latérale qui ne s'étend pas au delà du cinquième rayon de la nageoire dorsale (fig. 17); en outre,

dans la région caudale, il existe une carène composée de douze plaques. Les épines dorsales sont très larges à la base et ne sont garnies sur leurs bords que de faibles dentelures.

Épinoche demi-armée. — Chez cette espèce, l'armure est encore moins complète et ne comprend que quatorze plaques. Les épines dorsales sont encore plus larges à leur

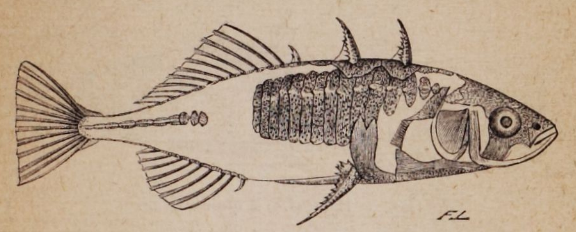


FIG. 18. — Épinoche demi-armée.

base et elles sont ornées latéralement de fortes dentelures découpées en forme de scie. On pêche cette Épinoche aux environs du Havre et dans la Somme (fig. 18).

Épinoche demi-cuirassée. — L'Épinoche demi-cuirassée a le corps plus étroit et plus long que celui de l'Épinoche



FIG. 19. — Épinoche demi-cuirassée.

aiguillonnée; mais sur la cuirasse on ne compte que treize plaques; sur la région caudale, il existe une carène composée de sept petites écailles. Les épines dorsales sont longues,

aiguës et très fortement dentelées ainsi que les épines ventrales ; on la pêche dans les environs du Havre et dans la Somme (fig. 19).

Épinoche à queue lisse. — Les plaques de la cuirasse, chez cette espèce, ne sont plus qu'au nombre de six et ne s'étendent pas au delà de la deuxième épine dorsale ; en arrière de ces plaques, le corps est dépourvu d'écailles. Les



Fig. 20. — Épinoche à queue lisse.

épines dorsales se terminent en pointe très aiguë et sont garnies de dentelures fortes, mais peu nombreuses ; les épines ventrales sont très grosses. Cette forme, que les Anglais désignent sous le nom de *Smoothtailed stickleback*, vit en France dans les eaux de la Seine, de la Seine-Inférieure et de la Somme (fig. 20).

Épinoche argentée. — L'Épinoche argentée se distingue par la belle teinte blanc d'argent qui brille sur ses flancs et



Fig. 21. — Épinoche argentée.

que traversent quelques bandes noirâtres. L'armure thoracique est constituée par cinq pièces seulement. Les épines

dorsales sont courtes et élargies à leur base ; les épines ventrales, également courtes, sont armées de dents aiguës et nombreuses. On rencontre cette forme dans le Sud-Est, aux environs d'Avignon et de Marseille (fig. 21).

Épinoche de Baillon. — Cette forme est très voisine de l'Epinoche à queue lisse, mais elle est d'une taille un peu supérieure ; elle en diffère surtout par ses épines dorsales relativement plus petites et à dentelures très fines ; les épines dorsales sont longues et garnies de fortes dents. On ne l'a encore rencontrée qu'aux environs d'Abbeville.

Épinoche élégante. — L'armure thoracique de cette Épinoche est à peu près semblable à celle de l'Épinoche argentée ; mais les épines dorsales sont très longues et les dentelures du bord peu apparentes ; les épines ventrales sont très minces et n'ont qu'une base faiblement élargie. Le ventre et les flancs sont d'un blanc d'argent et la partie dorsale d'un gris verdâtre. On la pêche dans les départements de la Gironde et de la Haute-Garonne.

Ces différentes espèces, sans compter quelques autres plus ou moins douteuses, sont d'un fort médiocre intérêt pour le consommateur ; la chair des Épinoches n'est certes pas mauvaise, mais la petitesse de l'animal et la présence de ses rudes épines font que les pêcheurs les rejettent lorsqu'ils en prennent avec des Ables ou des Éperlans. On ne peut même pas les utiliser comme esche ou comme appât, car les autres poissons se méfient de ce dangereux collègue, à moins qu'on n'ait pris soin de lui couper les aiguillons.

Pourtant ces petits animaux sont tout particulièrement intéressants à plus d'un autre titre, et les amateurs d'aquarium les recherchent toujours avec soin. Mais alors il faut avoir bien soin de les élever à part, car l'Épinoche est certes le plus vorace et le plus batailleur de tous les petits poissons. Bucker dit avoir vu une Épinoche dévorer en

cinq heures soixante-quatorze Vandoises naissantes longues de 1 centimètre !

Les Épinoches, au moment de leur ponte, présentent de singulières particularités; elles construisent de véritables nids dans lesquels aura lieu l'éclosion des jeunes embryons. Au printemps, on voit le mâle changer de couleur et prendre un éclat tout particulier; sa nuance habituelle, d'un vert olivâtre plus ou moins argenté, passe au bleu et au rouge cramoisi. Alors cherchant un sol propice, il enfonce la tête dans le sable vaseux et le fouille en tournant rapidement sur lui-même ; il court ensuite chercher des brindilles, des herbes, des bouts de racine qu'il enlace et amasse au-dessus et autour de son nid ; à coups de tête il consolide le tout en ayant soin d'y ménager deux étroites ouvertures juste assez larges pour laisser passer son petit corps (fig. 22). Là demeure ainsi préparée, il y attire successivement plusieurs femelles qui y déposent leurs œufs ; la ponte terminée, le mâle ferme soigneusement l'un des deux orifices et se constitue le vigilant gardien d'un si précieux trésor, tandis que les femelles s'en vont courir au loin pour ne plus revenir. Non seulement il protège les œufs contre toute attaque étrangère, mais encore, se suspendant au-dessus du nid, le museau vers l'ouverture, il agite rapidement ses nageoires de manière à former un petit courant d'eau qui viendra renouveler le liquide de l'intérieur ; même encore après l'éclosion, qui demande quinze jours, le père veille avec une véritable sollicitude les premiers mouvements des nouveau-nés, jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour se suffire à eux-mêmes et se défendre.

Rien n'est plus facile que de se procurer ces curieux petits poissons ; le moindre ver attaché par le milieu du corps au bout d'un fil et jeté dans l'eau suffit pour les attirer ; bientôt ils mordillonnent l'appât, et si on le retire d'un coup sec, on peut avoir à chaque extrémité du ver une Épinoche sus-



Fig. 22. — L'Épinoche à queue lisse et son nid.

pendue en train de le dévorer. On peut en prendre un grand nombre à la fois, en enfonçant un petit trouble dans l'eau et en faisant pendiller un ver au-dessus de son ouverture.

L'Épinochette

Genre *Gasterosteus.* — *Épinochette, Petite Épinoche, Marichaud, Petit Piquant* (suivant les contrées). — *Kolinska* (Russie).

Les Épinochettes sont les plus petits de nos poissons d'eau douce; leur taille dépasse rarement 5 à 7 centimètres de longueur. Elles diffèrent des véritables Épinoches par leur galbe plus effilé et par la disposition de leurs épines. Les épines dorsales sont au nombre de neuf à douze, toutes égales, sans dentelures sur les bords et fort courtes. Tout le long de leur dos les Épinoches portent, jusqu'à l'origine de la nageoire dorsale, une série de petites plaques osseuses donnant insertion aux épines dorsales. Avec M. E. Blanchard, nous distinguerons les espèces suivantes :

Épinochette piquante. — C'est la plus grande des Epinochettes, quoique sa taille ne dépasse pas de 6 à 7 centimètres. Son dos est armé de neuf à onze épines; sa coloration est d'un noir olivâtre, moucheté de taches plus sombres.

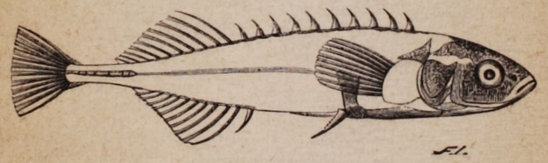


Fig. 23. — L'Épinochette piquante de grandeur naturelle.

Au moment du frai, les joues, les opercules et la base des nageoires prennent une teinte rougeâtre. Chez cette espèce, la carène postérieure consiste en une série de petites écailles disposées en file et au nombre de dix. Elle est très répandue dans les cours d'eau du nord de la France (fig. 23 et 24).

Épinochette bourguignonne — Cette espèce, plus petite que la précédente, présente, comme elle, une carène située dans la région caudale, mais composée de petites plaques très étroites et au nombre de cinq. Le nombre des épines dorsales est le même, mais le bassin est plus étroit ; ses couleurs sont plus chaudes et le ventre est sillonné de bandes transversales noirâtres. On prend cette Épinochette surtout dans le département de la Côte-d'Or (fig. 25).

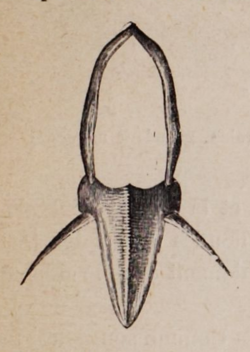


Fig. 24. — Sternum de l'Épinochette piquante, vu en dessous.

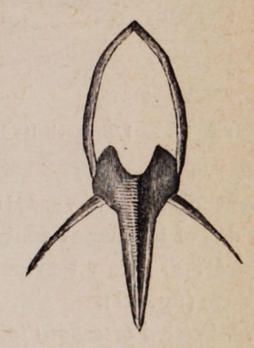


Fig. 25. — Sternum de l'Épinochette bourguignonne, vu en dessous.

Épinochette lisse. — L'Épinochette lisse a beaucoup d'analogie, comme forme, avec l'Épinochette piquante ; mais elle n'a pas de carène ventrale ; en outre, les épines dorsales



Fig. 26. — Épinochette lisse, grandeur naturelle.

ne sont plus qu'au nombre de neuf. Sa coloration est d'un vert assez vif, avec des marbrures plus foncées, et un semis

de petits points noirâtres sur tout le corps. On la rencontre aux environs de Paris et de Gisors (fig. 26).

Épinochette lorraine. — Dans cette espèce, la tête est plus petite et moins large que dans les précédentes ; il n'existe point de carène latérale, et les épines dorsales sont au nombre de huit seulement. Les parties supérieures du



Fig. 27. — L'Épinochette lorraine, grandeur naturelle.

corps sont d'un jaune verdâtre et la région ventrale orangée ; le dos et les flancs sont sillonnés de bandes transversales noirâtres. Elle vit principalement dans le département de la Meuse (fig. 27).

Épinochette à tête courte. — Comme son nom l'indique, cette espèce a la tête encore plus courte que celle de ses autres congénères ; son museau est plus saillant, le bassin



Fig. 28. — L'Épinochette à tête courte, grandeur naturelle.

plus étroit ; les épines dorsales, au nombre de neuf, sont toujours grêles. La coloration est la même que celle de l'Épinochette lisse ; tout son corps est parsemé de petits points noirâtres. On la rencontre dans les environs de Caen (fig. 28).

Les mœurs de ce petit poisson présentent une grande analogie avec celles de l'Épinoche ; il vit souvent en grandes

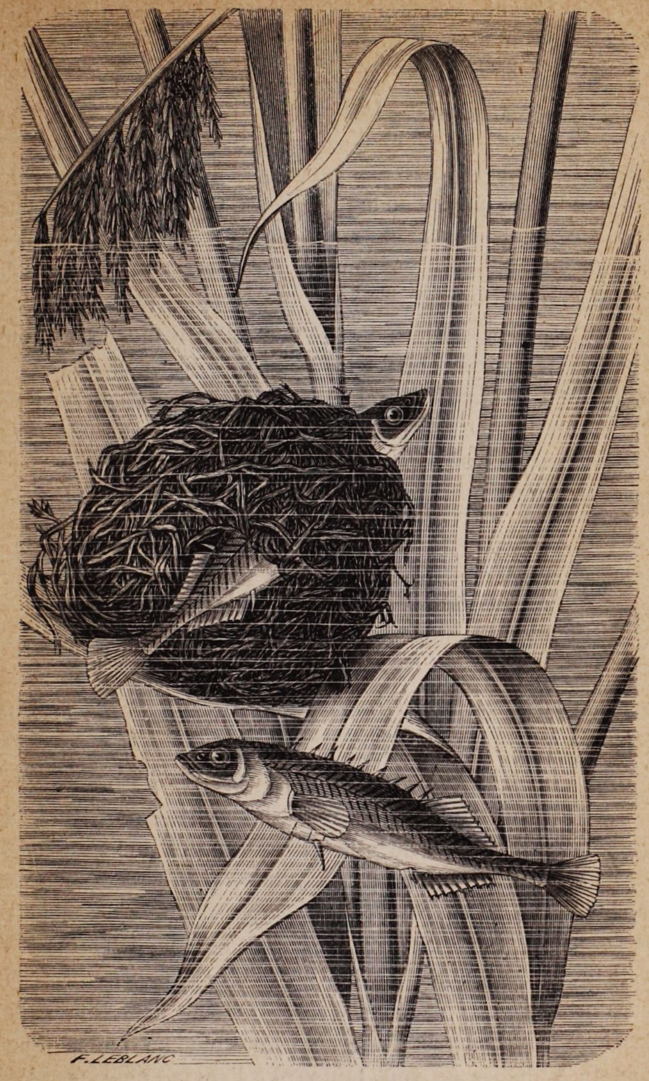


FIG. 29. — L'Épinochette lisse et son nid, grandeur naturelle.

troupes, faisant la chasse au fretin et même aux petits poissons beaucoup plus gros que lui. Il se répand dans les fleuves et les rivières pour frayer ; on le prend abondamment dans la Seine, par exemple, tandis que l'Épinoche y est rare et préfère les petits cours d'eau. En hiver, il se cache dans les ruisseaux au milieu des herbes, sous les feuilles mortes et les brindilles tombées au fond de l'eau. Comme les Épinoches, il se construit des nids, mais ceux-ci, au lieu d'être construits à terre, sont suspendus à travers les rameaux des plantes aquatiques (fig. 29).

La chair de l'Épinochette est fade, sans la moindre saveur. On ne la mange jamais; trop petit pour servir d'amorce, ce poisson n'est guère pêché que pour figurer dans les aquariums, et comme il est moins vorace et surtout moins querelleur que les Épinoches, on peut l'élever avec d'autres petits poissons sans trop d'inconvénients de les voir s'entre-dévorer.

FAMILLE DES MUGILIDES

Le Muge capiton

Mugil capito, Cuvier. — *Muge*, *Mulet capiton*, *Mulet gris*, *Ramado*, *Roumado*, *Testue* (suivant les localités). — *Grey Mullet* (Angleterre).

Le Muge ou Mulet capiton est un poisson de belle taille, qui atteint facilement de 50 à 60 centimètres de longueur. Le corps est oblong, la tête large en arrière, rétrécie en avant avec un museau court et gros. Le dos est d'un gris bleuâtre, et les flancs, qui sont grisâtres, sont parcourus par sept ou huit lignes longitudinales d'un brun vert; le ventre est d'un gris argenté; les nageoires ventrales sont blanches, l'anale grisâtre et les autres d'un gris bleuté plus ou moins foncé; une tache noire se voit toujours à l'angle supérieur de la

pectorale. La tête et le corps sont couverts de grandes écailles.

Comme chez tous les Muges, on remarque chez cette espèce une très petite bouche s'ouvrant transversalement et portant une arête médiane sur la mâchoire inférieure, correspondant à un sillon de la supérieure. Les dents sont très petites, à peine visibles. Les nageoires dorsales sont toujours séparées et la caudale bien découpée en son milieu (fig. 30).

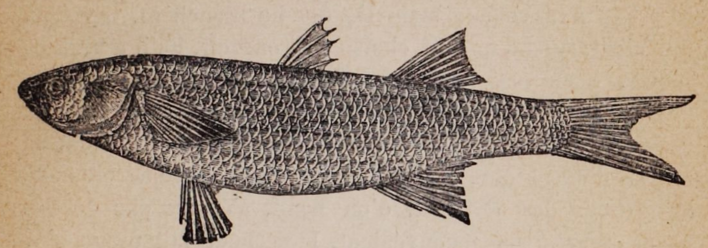


Fig. 30. — Le Muge capiton.

La mer est l'habitat normal de tous les Muges. Le Muge capiton abonde particulièrement dans la Méditerranée, le golfe de Gascogne et remonte même jusque dans la Manche. Au printemps, il pénètre en troupes nombreuses dans nos grands fleuves; on en capture surtout dans la Gironde, la Loire et même dans la Somme. Au bout de quelques jours ces troupes se dédoublent et forment des détachements de vingt à trente individus qui vivent ensemble et jouent à la surface de l'eau. Doués d'une agilité remarquable, ces poissons exécutent à chaque instant des sauts retentissants. Ils cherchent leur nourriture au fond de l'eau en remuant les pierres ou en suçant les conferves et les algues d'eau douce. Mais dès que les premiers froids commencent à se faire sentir, ils se hâtent de retourner à la mer, sans pourtant que ce retour soit absolument indispensable à leur existence.

En effet, on a pu constater à plusieurs reprises que des

Muges pris directement dans la mer et introduits dans une rivière d'eau douce et courante, y vivent très bien et même s'y reproduisent sans la moindre difficulté et sans avoir jamais revu la mer. Dans ce dernier élément on les voit, du reste, lors de la mauvaise saison, se masser à l'embouchure des cours d'eau, au voisinage immédiat des rivages, passant ainsi alternativement de l'eau salée à l'eau douce.

Le Muge capiton se pêche rarement à la ligne. En mer on le prend à la senne; mais là, dit La Blanchère, il y en a tellement, quand on sait choisir son endroit, qu'il a beau en sauter, il en reste toujours. En rivière, on fait usage de grandes sennes et de tramaux. Ce dernier tendu entre deux barques, on rabat le poisson en le poussant vers l'amont au moyen d'une senne. Souvent le Muge se glisse adroitement au-dessous des filets ou, d'un bond, s'élance par dessus. Pour parer à cet inconvénient, le pêcheur fait usage d'un filet supplémentaire appelé *sautade* ou *cannut*, fait en forme de sac ou de verveux, qu'il attache au filet ordinaire et dans lequel les Muges se prennent d'eux-mêmes lorsqu'ils cherchent à s'évader.

La chair de ce poisson est blanche, grasse, d'un bon goût; aussi est-il estimé pour l'alimentation; mais, en réalité, le Muge de mer est encore préférable au Muge d'eau douce. Habituellement on se contente de le faire cuire simplement dans l'eau salée; s'il est petit on le mange frit ou grillé. Avec ses œufs on fabrique, dans le Midi, une sorte de caviar connu sous le nom de *poutargue* ou *boutargue*. Les œufs encore entourés de leur enveloppe sont fortement salés et séchés au soleil pendant plusieurs jours, ou même à la fumée; coupée en tranches et assaisonnée avec de l'huile et du citron, la poutargue constitue un mets fort apprécié en Provence et en Italie.

Le Muge céphale

Mugil cephalus, Cuvier. — *Muge*, *Mulet*, *Mugil*, *Muge* ou *Mugil céphal* (suivant les localités). — *Cabot* (Languedoc). — *Sautereau* (Bayonne). — *Grey Mullet* (Angleterre). — *Capo grosso*, *Cefalo*, *Mugini* (Italie).

Le Muge céphale ou Muge à grosse tête a le corps allongé et faiblement comprimé latéralement ; il est plus épais que le Muge capiton. Sa taille varie de 30 à 50 centimètres, et son poids de 3 à 4 kilogrammes. On pêche accidentellement des individus qui atteignent jusqu'à 70 centimètres. Comparé à l'espèce précédente, il s'en distingue : par sa tête plus forte et plus longue, légèrement bombée en dessus ; par son museau court, un peu abaissé, avec la bouche petite ou anguleuse ; par ses écailles proportionnellement plus grandes. Mais une des particularités les plus caractéristiques de cette espèce, c'est que l'œil de ce poisson est pourvu de deux paupières verticales s'écartant vis-à-vis de la pupille, se rejoignant en haut et en bas, de telle sorte que ce voile membraneux ne laisse à découvert qu'un espace vertical étroit (fig. 13).

La coloration est des plus élégantes. Le dos est d'un gris bleuté devenant plus clair sur les flancs, tandis que le ventre est argenté ; sur toute la longueur du corps règnent six ou sept bandes longitudinales étroites, de couleur bleuâtre avec des reflets dorés. Les nageoires dorsales et la caudale ont une teinte grise ; les pectorales passent au brun clair, avec une tache noirâtre, tandis que les ventrales sont presque blanches.

Ce poisson, commun dans les eaux de la Méditerranée, passe dans le golfe de Gascogne et remonte dans l'Océan jusqu'à l'embouchure de la Loire. Comme le Muge capiton, il vit en bandes, se tient toujours au voisinage des côtes, de

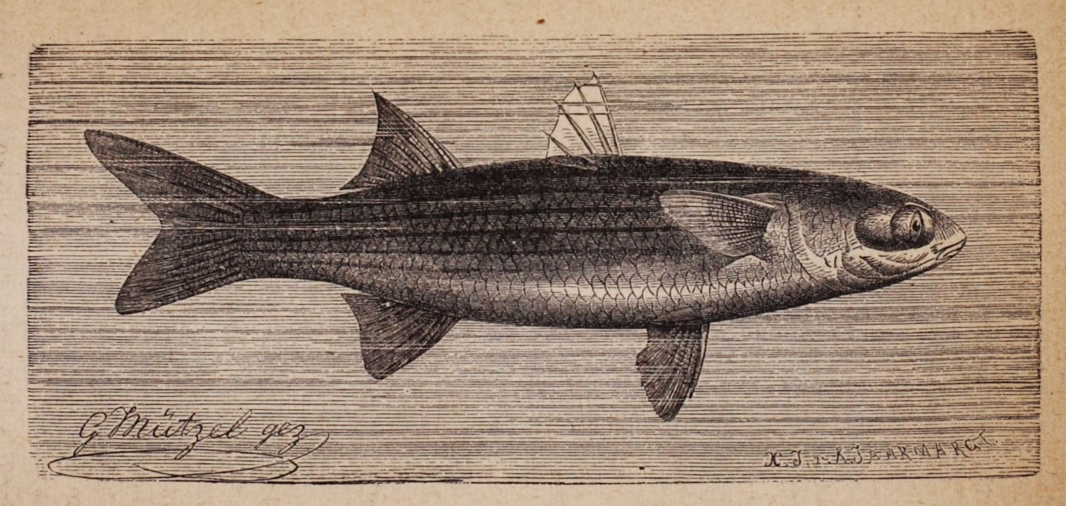


Fig. 31. — Le Muge céphale.

préférence dans le voisinage des embouchures, remontant les grands cours d'eau dès le printemps. Il n'est point rare dans les étangs saumâtres. Jamais il ne s'éloigne à une grande distance de la terre ; « il se plaît, dit La Blanchère, dans l'eau battue, quand l'atmosphère est chaude et pure ; à ce moment on le voit s'ébattre à la surface, à la recherche de sa nourriture, et former des entonnoirs sur la surface tranquille de l'eau, en saisissant par dessous toutes les matières huileuses que leur nature fait surnager. Il s'aventure ainsi à une certaine distance dans les rivières, mais presque toujours s'en retourne avec la marée. C'est un poisson très rusé et très intelligent, que l'on peut même accoutumer à venir chercher sa nourriture à un endroit donné, en la lui présentant toujours à la même heure. »

Sa chair est blanche, un peu grasse, mais néanmoins très délicate, surtout lorsqu'il n'est pas trop gros. Il fraye au milieu de l'été en mai et en août ; sa pêche se fait principalement en mai, juin et juillet. On le prend facilement à l'hameçon, il mord bien sur les vers de sable ou *pelouses*, mais il est encore préférable d'amorcer avec des entrailles grasses de poisson ou du chou bouilli dans du bouillon. On emploie également la mouche. Il passe pour très fort dans l'eau, et demande beaucoup de ménagements, car il plonge avec une grande violence. Le meilleur moment pour le pêcher, c'est quand la marée monte, car avec le reflux il regagne l'eau salée. Les pêcheurs du Rhône l'attaquent surtout quand les eaux sont bien limpides, à la fin de septembre, et se servent alors de filets, *senne*, *tramail verveux* et même *épervier*.

FAMILLE DES BLENNIIDES

La Blennie cagnette

Blennius sujefianus, Risso. — *Cagnetto*, *Cagnotto* (Provence). — *Chasseur* (Savoie). — *Baveuse*, *Cagnette*.

La Cagnette est un curieux petit poisson dont la taille ne



FIG. 32. — Blennie cagnette.

dépasse pas 10 centimètres de longueur. Son corps est

allongé, arrondi sur les flancs et vers la queue (fig. 32). La tête massive et busquée porte une petite bouche à mâchoires égales, armée de dents longues et disposées sur une seule série aux mâchoires (fig. 34). Au-dessus des yeux on re-

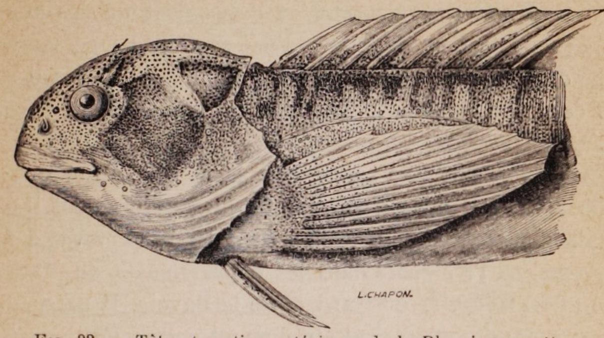


Fig. 33. — Tête et portion antérieure de la Blennie cagnette.

marque un petit appendice tentaculiforme très caractéristique (fig. 33). La peau est nue et visqueuse. La nageoire dorsale

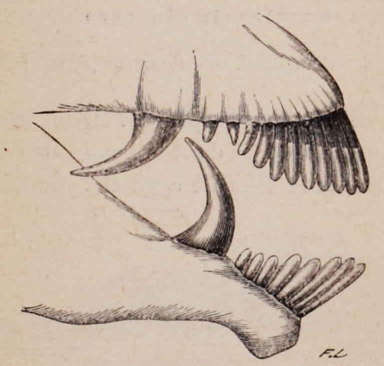


Fig. 34. — Appareil dentaire de la Blennie cagnette.

est unique, très longue et s'étend sur toute la ligne du dos ; les ventrales sont composées d'une faible épine et de deux rayons, et sont logés sous la gorge.

La coloration est d'un jaune pâle, verdâtre, passant au brun avec un pointillé brun foncé; le ventre et la gorge sont d'un jaune assez vif; le long du dos on distingue cinq ou six taches brunes assez grandes, tandis que des bandes transversales irrégulièrement marquées descendent du dos sur les flancs; dans le haut de la tête, l'œil se détache en un beau jaune doré. Cet œil est entouré de globules saillants qui laissent échapper la mucosité abondante qui enduit tout le corps de l'animal.

Ce poisson paraît se plaire dans le midi de l'Europe; on l'a observé en France, en Italie et en Dalmatie; mais il n'est jamais bien commun. Il se plaît dans les eaux vives à fond pierreux; on l'a signalé dans les départements du Var, du Tarn, de l'Hérault, du Gard et de la Savoie. Il passe pour très vorace; ses dents sont absolument celles d'un mammifère carnassier. Sa chair est blanche et de bon goût. On le pêche surtout à la ligne.

La Blennie alpestre

Blennius alpestris, Blanchard. — *Chasseur* (Savoie).

Cette Blennie, découverte par M. Blanchard dans un petit cours d'eau qui se jette dans le lac du Bourget, a beaucoup d'analogie avec la Blennie cagnette. Sa taille est plus

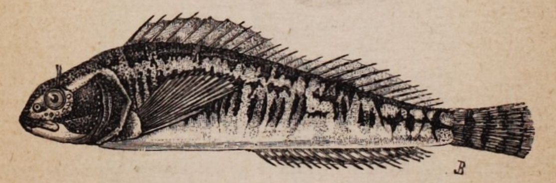


FIG. 35. — La Blennie alpestre.

petite, la tête est plus courte, et dans la mâchoire le nombre des dents est de seize incisives à la mâchoire supérieure et

de quatorze à la mâchoire inférieure (fig. 35). « Rien de plus joli, dit M. Blanchard, que la Blennie alpestre pendant la vie. Sa peau luisante est d'une teinte marron vif finement sablé de noir et relevé de gros points, comme de petites taches de la même couleur, disséminées sur la tête et sur tout le corps, à l'exception de la région ventrale, qui est d'un blanc jaunâtre uniforme. Sur les côtés de la tête et sur le dos, de grandes taches irrégulières d'un brun noirâtre contribuent à rehausser la fraîcheur de la nuance générale du corps, ainsi que de courtes bandes transversales très rapprochées les unes des autres, régnant sur les flancs, dans toute la longueur du corps. Les nageoires rendues d'une teinte assez sombre par un semis de points noirâtres très serrés, sont aussi marquées de taches d'un brun foncé, particulièrement la caudale et les rayons postérieurs de la caudale[1]. »

Avec son mode de dentition cette espèce, ou peut-être simplement cette variété de la Blennie cagnette, doit être très carnassière, les pêcheurs du lac du Bourget en font usage pour amorcer leurs lignes. On l'élève parfois dans les aquariums, mais seule, à cause de sa voracité.

[1] E. Blanchard, *Les Poissons d'eau douce*, p. 262.

MALACOPTÉRIGIENS

FAMILLE DES PLEURONECTIDES

Le Pleuronecte flet

Pleuronectes flessus, Linné. — *Flet*, *Flondre*, *Fléton*, *Picaud*, *Picard*, *Puise*, *Flez* (suivant les localités). — *Plezenc* (Bretagne). — *But*, *Flounder*, *Common flounder*, *Freshwater flounder* (Angleterre). — *Flunder Scholle* (Allemagne). — *Sandskraa* (Norwège). — *Flundra* (Suède). — *Flynder* (Danemark). — *Koli*, *Lura* (Islande). — *Mayock flenk* (Écosse).

Le Flet vit tantôt dans l'eau douce, tantôt dans l'eau de mer; c'est un poisson plat qui appartient à la même famille que les Carrelets, les Limandes, les Soles, les Turbots, etc., mais tandis que tous ces animaux ne quittent jamais la mer, le Flet, au contraire, remonte parfois fort loin dans les fleuves et les rivières. Très commun dans la mer du Nord, dans la Manche et sur les côtes océaniques, on le prend parfois en abondance dans les petits cours d'eaux de la Normandie, notamment au voisinage des usines établies pour le lavage des laines; il fréquente également les eaux de la Loire, de la Charente et même aussi parfois celles de la Dordogne. Les bancs de la Somme, de la Seine, d'Aigny, de Cancale, de Saint-Brieuc, de Brest, d'Audiern, sont principalement fréquentés par les Flets.

Son corps est de forme ovalaire ; le plus habituellement il est tourné à droite, quoique l'on rencontre parfois des individus chez lesquels les yeux sont à gauche. Le corps est couvert d'écailles lisses et petites. La tête, du côté aveugle, est à peu près nue, tandis que l'autre face est garnie de petites écailles rudes et tuberculeuses ; le museau est court et porte une petite bouche fendue obliquement ; les mâchoires

sont armées d'une rangée unique de dents mousses et rap-

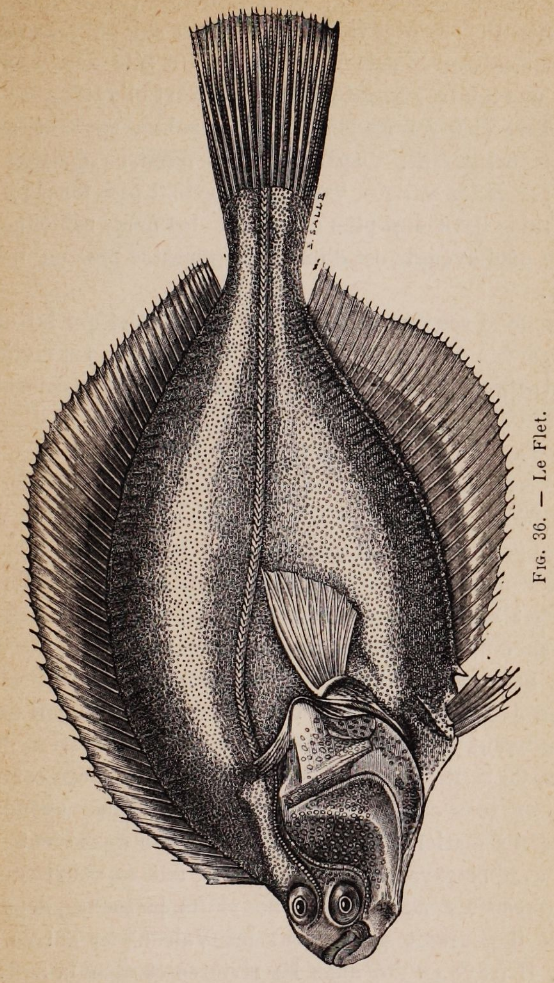


Fig. 36. — Le Flet.

prochées. Les yeux sont séparés par une crête. La nageoire dorsale commence au-dessus du niveau de l'œil supérieur et

finit, ainsi que l'anale, à une petite distance de la caudale. Sa taille ne dépasse pas de 20 à 35 centimètres (fig. 36).

La coloration du Flet varie notablement suivant les saisons et surtout suivant la nature des fonds. Du côté des yeux, le corps a une teinte passant du brun au vert olivâtre avec des taches orangées ou rougeâtres; ces taches, souvent assez vives au printemps, disparaissent à d'autres époques de l'année; dans les milieux vaseux, il devient plus foncé; il est au contraire beaucoup plus clair dans les fonds sablonneux. Enfin le côté aveugle est d'un blanc grisâtre plus ou moins brillant.

On confond souvent le Flet avec le Carrelet qui lui aussi essaye parfois de remonter à de petites distances les rivières. On le distinguera : à son galbe plus allongé; à la coloration des taches du côté teinté ordinairement plus pâle; il existe chez le Flet une ligne de points entre les yeux, tandis que chez le Carrelet ces points sont remplacés par des tubercules; chez le Flet, chaque nageoire dorsale et anale porte à sa base un petit bouton rugueux; enfin la ligne latérale est très légèrement courbée au-dessus de la nageoire pectorale.

Le Flet est un des poissons plats les plus communs ; sa chair, surtout lorsqu'il a longtemps séjourné en mer, est d'assez médiocre qualité; mais elle s'affine singulièrement après qu'il a passé quelque temps en eau douce; il prend alors souvent le nom de *Flondre*. Les Flondres de la Loire et de la Seine sont très estimées; leur teinte est plus foncée, et leur corps paraît enduit d'une plus abondante quantité de matière muqueuse. Leur chair devient plus grasse et plus savoureuse. Ce poisson fait sa nourriture de vers, d'insectes aquatiques, de petits poissons; dans les rivières il poursuit activement les Vairons et autres menusses. Il fraye en été dans les rivières et dans la mer.

On pêche le Flet ou la Flondre de diverses manières. Il mord très bien à l'hameçon des lignes amorcées avec des

vers de terre ou des arénicoles. Sur les côtes, on le prend volontiers à la drague ou mieux encore à la foëne. Dans la Seine on prend les Flets dans les gords, avec des filets en nappe, et à son embouchure dans les guideaux; dans la Loire on préfère la foëne et le truble. Dans les eaux profondes on tend des lignes de fond avant la nuit, pour les relever le matin, après les avoir amorcées avec des vers.

FAMILLE DES GADIDES

La Lote

Lota vulgaris, Cuvier. — *Lote*, *Lotte*, *Barbote*, *Borbote*, *Moutelle*, *Mustèle*, *Loup*, *Gendarme*, *Dormille fine*, *Chatoille*, *Palmo*, *Azé* (suivant les localités). — *Bottris*, *Bottrisa*, *Bottrisin* (Tessin) — *Strinza*, *Trincia* (lac Majeur). — *Trische*, *Treusch*, *Trischeln*, *Guappe* (lac de Constance). — *Aalrutte* (Allemagne). — *Burbot*, *Eelpout*, *Birdbolt* (Angleterre).

La Lote est incontestablement un de nos plus beaux et en même temps un de nos plus curieux poissons du monde des eaux douces. Son corps, comme celui de l'Anguille est long et arrondi, épais et gluant. Sa taille peut varier depuis 35 centimètres jusqu'à 1^{m},30; sa longueur moyenne est ordinairement d'environ 50 à 70 centimètres. Le corps est couvert de petites écailles cachées sous une abondante mucosité. Sa coloration est excessivement variable suivant les époques, les milieux et aussi suivant l'âge des individus; elle passe du roux au brun et au jaunâtre, plus sombre vers le dos, blanchâtre ou même rosé sous le ventre; le dos et les flancs sont marbrés de brun plus ou moins foncé.

La tête est déprimée et large en dessus; la bouche, assez grande, est accompagnée d'un barbillon qui pend au menton. La langue est rude; les mâchoires, recouvertes de grosses lèvres enflées, portent onze petites dents d'inégale longueur.

Sur le dos on distingue deux nageoires dorsales, la première très courte, la seconde au contraire très allongée; les pectorales sont flexibles et d'un jaune rouge ; les ventrales, logées très en avant, sont pointues et petites ; les pectorales, par contre, sont larges et arrondies; enfin la caudale est arrondie ou ovalaire et à peine séparée de la dorsale et de l'anale (fig. 37).

La Lote habite toute l'Europe centrale et une grande partie de l'Europe septentrionale, principalement dans les grands cours d'eau; en France, elle n'est pas très commune; on la rencontre cependant assez souvent dans les grands lacs, notamment dans le lac du Bourget. Elle se tient habituellement au fond de l'eau, blottie dans les trous où elle attire les petits poissons en agitant à leur passage son barbillon en guise d'amorce. On la voit souvent sous les arches des ponts et près des tourbillons, dévorant les animaux que le courant plus rapide entraîne à sa portée. Elle reste volontiers cachée pendant le jour; aussi les pêcheurs ne la prennent-ils le plus souvent que la nuit.

Elle fraye pendant l'hiver, en décembre et en janvier, et dépose ses œufs sur les graviers à peu de distance du rivage, mais ce n'est, dit-on, qu'à partir de sa quatrième année qu'elle est en état de se reproduire. Sa chair est très délicate et très estimée; mais il faut bien se garder de manger ses œufs qui sont purgatifs. Le foie, au contraire, particulièrement volumineux, constitue un mets des plus recherchés, surtout dans l'est de la France; tout le monde connaît le vieux dicton : *Pour manger un foie de Lote, une Comtoise vendrait sa cotte.*

Ne sortant guère que la nuit, il est assez difficile de capturer ce poisson en plein jour. On y parvient cependant en allant le chercher dans les eaux profondes, aux fonds pierreux, avec des lignes longues amorcées de gros vers ou de mollusques vivants. On le prend aussi dans des nasses

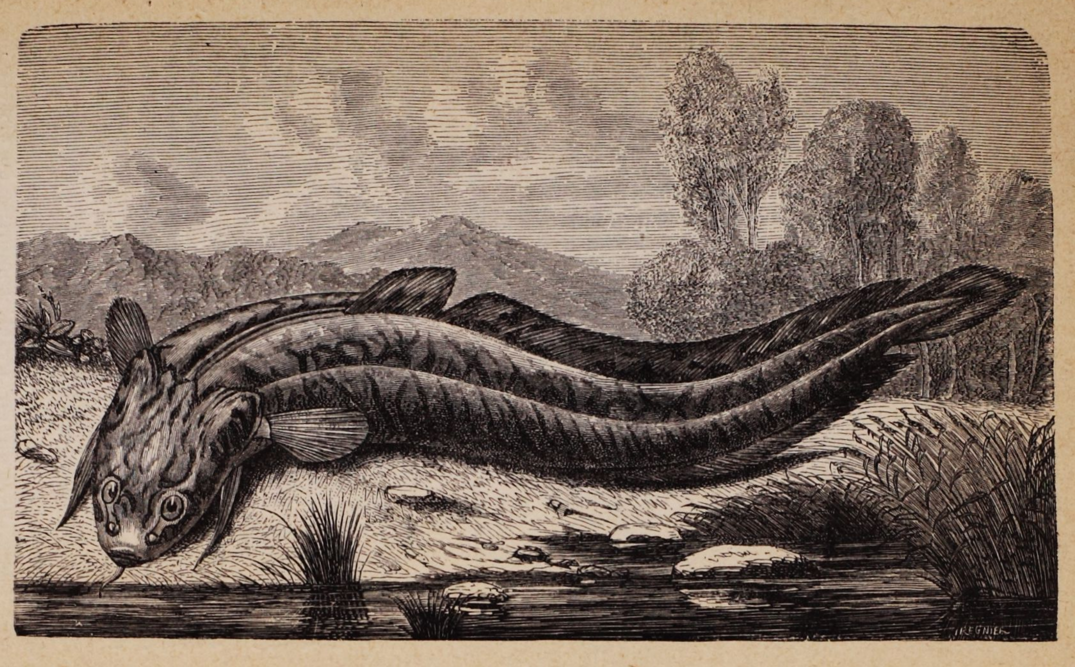


Fig. 37. — La Lote commune.

ou des verveux bien posés, et tendus en plein jour. Dans certaines contrées, dit La Blanchère, on fait usage de *goleroux;* ce sont des fascines composées de morceaux de bois fourchus que l'on fait descendre au fond de l'eau et dans lesquelles les Lotes s'engagent et se cachent volontiers; cette pêche est très fatigante, mais elle donne les meilleurs résultats.

Dans bien des localités les pêcheurs prétendent distinguer deux espèces de Lote qu'ils qualifient de *Lotes blanches* et *Lotes noires*. C'est en réalité absolument la même espèce revêtue de livrées différentes dues à la nature des milieux qu'elles fréquentent. Enfin, il n'est pas rare de voir des Lotes portant ce que les pêcheurs appellent la *gonfle*. Cette gonfle est le résultat d'une projection de l'estomac dans la bouche par suite d'une distension extraordinaire de la vessie aérienne, sous l'influence d'un changement trop subit de la pression.

FAMILLE DES CYPRINIDES

La Loche franche

Cobitis barbatula, Linné. — *Loche*, *Barbotte*, *Moustache*, *Mustelle*, *Moustelle*, *Moteille*, *Dormille*, etc. (suivant les localités). — *Petit Barbet*, *Moutelle*, *Berling* (Comté). — *Linotte* (Doubs). — *Barbotte*, *Barbette* (environs de Paris). — *Emoutelle*, *Amoutelle* (Champagne). — *Moteulle*, *Moteuille* (Lorraine) — *Dormille*, *Endormille*, *Endremille* (Savoie). — *Lanceron* (Dauphiné). — *Loche*, *Loucho*, *Lotcho*, *Lochou* (Provence) — *Groundling* (Angleterre). — *Steinbisser* (Allemagne). — *Hoogky-bar* (Hollande). *Sternazzo*, *Foragnada* (Italie). — *Baromètre*, *Gremillette*, *Dartre*, *Schmerl*, *Schmerling*, *Grundel*, *Steingrudel*, *Moorgrundel*, etc. (Suisse).

La Loche franche est un petit poisson d'eau douce dont la taille ne dépasse pas 10 à 12 centimètres de longueur. Son corps épais, arrondi en avant, comprimé en arrière de la

nageoire dorsale, est recouvert de très petites écailles. La tête est large et aplatie en dessus; sa longueur, comparée à celle du reste du corps est dans la proportion de 1 à 4; le nez est arrondi et pointu en dessous, avec des narines doubles; la bouche est petite et la mâchoire inférieure est la plus courte. De la mâchoire supérieure pendent six barbillons dont deux sont situés à l'angle de la bouche. La nageoire dorsale est courte, mais haute, et commence juste à moitié distance du nez et de la naissance de la queue; celle-ci est coupée carrément ou à peine échancrée en son milieu (fig. 38).

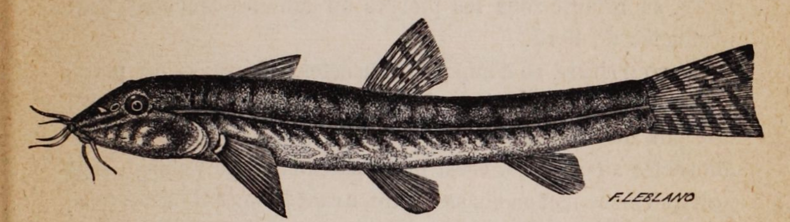


FIG. 38. — La Loche franche.

La coloration est très variable; « souvent, dit Brehm[1], le corps est gris jaunâtre avec des taches d'un brun foncé sur le dos et sur le haut des flancs; d'autres fois il est jaune rougeâtre avec des taches mal définies, d'un brun pâle; quelquefois les taches se réunissent pour former des bandes transversales; vers les parties inférieures du corps les taches sont isolées et forment des marbrures irrégulièrement disséminées. A la base de la caudale, on voit souvent une ligne noire avec une tache de même couleur; la dorsale et la caudale sont semées de petites taches brunes disposées ordinairement en lignes; les nageoires paires sont d'un jaune rou-

1 Brehm, *Les Poissons*, édition française, par E. Sauvage, Paris, J.-B. Baillière.

geâtre assez clair ; souvent on voit un fin pointillé noirâtre sur les pectorales. »

Cette espèce, la plus commune et la plus répandue de toutes celles qui constituent ce genre, se plaît dans les petits ruisseaux aux eaux vives, claires et transparentes, au fond sablo-vaseux, mais peu profond ; dans les lacs et les cours d'eau plus importants, la Loche franche se tient toujours près des bords, dans les parties aux eaux un peu courantes ; on la voit souvent immobile, reposant sur le gravier : mais à la moindre approche, elle s'enfuit par un brusque mouvement, se réfugie sous les pierres ou dans les anfractuosités profondes du bord.

Sa nourriture se compose d'insectes, de vers, de petits mollusques qu'elle attire en faisant mouvoir ses barbillons ; elle fait aussi la chasse aux œufs de poissons et aux larves d'insectes aquatiques. C'est principalement à la tombée de la nuit qu'elle se met en chasse, parcourant le fond de l'eau avec des bonds rapides, mais sans jamais aller bien loin. Elle fraye au printemps, en mars et avril, et donne naissance à des œufs très petits et très nombreux. Au dire de Lennis, le mâle creuse dans le sable une cavité dans laquelle vient pondre la femelle, puis il surveille le nid jusqu'à l'éclosion des petits.

La chair de la Loche est blanche, un peu grasse et très délicate, surtout vers la fin de l'automne et vers le printemps. Quoique bien petit, ce poisson n'est donc pas à dédaigner. D'après Beaudrillard, la friture de Loche devient un mets exquis si l'on fait mourir l'animal dans du vin ou dans du lait ; on mange aussi la Loche à la sauce blanche. Il est inutile de la vider.

Convenablement soignée, la Loche peut vivre longtemps en captivité. Dans l'aquarium elle change rarement de place pendant le jour et se tient comme collée contre le sable ou le gravier. Mais vers le soir, elle décrit alors des circuits sans fin. « La Loche franche, dit M. Blanchard, est

le petit poisson que les amateurs se plaisent à entretenir dans des vases ou dans des bocaux de cristal, pour le plaisir d'épier ses mouvements gracieux et agiles, de voir son corps si bien tacheté, si agréablement moucheté, si finement pointillé, miroitant de reflets dorés lorsque la lumière joue à sa surface, ou encore de posséder un baromètre vivant. Dans l'opinion populaire, la Loche est très habile à marquer les changements de l'atmosphère. Elle monte, en effet, vers la surface de l'eau si l'orage se fait sentir. La cause de cette manœuvre, ignorée de beaucoup de personnes, est simple et témoigne, de la part du petit animal, d'un curieux instinct, peut-être d'une lueur d'intelligence. Dans les temps chauds et orageux, les insectes ailés volent, on le sait, en rasant la surface des étangs et des rivières ; le petit poisson, se tenant à fleur d'eau, se trouve alors admirablement placé pour les happer au passage. C'est, du reste, un instinct qui existe chez beaucoup d'espèces. »

La Loche ne mord pas à l'hameçon. On la pêche dans les petits ruisseaux à l'aide de petits filets à mailles serrées ; on fait également usage de paniers mis en travers du courant et que l'on remonte en raclant le fond ; cette dernière pêche doit se faire en plein jour et par un beau temps, alors que le poisson séjourne sur le sol.

La Loche de rivière

Cobitis tænia, Linné. — *Loche épineuse*, *Satouille*, *Chatouille*, *Petit Barbet*, *Grande Moutelle*, *Perce-pierre*, *Mord-pierre* (suivant les localités). — *Moutelle de rivière*, *Dormille*, *Moustache*, *Petit Barbet* (Jura). — *Engrisella, Grisella*, *Ghisella*, *Garzella* (lac de Lugano). — *Cagnora*, *Cagnola* (lac Majeur). — *Lucerna*, *Stacchetta*, *Tirafisch*, *Pess-pore* (Suisse, Tessin). — *Groundling* (Angleterre). —*Steinbisser* (Allemagne). — *Hoogky-bar* (Hollande). *Sternazzo*, *Foragnada* (Italie).

La Loche de rivière est beaucoup moins commune que la

Loche franche. Sa taille est un peu plus petite et atteint à peine 10 à 12 centimètres de longueur. Son corps est très comprimé, surtout en arrière de la nageoire dorsale; la tête est étroite, avec un museau abaissé; la bouche, toujours petite, porte six barbillons ; la lèvre inférieure est échancrée dans son milieu. On désigne souvent cette espèce sous le nom de *Loche épineuse*, nom qui lui a été donné en raison de la présence d'une épine située en arrière de chaque narine, épine qui peut saillir à la volonté de l'animal. L'épine dorsale, toujours assez haute, commence au dessus de l'insertion des ventrales. La caudale est à peu près carrée, avec des angles arrondis.

Le corps de ce petit poisson est recouvert d'écailles extrêmement petites. Sa coloration rappelle celle de la Loche commune, mais sa teinte générale est ordinairement plus pâle, tandis que les taches ou marbrures sont plus foncées, plus nombreuses et en même temps plus régulières. « Sur toute la tête, dit M. Blanchard, à l'exception de la gorge, des taches brunes ou noirâtres, plus ou moins grandes et fort rapprochées les unes des autres, produisent le plus agréable effet. Sur la ligne dorsale court une série de larges taches de toutes nuances et plus ou moins bien définies. Au-dessous de cette suite de taches accompagnées d'un sablé très fin, il y a des points très rapprochés qui, se confondant ensemble, forment une teinte vermicelée. A un espace étroit succède une bande longitudinale tantôt plus, tantôt moins interrompue; puis après un nouvel intervalle, une série de points confus et, enfin, au-dessus de la ligne latérale, une rangée de quinze à dix-huit grandes taches » (fig. 39).

Comme son nom l'indique, la Loche de rivière habite de préférence les cours d'eau ; nous la connaissons dans la Seine, la Meuse, la Meurthe, la Moselle et leurs principaux affluents. On la retrouve également en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne et dans le Nord de l'Italie.

Au milieu du jour, elle se plaît cachée dans le sable, ne laissant passer que les yeux et le bout du museau ; si on la dérange, elle s'enfonce dans le sable pour y cheminer et sortir plus loin. Sa nourriture se compose de vers, d'insectes aquatiques et de petits mollusques. La ponte se fait au printemps, en avril et en mai.

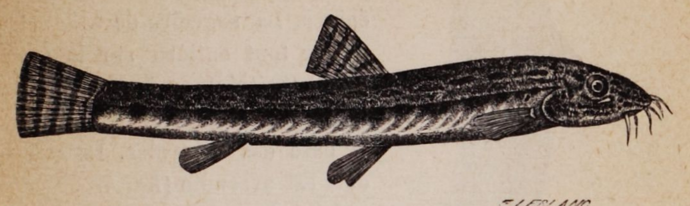


Fig. 39. — La Loche de rivière.

La chair de la Loche de rivière est dure et d'assez mauvais goût ; on ne pêche donc pas ce poisson pour l'alimentation ; mais c'est un excellent appât pour la pêche des grands poissons carnassiers tels que le Brochet et l'Anguille. On la prend alors avec des filets, comme la Loche franche. On l'élève également dans les aquariums, mais plus difficilement que sa congénère.

La Loche d'étang

Cobitis fossilis, Linné. — *Grande Loche*, *Misgurne*, *Meergrundelen* (Suisse). — *Mührgurndel*, *Schlammeisser* (Allemagne). — *Wgün* (Russie).

La *Loche d'étang* ou *Misgurne* est plus grande que les deux espèces précédentes ; mais en revanche elle est plus rare ; sa taille ordinaire varie de 25 à 30 centimètres de longueur ; quelques rares individus mesurent même jusqu'à 32 et 35 centimètres de longueur. Son corps allongé rappelle un peu la forme et l'allure du Goujon. Ce corps est couvert d'écailles très petites, mais cependant encore visibles à l'œil

nu ; la poitrine est nue et le ventre plissé en chevrons. La tête est légèrement comprimée, avec le museau avancé ; la bouche, placée en-dessous, est entourée de dix barbillons ; les yeux sont petits, mais sans épines. La nageoire dorsale est placée tout entière sur la seconde moitié de la longueur totale et commence au-dessus de la base des ventrales. La caudale est arrondie (fig. 40).



Fig. 40. — La Loche d'étang.

Le dos passe du brun verdâtre au brun jaunâtre, avec des taches noires ou brun très sombre disposées soit en zigzags, soit en bandes continues qui sillonnent le corps depuis l'œil jusqu'à la queue ; une troisième ligne plus ou moins interrompue accompagne les deux premières et se termine à son extrémité par une série de taches. Le dessous du corps est d'un jaune plus ou moins orangé ; tout l'ensemble est parsemé de petites taches sombres.

On ne rencontre guère cette espèce que dans les étangs et les marais aux fonds vaseux et herbeux ; on l'a signalée en Alsace, en Lorraine, dans les départements du Nord et de Maine-et-Loire. Elle est plus répandue en

Allemagne. Lorsque, à la suite de la rigueur du froid, ces étangs viennent à se congeler, la Loche s'enfouit dans la vase assez profondément, jeûnant sans doute, mais attendant patiemment le retour des temps meilleurs.

La Loche des étangs jouit d'une singulière propriété physiologique ; elle avale et déglutit sans cesse de l'air qu'elle rend ensuite par l'anus après l'avoir transformé en acide carbonique. « C'est surtout par les jours d'orage, écrivent MM. Gervais et Boulard que le Misgurne absorbe le plus d'air, et nous avons vu un de ces poissons, que nous conservions dans un aquarium, monter huit à dix fois dans l'espace d'une demi-heure, à la surface de l'eau pendant les journées chaudes et orageuses, pour respirer. »

Il fraye au printemps. Sa chair est molle et sent toujours la vase dans laquelle il se plaît à vivre. Mais, c'est un excellent appât pour le gros poisson carnassier. Il se nourrit de petits poissons, de vers, d'insectes ; il avale avec plaisir la vase qui contient des matières organiques en décomposition ; de là le nom de mangeur de vase, *Schlammbeisser*, qu'on lui donne dans quelques contrées de l'Allemagne. En Alsace, on le qualifie de Goujon grondant, *Mürgurndee* ou de poisson siffleur, *Peisker*, *Pfeifer*, parce que, lorsqu'on le prend ou qu'on le blesse, il fait entendre un petit cri ou bruissement, dû sans doute à l'air qui s'échappe. On le pêche soit à la ligne amorcée avec des vers, soit mieux encore avec des nasses ou des filets traînants.

Le Goujon de rivière

Gobio fluviatilis, Valenciennes. — *Goiffon*, *Goeffon* (Lyonnais). — *Goffi* (Vaucluse). — *Jol* (Hérault). — *Trigan* (Lot). — *Trègou*, *Trogou* (Lot-et-Garonne). — *Kressen* (Alsace). — *Boffi*, *Cabillat*, *Bouirot* (autres localités françaises). — *Grossling*, *Gründling* (Allemagne). — *Grüsling*, *Gründel*, *Gudge*, *Gütchen*, *Emel* (Suisse). *Gudjeon*, *Greyling* (Angleterre). — *Grendel* (Hollandais). — *Grumpel*, *Sandhsart* (Danois).

Le Goujon a le corps allongé, épaissi dans les deux tiers

antérieurs, et comprimé latéralement dans le tiers postérieur. Il est entièrement recouvert d'écailles larges, semi-cylindriques, légèrement festonnées sur le bord libre. La tête est grosse, avec le museau arrondi, mais la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure ; à l'angle de la bouche se distingue un petit barbillon ; à l'intérieur, on observe des dents pharyngiennes légèrement crochues et disposées sur deux rangées. Les nageoires dorsales et anales ont courtes et ne présentent pas de rayons osseux et denticulés (fig. 41).



FIG. 41. — Le Goujon.

Sa taille, assez variable, est de 12 centimètres de longueur en moyenne, mais peut atteindre exceptionnellement jusqu'à 20 centimètres. Le dos est d'un brun verdâtre à reflets métalliques, et marqué de six à sept traits noirâtres. Au-dessous de la ligne latérale le corps est argenté ; le ventre est grisâtre, ainsi que les nageoires dorsale et caudale ; l'anale et les ventrales sont pâles, les pectorales d'un gris rosé ; sur les flancs ainsi que sur les nageoires dorsale et caudale, on distingue des taches ou des points noirs plus ou moins irréguliers.

Le Goujon est répandu dans toute la France et presque aussi dans toute l'Europe. Il recherche les eaux vives et peu

profondes, fraîches, mais non froides, courantes, mais non rapides ; il préfère les fonds sablonneux, ceux surtout dont le sable en mouvement est souvent renouvelé. Si les eaux viennent à se troubler par quelque apport terreux, on le voit aussitôt accourir dans l'espérance de faire dans ce nouveau milieu une chasse abondante. Il vit aussi dans les lacs, beaucoup plus rarement dans les marais et les étangs ; là, toujours attiré par les charmes de l'eau courante, il se tient au voisinage des embouchures des moindres petits ruisselets.

Quoique assez vorace de sa nature, c'est néanmoins un poisson sociable, car on le voit souvent en troupes, quelquefois même assez nombreuses, mais où, paraît-il, les femelles sont cinq ou six fois plus nombreuses que les mâles. Au printemps, les Goujons des lacs partent en bande, remontant les cours d'eau à la recherche d'un milieu propice pour frayer. La ponte a lieu en avril et mai ; en juin, c'est-à-dire un mois après, les petits n'ont encore que 3 centimètres de longueur.

Fort heureusement pour la conservation de l'espèce, le Goujon passe pour très prolifique. On a calculé que trente pêcheurs à l'épervier exerçant leur industrie à Paris, entre les ponts de Bercy et de Passy, en prenaient annuellement un million d'individus, et que l'on en capturait encore une égale quantité à la ligne et avec d'autres engins de pêche. Malgré cela, le Goujon ne semble pas disparaître le moins du monde; c'est à peine si, au dire de quelques pêcheurs malheureux, il devient plus sauvage et se laisse moins facilement aborder.

Est-il nécessaire de vanter ici la délicatesse de la chair de ce petit poisson ? Quel est l'amateur qui n'a savouré avec délices une friture de Goujons ? Aussi lui fait-on partout une guerre acharnée ; on le prend à la ligne, à l'épervier, dans des nasses ou des verveux ; chaque pêcheur a son mode préféré. A la ligne, il mord facilement ; un ver rouge bien

vif, pris dans le terreau ou le fumier est encore préféré par lui au vulgaire asticot. Mais c'est le cas de pêcher en eau trouble; après avoir bien choisi son fond, l'avoir soigneusement sondé pour donner à la ligne la longueur voulue, de façon à ce que le ver touche le sol, on remue celui-ci avec un bâton ou un râteau à dents de fer, ou bien encore on coule dans ce milieu quelques boules de glaise garnies de son et d'asticots ; après deux ou trois petites secousses on voit la flotte s'enfuir en droite ligne en s'enfonçant dans l'eau; avec un peu d'adresse, le poisson est pris.

On peut pêcher le Goujon toute l'année ; mais le moment le plus favorable est le printemps et surtout l'automne, durant les mois d'août, de septembre et d'octobre. A partir de cette époque, il commence à se retirer dans les grands fonds, se cachant dans les cavités, à moitié engourdi, jusqu'au retour de la belle saison.

Le Barbeau commun

Cyprinus barbus, Linné. — *Barbeau*, *Barbo*, *Barbotte*, *Barbet*, *Barberet*, *Barbarin*, *Barberen*, *Berbu*, *Barbillon* (suivant les localités). — *Coquillon* (Aube). — *Barbeou* (Tarn). — *Barbé*, *Barys* (Pyrénées-Orientales). — *Barbu*, *Durgan* (Nice). — *Drének* (Breton). — *Barblin*, *Barbon*, *Barbet*, *Flussbarbe*, *Siebarbe*, *Steinbarbe* (Suisse). — *Barbel* (Angleterre). — *Barb* (Allemagne). *Barm* (Hollande). — *Barbo* (Italie et Espagne).

Il existe en Europe plusieurs espèces de Barbeau, mais deux seulement vivent en France. La plus répandue est le Barbeau commun dont nous allons donner la description. Son corps est allongé, un peu épais en avant et aminci à l'arrière; vu de profil, il s'élève légèrement depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale pour s'abaisser ensuite dans toute la région caudale. Sa taille est très variable; on voit souvent sur les marchés des individus mesurant de 60 à 65 centimètres de longueur et pesant de 4 à 5 kilogrammes; on a vu en France

des Barbeaux pesant plus de 7 kilogrammes ; on en cite dans le Volga qui vont jusqu'à 20 et 25 kilogrammes. Le corps est entièrement couvert d'écailles, assez petites, oblongues et présentant de nombreuses stries circulaires coupées par des sillons longitudinaux (fig. 42).

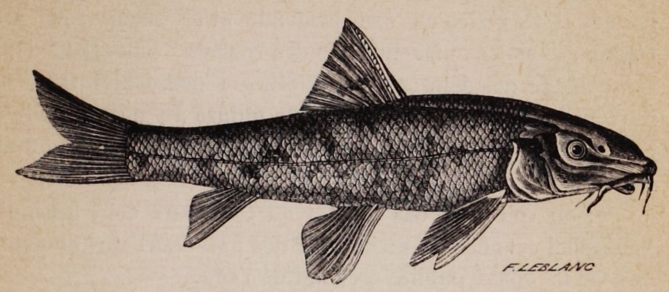


Fig. 42. — Le Barbeau commun.

La bouche, de médiocre grandeur, est pourvue de lèvres épaisses ; la lèvre supérieure dépasse de beaucoup l'inférieure et porte deux paires de barbillons, dont l'une est située près de l'extrémité du museau et l'autre près de la commissure. Les dents pharyngiennes sont nombreuses et coniques, elles sont logées sur trois rangées. Sur les côtés, la ligne latérale occupe le milieu du corps, et court presque en droite ligne depuis l'opercule jusqu'à l'origine de la queue. La nageoire dorsale est courte et implantée vers le milieu du corps ; elle présente en avant un fort rayon osseux denticulé.

Le plus souvent, surtout quand il n'atteint pas une taille exceptionnelle, ce poisson a le dos verdâtre ; suivant l'âge, les flancs sont argentés ou dorés et parsemés de petites taches noires ; le ventre est blanc. Quant aux nageoires, les pectorales sont jaunâtres, tandis que les ventrales, l'anale et la caudale sont d'une teinte plus ou moins orangée.

Le Barbeau vit dans une grande partie de l'Europe ; il est commun en France, à l'exception toutefois des lacs Léman

et d'Annecy, où, paraît-il, il fait encore défaut; il n'aime pas les eaux stagnantes, et se plaisant dans les eaux vives et courantes, il recherche les fonds pierreux ou à gros graviers. Pendant l'été, il séjourne volontiers entre les plantes aquatiques qui croissent sur les bancs de sable; mais vers l'automne il se retire en eau profonde et se cache sous les pierres, dans les anfractuosités des rochers, volontiers dans le voisinage des écluses, des pilotis ou des ponts. On voit souvent les Barbeaux en troupe de quinze à vingt individus, tantôt jouant sous les eaux profondes, tantôt reposés sur un émergement de sable, le dos à découvert. Il s'engourdit en hiver; on voit alors des bandes de Barbeaux dont les individus sont couchés les uns à côté des autres, à l'abri de quelque vieille épave oubliée au fond de l'eau.

C'est un animal vorace; il compose sa nourriture de petits poissons, de vers, d'insectes, de limaces et même de petits cadavres qu'il va chercher sous les pierres et les gros graviers qu'il déplace habilement avec sa tête. C'est surtout la nuit qu'il se met en chasse; le jour il se tient ordinairement caché.

C'est seulement vers la quatrième année qu'il commence à se reproduire; il fraye au printemps de mars à mai; parfois la ponte commencée en mai se poursuit jusqu'en juillet; il y a alors deux pontes à un mois d'intervalle. Les œufs sont déposés contre les pierres. « Au printemps, dit Brehm, les Barbeaux se réunissent par troupes; d'après les pêcheurs, ordinairement les femelles forment la tête de la colonne, les vieux mâles suivent immédiatement et les jeunes mâles se tiennent en arrière; souvent une femelle est suivie de plusieurs mâles. »

Quoique un peu fade, la chair du Barbeau est délicate et recherchée; elle doit toujours être relevée par quelques assaisonnements qui la font encore plus apprécier. Mais elle a ses époques préférées; les Barbeaux de la Seine ou de la

Loire sont surtout bons en juin et juillet; dans le Nord, on préfère les Barbeaux d'hiver. Dans le Milanais, on ne fait plus aucun cas de ce poisson qui ne mérite, dit M. Émile Blanchard [1], au dire des habitants, d'être mangé ni chaud ni froid, ni jeune ni vieux. Dans nos pays, le Barbeau au court-bouillon, grillé ou à l'étuvée, rencontre de très nombreux amateurs. Mais il est toujours prudent d'enlever les œufs de ce poisson qui passent pour dangereux. Le fait n'est cependant nullement démontré. Si, d'une part, on a constaté quelques cas d'empoisonnements survenus à la suite d'ingestion d'œufs de Barbeaux pris dans des circonstances assez mal définies, bien d'autres fois nombre de personnes ont impunément absorbé des œufs de ce même poisson. En attendant que l'on ait établi, comme pour les moules, les causes et conditions de la nocivité des œufs de Barbeau, il est au moins fort sage de s'abstenir de les consommer.

On pêche le Barbeau un peu de toutes les façons. Il mord bien à la ligne. Comme il est omnivore, on peut varier la nature des amorces. Au printemps et à l'automne, pendant les crues, le ver rouge est bon. Dans les autres saisons on amorce soit avec le ver à queue, soit au fromage de gruyère très fort et passé. L'appât doit toucher le fond ou ne pas s'en écarter de plus de 5 centimètres. En hiver, lorsque le poisson sommeille, on peut le prendre à l'aide d'une bricole ou grappin fait avec deux ou trois hameçons; laissant descendre la ligne sans amorce jusqu'au banc, et la tirant ensuite brusquement on accroche les Barbeaux par le milieu du corps.

Mais la véritable pêche de ce poisson, c'est la pêche dans les pelotes, et plus généralement toutes pêches de fond, la ligne à soutenir, les jeux, les lignes de nuit, etc., car il mord peu le jour et très vivement le soir et le matin, à l'heure du crépuscule.

[1] Blanchard, *Les Poissons d'eau douce*, p. 312.

Le Barbeau méridional

Barbus meridionalis, Risso. — *Durgan.*

On donne le nom de Barbeau méridional ou de Durgan à une espèce voisine de la précédente et qui vit dans la Provence, le Languedoc et jusqu'en Italie. On la distingue à la forme de son corps qui est moins effilé, plus largement ovalaire; la tête est plus courte et plus obtuse; les écailles sont plus grandes et plus arrondies; enfin il n'existe pas de gros rayon dentelé dans la nageoire dorsale. La coloration est également différente.

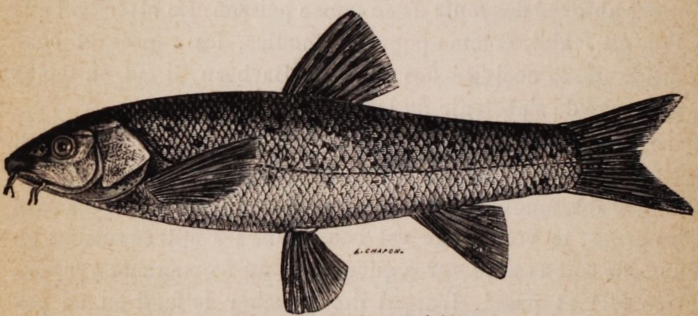


Fig. 43. — Le Barbeau méridional.

Le corps est d'un gris bronzé, mais teinté soit de rose, soit de jaune, soit de gris perle; le ventre est d'un blanc d'argent; le tout est parsemé de petites taches noirâtres. Au printemps le dos prend une teinte vert olive, tandis que le museau est coloré en bleu d'acier. Les nageoires impaires sont jaunâtres, avec des taches noires disposées en séries longitudinales; les pectorales et les ventrales passent à l'orangé à l'époque du frai. Sa taille, toujours plus petite, ne dépasse pas de 30 à 35 centimètres de longueur (fig. 43).

On pêche fréquemment le Durgan dans les rivières du

Midi ; on le rencontre dans toutes les eaux du département des Alpes-Maritimes, dans la Sorgue près d'Avignon, dans le Lez et dans l'Hérault, dans le Tech et dans la Tet. Ses mœurs sont celles du Barbeau commun et on le pêche de la même manière. Sa chair est bonne et délicate, mais comme son congénère, il a beaucoup d'arêtes.

La Tanche

Tinca vulgaris, Cuvier. — *Tanche*, *Tinche*, *Tenca*, *Tenco*, *Tanchette*, *Tentche* (suivant les localités). — *Beurote* (Côte-d'Or). — *Tench* (Angleterre). —*Schlei* (Allemagne). — *Zeelt* (Hollande). — *Tenca* (Italie). — *Suder* (Danemark).

La Tanche est un poisson dont le galbe et la coloration son si bien caractérisés qu'il est toujours bien facile de la distinguer au milieu de ses congénères. Le corps est haut et

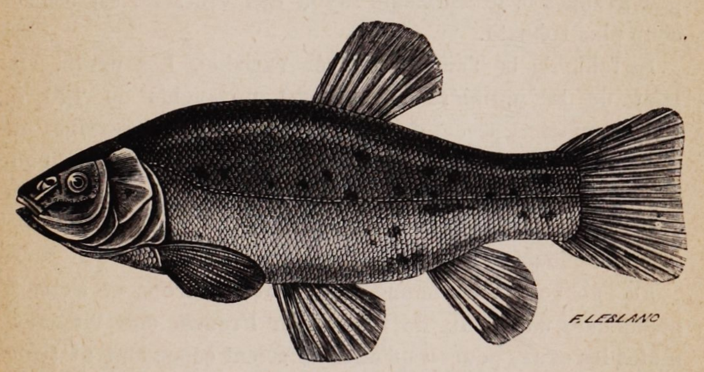


Fig. 44. — La Tanche.

comprimé avec le dos légèrement arqué. La tête est grosse avec un large front, un museau obtus, une bouche fendue obliquement portant de chaque côté un court barbillon. Tout l'ensemble est recouvert de petites écailles très adhérentes et enduit d'un mucus sécrété par des pores spéciaux logés

sur la tête. Les dents pharyngiennes sont disposées sur une seule rangée. La nageoire dorsale, dépourvue de rayons osseux, prend naissance un peu en arrière du milieu du corps; les pectorales sont implantées très bas ; l'anale est coupée presque carrément (fig. 44).

La coloration est d'une teinte olivâtre, plus foncée sur le dos, plus claire sur les côtés, passant au vert pâle ou mieux au blanc jaunâtre sur le ventre. Les nageoires ont une teinte violacée; au printemps, les pectorales et les ventrales ont leur bord rougeâtre. Dans les milieux fangeux, la teinte générale devient plus sombre ; elle est, au contraire, plus dorée chez les individus qui vivent dans les rivières au fond sablonneux. Le mâle se distingue facilement de la femelle; non seulement il est le plus ordinairement de taille plus petite, mais il est plus chaudement coloré; ses nageoires sont plus grandes et le deuxième rayon des ventrales est beaucoup plus robuste.

La taille de la Tanche est très variable. Les petits, au bout de la première année, ont un poids de 120 à 125 grammes et pèsent de 1 kilogramme à 1 kilogramme et demi au bout de la troisième année ; à six ou à sept ans une Tanche pent peser jusqu'à 3 et 4 kilogrammes. On a cité des Tanches de 60 centimètres pesant jusqu'à 5 et 6 kilogrammes, mais ce sont là de rares exceptions.

La Tanche est commune dans toute l'Europe et s'étend même dans une partie de l'Asie. En France, elle vit dans toutes les eaux, pourvu qu'elles ne soient cependant ni trop froides, ni trop courantes. Mais elle préfère toujours les eaux tranquilles, stagnantes et même vaseuses. Si elle est condamnée à vivre en rivière, on la rencontrera toujours dans les endroits où l'eau coule le plus lentement. Rarement, on la voit remonter à la surface, elle préfère barboter sur les fonds. En hiver, elle s'enfonce dans le limon et y séjourne comme engourdie jusqu'au retour de la belle saison.

Elle a la vie très dure et peut impunément rester une journée entière hors de son élément.

Sa nourriture se compose de débris végétaux, d'humus, de vers, d'insectes ou de mollusques ; parfois, à la fin des chaudes journées, on la voit sauter hors de l'eau pour happer quelques insectes au passage. Elle ne craint pas d'avaler les vases les plus infectes, mais aussi les plus riches en principes organiques de toutes sortes, pour recracher ensuite les parties terreuses.

C'est à la fin du printemps, souvent même au mois de juin, qu'a lieu la ponte ; une nouvelle ponte survient encore parfois au mois d'août. Au moment de la ponte, on voit la femelle suivie ordinairement de deux mâles s'égarer à travers les joncs ou d'autres plantes aquatiques. Il est une herbe qu'elle affectionne plus particulièrement le *Potamogeton natans*, plus connu sous le nom d'*Herbe à Tanche*. C'est là que les œufs sont disposés, de préférence dans les endroits exposés au soleil ; ces œufs, très petits, sont extrêmement nombreux ; on en a compté près de trois cent mille chez une femelle de taille moyenne. Au bout de sept à huit jours seulement, les petits commencent à éclore.

La Tanche n'est certes pas un de nos meilleurs poissons. La chair, pleine d'arêtes, garde malheureusement trop longtemps le goût de la vase dans laquelle elle a vécu. La Tanche de rivière est toujours préférable à la Tanche des marais. Dans tous les cas, il convient, avant de la consommer, de la faire dégorger le plus longtemps possible dans une eau bien claire et bien vive. Suivant ses dimensions, on la mange frite, grillée, sautée au beurre, à la poulette, au court-bouillon, etc. C'est en avril et en mai qu'elle est la meilleure.

On pêche la Tanche à l'épervier, à la senne, au tramail et avec les verveux. A la ligne, la pêche se fait ordinairement en amorçant avec de gros vers de terre, des

insectes, du pain pétri avec du miel, etc.; mais il est toujours bon de jeter de temps en temps de petites boulettes d'amorce. La Tanche mord toute la journée, mais plus encore le matin et le soir; les temps chauds un peu pluvieux sont toujours plus particulièrement propices. Elle attaque lentement, doucement, en faisant promener la flotte sur l'eau, comme si un petit poisson jouait sur l'hameçon; il faut parfois attendre deux ou trois minutes avant de ferrer, alors même que la flotte n'enfonce pas complètement.

Dans les étangs que l'on ne vide pas, on fait très souvent usage de lignes dormantes. Il conviendra de les tendre dans les endroits dont le fond vaseux est uni et entouré d'herbes ou de joncs. Mais la plus grande partie des Tanches vendues sur les marchés proviennent d'étangs que l'on dessèche à époques fixes et où l'on élève la Tanche avec d'autres poissons.

Une particularité bien digne de remarque, c'est que les poissons les plus voraces, la Perche, le Goujon, le Brochet même, n'aiment pas à s'attaquer à la Tanche. On ne devra donc pas s'en servir comme amorce. Sans que le problème soit encore bien résolu, on suppose que cette antipathie n'a d'autre cause que le mucus épais qui recouvre le corps de la Tanche. Dans les aquariums la petite Tanche s'acclimate facilement et peut s'apprivoiser au point de venir manger dans la main.

La Carpe

Cyprinus carpio, Linné. — *Carpa*, *Carpo*, *Escarpa* (suivant les localités). — *Kerpe* (Côte-d'Or). — *Carp* (Angleterre). — *Strich*, *Karp*, *Kardfen* (Allemagne). — *Carpan*, *Carpin* (Suisse). — *Carpa*, *Carpionne* (Suisse).

La Carpe bien connue des anciens est originaire de l'Asie Mineure et n'a été introduite en France que sous le règne de François Ier; facile à élever, se plaisant partout, la Carpe

s'est bientôt répandue et largement multipliée dans tous les

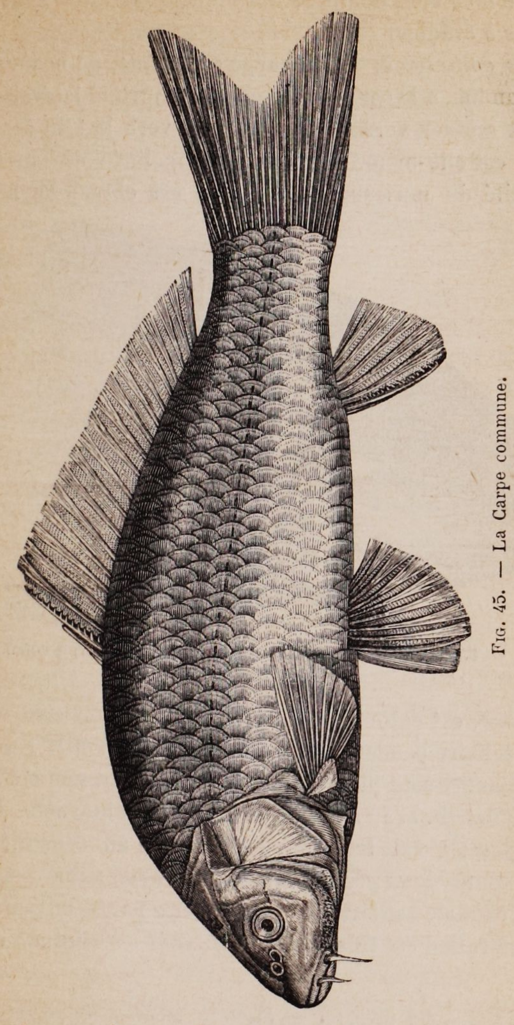


Fig. 45. — La Carpe commune.

milieux, lacs ou étangs, fleuves ou ruisseaux; mais en même

temps elle a donné naissance à un grand nombre de variétés plus ou moins bien définies, dont quelques-unes sont intéressantes à étudier.

Carpe commune. — La carpe commune, de beaucoup la plus répandue, a le corps légèrement comprimé latéralement, arqué et aminci vers le dos, abaissé vers la tête (fig. 45). Celle-ci est elle-même sensiblement inclinée de la nuque à l'extrémité du museau. Le museau est obtus; la bouche,

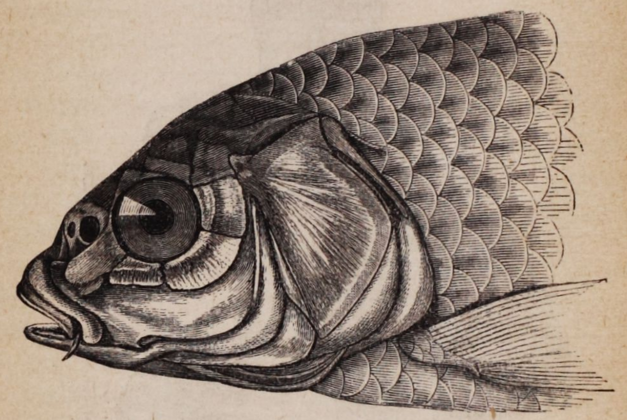


Fig. 46. — Tête et portion antérieure du corps de la Carpe commune [1].

peu fendue, est entourée de lèvres épaisses; de chaque côté de la mâchoire pendent deux barbillons (fig. 46). Les dents pharyngiennes sont plates et striées à la couronne comme de vraies molaires, et au nombre de cinq de chaque côté. La nageoire dorsale est très longue; l'anale, au contraire, est courte; toutes deux présentent un fort rayon osseux dentelé; enfin la caudale est large et bien fendue par le milieu.

La coloration est très variable suivant les saisons, et sur-

[1] Cette tête a été préparée de façon à montrer les pièces operculaires.

tout suivant la nature des milieux. Elle passe du brun verdâtre plus ou moins bronzé au jaune roux; sur le dos, on voit des reflets d'un bleu violacé, d'un doré plus ou moins vif sur les flancs. On rencontre des individus presque noirs et d'autres qui, sans être bien vieux, sont, au contraire, presque blancs, comme décolorés. En général, les sujets pêchés sur les fonds vaseux sont plus sombres que ceux pris dans des eaux vives et plus courantes.

Carpe à miroir (Cyprinus Rex Cyprinorum, Block. — *Spiegel Karpfen*, des Allemands). — Cette Carpe se distingue par la présence de deux rangées de très grandes écailles, distribuées régulièrement sur les côtés et sur le dos; ces écailles de couleur jaune bordées de brun sont striées et comme rayonnées. La Carpe à miroir se reproduit avec la Carpe commune.

Carpe à cuir (Cyprinus nudus, Bloch). — On donne ce nom à des Carpes à miroir dont les écailles sont atrophiées; la peau s'épaissit alors et prend l'aspect d'une substance cornée, assez analogue au cuir; parfois pourtant il existe sur ce cuir de véritables écailles, mais elles sont si fines et si minces qu'on les distingue difficilement.

Carpe bossue (Cyprinus elatus, Bonaparte). — Dans cette variété, beaucoup plus commune en Italie qu'en France, le dos est très élevé, comme bossu; cette forme se reproduit d'une manière constante.

Carpe reine (Cyprinus regina, Bonaparte). — A l'inverse de l'espèce précédente, la Carpe reine, qu'il ne faut pas confondre avec la reine des Carpes, nom que l'on donne parfois à la Carpe à miroir, a le dos déprimé, de telle sorte que l'ensemble du corps paraît plus allongé et plus effilé.

Carpe de Hongrie (Cyprinus Hungaricus Heckel). — Chez cette dernière variété, le corps s'allonge encore davantage; en même temps, il est également plus mince et plus comprimé latéralement; elle n'atteint jamais une grande taille.

Carpeau. — On désigne sous ce nom, dans le Lyonnais, un poisson conforme à la Carpe commune, dans son ensemble, mais remarquable par l'aplatissement de son abdomen. On présume que ce Carpeau n'est qu'une Carpe mâle sujette à une espèce d'avortement des organes générateurs, provoquée par la nature des milieux où elle vit. La cause du phénomène, fait observer La Blanchère, est encore inexpliquée, mais jamais les Carpeaux ne présentent ni lait, ni œufs. On pêche les Carpeaux dans le Rhône, la Saône, dans les étangs de la Bresse, le lac du Bourget et le lac de Nantua ; les plus gros dépassent rarement 4 kilogrammes ; les Carpeaux de la Saône ont la chair grasse et délicate, et sont particulièrement estimés.

A côté de ces variétés qui présentent entre elles de nombreux passages, la Carpe nous offre des cas fréquents de monstruosité ; ils consistent surtout dans une déformation de la tête donnant naissance à un aplatissement plus ou moins grand du museau. On qualifie de tels individus de *Carpes dauphins* ou *Carpes à tête de dauphin.*

La taille de la Carpe est au moins aussi variable que sa robe ; mais elle n'est pas toujours en rapport exact avec sa longévité. Dans sa plus grande dimension, la Carpe dépasse très rarement 1 mètre de longueur pour un poids de 15 à 20 kilogrammes. On a pourtant parlé de Carpes ne mesurant pas moins de $1^{m},50$ de longueur, $0^{m},60$ de hauteur et pesant 35 kilogrammes. Dans les premiers temps de sa vie, la Carpe croît très rapidement ; ainsi une Carpe placée dans un milieu où elle peut trouver facilement une nourriture convenable, peut, dans l'espace de sept années, prendre un poids mille fois plus grand, et passer de 8 grammes à 8 kilogrammes ; au delà de cet âge, la croissance s'effectue beaucoup plus lentement.

La longévité des Carpes est proverbiale, et pourtant il faut singulièrement en rabattre de cette prétendue légende

qui assignerait à ce poisson privilégié une longévité plus que séculaire. On cite bien souvent à ce sujet les Carpes fameuses de Chantilly, de Fontainebleau, de Charlottenbourg, que, pendant longtemps, des mains royales se sont plues à engraisser; mais on oublie de citer le passage des mains révolutionnaires qui, à maintes reprises, ont mis à sec les étangs sans craindre de faire à leurs hôtes un meilleur sort qu'à leurs souverains! Heckel et Kner [1] assignent douze ou quinze années de vie à une Carpe libre; doublons ou triplons ce chiffre lorsqu'il s'agira d'une Carpe domestiquée, et nous aurons encore un bien beau total, mais qui jamais ne remontera au temps du Grand Condé ou de François 1er, comme le prescrit la légende!

La Carpe vit dans toutes les eaux, mais l'eau trop vaseuse communique à sa chair un mauvais goût, qu'elle perd, du reste, il est vrai, lorsqu'elle a séjourné une huitaine de jours en eau claire. Les eaux claires et peu courantes lui conviennent également, et dans de tels milieux, sa chair est toujours plus agréable. Comme l'a fait observer La Blanchère, elle trouve dans les eaux des qualités qui échappent à nos observations, puisqu'elle se confine dans telle ou telle partie d'un fleuve ou d'une rivière, et qu'on ne la trouve que là. La sensibilité de la Carpe est même si grande sur ce point, que celles qu'on élève et qu'on abandonne dans les rivières à l'état sauvage vont rejoindre les autres dans les mêmes endroits et ne repeuplent point le cours d'eau dans toute son étendue.

Ce poisson se reproduit avec une extrême facilité. Lorsque la Carpe veut frayer, elle abandonne les milieux trop rapides et part à la recherche des endroits plus tranquilles, sans être arrêtée dans sa course par des chutes d'eau de 2 mètres

[1] Heckel et Kner, *Die Süsswasserfische der österreichischen Monarchie*, Leipzig, 1858.

qu'elle remonte avec autant d'adresse et de persévérance que la Truite. Pour aider à l'expulsion de ses œufs, on la voit se frotter sur les herbes, parfois même complètement hors de l'eau, surtout par les belles et chaudes journées de printemps. Elle est omnivore et s'attaque aussi bien aux vers, aux insectes, qu'au frai des autres poissons, ou aux substances animales et végétales qu'elle rencontre dans la vase.

Sa chair est très bonne, mais à la condition d'être choisie et même préparée avec un certain discernement. La Carpe trop petite est désagréable à manger et ne peut se consommer que frite. Trop vieille et trop grosse, elle devient presque coriace et a souvent mauvais goût. La Carpe maigre se présente avec une tête relativement forte et sa chair se perd à travers d'innombrables arêtes. Mais les Carpes de taille moyenne, prises dans les cours d'eau ou convenablement dégorgées, celles qui sont grasses et fermes, constituent un mets très agréable et en même temps très salutaire à la santé. Nous n'avons pas ici à préconiser tel ou tel mode de préparation culinaire; ils sont aussi multiples que parfois compliqués. Les Carpes du Rhin et de Montreuil-sur-Mer sont particulièrement estimées; celles du Rhône, de la Saône, du Lot passent pour excellentes. En revanche, on prise peu celles de la Loire et de la Moselle.

La pêche de la Carpe se fait de diverses manières. Bien entendu, il faut au préalable s'assurer, si l'on pêche dans un cours d'eau, que la localité renferme des Carpes; il faut, en effet, souvent parcourir une assez bonne longueur de rive avant de trouver une station favorable à ce genre de pêche, étant donné le mode de cantonnement de ce poisson. On se sert à cet effet d'appâts de fond qu'on place sur le sable dans un endroit exempt d'herbe, ou sur une planchette glaisée si le fond est vaseux. L'appât consiste en grains de blé, de chènevis ou de fèves de marais. On pêche ensuite au filet, ou mieux encore à la ligne. Le moment le plus propice pour

la pêche à la ligne est le soir, deux heures environ avant le coucher du soleil, ou le matin au soleil levant. Quand le temps est couvert ou qu'il tombe un peu de pluie, la Carpe, surtout dans les étangs, se promène sur les fonds et mord facilement aux esches qu'on lui tend ; vers, grosses fèves de marais, mie de pain, fromage de gruyère, etc., peuvent être employés avec succès, surtout si l'on a pris soin d'amorcer quelque temps au préalable.

Une fois prise, la Carpe, surtout si elle est grosse, se défend avec énergie ; il faut agir alors avec de grandes précautions, la laisser tirer sans chercher à la ramener trop près de la surface de l'eau, car alors elle se démène davantage et peut même rompre la ligne. L'emploi du moulinet libre et surtout de l'épuisette sont nécessairement tout indiqués. Comme filet, on fait usage de l'épervier, de la senne, de la trouble, du tramail ou du verveux, suivant les milieux où l'on doit pêcher.

La Carpe de Kollar

Cyprinus Kollari, Heckel. — *Carousche blanche* (Metz). — *Carreau* (environs de Paris). — *Carpe blanche*, *Carpe carassin*, *Demi-Carpe*.

Les naturalistes ne sont pas encore d'accord au sujet de cette Carpe. Est-ce une espèce ou bien une simple variété ? Quoi qu'il en soit, c'est bien une Carpe, et une Carpe dont le galbe est assez différent de toutes les formes connues de la véritable Carpe commune. Son corps, notablement plus élevé et comprimé latéralement, offre quelque chose de la physionomie du Carassin et de la Gibèle. Son dos, dit M. E. Blanchard, s'élève beaucoup depuis la nuque jusqu'à l'origine de la nageoire caudale; sa tête, proportionnellement un peu moins forte que celle de la Carpe commune, a le front plus bombé, la mâchoire supérieure un peu proémi-

nente sur l'inférieure et pourvue de quatre barbillons placés comme chez la Carpe commune, mais très petits et fort grêles.

Les écailles, sensiblement plus grandes, en diffèrent par quelques détails. La coloration est variable dans une certaine mesure comme la proportion du corps ; cependant elle est en général assez claire. La taille ne dépasse pas de 30 à 40 centimètres, mais la plupart des individus que l'on pêche sont d'une beaucoup plus petite dimension (fig. 47).

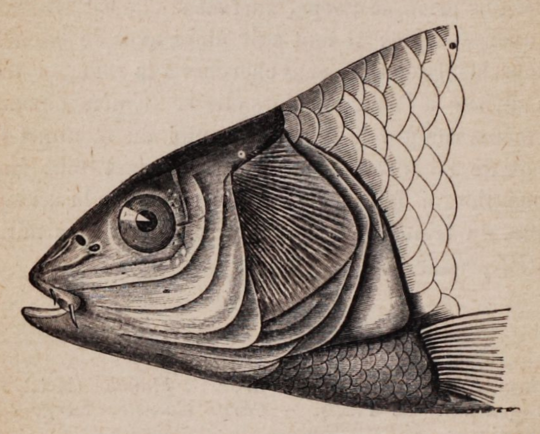


Fig. 47. — Tête et portion antérieure du corps de la Carpe de Kollar.

La Carpe de Kollar vit surtout en Belgique, en Allemagne et en Hongrie. Nous la trouvons, en France, dans quelques départements du Nord et de l'Est. On l'observe dans les fossés de Metz, dans la Moselle, dans l'étang de Saint-Gratien, près de Montmorency, à Péronne, etc. Elle n'est pas rare, au printemps, sur le marché de Paris. On la pêche comme la Carpe ordinaire.

Le Carassin

Cyprinopsis carassius, Linné. — *Carpe à la lune*, *Carashe*, *Carroushe noire*, *Carousche* (Alsace et Lorraine). — *Bürratschel*, *Karousch* (Allemagne). — *Crucian Karp* (Angleterre). — *Ruda* (Suédois). — *Hamburger* (Hollandais).

Le Carassin est assez voisin de la Carpe commune ; mais il s'en distingue cependant par plus d'un point. Sa taille est toujours plus petite et ne dépasse pas 25 à 30 centimètres de longueur. Son corps est plus ramassé, avec le dos beaucoup plus élevé et en même temps plus comprimé sur les côtés. La tête est plus courte ; sa longueur est à la longueur totale de l'animal dans la proportion d'un à cinq. La bouche, petite,

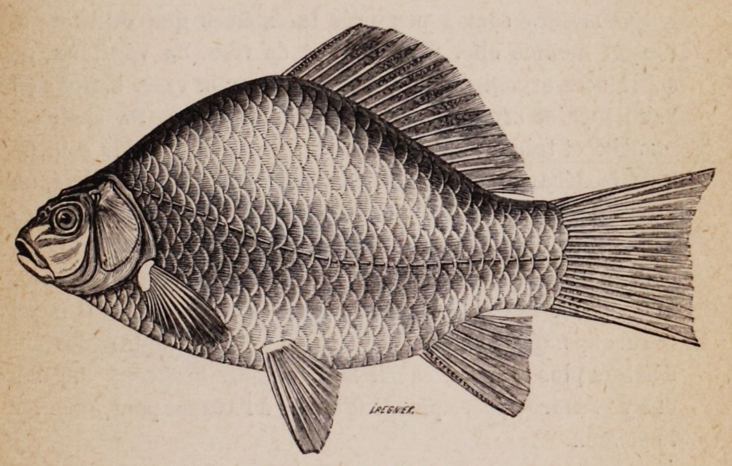


Fig. 48. — Le Carassin.

ne porte pas de barbillons. La nageoire dorsale assez développée et l'anale ont chacune un fort rayon osseux dentelé sur les bords. Dans la bouche, les dents pharyngiennes, au nombre de quatre, sont disposées sur un seul rang (fig. 48).

Chez ce poisson, le sommet de la tête et le dos sont d'un vert plus ou moins olivâtre ; les flancs sont plus clairs avec des reflets dorés ; le ventre, les nageoires inférieures, les joues et la gorge sont lavés de rouge. Les écailles sont également différentes.

C'est un poisson encore très localisé ; connu dans certaines parties de l'Allemagne, nous ne le rencontrons en France que dans quelques localités ; c'est, dit-on, au roi Stanislas de Pologne que l'on doit son introduction en France. On le voit parfois dans les cours d'eau des environs de Paris, mais il est plus commun dans le Nord et surtout dans l'Est. Il aime les fonds marneux et glaiseux, et présente ce grand avantage sur la Carpe, que, quoiqu'élevé dans de tels milieux, sa chair ne conserve pas de mauvais goût.

Ses mœurs sont à peu près les mêmes que celles de la Carpe; comme elle, il se nourrit de vers, de végétaux, de substances organisées qu'il ramasse dans la vase. Il fraye au printemps et croît avec une certaine lenteur. Sa chair est blanche et très délicate ; mais, dit-on, il faut avoir soin de bien le débarrasser de ses écailles. Dans certains pays, on attribue des propriétés vénéneuses à la *Carpe à la lune;* ce principe plus ou moins toxique résiderait dans son mucus et dans les écailles, au moins à certaines époques de l'année.

On pêche le Carassin tout comme la Carpe; mais il mord beaucoup moins aux esches qu'on lui offre; sa capture devient dès lors plus difficile, car il faut toujours beaucoup appâter et s'y prendre encore plus longtemps à l'avance pour amorcer le poisson.

La Gibèle

Cyprinopsis Gibelio, Bloch. — *Gibel*, *Carpe gibèle*, *Carpe de Prusse*, *Gibelon* (Lorraine). — *Giben*, *Giblirchen* (Allemagne). — *Damm ruda* (Suède). — *Prussian-Carp*, *Crussian-Carp* (Angleterre).

Ce poisson est encore voisin de la Carpe; sa taille est d'ordinaire assez petite; son poids dépasse rarement 1 kilogramme; son corps est plus court et plus élevé que celui de la Carpe ordinaire, mais sans jamais atteindre le profil gibbeux du Carassin. La tête est forte, obtuse, égale environ aux trois quarts de la longueur totale de l'animal. La bouche et l'œil sont petits. Les écailles sont grandes, arrondies, avec le bord adhérent, légèrement sinueux. Les nageoires dorsale et ventrale naissent sur le même plan vertical (fig. 49).

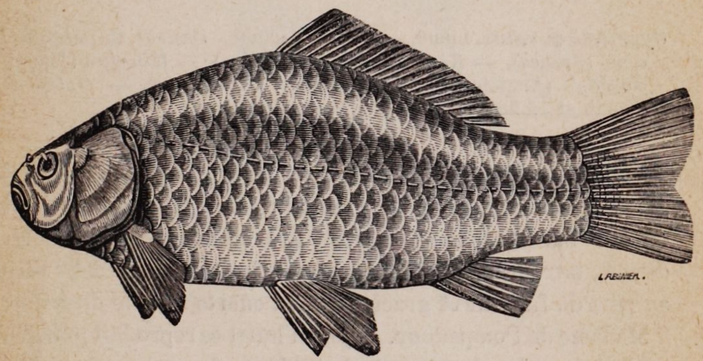


Fig. 49. = La Gibèle.

Le sommet de la tête et le dos sont d'un vert olivâtre très foncé, presque noirâtre, parfois un peu bleuté; les flancs ont une teinte plus claire qui passe au blanc jaunâtre sous le ventre. Les nageoires dorsale et caudale sont teintées de brun rougeâtre; la ligne latérale est marquée en points bruns qui se perdent avant d'arriver à la queue.

La Gibèle, assez commune en Angleterre et en Allemagne, ne se pêche en France qu'en Alsace et en Lorraine; c'est essentiellement le poisson des eaux dormantes; on la rencontre parfois dans les mares les plus fangeuses où elle se reproduit sans que sa chair prenne le moindre mauvais goût. Elle a la vie extrêmement dure et peut rester trente heures hors de l'eau sans en être trop incommodée. Sa chair est de bonne qualité. On la pêche comme la Carpe, mais elle mord difficilement à l'hameçon; elle se tient de préférence au fond de l'eau, s'envasant pendant la saison froide, remontant à la surface de l'eau à travers les plantes au moment du frai, dès les premiers beaux jours.

Le Cyprin doré

Cyprinus auratus, Linné. — *Poisson rouge*, *Daural*, *Cyprinopsis doré* (France). — *King-so*, *King-yi* (Chine). — *Kin-jun* (Japon). *Goldfish* (Angleterre). — *Silberfisch* (Allemagne). — *Goldfisch* (Suède et Hollande).

Le poisson rouge, originaire de la Chine est aujourd'hui si bien acclimaté, qu'on ne saurait hésiter à lui accorder droit de cité dans la faune française. Les premiers auraient été, dit-on, introduits dans les jardins de la Compagnie des Indes au port de Lorient et gracieusement offerts par le directeur à Madame de Pompadour. Aujourd'hui il se reproduit presque partout avec la plus grande facilité. On le pêche assez souvent dans la Seine, la Charente, la Seille, etc. Est-il nécessaire de décrire ce joli poisson que tout le monde connaît? Sa livrée seule permet toujours de le distinguer. Le corps assez épais est plus allongé que dans les espèces précédentes; la tête est forte, le museau court, la bouche petite et ouverte en dessous; les dents pharyngiennes, au nombre de trois ou quatre seulement, sont disposées sur une seule rangée. La

nageoire dorsale est longue, les pectorales fortes et arrondies, la caudale bien découpée (fig. 50).

La coloration du Cyprin doré est extrêmement variable. Elle passe du noir au vermillon, au rosé et au blanc terne. Il existe même des individus qui sont verdâtres avec des taches noires plus ou moins grandes. Dans le jeune âge la teinte brune ou même noire, puis d'un beau rouge tend à

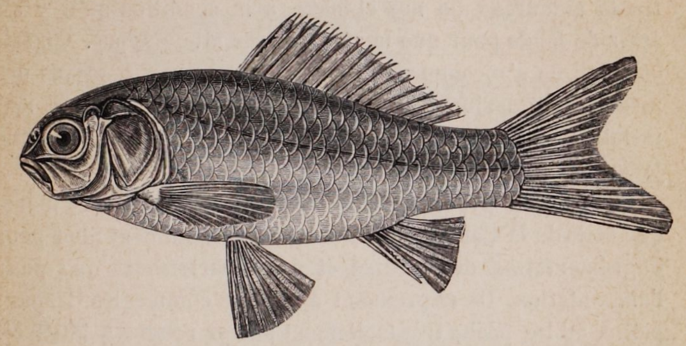


Fig. 50. — Le Cyprin doré.

dominer ; souvent aussi les teintes les plus chaudes sont mouchetées de blanc, de jaune, de rouge ou de noir, se détachant sur des fonds différents. Ce n'est que vers la troisième année que le Cyprin revêt sa belle parure rouge ; plus tard des points argentés commencent à paraître, s'étendent, se rejoignent; puis, quand l'animal est devenu blanc, il peut, ou bien garder définitivement cette robe, ou bien revenir au rouge.

La taille varie avec l'âge, mais aussi avec les milieux ; les plus gros dépassent difficilement 20 à 25 centimètres. Ils se nourrissent de vers, d'insectes, de détritus végétaux. Ils frayent en mai et déposent des œufs abondants, d'un blanc transparent sur les herbes, les racines et les branches immergées. Dans un vivier, à fond gras ils vivent et se repro-

duisent avec la plus grande facilité. Si le fond est maigre, il convient de leur donner de temps en temps du pain de chènevis, des pois cuits, des débris de table. Mais il faut qu'ils aient des herbes ou des branches dans leurs eaux, pour pouvoir y déposer leurs œufs et s'abriter contre les ardeurs du soleil. En hiver, ils s'enfoncent dans la vase, s'y engourdissent, et ont la vie assez dure pour pouvoir supporter les froids rigoureux de nos climats, à la condition qu'il y ait assez de fonds pour que la glace ne les atteigne pas. On sait combien ils s'accommodent facilement de la vie privée des modestes aquariums d'appartements. Mais toujours mal installés dans de tels milieux, ils ne s'y reproduisent presque jamais.

La chair du Cyprin doré est très délicate, meilleure même que celle de la Carpe. Mais on en élève infiniment plus pour l'agrémentation des jardins et des appartements que pour l'alimentation. Ils se prennent à la ligne comme les Carpes ; petits, on les pêche très facilement au ver rouge, à l'asticot, à la boulette, au blé, etc. Mais devenus plus gros, ils sont en même temps plus défiants, et doivent être pêchés, comme les Carpes, en grand silence, et par les grands fonds de l'étang qu'ils habitent.

La Bouvière commune

Rhodeus amarus, Bloch. —*Péteuse*, *Bourguignon*, *Bravier*, *Brovière* (environs de Paris). — *Garlesco* (Toulouse). — *Piastro* (Gard). — *Blanchouille*, *Véron-blanc* (Vosges). — *Dormille*, *Cazeau*, *Bouvière amère*, *Bitterling* (Allemagne). — *Schneider Kärpfen* (Alsace).

Avec la Bouvière, nous rentrons dans les petits poissons. Ce Cyprinide en effet ne dépasse pas trop de 5 à 6 centimètres de longueur ; les plus beaux individus atteignent à peine 8 centimètres. Son corps est haut, très comprimé sur les côtés, avec une courbure dorsale et ventrale très prononcée ;

il est recouvert d'écailles grandes et finement striées. La bouche est petite et dépourvue de barbillons, avec les deux mâchoires égales. La nageoire prend naissance sur le milieu de la courbure du dos; l'anale est logée en arrière de la dorsale; la caudale est large et assez fendue (fig. 51).

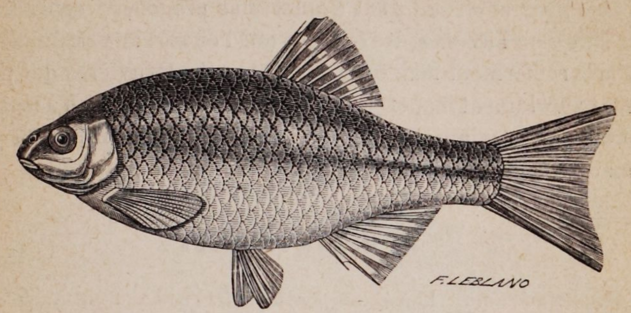


Fig. 51. — La Bouvière, de grandeur naturelle.

En temps normal, la tête et le dos sont verdâtres, tandis que les flancs et le ventre sont argentés; une bande longitudinale verte s'étend de la partie moyenne du corps à la nageoire caudale. Mais, au printemps, le mâle revêt la plus charmante livrée; la partie supérieure du dos prend d'élégantes teintes bleutées à reflets irisés, tandis que le flanc et le ventre passent au rose plus ou moins vif; en même temps, on voit s'élever sur les parties latérales de la face de petits tubercules qui disparaissent bientôt.

La Bouvière a donc en somme, une réelle analogie, au moins comme galbe, avec la Carpe, tandis que celle-ci est encore toute jeune, mais ses mœurs sont assez différentes. La Bouvière, contrairement à la Carpe, recherche toujours les eaux vives et courantes, et si l'on en observe dans quelques étangs, c'est que ceux-ci sont traversés par quelques petits cours d'eau; jamais elle ne va dans les fonds vaseux. On la rencontre surtout dans le nord et dans l'est de la France, vivant

en troupes parfois assez nombreuses surtout au printemps, au moment du frai.

On n'utilise la Bouvière que comme amorce ; trop petite pour être prise à la ligne, on la pêche dans des nasses ou avec des troubles. En Allemagne comme en France, elle passe pour avoir un goût d'amertume prononcé ; cependant, il faut bien l'avouer, les fritures que l'on sert aux environs de Paris renferment maintes fois nombre de Bouvières qui passent absolument inaperçues. C'est un bien joli poisson à mettre dans un aquarium, surtout au printemps, mais il n'y vit jamais bien longtemps, l'eau n'étant pas assez courante.

La Brême commune

Abramis brama, Linné. — *Brame*, *Bramme*, *Brena*, *Bresen* (Alsace). — *Daourado d'aou rosë* (Gard). — *Braschen*, *Bleitzen* (Allemagne). — *Brasen* (Danemark). — *Bream*, *Carp-Bream* (Angleterre). — *Scarda* (Italie).

On distingue cinq espèces de Brêmes, dans les eaux de la France. Toutes sont caractérisées par leur corps comprimé latéralement, avec le dos très élevé ; la nageoire dorsale assez courte, est tronquée très obliquement d'avant en arrière ; la caudale est fortement échancrée et l'anale très développée. Dans la bouche, les dents pharyngiennes sont comprimées, recourbées en dedans, disposées sur une seule rangée chez les trois premières espèces et sur deux chez les autres.

La Brême commune a le corps très haut et très aplati, avec le dos arqué, caréné en avant. La tête est petite, relativement à la longueur du corps, pointue et comme tronquée. La bouche est peu fendue et dénuée de barbillons ; on aperçoit dans son intérieur une langue rouge, molle et épaisse, adhérente au palais. La nageoire anale est grande, plus large que la caudale qu'elle rejoint presque (fig. 52). Elle peut atteindre une longueur de 60 centimètres et un poids de 4 à

5 kilogrammes ; mais les Brêmes de 35 à 45 centimètres sont déjà d'une belle taille.

La coloration varie peu ; le dos passe du noir bleuté au noir plus ou moins sombre ; les côtés sont d'un blanc jaunâtre ou grisâtre ; le ventre, d'un blanc argenté, passe parfois au rosé ; l'ensemble est semé d'un fin pointillé noirâtre ; les nageoires sont d'un bleuté sombre ; la caudale et l'anale de teinte plus claire, sont parfois bordées de brun fondu.

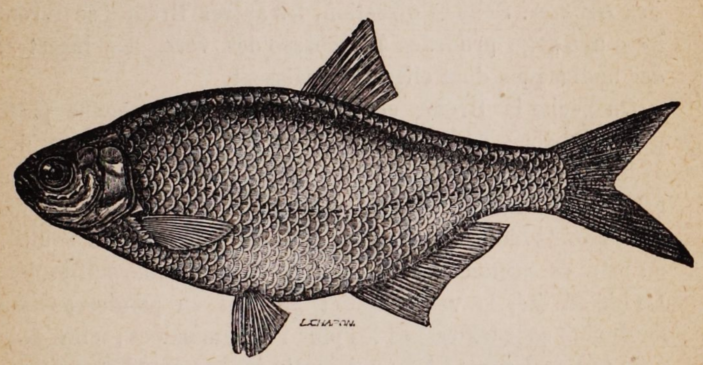


Fig. 52. — La Brême commune.

La Brême commune se trouve dans presque toute l'Europe ; nous la voyons en France dans la plupart des cours d'eau ; elle semble faire défaut en Savoie et dans quelques parties de la Provence. Elle vit où vit la Carpe ; mais comme le dit La Blanchère, celle-ci occupe le rez-de-chaussée, et la Brême le premier étage. C'est le poisson des eaux tranquilles, rivières, lacs ou étangs, où on la voit souvent par bandes.

L'époque du frai varie suivant les pays ; c'est ordinairement en avril ou en mai ; souvent on observe plusieurs pontes, et toujours les grosses Brêmes frayent avant les petites ; les œufs blancs et transparents sont déposés sous les herbages. La femelle, au dire du même auteur, est tellement timide que n'osant pas parfois aller dans les herbes du bord

pour y déposer son frai, les œufs se décomposent dans son corps et la font périr au bout de peu de temps.

Dans un cours d'eau, les milieux fréquentés par les Brêmes sont toujours les parties les plus profondes, là où le courant perd de sa rapidité; dans les étangs elles recherchent les stations larges et les plus tranquilles, parsemées d'herbages. Là, vivant en troupe, ce bataillon d'un nouveau genre a toujours à sa tête un vieux mâle que l'on qualifie de *roi des Brêmes*. Sous sa direction, les autres Brêmes se livrent avec une sage prudence à la chasse des vers, des insectes, des mollusques dont elles se repaissent.

On pêche la Brême comme la Carpe. Une bonne place pour la pêche de ce poisson doit être amorcée avec des grains de brasseur, mêlés de pomme de terre, pétris en forme de boules, et régulièrement jetés sur le coup depuis dix ou quinze jours. On appâte également avec du blé bouilli, du pain de creton, des résidus de fonderies de suif mêlés. Le blé en été, le ver rouge et l'asticot au printemps et à l'automne sont les esches les plus recommandées; elles doivent toujours porter à 3 ou 4 centimètres du fond seulement. La Brême mord très doucement; plus elle est grosse, moins on sent ses touches. Les cannes légères, les lignes fines sont nécessairement préférables pour ce genre de pêche. La Brême se prend également très bien aux lignes dormantes de nuit que l'on tend pour l'Anguille, amorcées avec des vers rouges. La pêche commence en juin et finit avec l'automne.

La Chair de la Brême est blanche et assez délicate; ses œufs passent pour être vénéneux. On accorde d'ailleurs une valeur très différente à ce poisson suivant les pays, comme aussi suivant les temps. Jadis il figurait dans les repas somptueux; aujourd'hui, la Brême est moins prisée sans qu'elle ait cependant complètement démérité. La Brême des eaux vives, d'une taille moyenne est en somme un bon aliment malgré ses nombreuses arêtes. On la mange comme la

Carpe, frite, en matelote, sur le gril, mais il est bon d'assaisonner avec une sauce un peu relevée pour combattre la fadeur de ce poisson.

La Brême de Gehin

Abramis Gehini, Bloch. — *Haute Brême* (Moselle).

Cette espèce très voisine de la précédente, mais cependant facilement distincte par plus d'un caractère, se pêche dans la Moselle où elle est assez commune. On la distingue : au galbe de son corps qui est plus effilé, moins haut ; à son museau plus mince et plus pointu ; à ses écailles plus courtes ; à ses nageoires plus développées : la dorsale est très haute, tandis que les pectorales et les ventrales sont plus longues ; la caudale enfin est profondément échancrée (fig. 53).

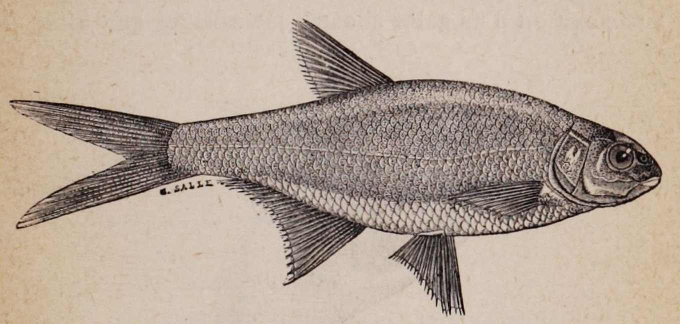


Fig. 53. — Brême de Gehin.

La coloration est également différente de celle de la Brême commune ; toutes les parties supérieures du corps sont d'un gris bleuâtre ardoisé, tandis que le reste est d'un blanc argenté avec les écailles très finement sablées de noir, ainsi que les joues et l'opercule. Sa taille est assez petite. Des individus d'une longueur de 13 à 15 centimètres sont regardés

comme des individus âgés de deux à trois ans. Jadis on en pêchait qui pesaient de 2 à 3 kilogrammes ; l'abondance de la pêche les a bientôt fait disparaître.

La chair de la Brême de Gehin est plus délicate et moins fade que celle de la Brême commune. On pêche ce poisson à la ligne ou au filet, comme l'espèce précédente.

La Brême de Buggenhagen

Abramis Buggenhagii, Bloch. — *Large scaled Bream*, *Pomeranien Bream* (Angleterre). — *Leiter* (Poméranie).

La Brême de Buggenhagen est un poisson propre à nos rivières du nord et de l'est ; on la pêche, peu souvent il est vrai, dans la Somme, la Moselle, la Meuse, le Rhin ; on la retrouve en Angleterre et plus fréquemment en Allemagne. Sa taille ne dépasse pas de 25 à 30 centimètres de longueur. Son corps est d'un galbe allongé, moins élevé que celui de

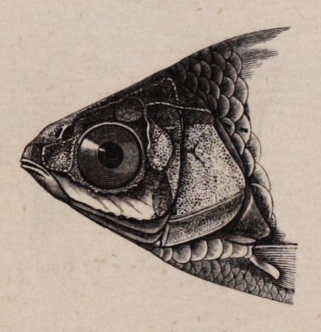


Fig. 54. — Tête de la Brême de Buggenhagen.

la Brême ordinaire, se rapprochant comme aspect de celui du Gardon. La tête, plus amincie, a une longueur égale à peu près au quart de la longueur totale ; le museau est arrondi, la bouche médiocre, les maxillaires sensiblement égaux. La

nageoire dorsale, plus haute que longue, prend naissance vers le milieu du dos; les ventrales sont logées sous la dorsale; l'anale, très haute en avant, décroît rapidement jusqu'à son bord postérieur dont la hauteur n'est plus que le quart de celle du bord antérieur (fig. 54).

Chez cette Brême, le dos et les parties supérieures du corps sont d'un vert bleuâtre plus ou moins chaud suivant la saison ; les flancs passent au vert jaunâtre, et la région ventrale est d'un blanc argenté. La tête et presque tout le corps sont sablés de brun; les nageoires sont noirâtres. La chair passe pour assez bonne. On pêche ce poisson comme la Brême commune.

La Brême bordelière

Abramis bjœrkna, Siebold. — *Petite Brême*, *Bremette*, *Brême blanche*, *Brême gardonnée*, *Blicke*, *Blichette*, *Harriot*, *Hazelin* (suivant les localités). — *Zobel-pleintze* (Allemagne). — *Bley* (Hollande). — *Björkna*, *Blecka* (Suède). — *The Whit Bream*, *Breamflat* (Angleterre). —*Bunke*, *Braten* (Norwège). — *Ssapa* (Russie).

La Brême bordelière est surtout caractérisée par son corps élevé et très comprimé. « On la distingue de la Brême commune, dit M. E. Blanchard, à la première inspection, par l'œil plus grand relativement au volume de la tête, par la nageoire anale sensiblement plus courte, n'ayant que dix-huit à vingt-deux rayons rameux à la suite de rayons simples; très rarement leur nombre s'élève à vingt-trois, vingt-quatre ou vingt-cinq, par la nageoire dorsale n'ayant que huit rayons branchus (fig. 55).

La Bordelière, verdâtre en dessus, argentée sur les côtés et en dessous, avec la nageoire dorsale d'un gris sombre, les nageoires inférieures rougeâtres, surtout au printemps, a le dos toujours très élevé, mais la hauteur du corps est assez variable suivant les individus. La tête est moins massive que

chez la Brême commune, avec le museau plus saillant, la mâchoire supérieure dépassant un peu la mâchoire inférieure (fig. 55)[1]. »



Fig. 55. — Tète de la Brème bordelière.

La vie, les mœurs de la Bordelière sont donc à peu près les mêmes que celles de la Brême commune : elles vivent dans les mêmes eaux, frayent à la même époque ; mais la taille de la Bordelière ne parait pas trop dépasser 30 à 35 centimètres. Sa chair, molle, remplie d'arêtes, est fort peu estimée ; les œufs passent pour vénéneux et le corps est presque toujours infesté de vers parasitaires. Aussi n'en fait-on guère usage que pour servir d'appât vivant.

C'est un poisson vorace ; on le pêche souvent à la ligne, au petit ver rouge ou au ver de vase, même aux insectes. Sa manière de mordre est assez particulière : il mord plutôt en descendant qu'en remontant, de telle sorte que la flotte, au lieu de s'enfoncer dans l'eau, est promenée horizontalement sur la surface de l'eau par l'attaque du poisson sur l'esche.

[1] C. B'anchard, *Les Poissons d'eau douce*, p. 359.

La Brême Rosse

Abramis abramo-rutilus, Holandre.

Cette Brême présente beaucoup d'analogie avec la Brême de Buggenhagen ; mais elle possède une double rangée de dents pharyngiennes, tandis que la première de ces deux espèces n'en a qu'une seule; elle tient également du Gardon, de là son nom de Brême-Rosse, voulant indiquer un mélange des caractères de la Brême ordinaire et de la Rosse ou Gardon. Son corps est plus élevé que celui du Gardon et médiocrement comprimé; la tête est petite, la bouche peu fendue et bordée de lèvres épaisses.

Tout le dos a une couleur vert-olivâtre et quelquefois jaunâtre ; les flancs ont des reflets cuivreux; le ventre est blanc d'argent; les nageoires dorsales, pectorales et anale d'un rouge orangé, au moins à leur base.

Cette forme, encore peu répandue en France, se pêche dans la Meuse, la Moselle et quelquefois dans le Rhin. Sa taille ordinaire est de 15 à 18 centimètres de longueur. Ce poisson pond en avril et en mai; comme les autres Brêmes, il fait sa nourriture de substances végétales, de vers, d'insectes et de petits mollusques. Ses mœurs tiennent encore plus du Gardon que de la véritable Brême. On le pêche comme le Gardon. Sa chair est assez estimée.

L'Ablette commune

Alburnus lucidus, Valenciennes. — *Ablette*, *Able*, *Blanchet*, *Blanchaille*, *Auble*, *Aubotte*, *Ambielle*, *Abiette*, *Abiot* (suivant les localités). — *Seuffle* (Bourgogne). — *Lan-Mé* (Montbéliard). — *Blison*, *Dermelle*, *Gofio*, *Gafio* (Tarn). — *Zieux de verre*, *Rondin*, *Sandine*, *Sœur pauvrette* (Sarthe). — *Sofi* (Provence). — *Nablo*, *Mirandelle*, *Harlipantin*, *Ovelle* (Vaucluse). — *Lauge*

Lauch (Alsace). — *Weissfisch*, *Nestling*, *Laube*, *Ukeley* (Allemagne). — *Bleak* (Angleterre). — *Alphenaar* (Hollande).— *Arborello* (Italie). — *Rondion*, *Sardine* (Suisse). — *Sslarva*, *Sölyla* (Russie).

Nous distinguerons cinq espèces d'Ablettes. Ce genre est caractérisé par une petite taille, un corps allongé, comprimé latéralement et surmonté d'une tête petite. La bouche est grande et la mâchoire inférieure ascendante; les dents pharyngiennes sont disposées sur deux rangées; on distingue deux dents à la rangée interne et cinq à la rangée externe. La nageoire dorsale est courte, mais assez haute, prenant naissance à égale distance des ventrales et de l'anale; celle-ci est toujours longue.

L'ablette commune a le corps étroit, un peu aplati et allongé, argenté, brillant; regardé entre le soleil et les yeux, elle est comme transparente, et cependant le dos est épais et

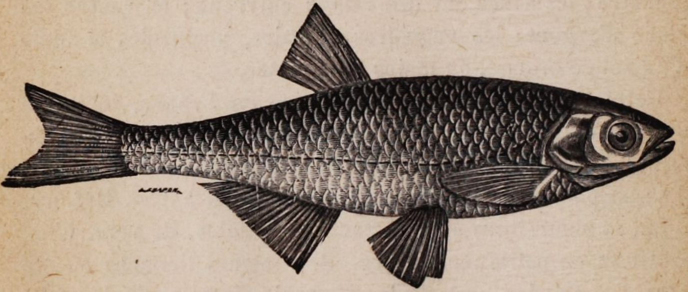


Fig. 56. — L'Ablette commune.

charnu. La tête est allongée et pointue, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure et un peu relevée du buot; les profils du dos et du ventre sont sensiblement les mêmes, quoique inverses. Le dos est d'un vert brillant plus ou moins tendre, le ventre d'un beau blanc d'argent; les écailles, petites et minces, tiennent à peine à la peau. Sa taille ne dépasse pas trop, dans nos pays, de 10 à 15 centimètres de longueur (fig. 56).

Ce petit poisson est extrêmement répandu dans tous nos cours d'eau à courant un peu lent. « Très sociables, écrit Brehm, les Ablettes vivent toujours en grandes troupes, nageant près de la surface de l'eau, chassant les insectes, par les temps chauds et calmes ; elles sont peu craintives, curieuses et voraces, de telle sorte que, si l'on jette quelque chose dans leur voisinage, elles se retournent après avoir fui un instant, et se jettent sur ce qui vient de tomber, le rejetant s'il ne leur convient pas.

« La ponte a lieu pendant le mois de mai ; elle commence souvent fin mars pour se prolonger jusqu'en juillet. A ce moment les Ablettes se rassemblent en troupes serrées et remontent les rivières à la recherche d'un endroit propice. Elles choisissent pour frayer un endroit pierreux ou garni de plantes aquatiques ; elles sont à ce moment très vives, très surexcitées, et on les voit fréquemment s'élancer hors de la surface de l'eau. D'après plusieurs observateurs, la ponte a lieu en trois périodes plus ou moins longues ; les animaux les plus âgés commencent les premiers, et ce sont les plus jeunes qui finissent. La multiplication est extrême, mais les nombreux ennemis qui s'emparent de l'Ablette en détruisent un grand nombre. »

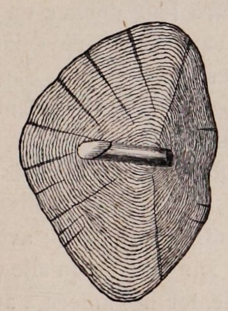


Fig. 57. — Écaille de l'Ablette commune.

La chair de l'Ablette est molle et fade, sillonnée de nom-

breuses petites arêtes ; elle est donc peu recherchée pour la table ; on ne la mange que dissimulée dans une friture d'autres petits poissons. Les pêcheurs font usage de l'Ablette pour amorcer les lignes destinées à prendre des Brochets, des Anguilles ou des Truites ; mais on pêche souvent l'Ablette pour en retirer les fines écailles qui recouvrent son corps ; ces écailles, surtout celles du ventre, sont détachées au couteau, lavées, triturées, de manière à en retirer une matière pigmenteuse d'un aspect de perle, qui se précipite au fond de l'eau sous forme de particules microscopiques. Cette substance, mêlée ensuite à de la colle de poisson, sert à enduire des perles de verre et à leur donner un orient absolument comparable comme beauté et comme éclat à l'orient des plus belles perles des Indes.

Pour pêcher l'Ablette à la ligne, il faut une monture très fine, très légère, portant deux ou trois hameçons amorcés avec de petits vers, des mouches, des asticots ; elle mord à toute heure du jour, depuis avril jusqu'en hiver ; avec l'asticot ou le ver, on la prend entre deux eaux ; avec les mouches, à la surface. Elle se jette sur tout ce qu'elle peut avaler, et s'en va attaquer et tourmenter des amorces aussi grosses qu'elle pour en détacher quelques bribes à son profit.

C'est un des poissons les plus vifs, les plus lestes et les plus adroits à dépouiller un hameçon sans y rester accrochés. Le toucher est si intense que l'Ablette entraîne la ligne ; il faut ferrer de côté et avec beaucoup de dextérité ! La pêche en grand de l'Ablette se fait au filet ou, mieux encore par le procédé connu sous le nom de pêche à fouetter.

L'Ablette Mirandelle

Alburnus Mirandella, Blanchard. — *Sardine*, *Mirandelle* (Savoie, Suisse).

L'Ablette Mirandelle, que quelques naturalistes contestent comme espèce et n'admettent qu'à titre de variété de

l'espèce précédente, vit dans le lac du Bourget et dans le lac Léman. Son corps est plus allongé que celui de sa voisine; la ligne du dos est complètement droite depuis le museau jusqu'à la queue; la mâchoire inférieure, à peine plus longue que la supérieure, a une direction nettement ascendante; les écailles ont une texture moins délicate; la nageoire dorsale est plus ample. Sa couleur est d'un blanc d'argent éclatant, avec le dos d'un bleu foncé chatoyant, tout à fait ana-

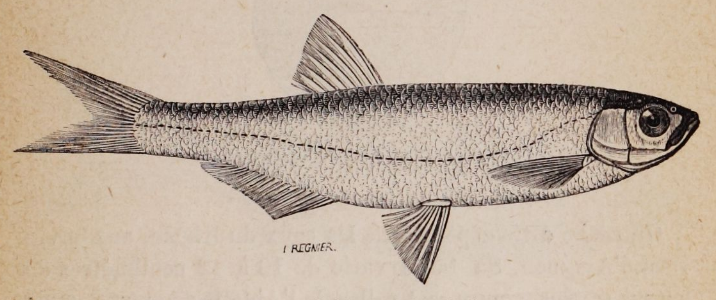


Fig. 58. — L'Ablette Mirandelle.

logue à celui de la Sardine (fig. 58). Les mœurs, la manière de vivre et la pêche de cette Ablette sont les mêmes que celles de l'Ablette commune.

L'Ablette de Fabre

Alburnus Fabræi, Blanchard. — *Nablo* (Vaucluse).

Cette espèce est voisine de l'Ablette commune; mais elle en diffère par son corps plus large pour une même longueur, avec le dos plus arrondi, de telle sorte que les deux lignes du dos et du ventre ne sont pas parallèles; la tête est peu allongée, mais les deux mâchoires sont égales; les dents pharyngiennes sont courtes et présentent de faibles dentelures; les écailles sont de taille plus grande, et celles de la ligne

latérale sont uniformes, elliptiques. La nageoire dorsale est toujours peu élevée. La coloration est la même que celle de l'Ablette commune (fig. 59).

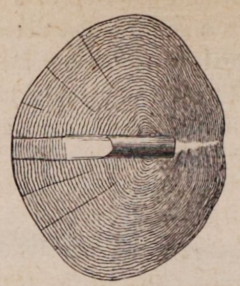


Fig. 59. — Écaille de l'Ablette de Fabre.

On pêche cette espèce dans les eaux du Rhône, aux environs d'Avignon. Sa taille varie de 10 à 12 centimètres de longueur. Ses mœurs sont celles de l'Ablette commune, mais elle fraye un peu plus tôt.

L'Ablette spirline

Alburnus bipunctatus, Bloch. — *Spirlin*, *Éperlan de Seine* (environs de Paris). — *Lorette*, *Lurette* (Aube). — *Mésaigne*, *Méseine* (Lorraine). — *Lignotte*, *Lugnotte* (Côte-d'Or). — *Goye* (Meuse). — *Platet*, *Boroche* (lac Léman). — *Lauben* (Allemagne). — *Platton*, *Schneider*, *Bringli*, *Langele*, *Blingge* (Suisse).

Le Spirlin ou Éperlan de Seine se distingue à première vue de l'Ablette commune, à son corps plus haut, à ses yeux plus grands, à sa nageoire dorsale plus élevée, enfin à sa coloration. La plus grande hauteur du corps se trouve au niveau de la nageoire dorsale ; elle est comprise trois fois et demie dans la longueur totale. La mâchoire inférieure dépasse un peu la mâchoire supérieure. Les écailles ont une

forme moins ovalaire que celles de l'Ablette commune (fig. 60).

Le dos et la partie supérieure de la tête sont d'un brun verdâtre à reflets métalliques passant parfois au gris vert; les flancs et le ventre sont d'un blanc argenté passant au jaunâtre vers les joues. La ligne latérale est comprise entre deux séries de petits points noirs ; de là le nom d'*Ablette biponctuée* donnée à cette espèce par plusieurs naturalistes.



Fig. 60. — L'Ablette spirline.

Chez quelques individus, on remarque une bande bleuâtre plus ou moins large située au-dessus de cette ligne. Les nageoires sont d'un jaune orangé à leur base. Au printemps les couleurs du mâle prennent une intensité particulière ; le dos est alors d'un vert vif, et sur les flancs s'étale une bande horizontale bleuâtre, violette ou mauve, sablée de petits points noirs. La nageoire dorsale est verdâtre, mêlée de gris, avec un peu de jaune à la base; la caudale est de même nuance, mais plus claire et plus transparente.

On prend le Spirlin dans nos rivières de l'Est, la Meuse, la Moselle, la Meurthe et leurs affluents; il descend dans l'Aube, la Côte-d'Or et jusqu'au lac de Genève. On le trouve également dans la Seine, dans la Somme et, dit-on,

aussi dans le cours inférieur du Rhône. Sa taille ne dépasse pas 10 à 12 centimètres de longueur.

Cette Ablette recherche de préférence les eaux vives et claires sur des fonds de graviers ou de cailloux; rarement on la voit dans les herbages. Elle fraye au mois de mai; ses œufs, d'un blanc jaunâtre, sont fixés contre les pierres du fond des cours d'eau.

On la pêche comme l'Ablette ordinaire, car elle mord aux mêmes appâts; parfois on les rencontre ensemble dans les mêmes eaux; sa chair est assez délicate, mais remplie de petites arêtes.

L'Ablette Hachette

Alburnus dolabratus, Holandre. — *Hachette* (Moselle).

« A la texture délicate de ses écailles, dit M. E. Blanchard, à sa forme générale, à l'éclat argenté de sa tête et de son corps, à sa nageoire anale encore assez longue, on reconnaît de suite cette espèce pour une Ablette, et cependant son corps moins effilé que chez l'Ablette commune, sa tête beaucoup plus massive, son dos un peu courbe lui donnent en même temps une certaine ressemblance avec nos Chevaines et nos Vandoises. La Hachette, d'un gris bleuâtre ou verdâtre sur les parties supérieures, est, du reste, entièrement argentée, avec quelques points noirs sur les écailles, l'opercule et la joue, et les nageoires inférieures jaunâtres. »

Cette forme, assez rare, est cantonnée dans nos régions de l'Est; on l'a signalée dans la Moselle, la Meuse et le Rhin, et dans quelques autres petits cours d'eau. On la pêche comme l'Ablette, et elle fraye pendant le mois de mai.

L'Ablette alburnoïde

Alburnus alburnoïdes, Sélys-Longchamps.

Cette forme n'est très probablement qu'une simple variété de l'Ablette commune. Elle s'en distingue par sa taille plus grande, atteignant de 15 à 18 centimètres de longueur. Le dos est droit et la ligne du ventre au contraire très arquée. La tête est allongée, et porte de grands yeux d'un blanc d'argent avec une tache jaune dans le haut. Le dos est verdâtre, les côtes d'un bleuté plus ou moins sombre, avec une belle bande longitudinale dorée et changeante suivant l'incidence de la lumière; le ventre et les flancs d'un beau blanc argenté et nacré; les opercules également argentés portent de petits points noirs.

On pêche cette Ablette dans les rivières à eaux vives, à fonds caillouteux et sans vase; elle ne paraît pas remonter dans les fleuves. On l'a signalée comme étant commune dans les rivières du nord-est de la France, dans la Moselle, la Meuse, l'Eure, le Loir, etc. Elle fraye en mai et juin, donnant naissance à une quantité prodigieuse d'œufs blancs translucides qu'elle dépose sur les plantes aquatiques flottant à la surface des eaux. Sa chair est plus ferme et plus estimée que celle de l'Ablette. On pêche ce poisson à la ligne avec les mêmes amorces que ses autres congénères.

Le Rotengle

Scardinus erythrophthalmus, Linné. — *Rotengle*, *Roche*, *Rosse*. *Rousse*, *Rossette*, *Rousseau*, *Gardon rouge*, *Gardon à ailerons rouges*, *Gardon de fond*, *Sarve*, *Platelle*, *Sangar*, *Salougne*, etc. (suivant les localités). — *Chérin*, *Charin* (Côte-d'Or). — *Serguet*, *Sarguet* (Basses-Pyrénées). — *Rud*, *Red eye* (Angleterre). — *Rinoch* (Hollande). — *Sart* (Suède). — *Rothauge* (Allemagne). — *Plotwa* (Russie).

Le Rotengle a le corps haut et comprimé; la tête est égale aux deux septièmes de la longueur totale du corps; la

bouche de taille moyenne est fendue obliquement ; elle porte des dents pharyngiennes petites, grêles, garnies de dentelures sur leur bord interne et disposées sur deux rangées,

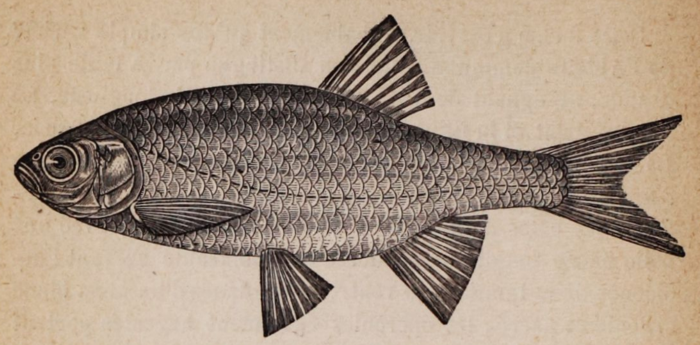


Fig. 61. — Le Rotengle.

comprenant trois dents à la rangée interne et cinq à l'externe. Le corps est couvert d'écailles grandes et à bord libre fai-

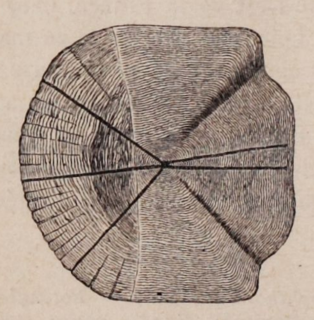


Fig. 62. — Ecaille du Rotengle.

blement festonné. La ligne latérale part du bord externe de l'angle supérieur de l'opercule, s'infléchit d'abord, puis devient rectiligne dans la région caudale. La nageoire dorsale est implantée en arrière du milieu du corps ; les ven-

trales sont plus longues que les pectorales ; l'anale s'élève au niveau de la terminaison de la dorsale et la caudale est fortement fourchue (fig. 61 et 62).

La coloration du Rotengle est des plus élégante ; le dos d'un vert olivâtre a des reflets bleutés ou parfois violacés sur les côtés ; les flancs ont au soleil des reflets dorés, tandis que la région ventrale est blanche ou rosée. La nageoire dorsale est d'un vert clair ; les pectorales sont lavées de rose à leurs extrémités, et les ventrales de vermillon sur un fond jaunâtre. La caudale est vert foncé avec une teinte de rouge vif à ses deux extrémités. Les yeux sont d'un beau rouge.

On rencontre ce joli poisson un peu dans toutes les eaux ; cependant, bien que vivant souvent dans les eaux courantes ou stagnantes, il semble donner la préférence aux milieux calmes des lacs et des grands étangs. Sa taille dépasse rarement de 30 à 35 centimètres de longueur. Il passe pour prudent, craintif et très agile. D'une nature vorace, il se nourrit de matières animales et végétales, de vers, d'insectes, de vase, de plantes aquatiques, etc. Il fraye à la fin d'avril ou au commencement de mai ; à ce moment ses couleurs s'assombrissent ; il va chercher les fonds herbeux pour y déposer ses œufs.

Il a la vie presque aussi dure que la Carpe et se conserve frais longtemps hors de l'eau. Sa chair est blanche, saine et agréable. Mais elle renferme beaucoup d'arêtes. On le pêche comme le Gardon dont nous allons parler.

Le Gardon commun

Leuciscus rutilus, Linné. — *Gardon*, *Gardèche*, *Rosse*, etc. (suivant les localités). — *Rooch* (Angleterre). — *Rotten* (Allemagne).

D'une manière générale, on qualifie de Gardon une foule de poissons blancs dont quelques-uns seulement appartiennent au

genre *Leuciscus*. Nous distinguerons avec M. E. Blanchard deux espèces de Gardon, le Gardon commun et le Gardon pâle ; au Gardon commun se rattachent à titre de variétés plusieurs formes bien définies.

Le Gardon commun a le corps élevé, comprimé et couvert d'écailles grandes, peu adhérentes, festonnées sur leur bord libre et présentant des stries concentriques. La tête est assez forte, le museau arrondi, la bouche petite avec la lèvre supérieure un peu saillante sous l'inférieure. La ligne latérale, plus rapprochée du ventre que du dos, s'infléchit tout d'abord vers la tête et court ensuite presque en droite ligne. La nageoire dorsale est implantée à peu près au milieu

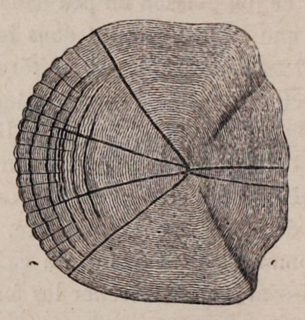


Fig. 63. — Écaille du Gardon commun.

du dos ; les pectorales sont arrondies ; les ventrales naissent un peu en avant de la verticale passant par l'origine de la dorsale. La caudale est bilobée. Sa taille ordinaire est de 20 à 25 centimètres ; rarement il atteint 30 centimètres de longueur (fig. 65).

Sa coloration varie peu ; le dos est d'un gris verdâtre à reflets bleutés ; les flancs sont plus pâles et le ventre d'un blanc d'argent. Les nageoires pectorales, ventrales et anale sont d'un rouge plus ou moins vif. A côté de ce type, nous distinguerons les variétés suivantes :

Le Gardon rutiloïde (Leuciscus rutiloïdes, Sélys). — Cette variété a la tête un peu plus petite que le type; les dents pharyngiennes sont également moins fortes; les nageoires inférieures ont une coloration jaunâtre. On le pêche surtout dans la Meuse. On peut réunir à cette variété le *Gardon Jesse* du même auteur qui se prend dans les mêmes eaux.

Le Vengeron (Leuciscus prasinus, Agassiz). — Dans cette variété les parties supérieures du corps sont d'un beau vert-clair; le dos paraît un peu plus élevé que chez le Gardon ordinaire. C'est la forme la plus commune de la Suisse et de la Savoie.

Le Gardon de Sélys (Leuciscus Sélysii, Heckel). — Ce Gardon est remarquable par la belle coloration bleue des parties supérieures de son corps. Il habite les rivières de l'Est, la Meuse, la Meurthe, la Moselle, l'Ill, le Rhin, etc.

Ces différentes variétés se comportent dans leur *modus vivendi* comme le Gardon commun. « Le Gardon, dit M. V. Fatio, recherche les fonds moitié pierreux, moitié herbeux ; il se nourrit principalement de plantes aquatiques, de vers, de petits mollusques et d'insectes. Quoique plutôt herbivore de nature, il ne craint pas cependant la chair et le sang, comme le prouve son empressement à venir chercher dans le Rhône, au-dessous des boucheries de Genève, les débris d'animaux que l'on jette à l'eau. On voit aussi une quantité de ces poissons, mêlés avec des Chevaines, au débouché des égouts qui amènent au Rhône les immondices de la ville. En général, il aime à se tenir, dans les lacs, près des embouchures des rivières qui lui apportent en abondance des débris végétaux et animaux.

En été, le Gardon, d'âge moyen, se promène volontiers, en troupes souvent assez nombreuses, entre deux eaux, ou à une profondeur moyenne; les plus grands ou plus vieux individus s'écartent moins du fond, les plus jeunes se rap-

prochent au contraire davantage de la surface. Au printemps, en mai surtout, bien qu'à une époque sujette à varier, suivant les années et les localités, de la dernière semaine d'avril à la mi-juin, tous les Gardons, jeunes et vieux, se rapprochent des rivages pour frayer en bandes nombreuses à une petite profondeur, sur les rives des lacs et des rivières; c'est alors que l'on prend une quantité de ces poissons dans les nasses. Les œufs sont petits et extrêmement nombreux [1]. »

On pêche le Gardon avec des nasses et surtout à la ligne. Pour ce genre de pêche, il faut se servir d'une ligne très fine, surtout si l'eau est claire, amorcée avec un petit ver ou simplement de la mie de pain ; vers la fin de mai, on se sert avec avantage de l'épine-vinette ou mouche rouge. Le poisson mord très irrégulièrement; tantôt il enfonce doucement les flottes, tantôt, au contraire, il donne un coup sec et prompt, comme l'Ablette. En été et en automne, on le prend très aisément avec le blé. Par les temps chauds, il convient de le pêcher de préférence le matin et le soir, à ce moment de l'année il se tient plus volontiers dans les herbes. Il ne faut jamais brusquer le Gardon, car il a la bouche tendre et on risquerait de le perdre. On ne doit pas non plus chercher à le faire monter à la surface avant qu'il soit fatigué, surtout s'il est un peu gros.

La chair de ce poissen est de qualité bien médiocre ; elle est cependant assez ferme et de bon goût; mais les flancs sont remplis d'innombrables arêtes; de plus, son corps sert souvent d'asile à de nombreux parasites. Sur les bords du Léman, il passe pour donner le ténia, parce qu'il est parfois gonflé de vers intestinaux de diverses espèces. On l'utilise très avantageusement comme amorce pour la pêche des gros poissons.

1 V. Fatio, *Vertébrés de la Suisse*, IV, p. 508.

Le Gardon pâle

Leuciscus pallens, Blanchard. — *Gardon de fond*, *Blanchet* (suivant les localités). — *Vairon* (Annecy).

Cette espèce est voisine de la précédente, mais elle s'en distingue par plusieurs bons caractères qui permettent de la différencier facilement. Considérée de profil, sa forme est plus allongée, le dos est moins élevé à partir de la nuque (fig. 65); la taille est plus grande, elle varie de 35 à 40 centimètres de longueur ; les écailles sont toujours plus larges ;

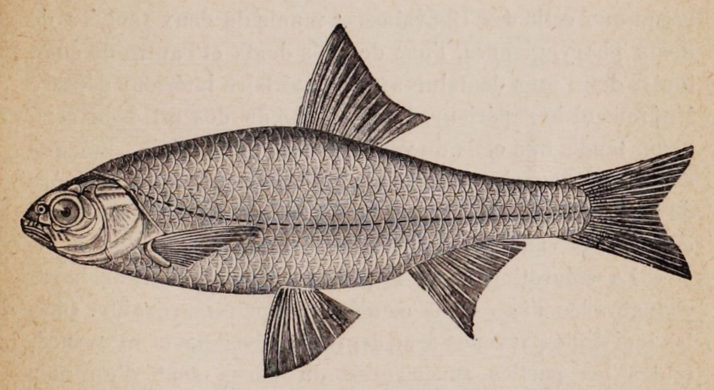


Fig. 64. — Le Gardon pâle.

enfin, on compte six dents pharyngiennes de chaque côté au lieu de cinq. Le Gardon pâle a le corps argenté, tirant parfois sur le jaunâtre, le dos et le dessus de la tête d'un gris clair légèrement ardoisé. La nageoire dorsale est d'un gris jaune avec les bords des rayons sablés de noir, la caudale de même nuance, les nageoires inférieures d'un jaune pâle. On pêche cette espèce dans l'Est, notamment dans les environs d'Annecy, en Savoie. Sa chair est assez bonne.

L'Ide melanote

Idus melanotus, Heckel et Kner. — *Ide* (Angleterre). — *Erfling*, *Kühling*, *Nerfling* (Allemagne). — *Ede* (Danemark).

L'Ide, très commun en Belgique et dans le nord de l'Europe, ne se pêche que très rarement en France ; on l'a parfois observé dans la Somme, la Meuse, la Moselle et le Rhin. Son galbe tient à la fois du Gardon et du Chevaine. Sa taille peut atteindre jusqu'à 50 centimètres de longueur pour une hauteur de 12. Le corps est élevé et comprimé latéralement ; la tête, large et courte, porte une bouche plus petite que celle des Chevaines et munie de deux rangées de dents pharyngiennes, l'une de trois dents et l'autre de cinq, toutes deux sans dentelures ; le maxillaire inférieur dépasse légèrement le supérieur. La courbure du dos est bien convexe, tandis que celle du ventre paraît, au contraire, presque droite. La nageoire dorsale est implantée un peu en arrière de la courbure du dos ; la ventrale se loge presque au-dessous ; la caudale est fortement échancrée.

« La coloration de ce Cyprinide, dit M. E. Blanchard, change avec l'âge de la manière la plus remarquable. Chez les individus parvenus à un degré de développement avancé, toutes les parties supérieures du corps sont d'un noir bleuâtre, les côtés et les régions inférieures, d'une teinte blanche argentée, ont des reflets bleuâtres, et les nageoires rougeâtres semblent aussi être couvertes d'une vapeur bleue. Chez les jeunes individus, considérés naguère comme appartenant à une espèce bien distincte (*Cyprinus orfus*, Linné), tout le dos est d'un beau rouge doré, et ce rouge s'étend sur les côtés jusqu'au-dessous de la ligne latérale, en s'affaiblissant pour se fondre avec le blanc d'argent des régions inférieures du corps. Les nageoires sont d'un rouge vermillon, passant au jaune à leur extrémité. »

Ce poisson habite les eaux limpides et se plaît dans les milieux couverts de plantes aquatiques. Il se nourrit de végétaux, de vers, d'insectes et de petits poissons; sa ponte a lieu vers la fin d'avril ou au commencement de mai. Sa chair, blanche et tendre, a un bon goût; cuite dans de l'eau salée, elle acquiert la couleur rosée de la chair du Saumon. On a pêché des Ides pesant jusqu'à 4 kilogrammes, mais ce sont là de véritables exceptions. On n'en fait pas, du moins en France, de pêche spéciale, on la prend en même temps et par les mêmes procédés que le Chevaine.

Le Chevaine commun

Squalius cephalus, Linné. — *Le Chevain*, *la Chevaine*, *Chevesne*, *Chevanne*, *Chavanne*, *Meunier*, *Chaboisseau*, *Rotisso*, *Garbotteau*, *Boiteux*, *Barbotteur*, *Cavergne*, *Testard* (suivant les localités). — *Juène* (environs de Paris). — *Cheneveau*, *Chenevia* (Nogent-sur-Seine). — *Chabuisseau* (la Loire). — *Chevasson*, *Charasson* (Rhône). — *Chabot*, *Cabot* (Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne). — *Chouan* (Maine-et-Loire). — *Vilna*, *Vilnochon* (Aube). — *Arestou* (Gard). — *Chub* (Angleterre). — *Dobel* (Allemagne). — *Hassel* (Autriche). — *Chevène*, *Chavène*, *Schwene*, *Senew*, *Vantouse*, *Alot* (Suisse).

Il existe en France plusieurs espèces de Chevaines; la plus connue, la plus répandue est celle que l'on désigne par l'une des nombreuses dénominations locales que nous venons de relever. Ce poisson a le dos un peu épaissi, les flancs légèrement comprimés, avec une taille un peu allongée pleine d'élégance. Son corps est entièrement recouvert d'écailles grandes et dont le bord libre est un peu festonné, tandis que le milieu porte des stries radiées (fig. 65). La tête est forte, large en dessus, avec un museau obtus et arrondi. La bouche oblique est assez grande, avec la mâchoire supérieure dépassant un peu l'inférieure. Les dents pharyngiennes, coniques, dentelées sur leur bord inférieur, recourbées en arrière, sont disposées sur deux rangées, l'une interne composée de

cinq dents, l'autre externe qui n'en compte que deux. La ligne latérale, partant du bord supérieur de l'opercule, est plus rapprochée du ventre que du dos et décrit une courbe à peu près parallèle à cette région. La nageoire dorsale s'éle-

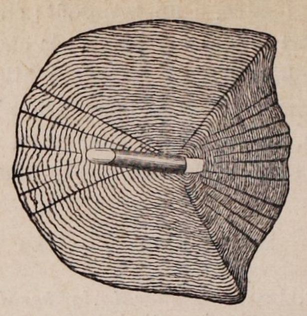


Fig. 65. — Écaille de la ligne latérale du Chevaine commun.

vant presque exactement au milieu du dos, un peu en arrière de l'insertion des ventrales, est plus haute que longue; la caudale est faiblement échancrée.

Le Chevaine commun a le dos d'un bleu verdâtre passant au bleuté plus ou moins intense et plus ou moins sombre; les flancs sont argentés chez les jeunes sujets et dorés chez les vieux, avec des reflets plus ou moins brillants; le ventre est blanc d'argent. Souvent, vers l'épaule, on distingue une ligne noirâtre. Les nageoires dorsale et caudale participent de la couleur générale du corps, et sont plus sombres vers les sommets; les autres nageoires sont teintées de rose ou de rouge plus ou moins vif suivant les saisons (fig. 66).

La taille de ce poisson est fort variable; un beau Chevaine peut atteindre 55 à 60 centimètres de longueur pour un poids de 4 ou 5 kilogrammes. C'est un poisson des plus voraces, sa gloutonnerie est prodigieuse; tout ce qui tombe à l'eau lui est bon; c'est un rude pêcheur qui fait une guerre continuelle au petit fretin; un petit Chevaine de 12 centimètres

de long mange déjà des Ablettes et des Gardons de 4 ou 5 centimètres de longueur.

Le Chevaine aime les eaux tranquilles et profondes; tant qu'il est jeune, on le voit souvent par troupes nombreuses dans les ruisseaux et les rivières à fonds de sable ou de gravier, fuyant au moindre bruit avec la rapidité d'une flèche, se contentant comme nourriture des vers, des insectes, des détritus végétaux qui sont à sa portée. Plus tard, il recherche des courants plus rapides, et on le rencontre au voisinage des moulins, des piles de ponts, des barrages,

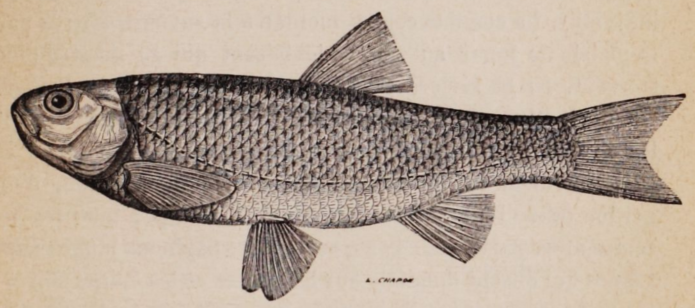


Fig. 66. — La Chevine commune.

partout ou les remous de l'eau lui apportent une proie abondante et variée. Ses habitats varient suivant les saisons; en hiver, il faut le chercher dans les milieux découverts, tandis qu'en été il se tient plus souvent à l'ombre des grands arbres; durant les belles journées d'été, il se promène à la surface de l'eau pour y guetter les insectes.

Les Chevaines pondent vers la fin d'avril; ils recherchent alors les petits fonds dans les eaux vives des rivières, et donnent naissance à un nombre considérable de petits œufs jaunes gros comme la graine de pavot. Les jeunes croissent rapidement.

La pêche de ce poisson varie suivant les saisons. En hiver,

de novembre à mars, il faut chercher le Chevaine sous les ponts, dans les haïs des piles, ou vers les moulins; on prend alors de gros individus en amorçant avec des intestins de volailles ou de la cervelle de veau ou de mouton crue, dont il semble très friand. Au printemps, de mars à mai, « le Chevaine, dit La Blanchère, recherche différentes esches : vers les premiers beaux jours, on voit apparaître les petits et moyens qui mordent parfaitement au ver rouge et qui se prennent de la même manière que le Gardon, la Brême et souvent pêle-mêle avec eux. Le Chevaine ne dédaigne pas non plus le cherfaix. Quant aux plus gros et aux plus vieux individus, ils commencent à monter à la surface, attirés par la plaisir de jouer au soleil bienfaisant qui se montre plus souvent. Si la rivière est large, sans arbres sur les rives, comme la plupart de nos fleuves, les gros Chevaines gagnent les grands courants et il faut les aller chercher avec la grande volée, la ligne étant chargée d'un hanneton, d'un grillon ou de tout autre insecte de printemps; tous les insectes alors parus sont bons, surtout les papillons blancs nocturnes qui élisent domicile sur les ormes et les épines noires; les poils caducs dont ils sont revêtus sont causes d'ampoules sur les mains du pêcheur; il est donc bon, quand on s'en sert, de mettre des gants.

On fait usage de la pêche à rouler dès les premiers soleils. Dans ce moment les eaux sont limpides, le poisson voit de loin; il se tient à la surface et au fond un peu partout, suivant le genre de nourriture que lui apporte le courant : dans une rivière où se trouvent des tanneries et des lavages de laine, le Chevaine se tiendra au fond, parce que les parties lourdes des chairs seront portées en cet endroit par les eaux. Si la rivière est ombragée d'arbres, il restera à la surface pour gober les fruits et les insectes qui tombent.

Déjà, vers la fin du printemps et dès les premières cerises, on a commencé à le pêcher au moyen de ces fruits qu'il

affectionne ; quand les cerises manquent, on prend les groseilles rouges à maquereau et on ramène encore de fort beaux poissons. A la suite de ces pêches vient celle au sang ; quand cet appât est bien préparé, celle-ci n'a rien de répugnant et procure une très belle quantité de Chevaines. Elle doit être faite dans le fil de l'eau, au moyen d'un bateau, ou du haut d'une jetée, ou encore près d'un abreuvoir, dans un fleuve où l'eau rapide vient former un remous. Cette pêche réussit d'autant mieux que le cours d'eau est plus limpide et plus considérable : dans la Loire, la Garonne, elle est très recherchée. » En Automne, le raisin mûrit et le Chevaine en est avide comme un gourmand qu'il est. Le raisin rouge réussit à l'automne aussi bien que la cerise vermeille au printemps ; même mieux, en hiver, on peut lui offrir du raisin sec.

La chair du Chevaine, sans être de toute première qualité, est bonne ; les individus de taille moyenne ou déjà un peu gros sont les meilleurs ; sa chair est blanche et rappelle comme goût celle de la Brême ; elle a beaucoup de petites arêtes. On la mange frite, au court-bouillon ou en matelote ; par la cuisson dans une eau salée, sa chair devient un peu jaunâtre.

Le Chevaine méridional

Squalius meridionalis, Blanchard.

Comme son nom l'indique, cette espèce vit dans le Midi ; on l'a signalée dans les départements du Lot-et-Garonne et de Vaucluse, dans la Saône et la Sorgue. Voisine du Chevaine commun, elle s'en distingue par le profil de son dos plus arqué, sur un corps moins allongé ; la tête est plus longue et terminée par un museau plus pointu ; elle forme environ le quart de la longueur totale. Sur les flancs, la ligne latérale est presque droite. Enfin les écailles sont plus courtes, à

stries régulières et fortement pointillées, sablées de brun noirâtre à leur base et sur leur pourtour (fig. 67).

On pêche le Chevaine méridional comme le Chevaine commun; il a, du reste, les mêmes mœurs.

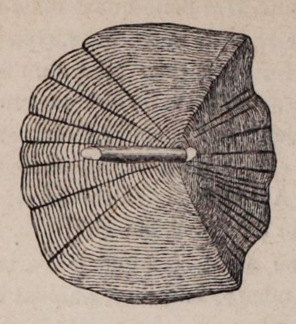


FIG. 67. — Écaille de la ligne latérale du Chevaine méridional.

Le Chevaine treillagé

Squalius clathratus, Blanchard. — *Cabot.*

On pêche ce Chevaine dans le midi de la France; on l'a signalé dans les eaux du Lot et du Célé, près de Figeac. Son galbe est plus étroit et plus élancé que celui du Chevaine commun et surtout du Chevaine méridional. Les écailles (fig. 68) sont courtes, avec le bord extérieur moins arrondi et moins festonné; elles figurent des losanges bien réguliers auxquels leur ponctuation donne une extrême netteté. Les plus grands individus ne dépassent pas 15 à 20 centimètres de longueur. Sa coloration est également caractéristique : « Son dos et le dessus de sa tête, dit M. E. Blanchard, sont d'un gris bleuâtre, et cette teinte, en s'affaiblissant sur les côtés jusqu'au-dessous de la ligne latérale, prend exactement l'aspect et le reflet brillant de la nacre, tandis que toutes les parties inférieures du corps demeurent d'un beau blanc d'ar-

gent. Les joues et l'opercule sont parsemés de gros points noirs et les écailles sont ornées chacune d'une bordure de points également noirâtres, assez gros et très serrés, for-

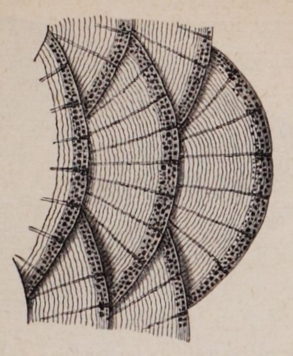


Fig. 68. — Écailles du Chevaine treillagé dans leur position naturelle.

mant une sorte de grillage sur toute l'étendue des parties latérales du corps. La nageoire dorsale est d'un gris pâle; les nageoires inférieures ont une teinte jaunâtre. »

La Vandoise Aubour

Squalius Bearnensis, Blanchard. — *L'Aubour*, *la Vandoise*.

Cette espèce est intermédiaire entre les Chevaines et la Vandoise commune dont nous allons nous occuper plus loin. « L'Aubour, dit M. E. Blanchard, par son aspect général, par sa coloration, ressemble au Chevaine commun; mais, par sa nageoire dorsale ne présentant que sept rayons rameux et par ses dents pharyngiennes épaisses, il est plus voisin de la Vandoise. Le corps est plus comprimé et le dos plus élevé que chez cette dernière. La tête, grande, formant au moins le quart de la longueur de l'animal mesuré de l'extrémité du museau à l'origine de la queue, est fortement abaissée d'ar-

rièrre en avant et moins épaisse que chez le Chevaine, avec la mâchoire supérieure à peine plus saillante que l'inférieure, l'œil très grand, l'opercule fort large (fig. 69). »

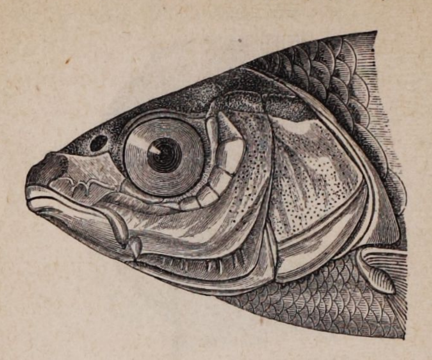


Fig. 69. — Tête de la Vandoise Aubour.

Chez l'Aubour, le dos et la région supérieure de la tête ont une teinte brune métallique à reflets bleutés; il existe des taches brunes sur presque toutes les écailles jusqu'à la région ventrale, et des points de même coloration sur la joue et l'opercule.

On ne connaît encore cette espèce que dans les eaux du lac Mariscot, près de Biarritz.

La Vandoise commune

Squalius leuciscus, Linné. — *Dard* (environs de Paris). — *Vandèze*, *Gravelet* (Lorraine). — *Suisse* (Dauphiné), — *Vairon* (Lyonnais). — *Bottel* (Alsace). — *Gandoise*, *Gravelet*, *Cabotin*, *Seusse*, *Suiffe*, *Accoursi*, *Vedi*, *Aubourne*, etc. (suivant les localités). — *Corsille*, *Corsaye* (Nivernais). — *Dar*, *Dare* (Angleterre). — *Weis-Fisch* (Allemagne). — *Vittoye* (Hollande).

La Vandoise a le corps allongé, un peu comprimé latéralement, revêtu d'écailles beaucoup plus petites que celles du Gardon et avec le bord généralement anguleux. La tête est

petite, avec le museau avancé, un peu pointu ; la bouche, petite, est rétractile et placée en dessous, la mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure. La nageoire dorsale commence au-dessus de l'insertion des ventrales ; l'anale est plus haute que longue et la caudale bien échancrée. Sa longueur totale est d'environ 35 centimètres pour une hauteur de 8 centimètres (fig. 70).

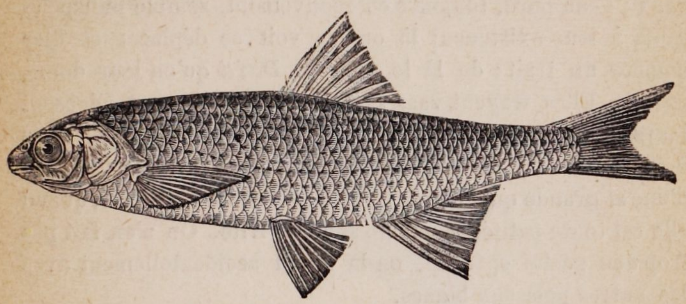


Fig. 70. — La Vandoise commune.

La coloration est assez variable; le dos passe du gris verdâtre plus ou moins uniforme au bleuté plus ou moins intense ; les flancs, à partir de la ligne latérale, sont d'un vert pâle argenté, et le ventre d'un beau blanc éclatant ; parfois les écailles ont à leur bord un pointillé noirâtre. La dorsale et la caudale sont gris verdâtre teinté de jaune ; l'anale est jaune rosé et les autres nageoires d'un rose clair.

A côté de ce type doivent prendre place plusieurs intéressantes variétés, parfois même considérées comme espèces. Nous citerons :

Le *Poissonnet (Leuciscus Lancastriensis*, Yarrell). — Chez cette forme, le corps est plus élevé que chez la Vandoise commune, le museau plus arrondi, les nageoires un peu plus longues et les écailles moins larges ; ses couleurs sont ordinairement plus vives.

Le Ronzon (Leuciscus rodens, Agassiz). — Le Ronzon

ne diffère de la Vandoise commune que par une coloration plus pâle ; le dos est vert tendre.

Le Rostré (Leuciscus rostratus, Agassiz). — Dans cette variété le museau est plus pointu, plus allongé que chez les autres Vandoises.

Toutes ces formes, types ou variétés sont communes dans les rivières et fleuves à eaux courantes et à fonds sablonneux ; l'eau pure, toujours en mouvement, semble indispensable à leur existence; là on les voit se déplacer et filer comme un trait ; de là le nom de *Dard* qu'on leur donne parfois. Elles frayent vers la fin du printemps et déposent leurs œufs dans les herbages. La chair est blanche, assez ferme et serait réellement appréciée si elle n'était pas sillonnée d'une si grande quantité de petites arêtes. La Vandoise, quand elle est toute petite, se mange surtout frite. On n'en fait pas trop une pêche spéciale, on la prend accidentellement avec les autres poissons blancs.

« C'est surtout pendant les grandes chaleurs, aux mois de juillet et d'août, écrit M. R. de Savigny, par une eau claire et profonde, le long des quais et des pierres, que se fait bien la pêche de la Vandoise ou Dard, à l'orge cuite. Il faut amorcer abondamment et piquer vivement et finement dans le plan vertical. La Vandoise se prend, le matin surtout, par $1^{m},30$ à $1^{m},60$ de fond, dans l'eau légèrement courante, et très bien dans les eaux vives et tournantes, auprès de la chute des moulins. On emploie le sang caillé, le porte-bois. On amorce avec des boulettes de terre grasse, mêlée de bouse de vache. » Elle mord également bien à la mouche, au blé bouilli, au petit ver, etc.

La Vandoise bordelaise

Leuciscus burdigalensis, Valenciennes.

On pêche cette espèce dans la Gironde et dans la Garonne

Elle a beaucoup d'analogie avec la Vandoise commune, mais elle s'en distingue : par son corps moins élevé, présentant un profil très effilé ; par sa tête plus longue avec un museau moins obtus ; les écailles sont proportionnellement plus petites. Sa coloration est d'un gris verdâtre ou bleuâtre assez claire dans les régions supérieures, et d'un blanc pur dans les parties inférieures ; la nageoire dorsale est noirâtre et les nageoires inférieures orangées à leur base (fig. 71).

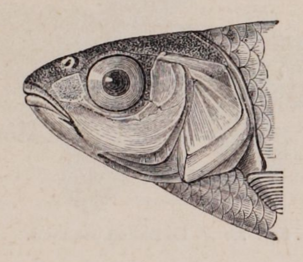


Fig. 71. — Tête de la Vandoise bordelaise.

On pêche cette espèce comme les précédentes. Les plus gros individus ne dépassent pas 15 à 20 centimètres de longueur.

Le Blajon commun

Squalius Agassizi, Valenciennes. — *Blajon*, *Blajeron* (France). — *Soffi* (Provence). — *Blavin* (Suisse). — *Biemling* (Bâle).

Le galbe du Blajon est fusiforme allongé, un peu comprimé dans sa moitié postérieure. La plus grande hauteur correspond au niveau de la nageoire dorsale et elle est comprise quatre fois dans la longueur totale. La tête est petite, courte, conique, avec un museau pointu ; la bouche peu fendue est placée en dessous et s'ouvre obliquement. Le

corps est couvert d'écailles finement striées dans le sens de la longueur. La ligne latérale, plus rapprochée du ventre que du dos, décrit une légère courbure. La nageoire dorsale est en forme de quadrilatère; les pectorales sont oblongues, et les ventrales qui naissent un peu avant l'origine de la dorsale sont triangulaires. L'anale est sensiblement égale à la dorsale et la caudale est très bifurquée (fig. 72).

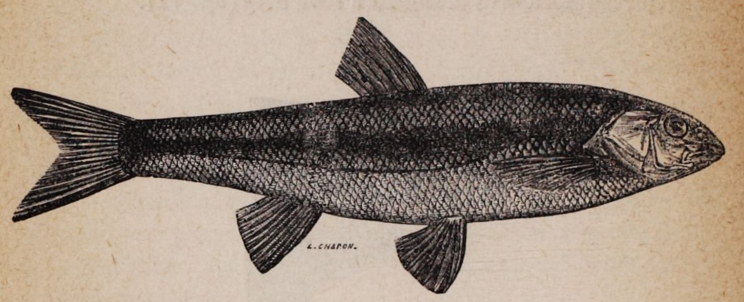


Fig. 72. — Le Blajon commun.

Les parties supérieures du corps sont d'un gris sombre, à peine ardoisé, qui va en s'affaiblissant sur les flancs; le ventre est blanc argenté; au-dessus de la ligne latérale s'étend une étroite bande noirâtre qui va depuis la pointe de l'opercule jusqu'à la naissance de la nageoire caudale; les nageoires sont grises, lavées de jaune pâle à leur base.

Le Blajon est un petit poisson dont la taille ne dépasse pas de 15 à 20 centimètres de longueur; assez commun en Allemagne, on le pêche de temps en temps en France dans les rivières de l'Est et du Midi; nous le connaissons dans l'Ouche, la Tille, la Durance, la Sorgue, l'Hérault, l'Allier, le lac du Bourget, le lac d'Annecy, etc.

Il fraye en mars et en avril, et même parfois au commencement de juin. A ce moment, dit M. V. Fatio, les bandes de Blajons se mêlent volontiers à celles du Nase, pour frayer

dans les mêmes conditions ; aussi résulte-t-il assez souvent de ce rapprochement des produits métis connus sous le nom de *Chondrostoma rysela*. Les femelles semblent déposer de préférence leurs œufs sur le gravier. Ce poisson est peu connu comme aliment ; on n'en fait pas une pêche spéciale, bien qu'on le prenne souvent dans le tramail ou à la ligne avec un ver. Les pêcheurs l'emploient souvent comme amorce avec le Vairon et le Spirlin.

Le Vairon commun

Phoxinus lævis, Sélys-Longchamps. — *Arlequin*, *Gravier*, *Erling*, *Ellercher* (Vosges et Alsace). — *Sardine* (Savoie). — *Loque*, *Vergnole* (Auvergne). — *Grovier* (Aube). — *Veïroun*, *Viroun* (Provence). — *Viron*, *Verdelet*, *Cippe*, *Vérique*, *Bergune*, *Gendarme*, etc. (suivant les localités). — *Minnow*, *Minnim*, *Pink* (Angleterre). — *Ellerling* (Allemagne). — *Sardela* (Italie). — *Aneron*, *Gremoillon*, *Petit Saumon*, *Lebette*, *Amaron*, *Grisette*, etc. (Suisse).

Le Vairon est à la fois un de nos plus petits et de nos plus élégants poissons ; sa taille ne dépasse pas de 8 à 10 centimètres de longueur. Son corps allongé, arrondi dans les deux tiers antérieurs, un peu comprimé dans le tiers postérieur est couvert de petites écailles ovalaires enduites d'une épaisse couche de mucosités. La tête est courte, avec un museau arrondi ; la bouche, assez grande, porte des dents pharyngiennes recourbées et réparties sur deux rangées, l'une interne avec deux très petites dents, l'autre externe, avec cinq dents plus grosses. La ligne latérale, plus voisine du ventre que du dos, décrit d'abord une courbe légère avant de suivre une direction rectiligne dans la partie postérieure du corps. La nageoire dorsale commence en arrière de l'insertion des ventrales et finit au-dessus de l'origine de l'anale ; la caudale, très développée, est bien fourchue (fig. 73). La coloration du Vairon est très variable ;

le dos passe du vert olive, au gris bronzé et au gris terne; sur les côtés on distingue des taches ou des bandes noirâtres à travers un pointillé de même teinte; parfois la bande est continue; au moment du frai apparaît une bande dorée qui s'étend jusqu'à la racine de la queue; le ventre est blanc. Le mâle revêt une robe de noce des plus brillantes; le dos prend, sur un ton vert bronzé, des tons bleus métalliques,

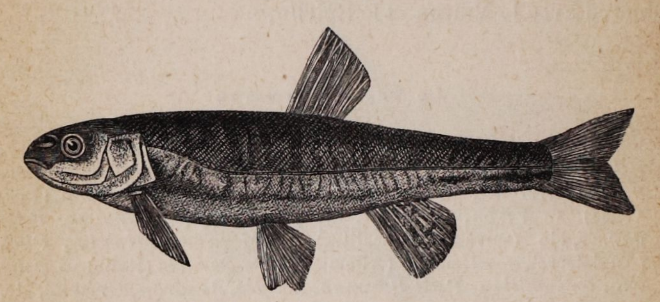


Fig. 73. — Le Vairon commun.

avec une bande longitudinale de même bleu tout le long des flancs, se détachant au-dessus d'un ventre blanc argenté; les lèvres, la gorge, la base des nageoires et parfois aussi le ventre deviennent d'un beau rouge écarlate.

Le Vairon n'habite que les eaux claires et vives; c'est surtout dans les petites rivières et les ruisseaux qu'on le rencontre en compagnie des Goujons, des Épinoches, des Loches ou des Chabots; il fuit d'instinct les eaux dormantes et marécageuses; on le voit presque toujours en bandes sans cesse en mouvement, s'enfuyant au moindre bruit, jouant sur les fonds sablonneux, et faisant de fréquentes incursions sur les rives ou à la surface de l'eau. Il se nourrit de végétaux, de graines, d'insectes, de vers, etc.

Il fraye habituellement en mai et en juin; à ce moment il cherche les eaux plus profondes, à fonds de sable; chaque

femelle est d'ordinaire suivie de deux ou trois mâles; les œufs sont très nombreux; les jeunes commencent à sortir dès la fin de la semaine suivante et croissent rapidement jusqu'à l'automne; mais ce n'est qu'au bout de la troisième année, quelquefois même de la quatrième que le Vairon commence à se reproduire.

Le Vairon, au point de vue de l'alimentation, n'a qu'un défaut, celui d'être trop petit. Sa chair, quoique un peu amère, lorsqu'il n'a pas été convenablement préparé, vaut celle du Goujon. A la ligne, il mord à tout ce qu'on lui tend, asticot, ver rouge, mie de pain et même au drap rouge; la ligne la plus petite, l'hameçon le plus fin, le fil le plus délicat, doivent être mis en œuvre pour capturer ce pygmée; mais on arrive plus rapidement à ses fins en faisant usage du carrelet, du trouble, de la bouteille, etc. Les pêcheurs le recherchent comme un excellent appât pour la pêche au vif. Il s'élève très facilement dans l'aquarium.

Le Chondrostome nase

Chondrostoma nasus, Linné. — *Nase*, *Nez*, *Naas* (l'Alsace et l'Est). — *Ancou* (Lorraine). — *Hotu* (environs de Paris, Nord). — *Seuffre*, *Seuffle* (Côte-d'Or). — *Schiff*, *Écrivain*, *Ame noire*, *Seuffle grise* (suivant les localités). — *Siège* (Hérault). — *Mulet* (Yonne). — *Seva*, *Lètta*, *Alètta*, *Sciavètta* (Tessin, Suisse). — *Savelta* (Italie). — *Œsling* (Allemagne).

Le Nase doit son nom à la forme particulière de son museau; il a le corps élancé, comprimé dans la région postérieure et recouvert d'écailles assez grandes, avec le bord externe arrondi et légèrement festonné. Le dos est à peine arqué. La tête petite, présente un museau saillant, obtus, comme tronqué, formant une sorte de tronc de cône déprimé (fig. 74). La bouche, légèrement arquée dans son profil, est logée tout à fait en dessous; ses mâchoires sont minces et

tranchantes, l'inférieure un peu protractile; les dents pharyngiennes sont disposées sur un seul rang. La nageoire dorsale est haute, courte et s'élève au milieu du dos; les ven-

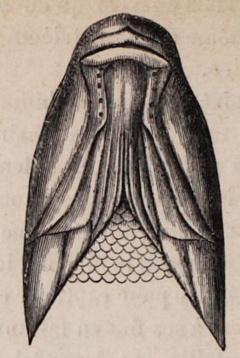


Fig. 74. — Tête du Chondrostome nase, vue en dessous.

trales prennent naissance au-dessous de l'insertion de la dorsale; l'anale est à égale distance des ventrales et de la

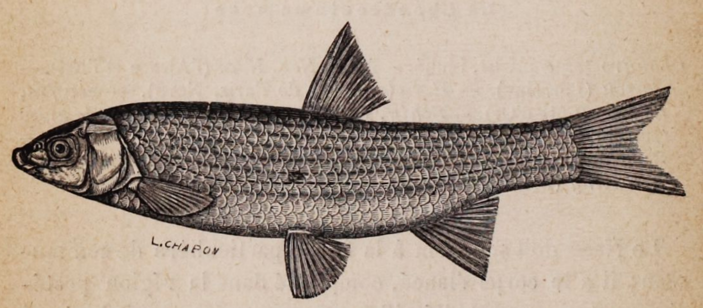


Fig. 75. — Chondrostome nase.

caudale fourchue. Enfin la ligne latérale est plus rapprochée du ventre que du dos, et décrit une légère courbure (fig. 75).

Une teinte d'un gris noirâtre, rendue plus vive par des reflets d'un vert métallique, règne sur le dos, la nagoire dor-

sale et la caudale; les côtés nuancés de jaune roux ou de fauve, ont un éclat argenté rehaussé par de petites taches pigmentaires noirâtres; le ventre est d'un beau blanc nacré. Un trait noirâtre se dessine en outre sur chaque écaille de la ligne latérale, et les nageoires inférieures se détachent en jaune vermillonné ou en rouge vif.

Ce poisson, jadis presque exclusivement cantonné dans nos rivières de l'Est, tend de plus en plus à se répandre dans les cours d'eaux de nos pays. On le pêche aujourd'hui très fréquemment dans la Seine, la Marne, l'Yonne, etc. Sa taille est d'environ 35 à 40 centimètres de longueur. Dans certaines rivières d'Allemagne, il remonte les cours d'eau, comme le Saumon, par bandes de 10 à 15 centimètres d'épaisseur. Dans nos pays, il vit également en troupes plus ou moins populeuses, se tenant le plus souvent vers les fonds, couché contre le sable dans une assez longue immobilité. Pendant les grosses chaleurs, on le voit circuler lentement sur les rives où brillent alors les vives couleurs de ses écailles nacrées.

« La nourriture du Nase, dit Brehm, consiste en vers et surtout en matières végétales que l'animal peut parfaitement arracher et saisir sur les pierres, grâce à la disposition si particulière de sa bouche. A Wurtzbourg, d'après Siebold, le Nase a reçu le nom de Cracheur, parce qu'il rejette toujours beaucoup de limon au moment où on le prend, limon qui était sans doute retenu entre les dents pharyngiennes. L'époque du frai arrive en avril et en mai; à ce moment, les Nases se rassemblent en troupes et remontent les grands cours d'eau dans leurs affluents, souvent même dans les petits ruisseaux; ils recherchent avant tout les endroits dont le fond est couvert de gravier sur lequel l'eau s'écoule rapidement; les œufs sont nombreux. Au moment de la ponte, comme chez la plupart des Cyprins, on voit une sorte d'éruption cutanée sur la tête. Les petits éclosent vers le quinzième jour ».

La chair du Nase est loin d'être bonne ; elle est molle, un peu fade et remplie de petites arêtes ; dans quelques contrées de l'Est on sale et on fume le Nase. On le pêche surtout à la ligne avec les asticots, les vers de vase ou de terreau, les insectes, le blé et même l'herbe dont on entoure l'hameçon en ayant soin d'en conserver la pointe libre. Il mord très doucement et fait à peine enfoncer la flotte ; une fois pris, il se défend à peine.

Le Chondrostome bleuâtre

Chondrostoma cœrulescens, Blanchard.

Cette espèce, voisine de la précédente, s'en distingue cependant assez facilement. Son corps est plus épais, sa taille ordinairement plus faible, ne dépassant pas de 25 à 30 centimètres de longueur. La bouche est plus petite, taillée en

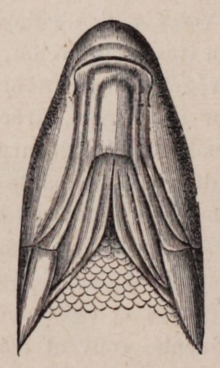


Fig. 76. — Tête du Chondrostome bleuâtre vue en dessous.

croissant, avec la lame cartilagineuse de la lèvre inférieure relativement très courte (fig. 76) ; les dents pharyngiennes, au nombre de six de chaque côté, sont moins longues et très coniques ; les écailles ont une forme oblongue, plus atténuée

à leur extrémité que celles du Nase; enfin, la nageoire dorsale est beaucoup moins élevée.

La coloration est également différente : toute la portion supérieure du corps est d'un gris noirâtre plus ou moins foncé, avec de vifs reflets d'un bleu d'acier; de gros points noirs sont disséminés sur les écailles jusqu'au dessous de la ligne latérale, et des points semblables ou plus gros, sont répandus autour de l'œil ainsi que sur l'opercule ; chez certains individus ce dernier mode d'ornementation tend à s'atténuer. Les nageoires supérieures sont lavées de gris, et les inférieures d'une teinte jaunâtre.

On prend ce poisson dans quelques rivières de l'Est, le Doubs, l'Ognon, la Tille, etc. Ses mœurs sont celles du Nase; on le pêche de la même manière, et sa chair ne paraît pas jouir de meilleures qualités.

Le Chondrostome de Drême

Chondrostoma Dremei, Blanchard. — *Seyche*, *Setge*, *Scie*, *Siège*, *Mullet*, etc. (Lot, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne).

Ce Chondrostome est encore de taille plus petite que les espèces précédentes; il ne mesure plus que 15 à 20 centimètres de longueur. Il ressemble, comme allure, plus au Chondrostome bleuâtre qu'au Nase, mais il est plus mince et sa tête est plus courte avec un museau plus large. Les écailles sont courtes et ont leur bord libre très peu festonné. Les parties supérieures du corps sont d'un gris légèrement bleuté, avec une bande longitudinale située au-dessus de la ligne latérale d'un ton un peu ardoisé. On distingue quelques points noirâtres épars sur les écailles, devenant plus pressés sur la ligne latérale. La nageoire dorsale est légèrement lavée de gris; les pectorales et l'anale sont ordinairement sablées de petits points noirâtres sur le trajet de leurs rayons (fig. 77 et 78).

Cette espèce vit dans le Midi ; M. E. Blanchard l'a signalée dans le Lot près Cahors, dans la Saône, l'Aude, la Garonne à Toulouse, etc.



Fig. 77. — Chondrostome de Drême.

Le Chondrostome du Rhône

Chondrostoma Rhodanensis, Blanchard. — *Soafe*, *Seufle* (Lyonnais). — *Soffio* (Avignon).

Cette forme se distingue des précédentes par sa bouche plus petite et plus arquée en croissant que chez les autres

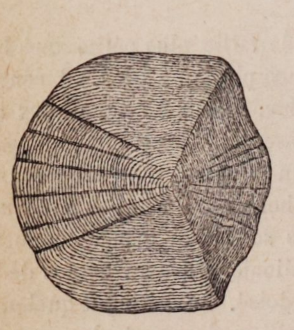


Fig. 78. — Écaille du Chondrostome de Drême.



Fig. 79. — Tête du Chondrostome du Rhône vue en dessous.

espèces (fig. 79); les dents pharyngiennes sont au nombre de six de chaque côté et de forme plus grêle; les écailles ont

leurs stries concentriques beaucoup plus espacées et par conséquent moins nombreuses ; ces écailles sont brillantes et la coloration générale est d'un ton jaunâtre, avec de très petits points noirs plus ou moins nombreux, disséminés sur la tête et sur la région supérieure du corps.

On prend cette espèce dans le Rhône et dans quelques-uns de ses affluents, tels que la Saône, l'Ouvèze, la Durance ; il mord bien à la ligne amorcée avec toutes espèces de vers ; sa chair, moins mauvaise et moins fade que celle du Chondrostome nase, rentre dans la catégorie de celle des poissons blancs généralement peu appréciés par les fins gourmets.

FAMILLE DES SALMONIDES

Le Lavaret

Coregonus Lavaretus, Linné. — *Le Corégone-Lavaret*, *le Lavaret du Bourget*. — *Gwyniad* (Angleterre). — *Blaufelchen* (Allemagne). — *Sig* (Russie).

Le Lavaret a le corps comprimé, allongé, plus aminci en arrière de la nageoire dorsale qu'en avant ; la tête est petite, avec la région frontale déprimée ; le museau, atténué et tronqué à son extrémité ; la bouche, peu fendue, et dépourvue de dents, est franchement terminale, et ses deux lèvres arrivent au même niveau. Les écailles sont petites et courtes relativement à leur longueur. La nageoire dorsale, plus haute que large, prend naissance dans le milieu de la courbure du dos ; les pectorales sont longues et pointues, la caudale très échancrée (fig. 80).

La coloration du dos passe du gris bleuté au verdâtre ; les flancs et le ventre sont d'un beau blanc d'argent légèrement roséolé ; la ligne latérale se tache d'un petit ponctué noir ; les

nageoires sont, chez les jeunes, lavées de gris, et roses ou noirâtres chez les adultes.

La taille d'un Lavaret ordinaire ne dépasse pas de 30 à 35 centimètres de longueur. Mais on pêche parfois des individus qui atteignent 65 centimètres, et dont le poids varie de 1^{kg},500 à 2 kilogrammes. Il se nourrit principalement de petits animaux nageurs tels que larves d'insectes, de crustacés et de débris organiques de toutes sortes. Il vit presque uniquement dans les eaux du lac du Bourget en Savoie, et dans le lac d'Aiguebelette dans l'Isère. Parfois on le prend d'une façon tout à fait accidentelle dans les eaux du Rhône, de l'Ain ou de l'Isère ; mais on le retrouve dans d'autres lacs de l'étranger. Maintes fois on a essayé de l'acclimater dans plusieurs de nos cours d'eau, mais sans le moindre succès.

En temps habituel, le Lavaret se tient dans les eaux profondes et ne remonte que pendant les pluies chaudes ou orageuses ; à ce moment on le voit se rapprocher jusqu'à cinq brasses de la surface de l'onde, mais au moindre bruit il s'enfuit dans les zones profondes. Vers la seconde moitié de novembre, c'est-à-dire à l'époque du frai, on voit alors les Lavarets se réunir en bandes considérables, se frottant les uns contre les autres, au point que les écailles se détachent et troublent l'eau sur une grande étendue. La ponte dure une quinzaine de jours ; les œufs sont déposés sur les bords du lac.

La chair de ce poisson est des plus savoureuses ; aussi lui fait-on une guerre assidue ; c'est surtout en août et septembre qu'il est le meilleur. On le prend surtout à la senne, comme la Féra. Deux bateaux montés par une sizaine de pêcheurs portent une senne ou grand filet de 100 mètres de long au moins sur 7 à 8 mètres de hauteur ; à mesure qu'ils s'éloignent l'un de l'autre les bateaux jettent le filet à l'eau ; le filet est alors tiré régulièrement par chaque bateau sur

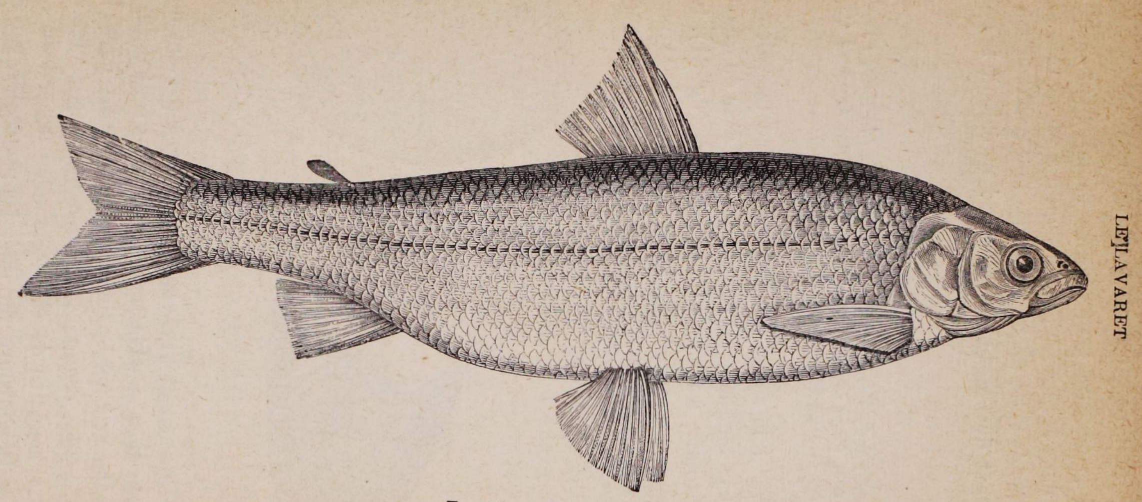


Fig. 80. — Le Lavaret.

un certain espace du lac ; puis se rapprochant ensuite, ils enserrent dans le filet les poissons qu'il a rencontrés dans sa course. Parfois cette pêche se fait de nuit avec un feu brillant à l'avant du bateau qui surprend et éblouit le poisson.

La Féra

Coregonus fera, Jurine. — *Fera*, *Ferra*, *Féra blanche*, *Féra verte*, *Féra noire*, *Féra bleue* (Léman). — *Fera du Travers* (Genève). — *Bezole*, *Bezule* (Savoie).

La Féra a le corps allongé, comprimé latéralement ; la tête, dont la longueur est égale à un peu plus du quart de la longueur totale, a un profil très angulaire (fig. 81), tronqué obliquement et terminé par un museau un peu arrondi ; les deux maxillaires sont à peu près égaux, mais le supérieur



Fig. 81. — Tête de la Féra.



Fig. 82. — Écaille de la Féra.

dépasse légèrement l'inférieur ; tous deux portent de petites dents très fines et caduques. Les écailles sont fines, légèrement ovales et à bords sinueux (fig. 82). La ligne latérale, presque droite, occupe le milieu des parties latérales du corps. La nageoire dorsale commence un peu en avant du milieu de la courbure du dos ; les pectorales, peu dévelop-

pées, sont arrondies ; les ventrales sont logées sous le milieu de la dorsale ; l'anale est petite et la caudale très échancrée et à lobes inégaux.

Selon l'âge et les circonstances, la coloration du dos varie du gris olivâtre au vert olive et au vert bleu en dessus, avec les côtés d'un argenté plus ou moins lavé de jaunâtre, passant au blanc sous le ventre. Les faces supérieures et le haut des flancs sont couverts d'un pointillé noirâtre. Les nageoires se colorent en rose tendre à l'époque du frai, avec un pointillé noir ; sur la dorsale et la caudale, on distingue de petites bandes transversales rembrunies ; l'anale et les ventrales sont lavées de bleu un peu violacé sur le tiers ou la motié extrême.

La Féra est ordinairement plus grande que le Lavaret ; elle mesure en moyenne 36 à 41 centimètres de longueur et pèse un peu moins d'une livre. On aurait pris jadis des Féras de six livres. Ce poisson est un des principaux hôtes du lac Léman. Il fraye entre le 12 février et le 10 mars ; sa ponte se fait principalement du côté de la rive savoyarde, et « parfois sur les herbes les plus profondes du mont, dit Fatio [1], le plus souvent sur le sable ou le limon du fond, assez souvent sous 100, voire même 200 mètres d'eau. »

Après avoir erré et chassé pendant la belle saison, suivant les circonstances, plus ou moins près de la surface ou des rives, il gagne peu à peu, à l'approche de l'hiver, les profondeurs où la ponte s'opérera quelques semaines plus tard. Sa nourriture semble consister principalement en mollusques, vers, insectes et larves de diverses sortes, ainsi qu'en petits crustacés. Il saute volontiers à la surface après les petits moucherons et happe parfois aussi des insectes plus durs et relativement assez gros.

La pêche se pratique principalement avec la senne dite

[1] Fatio, *Faune des Vertébrés de la Suisse*, *Poissons*, II[e] partie. Genève et Bâle 1890, p. 249.

grand-filet ou *monte*, suivant ses dimensions, ou avec un filet dormant nommé *méni*, que l'on dispose sur le fond plus ou moins près du bord et qu'on laisse séjourner une ou deux nuits. La manœuvre du grand filet, qui mesure 100 mètres et plus, sur 7 ou 8 mètres de haut, se fait, suivant les circonstances, avec un seul bateau, si le fond permet d'amarrer fixement un des bouts de la corde, ou avec deux bateaux dans les eaux trop profondes. On prendrait, paraît-il, au commencement de la pêche (en temps de frai), d'abord des femelles surtout, puis peu après des mâles principalement. A la ligne, on amorce avec des mouches artificielles ; lorsque la Féra se sent prise, elle se défend avec une grande énergie ; on doit laisser aller la ligne de manière à ce qu'elle reste peu tendue, et dès que le poisson commence à s'épuiser, on le retire à l'épuisette.

La chair de ce poisson est excellente ; c'est certainement un des poissons les plus estimés. Malheureusement la Féra donne asile à diverses espèces de vers parasites tels que : *Ténias*, *Bothriocéphales*, *Cyathocéphales*, etc. Il importe donc de toujours la faire assez cuire, après l'avoir bien vidée, de façon à faire périr tous germes nocifs.

La Gravenche

Coregonus hyemalis, Jurine. —*Féra jaune*, *Féra blanche*, *Petite Féra* (Genève et Vaud). — *Bézole*, *Bezeule*, *Bézule* (Savoie).

Cette espèce est voisine de la Féra. Elle est particulièrement caractérisée par la courbure du dos qui offre une convexité dorsale très prononcée, depuis la nuque jusqu'à la nageoire dorsale. Sa tête, terminée par un museau épais et arrondi, égale à peu près le cinquième de la distance qui sépare la bouche de la naissance de la nageoire caudale. La bouche, petite, porte sur les maxillaires, les intermaxillaires et les palatins, de petites dents caduques. La nageoire dorsale, assez développée, occupe le milieu du dos ; les pecto-

rales, très grandes, sont un peu inférieures ; les ventrales prennent rang un peu en arrière de la dorsale : l'anale est allongée et la caudale très échancrée.

La coloration de la Gravenche est un peu moins chaude que celle de la Féra. Sa tête et les parties supérieures du dos sont d'un vert violacé, sablé de noir ; la région dorsale s'éclaircit peu à peu, à mesure qu'on approche de la ligne latérale ; les flancs et le ventre sont d'un beau blanc d'argent. Les nageoires présentent la même teinte que celles de la Féra, mais avec une moins grande intensité de tons. Sa taille varie de 28 à 35 centimètres de longueur totale.

On prend la Gravenche dans le lac Léman. Ce poisson, dit M. Victor Fatio [1], « semble vivre la majeure partie de l'année dans les grandes profondeurs et ne quitter sa retraite, difficilement accessible au filet, qu'au mois de décembre, durant lequel il vient frayer sur le gravier, au ras des bords, généralement entre le 5 et le 25 du mois, un peu plus tôt ou plus tard, suivant les années. Cependant on prend parfois aussi, durant la belle saison, en mai et juin surtout, en même temps que la Féra, au grand filet et principalement dans le haut du lac, quelques individus de cette espèce égarés dans des couches moins profondes.

La ponte de la Gravenche semble se faire sur quelques points déterminés de la grève; sous très peu d'eau et volontiers près des anses, où les lames en mourant produisent un léger courant sur le gravier. Les individus des deux sexes arrivent alors en bandes nombreuses, en faisant avec la bouche un bruit de claquement qui s'entend d'assez loin, de manière que la pêche, qui se fait surtout de nuit, est alors assez aisée au moyen de filets ou traînes, *senne* et *monte*, ou dormants, étoles et tramails dans lesquels on attire au besoin le poisson au moyen de feux allumés sur la rive.

[1] *Loc. cit.*, p. 266.

La nourriture de la Gravenche consiste principalement en mollusques, insectes, larves diverses et petits crustacés. Comme chez quelques-uns de ses congénères, on a tronvé parfois de menus débris de plantes aquatiques dans son estomac. Sa chair, assez ferme, est différemment appréciée; quelques-uns l'aiment mieux que celle de la Féra, cependant la majorité des consommateurs préfèrent cette dernière. Il est probable que la Gravenche doit porter plusieurs des mêmes parasites que la Féra »

La Bézoule

Coregonus Bezola, V. Fatio. — *Bezoule*, *Besoule*, *Bezeule*, *Bezole* (lac du Bourget).

Ce poisson, plus voisin de la Gravenche que du Lavaret, a cependant été pendant longtemps confondu avec lui. Son corps est moins élancé, plus ramassé et plus relevé que celui du Lavaret; la tête, conique, assez élevée en arrière, est forte et haute, terminée par un museau gros et obtus avec une bouche un peu en retraite, plus inférieure que celle du Lavaret; les écailles, assez épaisses et solides, sont de taille plus grande; la nageoire dorsale est assez haute, large et moyennement déclive; les ventrales et pectorales assez longues et larges.

Chez ce Corégone, la face dorsale est d'une teinte olivâtre ou brun jaunâtre pâle; les flancs passent du jaunâtre pâle au blanc argenté; le ventre est blanc et toutes les nageoires jaunâtres plus ou moins mâchurées.

La Bezoule vit dans le lac du Bourget, avec le Lavaret. Sa taille est un peu plus grande : en moyenne elle mesure de 30 à 40 centimètres de longueur, mais on en prend, rarement il est vrai, qui pèsent 1^{kg},300. Elle dépose ses œufs en hiver, sur le limon au fond du lac, ordinairemeut sous une profondeur de 70 à 80 mètres d'eau; la ponte se fait un peu plus tard que

celle du Lavaret, soit en janvier et février. On la pêche de la même manière, soit avec des tramails descendus sur le fond, soit à l'aide de grands filets traînés par deux bateaux. Sa chair est de très bonne qualité.

Le Houting

Coregonus oxyrhynchus, Linné. — *Houting* (Hollande). — *Houtin* (Belgique). — *Outel* (marché de Paris).

Le Houting, le dernier de nos poissons corégones, se reconnaît de ses congénères avec la plus grande facilité. Son galbe est allongé, très effilé, avec les flancs un peu arrondis, et la partie postérieure un peu amincie. La tête est petite et se termine par un museau mou qui se prolonge en forme de saillie conique allongée, de telle sorte que la bouche se trouve reportée en dessous; le maxillaire supérieur est dès lors plus grand que l'inférieur et les dents qu'on retrouve jusque sur la langue et l'intermaxillaire sont toutes petites; les écailles ont une forme arrondie. La nageoire dorsale, de grandeur moyenne, prend naissance un peu en avant du milieu de la courbure du dos; les pectorales sont petites et pointues, les ventrales situées au-dessous de la dorsale, l'anale très en arrière et la caudale grande et bien fourchue (fig. 88).

La partie supérieure du dos du Houting est d'un gris verdâtre qui passe au gris plombé sur les flancs, parfois un peu lavé de jaunâtre ; le ventre est tantôt jaune gris clair, tantôt blanc d'argent. Les nageoires ont une teinte qui participe du milieu voisin ; à l'exception des pectorales, elles sont lavées de noir à leur bord libre. Sur les côtés, on distingue parfois des points épars bruns ou noirâtres.

Le Houting est un poisson de mer qui abonde dans la Baltique et dans la mer du Nord. A la fin de mai, il remonte les grands cours d'eau, et c'est ainsi que nous le voyons

apparaître dans le Rhin, dans la Meuse et dans quelques autres rivières du nord-est de notre pays; on le vend assez fréquemment sur le marché de Paris. Sa taille varie de 30 à 45 centimètres de longueur.

La ponte, chez ce poisson, a lieu en automne, de septembre à décembre. Après l'époque du frai, il retourne lentement à la mer ; les petits passent de l'eau douce à l'eau salée lorsqu'ils ont atteint une longueur de 8 à 10 centimètres et ne reviennent que lorsqu'ils sont en âge de frayer. Sa chair est ferme et de bonne qualité. On le pêche au filet, à la senne, bien rarement à la ligne.

L'Ombre commune

Thymallus vexillifer, Agassiz. — *Aesche* (Alsace). — *Oumbré, Sofio* (Provence). — *Asch* (Allemagne). — *Thyme smelling*, *Greyling* (Angleterre). — *Temelo* (Italie). — *Ombre à écailles*, *Ombre de rivière*, *Ombrette*, *Ombre d'Auvergne* (Suisse).

L'Ombre commune, ou Ombre de rivière, qu'il ne faut pas confondre avec l'Ombre Chevalier, est un des plus élégants poissons des rivières d'Europe. Le nom latin de *Vexillifer* lui vient de la disposition de ses nageoires; souvent aussi on le distingue sous celui de *Tymalle*, à cause de l'odeur de thym qu'il répand au moment où on le sort de l'eau.

Son corps est allongé, légèrement comprimé, le profil supérieur se courbe en avant de la dorsale, puis s'abaisse ensuite lentement jusqu'à la caudale ; la ligne latérale, légèrement concave en avant, est droite dans sa plus grande longueur. La tête, petite, est aplatie dans sa région frontale et terminée par un museau assez large avec une bouche un peu en dessous, garnie de nombreuses petites dents. Le corps est couvert d'écailles hexagonales, de moyenne grandeur, avec le bord postérieur arrondi. La nageoire dorsale, très développée, prend naissance vers la fin du premier tiers de la

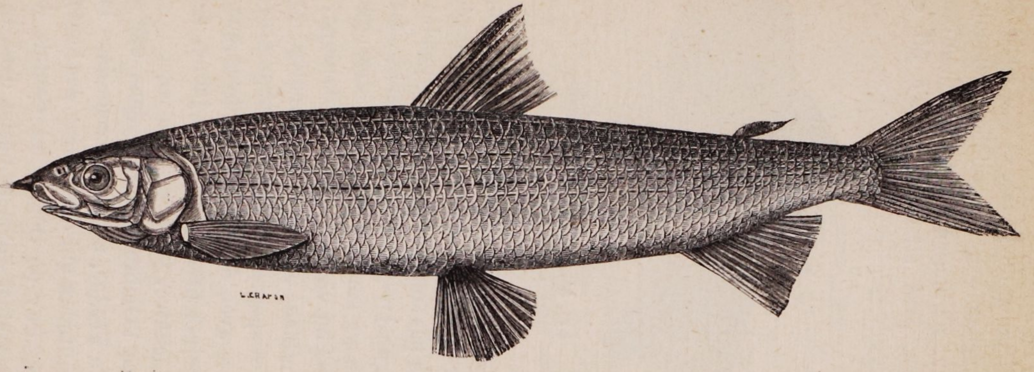


Fig. 83. — Le Houting.

courbure du dos; les pectorales sont longues, et les ventrales placées à égale distance de l'anale et des pectorales; enfin, la caudale, très échancrée, a son lobe inférieur plus large que le supérieur. Sa longueur totale, ordinairement de 30 à 35 centimètres, peut atteindre jusqu'à 50 centimètres (fig. 86).

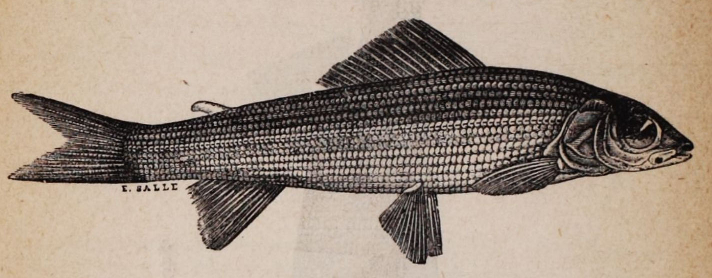


FIG. 84. — L'Ombre commune.

Chez l'Ombre commune, les régions supérieures du corps sont d'un fond verdâtre avec des parties lavées de jaune foncé; les flancs passent au jaune doré chez les vieux individus, tandis que les jeunes sont argentés. La gorge et le ventre sont blancs; sur les flancs, on distingue des bandes d'un reflet bleuté ou violacé, comme métallique. La nageoire dorsale est d'un blanc rosé lavé de jaunâtre, avec quelques taches brunes disposées en bandes régulières; l'anale est couleur de chair avec des teintes sombres aux extrémités; les nageoires paires passent au rouge jaune, souvent lavées de gris ou de bleuâtre.

On rencontre l'Ombre commune dans une grande partie de l'Europe; en France, nous la voyons dans la plupart des ruisseaux torrentueux qui descendent des hauteurs du Jura, des Alpes, du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Haute-Loire, etc. C'est ainsi qu'on la pêche dans la Meurthe, la Moselle, le Rhin, la Meuse, les rivières et ruisseaux des

Ardennes, le Doubs, l'Ain, la Loire, la Sorgue, etc. Elle fait sa nourriture de petits mollusques, d'insectes aquatiques, de frai, de larves de phryganes, etc. La conformation de sa bouche l'empêche de chasser de trop gros insectes, mais on la voit poursuivre avec autant d'ardeur que de rapacité les moucherons et les libellules.

« L'époque du frai, écrit M. V. Fatio, semble varier un peu avec la nature des eaux, voire même avec la température dans un même courant. C'est, en général, entre la dernière semaine de mars et fin d'avril que la ponte s'opère. Les individus, mâles surtout, en livrée de noce, ont alors les écailles un peu saillantes et rugueuses sur les parties latérales du corps, en arrière principalement. Les œufs, jaunes et nombreux, sont déposés dans l'eau courante, sur fonds graveleux, non loin des bords; jusqu'ici, dix-huit jours d'incubation sont censés suffire, par huit ou dix degrés, pour l'éclosion, et les jeunes alevins restent assez longtemps sur la place qui les a vus naître.

L'Ombre, avec une chair ferme et très agréable, fait l'objet d'une pêche assez active et fructueuse, principalement dans les cours d'eau qui permettent l'usage des filets, sans cependant donner lieu à un commerce très étendu. On la prend soit à la ligne, avec l'hameçon amorcé de quelque mouche ou insecte, ou même encore avec des larves de phryganes, soit au filet, soir et matin, voire même la nuit, et principalement durant la saison des amours. Divers filets traînants ou à battue, tramails surtout, peuvent être employés, suivant les dimensions des cours d'eau, filets avec lesquels on enveloppe successivement les stations connues de l'espèce entre le rivage et un bateau qui nage rapidement avec le courant, pour revenir plus ou moins vite à la rive.

Dans le Rhône, au-dessous de Genève, on se sert d'ordinaire d'un filet dit *étole* de 1^{m},20 de haut sur 18 à 20 mètres de longueur environ, avec plomb dans le bas et liège dans

le haut. Un homme, sur le bord, tient une corde reliée à l'une des extrémités dudit tramail, et un second, sur un bateau, met le filet à l'eau, pendant qu'un troisième rame vigoureusement vers le large; après cela, le pêcheur à pied et le bateau marchent, suivant les circonstances, plus ou moins longtemps de concert, pour se rapprocher bientôt vivement et retirer prestement le filet depuis la rive. De nombreux *traits* peuvent être faits ainsi en quelques heures, qui donnent quelquefois bien des kilogrammes de cet excellent poisson; mais il faut pour cette pêche des hommes lestes et adroits. »

Comme chez les espèces précédentes, on rencontre malheureusement bien souvent de nombreux parasites logés dans l'intérieur de ce poisson. Ce sont surtout des helminthes. Il faut donc, à ce titre, en rabattre un peu des précieuses qualités culinaires de cet animal que nos pères qualifiaient généreusement de *fleur des poissons* et de *reine des délices*.

L'Éperlan

Osmerus eperlanus, Linné. — *Éperlan*. — *Smelt, Spirling* (Angleterre). — *Smout*, *Donbreck* (Écosse). — *Hind*, *Meerstint* (Allemagne). — *Spering*, *Sperinch* (Hollande). — *Slou* (Suède). — *Szynka* (Pologne). — *Röke*, *Krokle* (Norwège).

L'Éperlan est un poisson qui habite l'Océan, la Manche et la mer du Nord, mais qui, à des époques déterminées de l'année, remonte à une certaine distance de l'embouchure de nos fleuves, tels que la Seine, la Somme, l'Orne, etc. Son corps est étroitement allongé et très comprimé, avec la ligne dorsale presque droite et la ligne ventrale plus convexe. Les écailles qui le recouvrent sont caduques et très minces. Dans un museau court et pointu s'avance une bouche largement ouverte et fendue obliquement, portant, sur le maxillaire, de très petites dents en lames de scie et, sur l'intermaxillaire,

des dents plus fortes et pointues ; la mandibule, le vomer et la langue sont également armés de dents. La nageoire dorsale est courte, haute, implantée au milieu du dos ; les pectorales longues et étroites, les ventrales au-dessous de l'origine de la dorsale, l'anale et la caudale très échancrées (fig. 85).

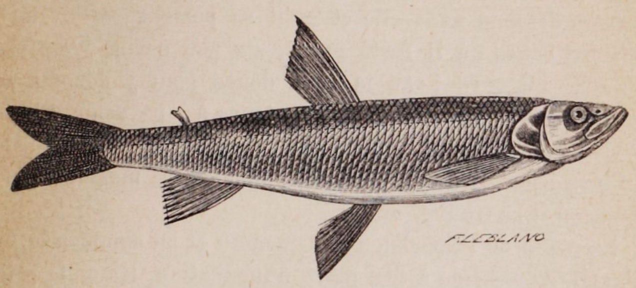


Fig. 85. — L'Éperlan.

Les parties supérieures du corps sont d'un vert clair passant au vert grisâtre, avec un pointillé noir ; les flancs sont de teinte beaucoup plus claire, tandis que le ventre est argenté. Les flancs sont séparés du dos par une étroite bande verte plus accusée, qui ne se manifeste pas chez les jeunes sujets. Les joues sont argentées, et le museau est parsemé de petits points noirs. La dorsale est grisâtre, lavée de noir, tandis que l'anale et les ventrales sont blanches. La caudale passe du gris au noir suivant l'âge des individus.

La taille de l'Éperlan ne dépasse pas 20 centimètres de longueur. « C'est au printemps, dit Brehm [1], que les Éperlans entrent en grandes troupes dans les cours d'eau ; ils suivent plutôt le fond de l'eau que la partie voisine de la surface, excepté, suivant certains observateurs, lorsque les vents soufflent du midi ; ils remontent à la file et on prétend

[1] Brehm, *Les Poissons*, édition française, par E. Sauvage, p. 481.

qu'ils suivent constamment la même route sans se détourner. » Suivant Baudrillard, « l'Éperlan se plaît dans les eaux un peu troubles et stagnantes où il a trouvé une bonne nourriture et il s'y réunit plus en masse que dans les eaux claires. On a encore remarqué qu'à l'embouchure de la Seine, à mesure que l'eau du fleuve baisse avec le reflux, le poisson descend avec elle et qu'il se porte successivement sur les bancs où il reste encore un peu d'eau. L'Éperlan cherche toujours l'eau la plus douce pour y déposer ses œufs ; mais il ne réussit pas toujours à y parvenir. S'il lui arrive, en remontant la Seine, d'être contrarié par les grosses eaux, il fraye, dès son embouchure même, sur les fonds où il se trouve. »

La ponte de l'Éperlan a lieu en mars et au commencement d'avril. Après cinq à dix jours d'incubation, les œufs petits et d'un blanc jaunâtre éclosent. Vers la fin d'août, l'Éperlan retourne à la mer ; les jeunes ont alors 6 centimètres de longueur. Flemmard pense qu'il fait sa nourriture de petits poissons et surtout de crevettes. Sa chair est blanche, ferme et de très bonne qualité ; dans le Nord rien n'est plus apprécié qu'une friture d'Eperlans ; on les mange également en matelote, pannés, à l'eau de sel, etc. On a soin de toujours les vider. En Angleterre et en Allemagne, on les fume ou on les sale.

On pêche très rarement l'Éperlan à la ligne. « Dans la basse Seine, dit Sauvage[1], là où l'Éperlan est très abondant, la pêche se fait avec des filets sédentaires, tels que des gords, des guideaux, des nasses, ou des filets mobiles, senne, tramail ; la pêche a lieu surtout la nuit, par une eau légèrement troublée ; elle est, dit-on, meilleure par les vents doux d'est ou sud-ouest que par ceux du nord. La pêche de ce poisson a toujours été une source de richesses pour Cau-

1 Brehm, *loc. cit.*, p. 482.

debec; aussi cette ville porte-t-elle trois Éperlans dans l'écusson de ses armes.

L'Ombre-Chevalier

Salmo salvelinus, Linné. — *Chevalier*, *Omble-Chevalier*, *Ombre-Chevalier*. — *Amble*, *Ritter*, *Rothforelle*, *Röthel*, *Rottelen*, *Zwiek*, *Hamel* (Suisse). — *Northern charr*, *Alpin charr* (Angleterre).

Avec l'*Omble Chevalier*, que bien souvent on désigne aussi sous le nom d'*Ombre Chevalier*, commence le genre Saumon. Bien qu'on le prenne quelquefois dans certains cours d'eaux comme le Rhône, l'Ain, le Doubs, la Meurthe, etc., notre Chevalier est un habitant des lacs de l'Europe centrale. C'est un des beaux et bons poissons du lac du Bourget et du lac Léman; sa taille moyenne est de 30 à 40 centimètres; on pêche parfois des individus qui atteignent de 50 à 85 centimètres de longueur, mais ce sont de trop rares exceptions.

Le galbe est allongé, comprimé latéralement, avec le dos assez bombé pour égaler en hauteur environ le cinquième de la longueur totale; tout l'ensemble est couvert de très petites écailles. La tête est forte, abaissée en avant, bombée dans sa partie supérieure, terminée par un museau obtus, avec une bouche assez large, dont la mâchoire supérieure forme une légère saillie sur l'inférieure; on distingue sur les maxillaires, les intermaxillaires et les palatins, une rangée de petites dents aiguës et crochues et trois rangées sur le vomer. La nageoire dorsale, assez haute, prend naissance sur le milieu de la courbure du dos, tandis que les ventrales s'élèvent au-dessous du dernier tiers de la dorsale; les pectorales sont allongées et la caudale très large et bien échancrée (fig. 86).

En temps normal, la coloration du dos de l'Ombre-Chevalier est d'un gris vert avec des reflets bleutés, tandis que

les flancs et le ventre passent au blanc argenté ; les nageoires dorsale, ventrales, anales et caudale ont un fond gris lavé de jaune et les pectorales sont jaune clair. Au moment du frai, ces teintes prennent une accentuation marquée ; les flancs et le ventre montrent des reflets métalliques jaune orangé ou bronzé ; on voit alors apparaître, sur le dos et sur les flancs, des taches blanches arrondies et bien espacées, et les nageoires passent au rouge ou au bleu clair.

L'Ombre fraye à presque toutes les époques de l'année, suivant les milieux qu'il occupe. « A l'époque des amours, dit M. V. Fatio, l'Ombre quitte les plus grands fonds pour remonter un peu du côté des rives et venir pondre, volontiers sur fond pierreux et caillouteux, près de l'embouchure de quelque rivière, à une profondeur moindre : suivant les localités sous 20, 30, 60 et même 80 mètres d'eau. Les pêcheurs connaissent si bien cette préférence de l'Ombre pour les endroits caillouteux, qu'ils jettent eux-mêmes au fond de l'eau des chargements de pierre, pour établir des places de frai et faciliter leur pêche. Les œufs, plutôt plus nombreux, sont jaunes et presque aussi gros que ceux de la Truite. L'incubation dure généralement soixante-cinq à soixante-douze jours ; mais la croissance varie beaucoup avec les conditions de milieu plus ou moins favorables et l'abondance relative des éléments nutritifs, vers, insectes, mollusques et petits poissons qui servent de principale nourriture à l'Ombre-Chevalier.

« La pêche se fait, selon les localités, avec le grand filet, avec des filets dormants, ou avec des lignes de fond amorcées de petits poissons vivants. C'est surtout sur les places de frai et à l'époque de la ponte qu'elle donne les plus brillants résultats ; les pêcheurs, intéressés, assurent que c'est alors que la chair de ce poisson est de beaucoup la meilleure. On prend aussi bien des Ombres en divers lacs, pendant la belle saison ; mais il faut alors les aller chercher

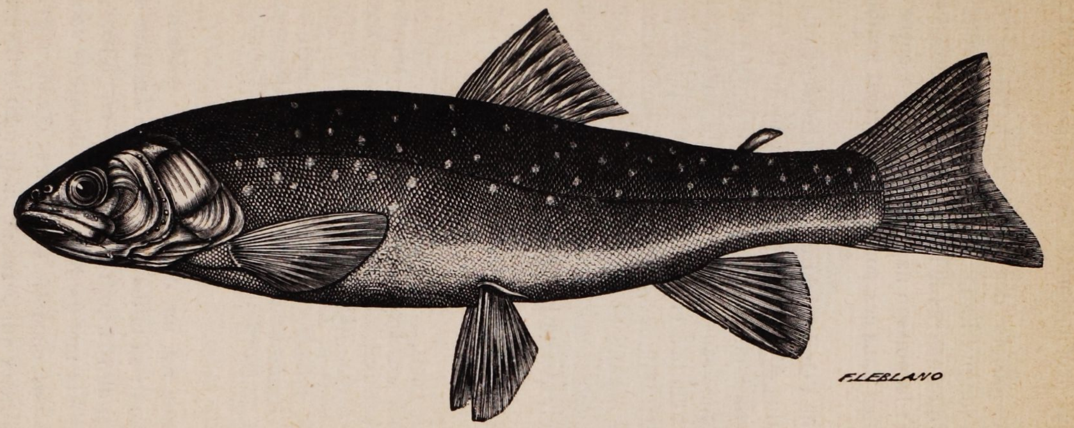


Fig. 86. — L'Ombre-Chevalier.

beaucoup plus profondément, souvent sous 100 et 200 mètres d'eau. »

On prend parfois des Ombres-Chevaliers en laissant traîner une longue ligne amorcée d'un Vairon, fortement plombée à 1 ou 2 mètres de l'hameçon et amarrée à l'extrémité d'un bateau ; le poisson nageant sans cesse entre deux eaux mord très bien dans ces conditions, surtout pendant la belle saison.

La chair de l'Ombre est des plus estimées ; elle est tendre et grasse, plus délicate encore que celle de la Truite. Aussi a t-on souvent cherché à l'acclimater dans des milieux nouveaux, mais sans grand succès. On a fait également des métis avec l'Ombre et la Truite, mais qui se reproduisent difficilement. Malheureusement ce poisson, comme tous les Salmonides, est affecté de divers parasites, tels que Crustacés suceurs et surtout des Helminthes, Ténias, Bothriocéphales, Ligules, etc., qui se logent un peu partout dans son corps.

Le Saumon

Salmo salar, Linné. — *Salmon*, *Saumon*. — Les petits Saumons sont désignés sous les noms suivants : *Renay* (Moselle). — *Taconnet*, *Taca*, *Orgue*, *Gai-Moisson* (Avranche). — *Tecou* (Corrèze). — *Salm*, *Lochs*, *Rheinlachs*, *Laichsalm*, *Wintersalm*, *Winterlochs*, *Macken*, *Luderm* (Suisse). — *Salm*, *Sälmling* (Allemagne). — *Salmon*, *Paar*, *Smolt* (Angleterre). — *Zalm* (Hollande). — *Haslat* (Danemark). — *Salmon* (Espagne). — *Salmao* (Portugal). — *Somga* (Russie). — *Lösos* (Pologne). — *Lazatz* (Hongrie).

Le Saumon est un des plus grands poissons qui vivent dans nos eaux ; sa taille peut atteindre 2 mètres de longueur et peser plus de 10 kilogrammes. C'est une forme particulière à l'Océan et à la mer du Nord qui remonte le cours des fleuves à certaines époques de l'année. On en a pris dans ces derniers milieux qui pesaient jusqu'à 25 et 30 kilogrammes.

Le corps du Saumon est allongé, fusiforme, aplati latéralement et recouvert d'écailles petites et de forme allongée (fig. 88). La tête est égale à environ le cinquième de la longueur totale du corps (fig. 87) ; la ligne du dos est presque droite,

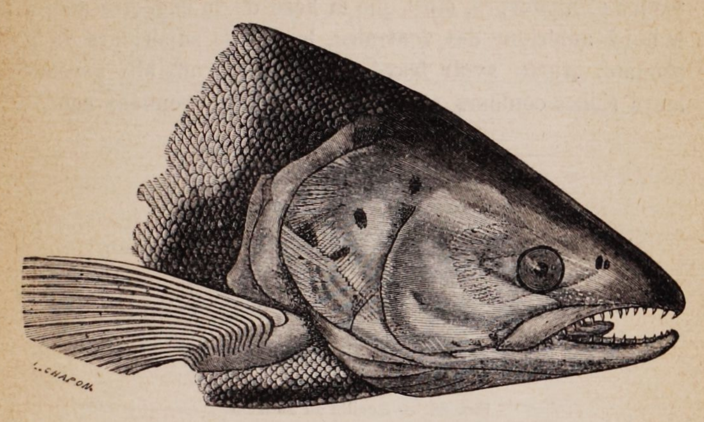


Fig. 87. — Tête et portion antérieure du Saumon.

tandis que celle du ventre est bien courbée. Le museau, plus allongé chez les mâles que chez les femelles, est arrondi ; la bouche, largement fendue, est armée de fortes dents coniques ; l'œil est petit et la ligne latérale presque droite. La nageoire dorsale prend naissance un peu en avant de la courbure du dos ; les pectorales sont relativement petites et arrondies, ainsi que les ventrales ; la caudale, bien développée, est légèrement échancrée chez les jeunes, et tranchée verticalement chez les adultes.

La coloration du Saumon est extrêmement variable. En temps normal, le dos passe du gris vert au bleu ardoisé, tandis que les flancs sont d'un blanc gris et le ventre argenté avec de brillants reflets. Sur tout le haut du corps s'épanouissent des taches étoilées noirâtres plus ou moins nombreuses. Suivant M. E. Blanchard, « lorsque ces poissons arrivent

de la mer dans les fleuves, au moment de frayer, on voit leurs teintes, particulièrement chez les mâles, prendre une nouvelle vivacité, des taches rouges apparaître dans le voisinage de la ligne latérale et même sous les opercules; le ventre s'empourpre, ainsi que la base de la nageoire anale, le bord antérieur des ventrales, les bords supérieurs de la caudale. Après avoir frayé, ces animaux affaiblis perdent leurs riches couleurs et reviennent à leur première condi-

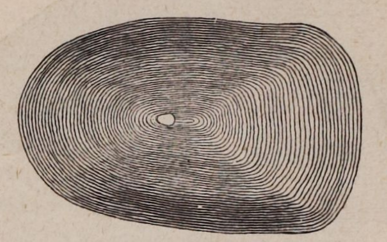


Fig. 88. — Écaille du Saumon.

tion. Ce n'est pas tout encore; Jardine, l'auteur d'un grand ouvrage sur les Salmonides de la Grande-Bretagne, nous a appris que, chez le Saumon mâle, dans sa parure de noce, se produisait un remarquable épaississement de la peau du dos et des nageoires qui disparaissent bientôt après l'époque du frai. »

Le Saumon est un des habitants de tous nos grands fleuves de France, le Rhône excepté; les eaux de la Méditerranée, sans doute trop chaudes et trop salées, ne lui conviennent point. Mais la Garonne, la Gironde, la Dordogne, la Loire et quelques-uns de leurs affluents sont les rendez-vous annuels de ce précieux poisson. On ignore encore ce que deviennent les Saumons dans la mer; il est cependant probable qu'ils ne s'éloignent pas beaucoup des terres; on suppose qu'ils s'enfoncent dans les profondeurs, là où ils trou-

vent une nourriture abondante en poissons, crustacés, ammodytes de toutes sortes dont ils sont fort voraces.

« Lorsqu'ils quittent la mer, raconte Brehm, c'est-à-dire dans les régions tempérées, vers le commencement du printemps, les Saumons partent avec le flux, surtout lorsque le flot est poussé contre le courant de la rivière par un vent fort. Au moment de la montée, les Saumons s'approchent, en troupes de trente à quarante, des côtes et de l'embouchure des fleuves ; ils s'arrêtent un certain temps comme s'ils devaient s'habituer à l'eau douce, remontant avec le flux et retournant à la mer avec le reflux, jusqu'à ce que commence le véritable voyage. Les Saumons de divers âges remontent ensemble les cours d'eau dans un ordre qui ne varie guère, les vieux individus forment la tête de la colonne, les jeunes suivent ; le plus gros des poissons, ordinairement une femelle, ouvrant la marche. »

Ainsi que l'explique Baudrillart[1], ils nagent en temps ordinaire au milieu du fleuve et près de la surface de l'eau ; lorsque le temps est chaud et à l'orage, ils rasent au contraire les fonds ou bien se réfugient dans les milieux les plus profonds ; parfois aussi on les voit s'arrêter dans les stations ombragées par des arbres touffus. On a remarqué qu'ils peuvent parcourir en une heure un intervalle de 10 lieues, sans être arrêtés par des chutes ou des barrages. S'appuyant contre une pierre à l'aide de leur queue ils arquent leurs corps et ils s'étendent brusquement, ce qui leur permet de franchir ainsi d'un seul bond des obstacles de 4 ou 5 mètres de hauteur.

Les pêcheurs distinguent plusieurs formes de Saumon ; le *Bécard* ou Saumon d'automne se reconnaît à son maxillaire inférieur recourbé en avant et en haut sous forme de crochet. Les Saumons pris en été sont qualifiés de *Saumons*

[1] Baudrillart, *Dictionnaire des chasses et pêches.*

de la Madeleine. Lorsqu'ils sont allés une fois déjà à la mer et qu'ils sont aptes à se reproduire, on les désigne sous le nom de *Grilses* ou *Saumoneaux*, à ce moment ils pèsent déjà deux à trois livres (fig. 89).

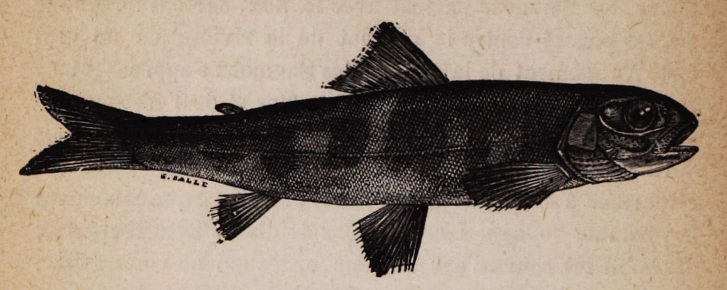


Fig. 89. — Saumoneau.

C'est un animal éminemment carnassier ; tant qu'il est jeune, il se contente de vers, d'insectes et de mollusques ; mais, devenu plus grand, il fait la chasse aux autres poissons et même aussi aux petits mammifères qu'il rencontre sur son passage. Au moment de la ponte, ordinairement de novembre à février, la femelle creuse dans le sable ou le gravier une petite excavation de 15 à 20 centimètres et y dépose ses œufs tandis que le mâle fait la garde autour d'elle ; tous deux ensuite recouvrent les œufs avec du sable ; au bout de quarante jours les petits commencent à sortir de l'œuf. On estime qu'une femelle de Saumon donne naissance à autant de millions d'œufs qu'elle pèse de livres.

La chair du Saumon est excellente, parfois un peu indigeste ; celle du mâle vaut mieux que celle de la femelle ; avant la ponte elle est d'une belle teinte, d'un rosé tout particulier ; mais aussitôt après, elle devient blanchâtre et fade pour reprendre ensuite ses précieuses qualités. On la mange fraîche ou conservée, sautée ou marinée.

La pêche du Saumon est très variée. Souvent en France

on le prend simplement à la ligne, mais alors il faut avoir soin de faire usage de fortes lignes bien armées ; on amorce avec de grosses mouches artificielles ou des petits poissons vivants ; il faut se poster au milieu de la rivière, de préférence derrière un barrage, où les Saumons stationnent souvent après en avoir franchi les obstacles. Quand il a saisi l'appât il oppose une résistance terrible ; il faut parfois lâcher beaucoup de fil; mais à la fin il s'épuise et se laisse prendre sans trop de peine à l'épuisette.

Le plus souvent on prend ce poisson à l'aide de grands filets ou senne qui barrent une partie du cours d'eau ; l'une des extrémités du filet est tenue à terre, tandis que l'autre, fixée à une barque, est ramenée rapidement à la berge. D'autres fois on traîne la senne avec un bateau qui en porte chacune des extrémités ; les deux bateaux se rapprochent ensuite enserrant ce qu'ils ont rencontré sur leur passage. En Bretagne on fait encore parfois usage de pièges disposés à la manière des souricières, ou formant une sorte de pince. Tous les engins sont bons, à la condition qu'ils soient assez puissants pour pouvoir résister à la force du poisson.

La Truite des lacs

Trutta lacustris, Linné. — *Truite suisse*, *Truite du lac de Genève* *Truite saumonnée* (suivant les localités). — *Truite verte*, *blanche*, *noire*, *Forelle*, *Furne*, *Seeforelle*, *Grundforelle*, *Granforcelle* (Suisse). — *Trota*, *Truta* (Tessin). — *Schild*, *Scaron* (Engadine). — *Lake*, *Trout* (Angleterre). — *Trotta* (Italie). — *Trucha* (Provence, Espagne).

La Truite des lacs, qui ne diffère que très peu de la Truite de rivière, a le corps allongé et cylindrique, légèrement comprimé sur les flancs. La tête, égale à environ le cinquième de la longueur totale, est aplatie et terminée par un museau peu allongé et obtus. La bouche, bien fendue, présente deux maxillaires longs et forts, l'inférieur souvent recourbé en

haut et un peu en arrière, plus court que le supérieur ; les maxillaires, les palatins, le vomer et la langue sont armés de dents fortes, disposées régulièrement (fig. 90). La ligne latérale est presque droite. Tout le corps est recouvert d'écailles nombreuses et petites. La nageoire dorsale est peu

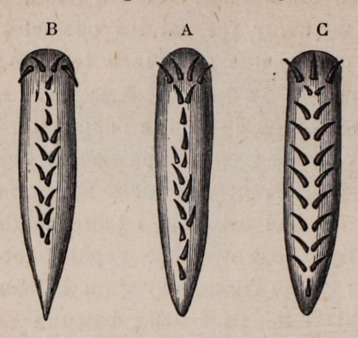


Fig. 90. — A, dent vomérienne de la Truite des lacs; B, de la Truite de mer; C, de la Truite commune.

développée, les pectorales arrondies à leur bord libre, la caudale coupée verticalement en arrière et sans échancrure.

Il n'est pas de poissons dont la coloration soit plus variable; en temps normal, le dos a une teinte variant du verdâtre plus ou moins foncé au gris bleuté, et qui s'atténue de plus en plus sur les flancs pour passer au blanc d'argent sous le ventre. Les nageoires dorsale et caudale participent de la coloration du dos, mais dans des gammes plus claires, tandis que les pectorales, les ventrales et les anales sont grises liserées de jaune orangé à leur extrémité. Sur toute la partie supérieure du corps on aperçoit de petites taches brunes ou noirâtres, arrondies ou étoilées, qui sont parfois orangées chez les jeunes sujets.

Certains individus, sous une influence non encore définie, restent stériles toute leur vie; ils ont alors un galbe moins

arrondi, un museau plus effilé avec une plus large bouche, en même temps leur coloration est toujours d'une teinte plus pâle, plus effacée et sans taches ornementales.

La Truite des lacs a des dimensions très variables. Les Truites de la Suisse qui viennent sur nos marchés atteignent assez rarement 1 mètre de longueur ; leur poids ordinaire varie de 1 à 5 kilogrammes ; mais on en prend parfois mesurant $1^m,20$ à $1^m,35$ et pouvant peser jusqu'à 25 et même 30 kilogrammes. Ce sont là, hâtons-nous de le dire, de bien rares exceptions. Cette espèce vit surtout dans les lacs de la Suisse, notamment dans le lac de Genève. Dans ces milieux elle se plaît à de grandes profondeurs, on en a vu jusqu'à 1500 mètres ; rarement elle remonte à la surface. Lorsqu'elle est jeune, elle fait une chasse acharnée aux petits poissons. « Lorsque, dit Heckel, ce Salmonide rencontre une bande d'Ablettes, il la poursuit avec tant d'acharnement, qu'il arrive souvent jusque sur le bord du lac et dans les couches les plus superficielles. La troupe des Ablettes se disperse rapidement dans tous les sens et cherche à échapper par des bonds en dessus de la surface de l'eau ; c'est en vain, car la Truite les saisit par la queue, les fait tournoyer rapidement, de manière à les avaler la tête la première. Lorsqu'elles arrivent au poids de 12 à 15 kilogrammes, les Truites des lacs ne se contentent plus de petits poissons, mais s'attaquent à des poissons pesant près de 1 kilogramme. »

Au mois de septembre, les Truites quittent les lacs pour remonter le cours des rivières qui s'y jettent et vont frayer parfois assez loin. La ponte a lieu vers la fin d'octobre ou au commencement de novembre ; la femelle, après avoir choisi un milieu sablonneux, creuse une fosse assez profonde dans laquelle elle vient déposer ses œufs. Les jeunes, nés pendant l'année, passent le printemps et l'été dans les rivières et ne retournent dans les lacs avec les autres Truites qu'après la ponte suivante.

La chair de la Truite des lacs est au moins aussi estimée que celle du Saumon ; de teinte plus pâle, elle a ce même goût fin, cette même fermeté. Ces deux poissons sont du reste assez voisins pour que, en maintes circonstances, on ait pu obtenir soit directement, soit artificiellement des métis très appréciés au point de vue culinaire, mais qui se reproduisent très difficilement. Malheureusement, comme ses autres congénères, la Truite des lacs donne asile a de fort désagréables parasites, principalement des Helminthes, qui se logent un peu partout dans son corps.

Le mode de pêche employé varie suivant les pays. En Suisse, la Truite des lacs se prend de préférence au printemps dans des filets dormants que l'on fait flotter à une profondeur de 4 à 7 mètres; ces filets sont posés le soir et relevés le lendemain matin. Sur le lac de Lucerne, on pêche à l'*Otter* ; nous aurons occasion de revenir sur ce mode de pêche spécial dans un autre chapitre de cet ouvrage. Souvent on prend la Truite au vif, ou à l'aide d'engins destinés au Brochet et à la Perche. En été, on préfère faire usage des filets dormants tendus au fond des lacs. En automne, alors que les Truites remontent les affluents pour frayer, on en prend de grandes quantités à la senne, au filet traînant, à la pince, à la ligne, et même au trident.

La Truite de Mer

Trutta argentea, Valenciennes. — *Truite saumonnée, Truite argentée, Truite de Dieppe* (suivant les localités). — *Seu-trout* (Angleterre).

Cette espèce a été souvent confondue avec le Saumon dont elle a les mœurs et habitudes. Comme lui, elle habite les eaux salées, mais elle voit le jour dans les rivières et y retourne à certaines époques pour y frayer.

Son corps rappelle, comme galbe, celui du Saumon, mais

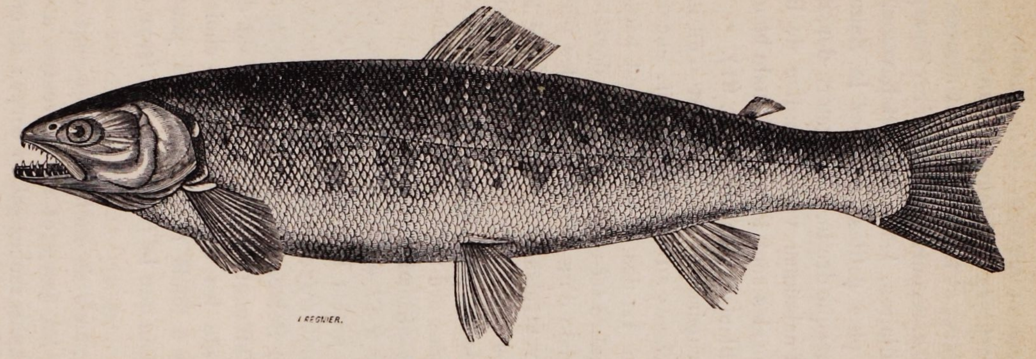


Fig. 91. — Truite de mer.

il est un peu plus court; la tête est petite, avec le front bombé, le museau arrondi, et la bouche très largement fendue; la mâchoire inférieure est un peu moins saillante que la supérieure, et toutes deux sont armées de dents assez fortes, coniques, recourbées en arrière, réparties sur la langue, les maxillaires, les palatins et le vomer (fig. 90). Les écailles sont plus petites que chez le Saumon. La ligne latérale est presque droite. La nageoire dorsale, assez développée, prend naissance vers le milieu de la courbure du dos ; les pectorales sont longues, l'anale bien développée et la caudale faiblement échancrée (fig. 91).

La partie supérieure du corps est d'un gris bleuté qui passe sur les flancs au blanc d'argent, encore plus éclatant sous le ventre. Le dos et les côtés sont parsemés de taches noires en nombre très variable. La dorsale est d'un gris brun, la caudale d'un vert noirâtre, les pectorales grises, l'anale et les ventrales presque blanches ; le plus souvent on voit des taches brunes sur les nageoires impaires.

La Truite de mer atteint parfois d'assez fortes proportions ; son poids le plus ordinaire est de 4 à 5 kilogrammes; mais sa taille peut atteindre 50 centimètres de longueur et son poids arriver à 12 ou 15 kilogrammes. En mer, nous la voyons dans toutes les eaux du nord de l'Europe; mais lorsqu'elle veut frayer elle s'aventure dans nos eaux de la Meuse, de la Seine, de l'Orne, de la Loire et de quelques-uns de leurs affluents. C'est ordinairement de mai à juillet qu'elle remonte les cours d'eau ; elle choisit toujours des eaux rapides à fonds rocailleux, mais jamais elle ne remonte aussi loin que le Saumon. Elle fraye de novembre à février.

Les jeunes, âgés de moins d'un an, ont une belle teinte argentée sur les flancs et sur le ventre, avec le dos gris foncé et quelques taches sur le corps ; ils ont la queue très échancrée. Au moment du frai, on voit apparaître quelques

taches rouges qui redeviennent noires en temps normal. Aussi vorace que le Saumon, la Truite de mer se nourrit de vers, d'insectes, de poissons. Sa chair, très estimée, est presque aussi rose que celle du Saumon ; elle aussi donne asile à des parasites. On pêche ce poisson de la même manière que le Saumon.

La Truite commune

Trutta Pario, Linné. — *Truite de rivière*, *Truito*, *Truita*, *Truta*, *Troucta* (suivant les localités). — *Trucha*, *Troucha* (Midi de la France). — *Trout* (Angleterre). — *Orret* (Norvège). — *Totta* (Italie). — *Trucha* (Espagne). — *Truttell*, *Truttal*, *Schild*, *Schilte*, etc. (Suisse, Allemagne). — *Lazatz* (Hongrie). — *Pstrag* (Pologne).

La Truite commune, ou Truite de rivière, est très voisine de la Truite des lacs, dont elle n'est peut-être qu'une simple variété due à la différence d'habitat. En réalité, elle se dis-

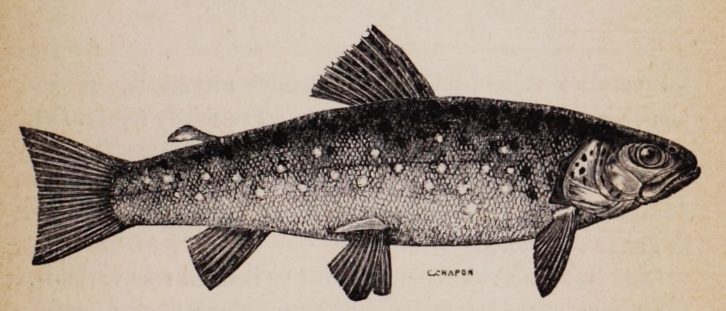


Fig. 92. — Truite commune.

tingue surtout par sa coloration ; son galbe est à peine un plus haut et un peu plus comprimé, et les dents du vomer implantées d'une façon un peu différente. Cette coloration est extrêmement variable suivant l'âge, les milieux et les époques (fig. 92 et 93).

« Souvent, dit Tschudi, le dos est tacheté de noir sur un fond olivâtre, les flancs étant jaune verdâtre, ponctués de rouge avec des reflets dorés, le ventre étant d'un gris blanchâtre, les nageoires abdominales d'un jaune clair. Parfois, la couleur sombre domine, sans que pour cela l'animal soit tout à fait noir. La plupart des Truites des Alpes sont ornées de taches noires ou rouges; souvent, c'est la couleur jaune qui domine; d'autres fois, c'est la couleur rougeâtre. Les variations sont telles, que les pêcheurs des Alpes désignent

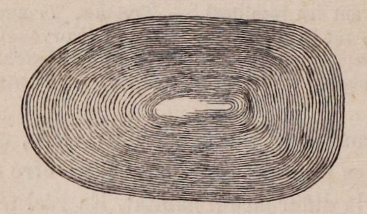


Fig. 93 — Écaille de la Truite commune.

les variétés sous les noms de Truites argentées, dorées, blanches, noires, Truites des pierres, Truites de forêts, sans qu'on puisse tracer une limite entre toutes ces variétés qui passent des unes aux autres. » D'une manière générale, la Truite de rivière a des teintes plus claires et plus vives que la Truite des lacs.

La taille de la Truite commune est également très variable. On pêche dans les petits ruisseaux d'excellentes petites Truites dont le poids n'atteint pas 1 kilogramme. Dans les eaux plus profondes, et si la nourriture est suffisante, la Truite peut peser de 7 à 8 kilogrammes et mesurer 50 à 60 centimètres de longueur. D'une manière tout à fait exceptionnelle, on a pris des Truites de 80 centimètres et même de $1^{m},20$ de longueur. C'est un poisson qui aime toujours les eaux claires, vives, fraîches, roulant des montagnes sur des

fonds pierreux. En France, nous la voyons dans presque tous les cours d'eau qui peuvent répondre à ce signalement.

« La Truite, dit Brehm[1], douée d'une grande puissance musculaire, peut nager contre la direction des eaux les plus rapides avec une étonnante vitesse; c'est surtout la nuit que ce poisson se déplace ou tout au moins à la tombée du jour; pendant le jour, il se cache volontiers sous les pierres et les rochers qui surplombent le long de la berge ou dans des trous, des fosses plus ou moins profondes. Lorsque tout est tranquille autour d'elle, la Truite quitte sa retraite, se tient la tête au courant, à la même place parfois fort longtemps, agitant doucement ses nageoires, puis tout à coup elle fond comme une flèche, soit qu'elle aperçoive une proie, soit qu'elle veuille se dérober; lorsqu'elle a choisi une retraite, adopté une place, il est rare qu'elle n'y retourne pas; la Truite est, en effet, un animal d'humeur farouche et d'une extrême prudence.

« Tant qu'elle est calme, la Truite est toujours aux aguets, surveillant avec la plus grande attention tout ce qui se passe autour d'elle ; si un insecte gros ou petit s'approche de l'endroit où elle se tient, elle reste immobile jusqu'à ce que sa proie soit à sa portée; par plusieurs coups vigoureux de la nageoire caudale, elle se jette alors sur sa proie et la déglutit. Lorsqu'elle est jeune, la Truite fait la chasse aux vers, aux insectes, à leurs larves; plus âgée, elle s'attaque aux poissons, à leurs œufs, car elle est très vorace; la Truite se nourrit également d'éphémères et de phryganes qu'elle saisit avec adresse lorsqu'elles voltigent auprès de la surface de l'eau ».

La Truite commune fraye à des époques très variables; suivant la température des milieux, elle donne naissance à de gros œufs ambrés, de septembre à mars; elle choisit des

[1] Brehm, *Les Poissons*, édition française, par E. Sauvage, p. 476.

nids tout faits entre les cailloux, au voisinage des sources, ou bien encore, si rien ne se présente qui lui convienne, elle creuse avec sa queue des cavités dans le sable et y dépose ensuite ses œufs ; c'est seulement au bout de cinquante-cinq à cinquante-huit jours que les petits naissent ; quelques jours après ils commencent à descendre la rivière en petites bandes peu nombreuses.

Est-il besoin de vanter ici les exquises qualités de la Truite. Tout le monde a pu apprécier cette chair à la fois ferme et délicate, fine, d'un goût si parfait ; mais le tout est de la prendre ; la capture d'une belle Truite est le triomphe du pêcheur à la ligne. S'agit-il de petites Truites, la ligne la plus fine et en même temps la plus solide doit être mise en main ; a-t-on affaire à de plus gros poissons, il faut s'armer d'engins résistants, mais aussi peu visibles que possible, et toujours accompagnés d'un moulinet capable de se dérouler sans la moindre difficulté, car une fois prise, la Truite qui a la vie très dure se défend avec acharnement.

Il est inutile de songer à pêcher la Truite par les temps clairs, surtout par le soleil, à moins que l'eau ne soit momentanément troublée par quelques apports d'un ruisseau voisin, ou ombragée par une épaisse ramée. Les temps sombres, brumeux, l'heure matinale du petit jour, ou l'approche de la nuit, semblent les instants les plus particulièrement propices. Le ver rouge cachant bien l'hameçon, tout en le dépassant de deux ou trois millimètres, est encore le meilleur appât. Jetez hardiment la ligne dans le courant, laissez-la voguer à travers les remous, la Truite en embuscade saisissant l'appât donnera deux ou trois petits coups ; ferrez aussitôt et, si la Truite est un peu grosse, vous la verrez bondir hors de l'eau cherchant à se débarrasser de l'amorce, pour repartir en faisant les mouvements les plus rapides et les plus saccadés ; n'amenez jamais que lorsqu'elle a cessé de se défendre.

Dans les milieux couverts et ombragés, on pêche la Truite *à la surprise*. On descend une mouche lentement en lui imprimant un petit mouvement cadencé, elle ne doit que toucher l'eau. Le Vairon vivant est encore un bon appât pour la Truite de grosse taille; on l'accroche simplement par les lèvres sous la nageoire dorsale; la flotte dans ce cas ne peut être que nuisible, car elle effraye ce trop timide poisson; on traîne la ligne contre le courant dans les milieux bien choisis. Enfin, on fait encore usage du poisson de plomb et du tue-diable. Les lignes dormantes sont utilisées pour la pêche dans les grands cours d'eau.

FAMILLE DES CLUPÉIDES

L'Alose commune

Alosa vulgaris, Cuvier. — *Alose*, *Lalose*, *Gatte*, *Alouse*, *Sabre*, *Colac*, *Coula* (suivant les localités). — *Poisson de mai.* — *Lacia*, *Alaouso* (Provence). — *Laccia*, *Agone* (Italie). — *White Shad* (Angleterre). — *Maifisch*, *Godfisch* (Allemagne). — *Elfs* (Hollande). — *Stad sill* (Suède). — *Savel* (Portugal).

La famille des Clupéides comprend un certain nombre de poissons de mer, dont quelques-uns comme le Hareng, l'Anchois, la Sardine, rendent de grands services dans l'alimentation. L'Alose vit également dans la mer, mais remonte périodiquement nos grands fleuves; elle habite aussi bien la Méditerranée que l'Océan et, dès le printemps, on la voit circuler dans les grands fleuves, le Rhône, la Seine, la Loire, pour se répandre dans leurs affluents et remonter jusque dans les départements du centre, tels que l'Yonne, la Côte-d'Or, le Jura, la Loire, la Haute-Loire, etc.

L'Alose commune a le corps assez élancé et comprimé latéralement; à la région dorsale, il existe une carène dentelée. La tête est petite, la bouche largement fendue, avec

la mâchoire inférieure un peu plus développée que la supérieure, cette dernière munie d'une échancrure en son milieu. Le maxillaire supérieur et les intermaxillaires seuls sont pourvus de dents fines et nombreuses. Le corps est couvert d'écailles grandes et minces, mais la ligne latérale n'est pas distincte. La nageoire dorsale est peu développée, la nageoire anale très basse, les ventrales implantées un peu en arrière de la naissance de la dorsale, la caudale longue et très fourchue (fig. 94).

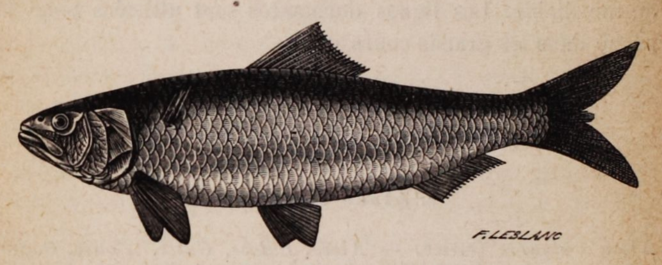


Fig. 94. — L'Alose commune.

Le dos de l'Alose est d'un vert un peu bleuté; les flancs sont d'un vert clair argenté ou parfois un peu cuivré; le ventre blanc, brillant. En arrière des ouïes, on distingue une tache noirâtre plus ou moins accusée suivant les sujets; les écailles sont piquetées de noir. La taille de l'Alose est très variable; en général, les mâles sont plus petits que les femelles : celles-ci mesurent de 60 à 70 centimètres de long et peuvent atteindre jusqu'à 1 mètre.

C'est au printemps, en mai et juin, que les Aloses commencent à frayer, pour retourner à la mer en automne; elles déposent leur frai sur le bord des eaux en se pressant par troupes souvent fort nombreuses et en faisant, comme la Carpe, un bruit qui s'entend parfois de fort loin. Elle se nourrit, dans nos rivières, de vers, d'insectes et de petits poissons. L'incubation n'est que de vingt à vingt-cinq jours,

et dès l'automne les jeunes s'en vont à la mer avec les vieux et toujours en bandes.

La chair de l'Alose est de qualité très variable suivant la nature des eaux qu'elle habite et surtout suivant les époques ; au sortir de la mer, l'Alose est un fort médiocre poisson, à chair maigre farcie d'arêtes ; mais après un séjour en eau douce, et quelque temps après le frai, cette chair devient singulièrement meilleure. Longtemps bouillie, avec de l'oseille, les arêtes finissent en quelque sorte par fondre ; nos maîtres-chefs accommodent ce poisson de diverses manières qui le rendent fort appréciable.

Au moment des passages, on prend parfois des quantités considérables d'Aloses ; mais il faut renoncer à faire usage de la ligne. La senne, les nasses, les troubles, le tramail sont les engins ordinairement mis en usage pour ce genre de pêche. Il faut veiller à la montée et suivant le temps attaquer le poisson au fond ou à la surface. Si le temps est chaud, lourd, orageux, l'Alose se tient dans les grandes eaux au moins à deux mètres de profondeur. « Si la chaleur est sèche, dit La Blanchère, dure, le temps élevé, les Aloses viennent s'ébattre dans les anses abritées et jouer sur le sable et les petits cailloux. Le meilleur moment de la pêche, c'est la nuit, quand il n'y a pas de lune et par les petites crues qui troublent les eaux. La pêche dure de mai à juillet. »

L'Alose finte

Alosa Finta, Cuvier. — *Finte*, *Alose longue*. — *Twaite schad*, *Maid* (Angleterre). — *Vinlen* (Hollande). — *Venth*, *Vint*, *Verich* (Flamand). — *Alacha* (Espagne). — *Astouma* (Basque). — *Sabella* (Portugal).

L'Alose finte ressemble singulièrement à l'Alose commune. On la distingue : à son galbe plus allongé ; à ses écailles moins grandes ; à ses dents plus fortes et plus robustes ; à la

présence de cinq ou six taches noires disposées le long des flancs; à sa nageoire dorsale peu élevée, tandis que les ventrales sont au contraire plus petites. Sa taille moyenne varie de 45 à 50 centimètres de longueur. Ses mœurs sont celles de l'Alose ordinaire; elle se plaît dans les mêmes milieux, mais sa montée se fait un peu plus tard; elle pond de fin juin à juillet. On la pêche de la même manière que l'Alose vraie, à l'aide de sennes, de troubles, surtout de tramails, parfois de nasses et de verveux. Sa chair est de même qualité.

FAMILLE DES ÉSOCIDES

Le Brochet

Esox lucius, Linne. — *Levrier*, *Leuvrier* (le mâle); *Foursoin* (la femelle); *Filardeau*, *Brocheton* (les jeunes); *Lanceron*, *Aiguillon*, *Poignard*, *Pansar*, *Poyssan*, *Buché*, *Brouché*, *Bequé*, *Bec de Canard*, *Bec de Cane*, etc. (suivant les localités). — *Broncheo* (Provence). — *Bronchet* (Languedoc). — *Pike* (Angleterre). *Hecht*, *Gras Hecht* (Allemagne). — *Mock*, *Greep Visch* (Hollande). *Gedde* (Norwège). — *Yack* (Écosse). — *Luzzo*, *Lunio*, *Luccio* (Italie). — *Brochetta*, *Bronchetta* (Basque). — *Brochet gris*, *Brochet doré*, *Brochet noir*, *Brochet gentil* (Neuchâtel).

Le Brochet, ce Requin des eaux douces, a des caractères si précis qu'on ne saurait le confondre avec aucun autre poisson. Son corps allongé, presque uniformément arrondi depuis la tête jusqu'à la nageoire dorsale, légèrement comprimé sur les flancs, se rétrécit ensuite au delà de cette nageoire; il est couvert de petites écailles, minces et adhérentes, avec le bord basilaire festonné. La tête allongée et fortement aplatie en dessus se termine par un large museau dans lequel s'ouvre une grande bouche fendue jusqu'au niveau de l'œil. Des dents, les unes fortes, les autres plus fines sont réparties sur le maxillaire inférieur, les intermaxillaires, les palatins et le vomer. La ligne latérale est

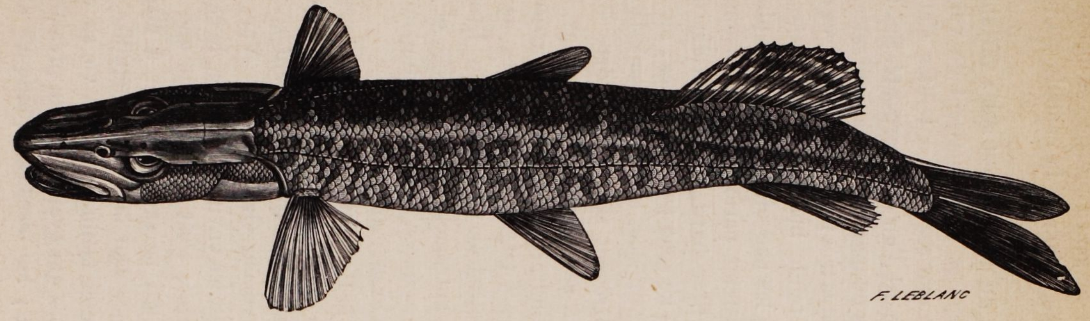


Fig. 95. — Le Brochet.

peu marquée; la nageoire dorsale est fortement reportée en arrière et opposée à l'anale; la caudale est longue et échancrée (fig. 95).

La coloration du Brochet est assez variable; la partie supérieure du corps et le dos passent du vert olive au vert jaunâtre, tandis que ces mêmes teintes s'atténuent sur les flancs; le ventre est d'un blanc argenté. Sur les côtés s'étendent des bandes ou marbrures transversales, très peu régulières, d'un olivâtre très foncé. Les nageoires dorsale, anale et caudale ont une teinte brune lavée de blanc, de jaune ou de gris, tandis que les nageoires paires sont plus rouges

Le Brochet atteint parfois des dimensions considérables. D'après M. E. Blanchard, « les individus du poids de 10 à 15 kilogrammes ne sont pas très rares; on en cite du poids de 20 à 25 kilogrammes, seulement ceux-là doivent être peu communs. Le Brochet se trouvant dans les conditions les plus favorables à son développement dans les pays froids, ce poisson atteindrait fréquemment, assure-t-on, la longueur de 1 mètre à $1^{m},50$ dans les eaux de la Norvège, de la Suède, de la Sibérie. On a parlé de Brochets ayant des dimensions bien autrement considérables, et le poids énorme de 50 à 70 kilogrammes, mais il est toujours nécessaire de faire la part des exagérations. »

Nous voyons le Brochet dans presque tous les cours d'eaux douces, rivières et étangs de la France; cependant il paraît encore faire défaut dans quelques localités, comme le département des Pyrénées-Orientales, le Var, une partie des Alpes-Maritimes, les environs d'Agde, le canal du Midi, le lac d'Annecy, etc.; c'est évidemment une simple question d'acclimatation qui ne saurait tarder à être résolue. Il se plaît de préférence dans les eaux tranquilles, et s'y reproduit avec la plus grande facilité; on en a vu se développer dans des étangs fermés qui avaient été au préalable vidés avec le plus grand soin; les oiseaux aquatiques avec leurs pattes

engluées de paquets d'œufs se chargent de ce repeuplement improvisé. C'est le plus vorace de tous nos poissons. Insatiable dans ses appétits, écrivait Lacépède, il ravage avec une promptitude effrayante les rivières et les étangs. Féroce sans discernement, il n'épargne pas son espèce, et dévore ses propres petits.

On pêche le Brochet de diverses manières. En été il ne mord guère, et passe sa journée à se chauffer au soleil ou à dormir; mais il se met en chasse le matin et le soir, c'est alors le meilleur moment pour le prendre. L'époque la plus favorable est de septembre à décembre. Pour pêcher le Brochet à la ligne, il convient de se munir de solides engins ; on amorce l'hameçon avec un poisson vivant, Gardon, Goujon, Chevaine, tous sont bons pourvu qu'ils soient susceptibles de frétiller encore dans l'eau une fois embrochés sur l'hameçon. Dès que le Brochet a saisi l'appât, au lieu de le ferrer immédiatement, il faut au contraire le laisser filer quatre ou cinq minutes ; on l'amène ensuite bien plus facilement.

Souvent on prend des Brochets à la ligne dormante de jour ou de nuit, avec des hameçons doubles, empilés sur des fils métalliques à l'abri des dents du Brochet et amorcés avec des poissons vivants. On se sert également de piquets-grelots à poulie, sur lesquels on enroule une longue ligne, Les gros Brochets se prennent aux bricoles comme nous l'expliquerons plus loin. Quelques pêcheurs adroits font usage d'un véritable *collet* : à l'extrémité d'une perche légère, de 3 mètres de longueur, on attache un collet de fort osier ou de fil de laiton ; lorsqu'en plein soleil le Brochet est tranquillement reposé au fond d'une eau claire et peu profonde, on passe adroitement le nœud coulant ou collet sous le poisson, sans le toucher, jusqu'au delà des ouïes ; d'un coup sec on enlève le tout et le Brochet s'en va sauter sur la rive. Enfin on prend également bien souvent les Brochets à la cuiller.

La chair du Brochet est très bonne; mais encore faut-il distinguer les époques et les provenances. Le Brochet de rivière est toujours préférable au Brochet des étangs qui bien souvent a un goût de vase; les beaux Brochets des grands lacs de Suisse sont particulièrement estimés. Trop jeune, la chair du Brochet est sèche et a trop d'arêtes; trop vieille, elle devient fade et coriace. Un Brochet de deux ans au moins, élevé dans une eau pure et limpide, riche en petits poissons, a une chair blanche, grasse et ferme qui constitue un mets délicat et recherché.

FAMILLE DES MURÉNIDES

L'Anguille commune

Anguilla vulgaris, Varell. — *Anguillon*, *Andouille*, *Piban*, *Piballe*, *Mourguin*, *Chapteuse*, *Ortuilla*. *Verniaux* (suivant les localités). — *Civelles* (Anjou, Nantes). — *Pibales*, *Biquarces*, *Bougeironne*, *Bairon* (vallée du Rhône). — *Eel* (Angleterre). — *Aal* (Angleterre). — *All* (Suède). — *Ingola* (Hongrie). — *Anguilia* (Italie). — *Anguia Inguia* (Portugal).

On distingue en France plusieurs sortes d'Anguilles ayant chacune une forme de tête différente; mais toutes ont le corps cylindrique et allongé, recouvert d'une peau épaisse et lisse, avec de petites écailles dissimulées sous cette peau. La tête est allongée sans que l'une des mâchoires dépasse l'autre, et toutes deux portent des dents disposées en cardes; les intermaxillaires et le vomer sont également dentés. La nageoire dorsale, l'anale et la caudale sont soudées ensemble, et cette dorsale commence assez loin de la tête. Les principales espèces d'Anguilles sont les suivantes :

L'*Anguille commune*. — Chez ce type, la tête est comprimée, et l'œil petit est immédiatement au-dessus des angles de la bouche. Le museau, arrondi, porte deux petits

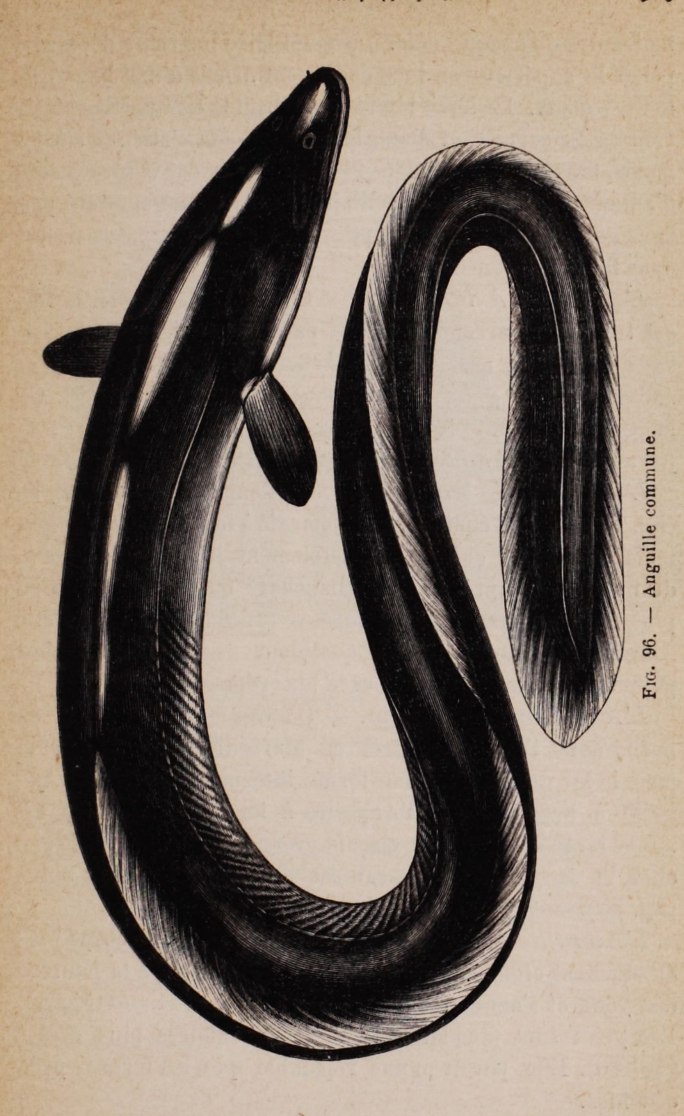


FIG. 96. — Anguille commune.

tentacules de chaque côté. Le maxillaire inférieur dépasse à peine le supérieur et tous deux sont armés d'une bande de petites dents. La ligne latérale est droite. Les parties supérieures du corps sont d'un gris olivâtre qui s'atténue sur les flancs, tandis que le ventre est blanc; mais ces couleurs sont d'autant plus chaudes et brillantes que le poisson a été pris dans des eaux plus vives et plus pures. Cette forme se trouve dans toute la France.

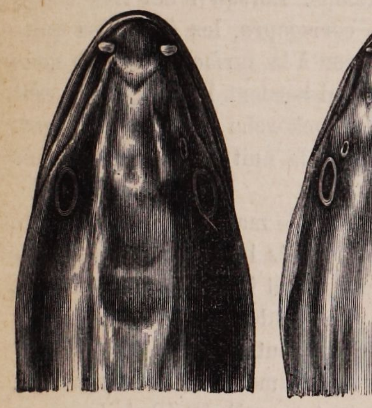
L'Anguille à large bec. — Chez cette Anguille, la tête est très large, arrondie dans sa partie postérieure et aplatie dans la région nasale. La mâchoire inférieure est moins saillante et les yeux proportionnellement plus grands. On la pêche dans toute la France, souvent sous le nom de *Pimperneux* ou d'*Anguille à bec plat* (fig. 97).

L'Anguille à bec moyen. — L'anguille à bec moyen (fig. 98) a la tête conique, assez élargie à la hauteur des yeux, mais diminuant ensuite insensiblement jusqu'à l'extrémité du museau. D'après M. E. Blanchard les narines seraient plus linéaires que chez les formes précédentes. C'est cette Anguille que nos pêcheurs qualifient de *verniaux ;* c'est peut-être la plus commune et la plus répandue.

L'Anguille à bec oblong. — D'après le même auteur, on pêche dans l'Huveane, près de Marseille, dans le Lot et dans le lac du Bourget une forme intermédiaire entre l'Anguille à bec moyen et l'Anguille à long bec ; sa tête est moins large à la base que chez la première et moins grêle que chez la seconde; le museau est plus court et plus obtus (fig. 99).

L'Anguille à long bec. — Cette Anguille a le corps plus étroitement effilé, la tête petite, étroite, même à la hauteur des yeux et s'amincissant en pointe effilée à son extrémité. Les yeux sont plus latéraux et les mâchoires plus grêles (fig. 99). Elle paraît moins répandue que les formes précédentes.

La genèse des Anguilles a été bien longtemps plongée dans les plus noires ténèbres, et encore aujourd'hui plus d'un point de détail échappe-t-il aux observateurs. Ces poissons vivent alternativement dans l'eau douce et dans l'eau salée ; mais à l'inverse des Saumons, des Esturgeons, des Aloses et de tant d'autres, c'est dans la mer qu'ils se réunissent pour



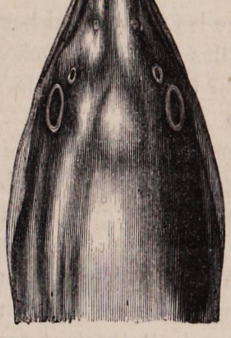




Fig. 97. Fig. 98. Fig. 99.

Fig. 97. — Tête vue en dessus de l'Anguille à large bec.
Fig. 98. — Tête vue en dessus de l'Anguille moyen bec.
Fig. 99. — Tête vue en dessus de l'Anguille à long bec.

donner naissance à leurs petits ; au moment du frai ils gagnent les grands fonds ; plus tard les petits, réunis en grande troupe, regagnent les cours d'eau douce, et donnent lieu à ce que l'on nomme la remontée ; les grands parents les rejoignent et tout l'ensemble se disperse plus ou moins loin.

« L'Anguille, dit Brehm[1], préfère les eaux un peu profondes dont le fond est vaseux ; cependant, très robuste, elle s'accommode à peu près de toutes les eaux. Pendant le

[1] Brehm, *Les Poissons*, édition française, par E. Sauvage, p. 563.

jour elle se tient cachée dans la vase ou dans les trous creusés dans la berge ; ces trous ont presque toujours deux ouvertures par lesquelles l'animal peut entrer ou sortir indifféremment au moment du danger, car l'Anguille nage à reculons presque aussi bien que dans l'autre sens. Pendant l'hiver, l'Anguille s'enfouit dans la vase et s'engourdit, ne se réveillant que vers le printemps. Lorsqu'il fait très chaud et que l'eau commence à se corrompre, les Anguilles quittent le fond et viennent respirer à la surface ; elles se couchent alors entre les plantes qui bordent le rivage. Souvent aussi les Anguilles vont à la recherche d'eaux plus pures, en parcourant sur terre, pendant la nuit, des espaces parfois considérables. »

Sans nier la longévité proverbiale mais non démontrée de la Carpe, l'Anguille peut vivre très longtemps, même dans un aquarium ; on en a vu qui avaient incontestablement plus de 50 années d'existence. La taille est également très variable. Une Anguille ordinaire peut mesurer 50 à 60 centimètres de longueur pour un diamètre de 7 centimètres, mais on en a vu qui atteignaient jusqu'à 1^{m},40 de longueur et 8 à 10 centimètres de grosseur. Pour être bonne, l'Anguille doit avoir un poids d'au moins 2 kilogrammes ; à ce moment sa chair est grasse, ferme, et a réellement acquis toutes ses qualités comestibles. On en a pêché qui pesaient jusqu'à 25 et 30 kilogrammes ; mais dans de telles conditions la chair devient fade et flasque.

On pêche l'Anguille de bien des manières ; sa voracité lui fait mordre à tous les appâts ; mais les meilleurs sont encore les gros vers de terre ou lombrics, les boyaux de volaille, les Vairons et autres petits poissons, et même les sangsues. On les prend à la pêche au coup, durant toute la journée, en ayant toutefois bien soin de convenablement choisir son milieu, avec un fond vaseux ou marneux, garni de joncs et d'herbes, déjà fréquenté par de petits poissons. L'Anguille

avale l'hameçon avec son esche, et souvent cet hameçon se fixe non pas au bec, mais dans l'estomac. Aucun poisson ne se défend avec plus de vigueur que l'Anguille ; ce n'est parfois pas sans quelques difficultés que le pêcheur après avoir vu l'animal suspendu au bout de sa ligne, peut l'amener au fond de son panier ; la plupart du temps ce qu'il a de mieux à faire c'est d'amener le poisson au-dessus du panier et de couper le fil de la ligne pour y fixer un nouvel hameçon.

La méthode la plus simple pour prendre des Anguilles, c'est de tendre des lignes de fond la nuit, ou de faire usage de cordées et de jeux. Dans la vase on les prend bien souvent à la fouëne.

GANOIDES

FAMILLE DES ACIPENSÉRIDES

L'Esturgeon

Acipenser sturio, Linné. — *Esturgeon*, *Stargeon* (France). — *Stargeon* (Angleterre). — *Esturion* (Espagne). — *Poraletto* (Italie).

Jusqu'à présent les poissons dont nous avons eu à nous occuper avaient un squelette osseux ; il nous reste à parler des quelques poissons dont le squelette est cartilagineux. Nous n'aurons à citer que deux espèces, l'Esturgeon et la Lamproie, qui appartiennent à deux familles différentes.

L'Esturgeon est un grand poisson qui vit alternativement dans la mer et dans l'eau douce. Son corps allongé, diminue graduellement de largeur depuis la tête jusqu'à la nageoire caudale ; il porte cinq rangées longitudinales de plaques

osseuses externes, présentant une pointe à leur partie centrale. La tête, large à la base, se termine par un museau allongé et pointu, portant une large bouche sans dents et

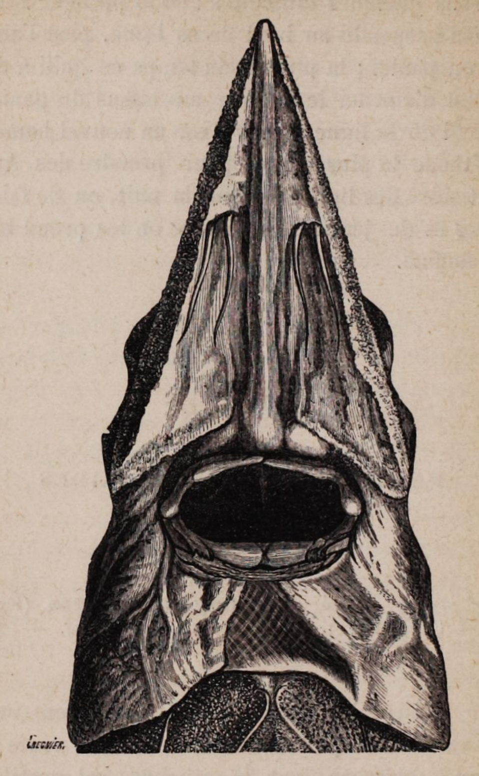


Fig. 100. — Tête, vue en dessus, de l'Esturgeon.

ouverte en dessous ; entre la bouche et la pointe du museau sont logés quatre barbillons. La nageoire dorsale est très en arrière et peu développée ; les pectorales arrondies s'insèrent très bas ; les ventrales sont reportées près de l'anale, et la caudale est à lobes très inégaux (fig. 100 et 101). Sa

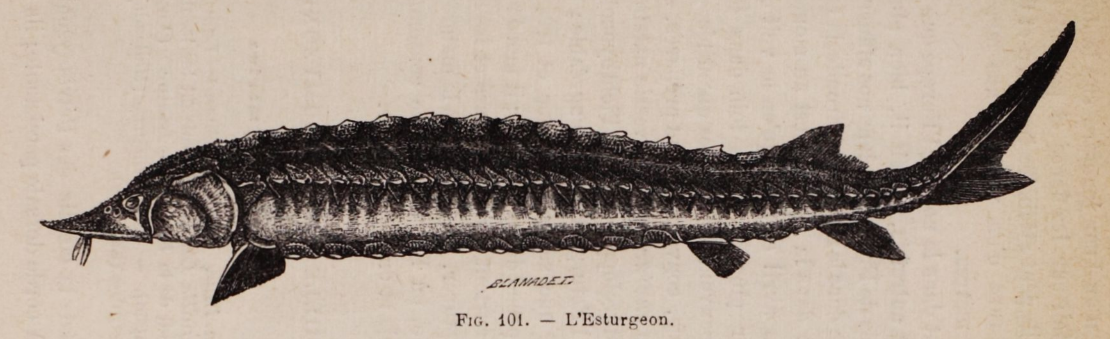


Fig. 101. — L'Esturgeon.

coloration est d'un brun jaunâtre sur le dos, devenant de plus en plus clair sur les flancs et passant au blanc sous le ventre. Sa taille peut atteindre jusqu'à 5 et 6 mètres de longueur, mais il rare d'en voir sur nos marchés qui mesurent plus de 2 mètres.

C'est surtout dans le nord de l'Europe que vit l'Esturgeon. Il se montrait autrefois, paraît-il, bien plus fréquemment dans nos fleuves de France et dans nos affluents. Aujourd'hui on le rencontre dans le Rhône, la Gironde, la Loire et beaucoup plus rarement dans la Seine. C'est au moment de la ponte, c'est-à-dire en avril et mai, qu'on le voit quitter les mers pour remonter plus ou moins loin dans les fleuves. Les plus grands peuvent donner des quantités d'œufs considérables; ces œufs, convenablement préparés, sont consommés sous le nom de *caviar;* avec la vessie natatoire qui est particulièrement développée, on fait l'ichthyocolle.

La chair de l'Esturgeon est très agréable; quoique un peu grasse, elle a une saveur très fine et très délicate. Dans nos pays on le prend de mai en août; il mord assez rarement à la ligne; c'est surtout dans les nasses et les filets qu'on peut arriver à le capturer. En France on le mange toujours frais; mais en Russie, où l'on en fait une consommation considérable, on le sale et on le fait sécher.

FAMILLE DES PÉTROMYZONIDES

La Lamproie marine

Petromyzon marinus, Linné. — *Grande Lamproie*, *Lamproie marbrée*, *Anguille Lamprosée* (suivant les localités). — *Lampré*, *Lamprezo* (Midi de la France). — *Lamprey* (Angleterre). — *Lamprete* (Allemagne). — *Zee Lamprey* (Hollande). — *Lampreda* (Italie). — *Lamprea* (Espagne).

Les poissons de la famille des Pétromyzonides sont fibrocartilagineux à corde dorsale persistante; ils ont une bouche

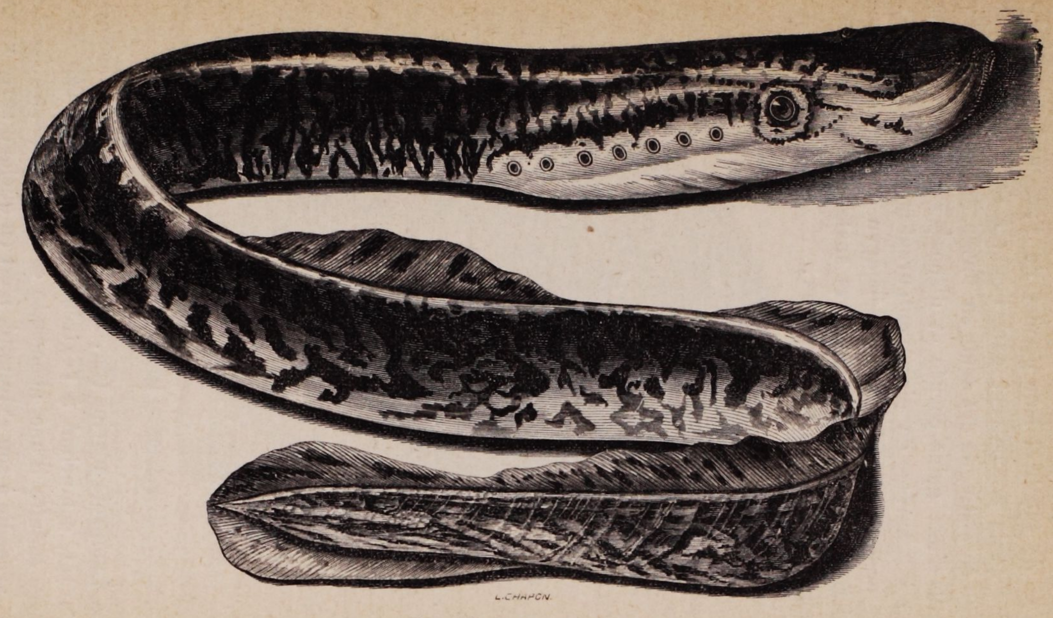


Fig. 102. — Lamproie marine.

de forme arrondie entourée d'une lèvre contractile, qui joue le rôle de suçoir et leur permet de s'attacher aux corps solides qu'ils rencontrent dans l'eau ; à l'intérieur de cette bouche on distingue des dents en forme de petits tubercules revêtus d'une gaine cornée et disposés sur un ou plusieurs rangs à la surface du disque entourant la bouche (fig. 103). Leur corps est cylindrique, dépourvu de nageoires pectorales et ventrales ; les dorsale et anale sont soutenues par de nombreux rayons cartilagineux.

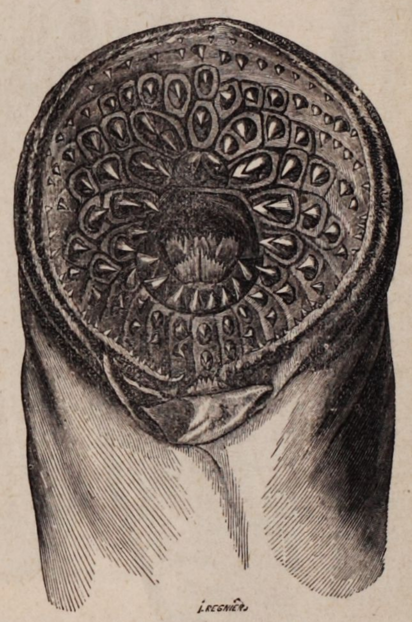


Fig. 103. — Bouche de Lamproie marine.

La Lamproie marine (fig. 102), a le corps long, arrondi en avant, comprimé à l'extrémité, recouvert d'une peau épaisse enduite d'une abondante couche de mucosités. La tête, arrondie à son extrémité, n'est en quelque sorte qu'un

prolongement du corps ; entre deux petits yeux s'ouvre un évent qui communique avec le sac branchial et permet à l'eau d'y pénétrer lorsque l'animal est fixé par sa ventouse buccale ; les branchies sont cachées sous la peau et communiquent avec l'extérieur par sept paires d'ouvertures circulaires placées de chaque côté du cou.

Comme l'a fait observer M. E. Blanchard [1], ce qu'il y a de plus remarquable chez la Lamproie marine, c'est la bouche complètement circulaire, vaste suçoir, énorme ventouse, entourée d'une lèvre charnue garnie de cirres, ayant pour support une lame cartilagineuse. Cette bouche est pourvue, sur toute sa surface intérieure, de rangées circulaires de fortes dents, les unes simples, les autres doubles ; les plus grosses occupent la partie centrale, les plus petites formant les rangées extérieures. Une grosse double dent, située au-dessus de l'orifice buccal, marque la place de la mâchoire supérieure. Une large lame formant sept ou huit grosses dents, représente la mâchoire inférieure. La langue porte aussi trois larges dents profondément découpées sur leurs bords (fig. 103).

La taille de ces singuliers poissons peut atteindre jusqu'à 1 mètre de longueur. Leur dos est ordinairement d'un brun un peu olivâtre tirant parfois sur le noir, plus clair sur les côtés ou même un peu jaunâtre, avec le ventre d'un blanc un peu plombé ou jaunacé ; tout le dos et les flancs sont couverts de taches et de bandes confuses très irrégulières et de teinte plus sombre.

C'est au printemps que la Lamproie marine quitte la mer pour venir frayer en eau douce ; elle remonte alors les grands fleuves et leurs affluents, parfois fort loin ; c'est ainsi qu'il n'est pas rare d'en voir jusque dans la Savoie ; elles se tiennent d'ordinaire sur les fonds, mais remontent les plus forts cou-

[1] Émile Blanchard, *Les Poissons des eaux douces*, p. 312.

rants en donnant à leur corps un mouvement serpentiforme. Elles se nourrissent de vers, de mollusques, d'insectes, et ne craignent point, dit-on, de s'attacher aux gros poissons avec leur puissante ventouse. Pour frayer, elles se creusent un long sillon où s'installe chaque couple jusqu'après la ponte.

Dans certaines contrées du centre et du midi de la France, et plus particulièrement sur les bords de la Loire, la Lamproie marine est fort estimée; on en fait des pâtés qui ont une certaine réputation. La chair de ce poisson, encore plus grasse que celle de l'Anguille, est néanmoins d'assez bonne qualité, mais il est bon qu'elle soit habilement préparée. Avec son mode de conformation buccale il ne faut pas songer à prendre la Lamproie à la ligne; on la pêche à la main, avec la nasse, le verveux, le loup, la foëne, etc , dont les formes varient un peu suivant les pays.

La Lamproie fluviatile

etromyzon fluviatilis, Linné. — *Petite Lamproie*, *Lamprillon*, *Lamproie d'Alose*, *Fifre*, *Petite Lampresse*, *Pibole*, *Bête à sept trous*, *Sept-Veil*, etc. (suivant les localités). — *Lampera* (Angleterre). — *Prick Neunauge* (Allemagne). — *Mirroggi* (Russie). — *Nathing* (Suède). — *Silmuhd* (Esthonie). — *Lampreda* (Italie). — *Lamprea* (Espagne).

Cette espèce, voisine de la précédente, est cependant toujours de taille beaucoup plus petite, puisqu'elle ne dépasse que bien rarement 30 à 40 centimètres de longueur. Elle est surtout caractérisée par son mode de dentition : il n'existe plus qu'une seule rangée circulaire de dents; une lame semi-circulaire portant deux dents au-devant de l'orifice, occupe la mâchoire supérieure; la mâchoire inférieure est représentée par une lame transversale garnie de sept petites dents aiguës.

La coloration du dos est d'un brun olivâtre plus ou moins foncé passant au gris plombé; les flancs ont une teinte qui

varie du blanc gris-bleuté au jaune clair, tandis que le ventre est blanc argenté ou à peine lavé de jaunâtre. On n'observe pas de marbrures sur la partie supérieure du corps comme chez la Lamproie marine. Enfin les nageoires ont une teinte un peu violacée.

On trouve cette Lamproie dans presque toutes nos rivières, mais elle est plus rare qu'autrefois. Au printemps, ces poissons s'accouplent par paires et la ponte a lieu en mai; à ce moment, les femelles se distinguent aisément des mâles par la largeur de leur bouche et de leur abdomen; ils forment au fond des cours d'eau une sorte de nid allongé, creusé dans la vase, et dans lequel ils déposent leurs œufs. Leur chair est assez délicate et passe pour fort appréciée dans certains pays. On pêche ces poissons à la main ou mieux encore dans les filets.

La Lamproie de Planer

Petromyzon Planeri, Bloch. — *Petite Lamproie*, *Sucet*, *Civelle*, *Sept-œil rouge*, *Chatouille*, *Satouille*, *Lamprillon*, *Ammocœte*, etc. (suivant les localités). — *Fringed-Lipped*, *Lampera* (Angleterre).

Ce curieux petit poisson présente de bien singulières particularités. Et d'abord, on le distingue des autres Lamproies, à sa taille plus petite, puisqu'elle ne dépasse pas 20 à 25 centimètres de longueur, à son corps plus gros, à ses nageoires dorsales qui se succèdent sans interruption, enfin à ses dents obtuses; son dos est d'un vert plus ou moins jaunâtre, et le ventre est presque blanc. Mais avant d'arriver à sa taille définitive, cette petite Lamproie subit de véritables métamorphoses, de telle sorte que l'on serait porté à la désigner sous des noms différents jusqu'au moment où elle est parvenue à un degré de fixité définitif.

Tant qu'elle n'a pas subi ses métamorphoses, la petite

Lamproie prend le nom d'*Ammocète*. A cet état, son corps est plus cylindrique et sa bouche est en fer à cheval, sans

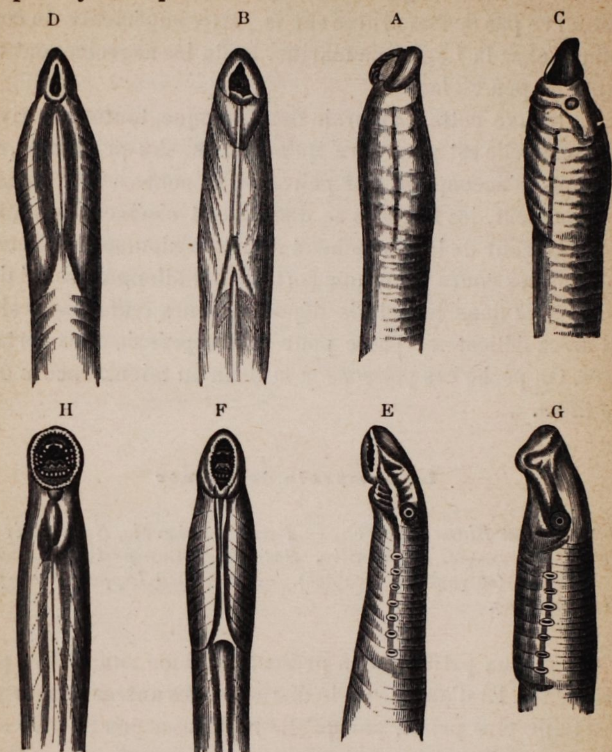


Fig. 104. — A, Portion antérieure de la Larve (*Ammocœtes*), vue de profil; B, la même vue en dessous : C, portion antérieure d'une larve plus âgée où les yeux commencent à paraître ; D, la même, vue en dessous ; E, portion antérieure, vue de profil, d'une jeune Lamproie dont l'appareil dentaire est encore incomplètement développé ; F, la même vue en dessous ; G, portion antérieure, vue de profil, d'une Lamproie adulte; H, la même vue en dessous (d'après E. Blanchard).

aucune dent, avec la lèvre inférieure en saillie. Petit à petit la bouche s'arrondit, les lèvres passent à l'état de bourrelet;

l'œil, d'abord peu distinct et comme voilé, devient plus apparent, les dents se manifestent, la peau enfin est plus brillante et plus argentée (fig. 104). Ce n'est qu'au bout de la troisième année, et quelquefois de la quatrième, que la transformation est complète. C'est alors qu'a lieu la ponte, en mars et avril ; mais bientôt après ces poissons ne tardent pas à mourir.

La Lamproie de Planer ne quitte jamais les eaux douces; elle est commune en France, dans les rivières et ruisseaux fond un peu sablonneux ; à l'état d'Ammocète, elle se tient cachée dans les milieux obscurs, sous les pierres, dans la vase, fuyant la lumière et le grand jour, vivant des cor-



Fig. 105 — Lamproie de Planer.

puscules que le courant fait sans cesse défiler à sa portée. Mais une fois adulte (fig. 105), elle devient beaucoup plus active, et on la voit en pleine lumière courir sur le sable fin.

Ce n'est pas là un poisson comestible, du moins pour l'espèce humaine, et pourtant le pêcheur le recherche toujours avec le plus grand soin; c'est qu'en effet il n'est pas de meilleure esche pour la pêche des poissons carnassiers de nos eaux douces. L'Anguille, le Brochet, la Truite, etc., en sont particulièrement friands ; cette petite Lamproie embrochée par le dos, conserve dans l'eau sa vitalité pendant très longtemps, et s'agitant ainsi au bout de la ligne durant une longue

agonie, elle sert d'appât à de nombreux poissons; on la pêche avec des nasses, des guideaux et de petits filets mobiles.

Tel est l'ensemble de la faune ichtyologique indigène de la France. Pour être complet il conviendrait encore de signaler ici un certain nombre d'espèces étrangères dont l'acclimatation a été plus ou moins fructueusement tentée; signalons notamment : la Sandre ou Sandat *(Lucioperca Sandra)*, de l'est de l'Europe ; la Perche noire *(Perca nigrescens)*, d'Amérique; le Macropode de Chine ou Paradisier *(Macropodus paradisii)*, de Chine; le Binny ou Barbeau du Nil *(Cyprinus lepidotus)*; la Fondule cyprinote *(Fondula cyprinodonta)*, d'Amérique; le Silure *(Silurus Glanis)*, du nord-est de l'Europe ; le Saumon du Danube ou Heusch *(Salmo Hucho)*, du Danube ; le Quinnat ou Saumon de Californie *(Salmo Quinnati)*; le Saumon des lacs *(Salmo lucustris)* du Nord ; la Truite de fontaine *(Salmo fontinalis)*, d'Amérique; le Corégone blanc ou White-Fish *(Coregonus albus)*, d'Amérique ; le Sterlet *(Acipenser ruthenus)*, du Volga; etc.

DEUXIÈME PARTIE

LA PÊCHE DES POISSONS EN EAUX DOUCES

On peut pêcher, c'est-à-dire prendre du poisson, de bien des manières différentes. L'esprit humain toujours inventif, surtout lorsqu'il s'agit de pourvoir à l'alimentation, a pu, depuis des siècles, se donner une vaste carrière pour découvrir les engins les plus perfectionnés, les procédés les plus habiles en vue de la pêche du poisson. Pour décrire ces nombreux appareils et procéder avec un peu de méthode, nous diviserons la pêche en deux grandes catégories : d'une part, les pêches faites avec des lignes de quelque forme ou nature qu'elles soient ; d'autre part, les pêches faites avec des nasses, des filets divers ou d'autres engins.

Dans la pêche avec des lignes, nous examinerons successivement : 1° la construction des différents éléments de la ligne elle-même ; 2° les accessoires nécessaires au pêcheur ; 3° les amorces ; 4° les divers genres de pêche que l'on peut effectuer avec ces engins. Dans un second chapitre, nous passerons en revue les principales catégories de nasses, de filets et autres instruments destinés à pêcher sans le secours de la ligne ; nous indiquerons en même temps la manière de se servir de chacun de ces appareils.

DE LA PÊCHE A LA LIGNE

CONSTRUCTION DES DIVERS ÉLÉMENTS DE LA LIGNE

La ligne proprement dite est une cordelette plus ou moins fine destinée à porter un petit crochet métallique ou hameçon qui doit servir à accrocher le poisson. Malheureusement, les lignes dont on doit faire usage ne sont pas d'une aussi grande simplicité; on les soutient et on les monte sur une canne; on les construit avec des éléments divers : soie, fil, crin, etc.; pour les faire flotter, on les munit d'un liège, tandis qu'un plomb est nécessaire pour en faire plonger l'extrémité; enfin, l'hameçon, dont les formes sont très variées, doit être attaché à la ligne avec des soins tout particuliers; de là autant de questions à examiner.

Cannes. — Le premier bâton venu peut faire une canne à pêche; mais bien des bâtons sont lourds et, s'ils sont un peu longs, ils ne deviennent plus maniables. Il faut donc procéder avec un certain éclectisme dans le choix de ce premier engin. Une bonne canne doit être à la fois légère, roide, droite, élastique et suffisamment résistante pour ne point rompre sous la charge du poisson qui pendra à son extrémité. Mais il n'est nullement nécessaire qu'elle soit d'un seul morceau. Le roseau du midi de la France, le bambou des Indes ou de la Chine, le noyer d'Amérique ou bois d'hicory sont les bois les plus usités pour la confection des cannes. On vend chez tous les marchands d'articles pour la pêche toutes sortes de cannes, depuis les plus simples, constituées par la modeste baguette de coudrier, jusqu'aux plus élégantes montées sur argent. Entre les deux, on peut largement choisir. Celles-ci se démontent en morceaux d'égale longueur et peuvent former un petit faisceau que l'on serre dans un fourreau protecteur; celles-là s'emboîtent mor-

ceau par morceau, rentrant les uns dans les autres, de telle sorte que le tout constitue une véritable canne comme celle dont se servent les marcheurs. Voici, par exemple (fig. 106), le type d'une bonne ligne, commode et pratique ; elle se divise en quatre ou cinq morceaux de $1^m,20$ à $1^m,50$ de longueur ; suivant le genre de pêche que l'on veut adopter, on emmanche deux, trois ou quatre morceaux les uns à la suite des autres et l'on obtient des cannes de $2^m,50$ à 7 et 8 mètres



Fig. 106. Canne en bambou à moulinet.

de longueur. Le morceau le plus gros est un bambou ; sa base est vissée et peut recevoir un bouton, comme dans la figure, ou une pique lorsque l'on veut ficher la ligne en terre ; chaque extrémité porte une virole qui recevra la virole du bout suivant. On peut, du reste, fabriquer parfaitement bien soi-même ses cannes ; après avoir choisi des roseaux bien secs, on y fixe les viroles que l'on trouve toutes faites chez les marchands de parapluie, soit avec une petite cheville en métal, soit avec de la gomme-laque à chaud.

Scion. — On désigne sous ce nom la petite extrémité de la canne. C'est une des parties importantes de l'instrument ; c'est en somme la plus exposée à se rompre dans le cas d'une tension trop forte ; on la fait avec un bois plein et bien choisi, flexible et très résistant. Le bambou, le cornouiller sanguin, le troène, les épines noires et blanches, le fusain, le néflier, etc., sont de bons bois, très convenables pour la

confection du scion; on en fait également en baleine, mais ces derniers ne sont jamais bien longs. Une fois en pêche, un scion vient-il à se casser, un adroit pêcheur doit pouvoir le réparer sur place; si la cassure présente de chaque côté des débris allongés, il les rapproche et entoure le tout d'une forte ligature longue et serrée; la cassure est-elle franche, il entaille un des bouts en encoche, l'autre en bec de flûte, et, faisant pénétrer l'un dans l'autre, il les consolide par une même ligature.

Pied de canne. — Dans certaines pêches, où l'on fait usage de cannes exceptionnellement longues, le bras du plus robuste pêcheur finirait par se lasser; la canne alors repose à son extrémité inférieure dans le sol; à cet effet, on pose sur sa base un pied, soit à vis, soit à virole, terminé par une pointe en fer résistante, courte, pouvant entrer solidement dans la terre.

Moulinet. — Il n'est pas de bonne canne sans moulinet; c'est un instrument fort simple et qui rend les plus grands services. Le moulinet (fig. 107) est une sorte de bobine montée solidement sur le bois de la canne et sur laquelle vient s'enrouler l'extrémité de la ligne. Un gros poisson vient-il à se faire prendre, même lorsque vous pêchez le menu fretin, et cela arrive plus d'une fois, votre ligne ou votre canne sera infailliblement rompue si elle n'est pas armée d'un moulinet. Mais si votre appareil est bien monté, vous n'avez qu'à laisser le moulinet se dérouler lentement au moment où le poisson veut fuir, et celui-ci, bientôt las et épuisé, se laissera ramener par le jeu inverse de l'appareil jusqu'au moment où, prêt à sortir de l'eau, vous le recueillerez dans votre épuisette. Enfin, suivant les besoins de la cause, le moulinet permet à volonté de raccourcir la ligne ou de l'allonger.

On fait des moulinets de toutes les formes; les plus simples sont les meilleurs. La bobine est composée de deux disques

reliés par des traverses, le tout en métal, ordinairement en cuivre; on la monte ou démonte à volonté sur la canne et l'on fait jouer l'ensemble à l'aide d'une petite manivelle latérale. Tel est le moulinet ordinaire. Mais veut-on un mouvement plus rapide, on ajoute, sur le flanc de la bobine, deux

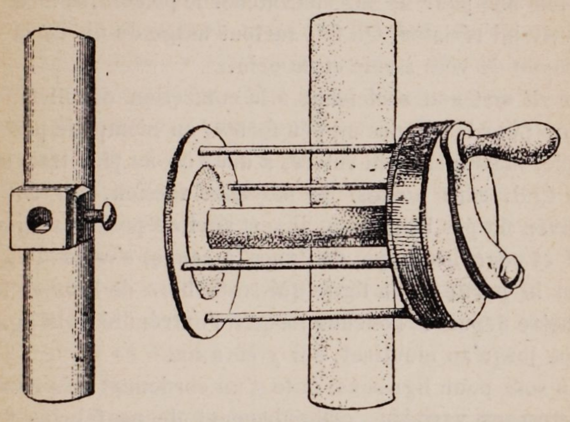


Fig. 107. — Moulinet.

petits engrenages qui multiplient la rapidité du mouvement, de telle sorte qu'à deux ou trois tours de la manivelle correspondent quatre ou neuf tours du moulinet, suivant la dimension des engrenages. Mais quelque simple que soit le moulinet, il est prudent de le munir d'un encliquetage qui a pour effet de l'empêcher de tourner seul; c'est une petite roue dentée placée latéralement et qui reçoit un arrêt mobile venant se loger entre les dents, de façon à empêcher la roue, et partant la bobine, de se dérouler tant que l'arrêt fonctionne sur la dent.

Lignes. — La ligne est la cordelette qui, d'une part, est fixée à la canne, soit directement, soit sur le moulinet, et, d'autre part, porte l'hameçon. Parfois, dans certaines pêches,

on supprime la canne, et la ligne est alors qualifiée de ligne de fond. Tout bon pêcheur possède ce qu'il appelle volontiers son régiment de lignes, car, suivant le genre de pêche auquel il veut se livrer, il conviendra de faire usage de tel ou tel genre de ligne; mais, en principe, une bonne ligne doit être à la fois fine pour ne pas effaroucher le poisson, et forte pour pouvoir lui résister. On fait surtout usage du fil, de la soie, du boyau de vers à soie et du crin.

Le *fil* sert non seulement à la confection des filets, mais encore pour les lignes un peu fortes; on n'emploie pas le fil simple, mais bien le fil retors, à deux ou au plus trois brins, bien égal, sans nœuds, de moyenne torsion, fait avec du chanvre fin pas trop roui. Il sert surtout pour les lignes de fond et pour les corps de lignes à canne, c'est-à-dire pour toute la partie de la ligne qui reste hors de l'eau et forme bannière depuis le bouchon jusqu'à l'extrémité de la ligne ou même jusqu'au moulinet, s'il y en a un.

La *soie* pour lignes est faite d'un cordonnet très retors et de grosseur variable, ordinairement de neuf brins filés à part et retors ensemble; mais ainsi préparée, la soie se *vrille* toujours lorsqu'elle est neuve; il faut donc avoir bien soin de la *dévriller* pour l'empêcher de faire des nœuds; cette opération se fait en la plongeant dans l'eau et en la faisant glisser fortement et à plusieurs reprises entre les doigts mouillés, d'un bout à l'autre, tout en la laissant tourner sur elle-même. Il est toujours bon de tremper ses soies de ligne dans un bain d'huile bien siccative ou lithargée; elles se conservent ensuite bien mieux. Enfin quelques pêcheurs teignent leur soie en vert d'eau ou en vert pré pour moins effaroucher le poisson.

Le *crin* est un fil à la fois fort, élastique, résistant et très peu visible dans l'eau; il rend de grands services aux pêcheurs; on emploie le plus souvent deux crins tordus ensemble (fig. 108), et comme ils seraient trop courts, on les

réunit par un petit nœud solide. On se sert du crin soit pour des lignes complètes, soit pour des extrémités de lignes.

Sous le nom de *florence*, *crin de florence*, *boyau de ver à soie*, on vend dans le commerce un fil transparent, d'une extrême résistance, obtenu à l'aide du ver à soie de la manière suivante. On prend un gros ver au moment où il va faire son cocon et on le plonge dans du vinaigre blanc très fort pendant vingt-quatre heures; tenant alors le ver par son extrémité, on étire le fil soyeux conservé dans le corps de l'animal; plus ce brin est régulier, transparent, bien arrondi, meilleur il est. On garde ces fils avec leur couleur naturelle ou bien on les teint en vert pâle.

C'est avec ces différents éléments que nous constituerons nos lignes. Tantôt la ligne est simple, c'est-à-dire composée d'une seule nature de fil, tantôt elle est multiple ou en *queue de rat*, c'est-à-dire faite avec des éléments dont la grosseur va toujours en diminuant.



Fig. 108. — Crins tordus et noués.

L'*avancée* (fig. 108), ou partie voisine des hameçons doit toujours être fine et solide; le crin ou la florence sont surtout les fils avec lesquels on fait les *avancées*, soit qu'il s'agisse d'une ligne à canne, soit que l'on ait à faire à une cablière servant de ligne de fond. Or, comme il s'agit de réunir ensemble ces différents brins, le pêcheur doit savoir confectionner certains nœuds qui lui garantissent la solidité de ces divers assemblages.

Les *nœuds* qui servent à réunir les différentes parties de la ligne sont extrêmement nombreux; mais ils peuvent se réduire à deux, l'un pour rattacher un fil brisé dans sa continuité, l'autre pour assembler deux fils isolés. Dans le pre-

mier cas, on n'est pas maître des extrémités opposées à celles qu'il faut réunir; on l'est au contraire dans le second. La (fig. 109) montre le premier nœud, dit *nœud anglais;* on fait

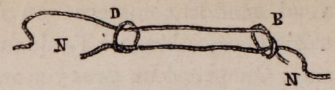


Fig. 109. — Nœud anglais.

un demi-nœud D à l'extrémité de la partie N, mais autour de D B; de même pour B, autour de N N; on rapproche les deux demi-nœuds, et l'on serre le tout. Ce nœud offre l'avantage que les deux parties tirent directement suivant une même ligne droite.

Pour faire le *nœud du pêcheur* (fig. 110), on met (fig. 110, *a)*, les extrémités opposées du fil empiétant de 7 à 8 centimètres l'une sur l'autre ; puis l'on fait passer deux fois l'autre extrémité dans une boucle de A B réunis, ce qui

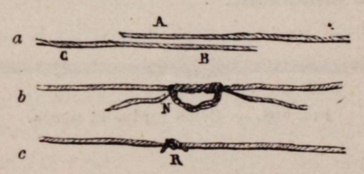


Fig. 110. — Nœud du pêcheur.

donne la figure 110, *b;* on tire alors avec précaution et très également sur les quatre parties, et l'on forme le nœud R (fig. 110, *c);* on coupe les deux bouts inutiles.

Enfin il est un troisième nœud fort utile, c'est la *demi-clef*. Veut-on réunir une avancée de crin ou de florence à la ligne? L'avancée porte une boucle en B (fig. 111) ; on passe la ligne A dans cette boucle, puis on fait avec le petit bout et l'autre un simple nœud, en ayant soin de prendre dans ce même nœud l'extrémité de la ligne, de façon à former une boucle; on défait ce nœud en tirant sur le petit bout.

Les différents éléments de la ligne étant ainsi préparés, il s'agit de la monter sur la canne ; à cet effet, la canne porte sur toute sa longueur un certain nombre d'anneaux, comme

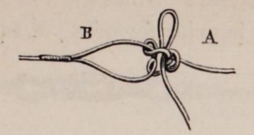


FIG. 111. — Demi-clef.

on peut le voir dans la figure 106 ; on fait passer dans chacun d'eux le gros bout de la ligne et l'on vient en fixer l'extrémité sur le tambour du moulinet. Tous ces anneaux sont solidement fixés sur la canne et exactement dans la même alignée. N'a-t-on qu'une simple canne sans moulinet, on fixera solidement à l'extrémité du scion, par une double ou triple série de nœuds équidistants, l'extrémité de la ligne.

Mais la pêche est finie, le pêcheur veut rentrer ses engins ; il doit plier sa ligne s'il veut la conserver en bon état. Il existe plusieurs sortes de *plioirs*. Les plus simples sont faits avec une petite planchette de forme rectangulaire encochée à ses deux extrémités ; on fait entrer le gros bout de la ligne dans une fente latérale et on entortille la ligne régulièrement en la faisant successivement passer d'une encoche dans l'autre. On fait également des plioirs circulaires ou *tours ;* ce sont de véritables poulies à gorges autour desquelles on enroule la ligne. En thèse générale, les plioirs les plus simples et les plus légers sont toujours les meilleurs.

Un des accessoires importants de la ligne, c'est *l'émerillon*. C'est un petit appareil que l'on interpose sur la longueur de la ligne, au voisinage de l'avancée et qui a pour but de permettre à l'avancée de tourner à volonté sur elle-

même sans que le reste de la ligne se déplace; dans certaines sortes de pêche, où l'amorce doit être animée d'un mouvement rotatoire, l'émerillon est indispensable. Nous en indiquerons plusieurs formes (fig. 112), le premier est dit émerillon double à boucles fermées ; chaque boucle reçoit un

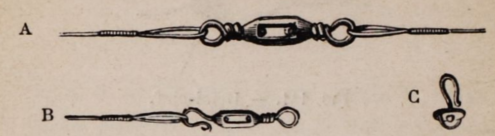


Fig. 112. — Émerillon A, émerillon double à boucles fermées; B, émerillon double à crochet; D, émerillon simple à crochet.

des bouts de la ligne ou de son avancée; le second est l'émerillon double à crochet ; on enfile l'extrémité de la ligne dans la boucle, tandis que le crochet reçoit l'avancée; enfin dans l'émerillon simple à crochet, le crochet seul est mobile dans le milieu du petit disque qui porte la boucle.

Flotte. — La ligne étant construite, il faut l'armer d'une flotte ou bouchon, pour lui permettre de se maintenir à la surface de l'eau et pour indiquer au pêcheur les mouvements que le poisson fera subir à l'hameçon lorsqu'il viendra l'attaquer. On fait des flottes de toutes sortes, le plus ordinairement avec un tuyau de plume ou du liège. La partie de la ligne qui va du scion à la la flotte se nomme *bannière*, tandis qu'on désigne sous celui de *bas de ligne*, la partie qui est immergée ; plus le bas de ligne est lourd, plus nécessairement la flotte doit être grosse; il s'en suit que dans les milieux tranquilles, là ou l'on peut pêcher avec des bas de lignes légers, la flotte sera petite, tandis que pour pêcher dans des eaux rapides il faudra par conséquent des flottes plus volumineuses.

Nous empruntons à M. A. Moriceau une série de types de flottes bien appropriées aux différentes sortes de pêches à la ligne. « Pour la pêche des petits poissons, on prend souvent

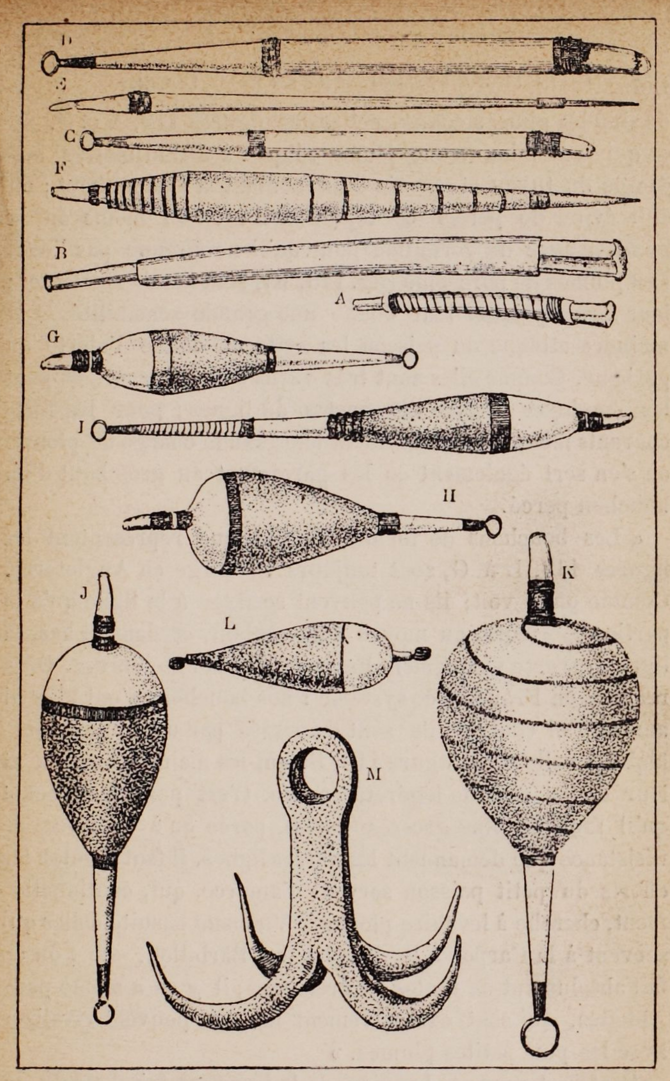


Fig 113. — Flottes diverses; A, plume de ligne à fouetter; B, plume pour petite ligne à Ablette et Goujon; C, et D, flottes petite et moyenne en plume; E, plume de Porc-épic; F, flotte en bambou pour étang; G, petite flotte en liège peint pour Goujon et Gardon; H et I, flottes moyennes en liège peint et verni pour moyens poissons; J, grosse flotte en liège pour Carpe, Perche et Tanche; K et L, flottes pour Brochets; M, harpon ou arpiau en fer (figure empruntée au livre de M. A. Moriceau).

de simples plumes comme celles des figures 113, A et B, ou ce qui vaut mieux, une plume coupée à 2 centimètres au-dessus du tuyau et garnie d'un coulant à chaque bout ; on doit éviter de percer ce tuyau et il est bon même de le boucher avec du vermillon pour qu'il ne prenne pas l'eau. Les plumes de porc-épic (fig. 113, E), sont aussi excellentes ; leur forme pointue leur donne une grande sensibilité, et la moindre attaque du poisson les agite et donne l'alerte au pêcheur. Comme elles sont très variées de grosseur, on peut les employer à bien des sortes de lignes ; pour les forts courants même, qui demandent une grande charge de plomb, on s'en sert également en les garnissant au gros bout d'un bouchon percé.

« Les bouchons de forme anglaise que représentent les figures 113, L à G, sont toujours en usage en Angleterre. Comme on le voit, ils ne peuvent se fixer à la ligne qu'à la partie supérieure, au moyen d'un coulant, et dans le bas, la ligne traverse simplement un petit anneau en cuivre. On a renoncé en France à ce système : nos bouchons n'ont plus ni anneau, ni coulant, ils sont traversés par une plume semblable à celle de la figure 113, B, qui les maintient mieux et leur donne plus de légéreté encore. C'est pour le Brochet qu'il faut les plus grosses flottes, parce qu'à la force de résistance que demandent les autres lignes, il faut ajouter les efforts du petit poisson servant d'amorce, qui, continuellement, cherche à les faire plonger. Viennent ensuite celles qui servent à la Carpe, à la Perche, au Barbillon, etc. ; on en fait absolument de toutes les grosseurs ; il y en a même pour Ablettes, qui sont excessivement fines et peuvent rivaliser avec les plus petites plumes. »

Parfois, lorsque la bannière de la ligne est très longue, on éprouve le besoin, dans certaines pêches, de la faire flotter ; on y fixe alors ce que que l'on nomme des *postillons ;* ce sont, soit de petits disques circulaires que l'on fixe à la ligne

par un fil spécial passant au centre, soit des flottes rondes dont la grosseur varie de la noisette à la noix; le plus souvent on les peint en rouge ou en noir pour que le pêcheur puisse bien en suivre les mouvements, même de loin.

Plombs et sondes. — Si la bannière de la ligne doit flotter, le bas de la ligne, dans la plupart des cas doit être assez lourd pour se tenir droit et résister à la force du courant qui l'empêcherait d'aller au fond. On obtient cette résistance à l'aide de plombs que l'on ajoute en quantité suffisante sur le bas de la ligne. Quelques pêcheurs se contentent de faire usage de petites lamelles de plomb qu'ils

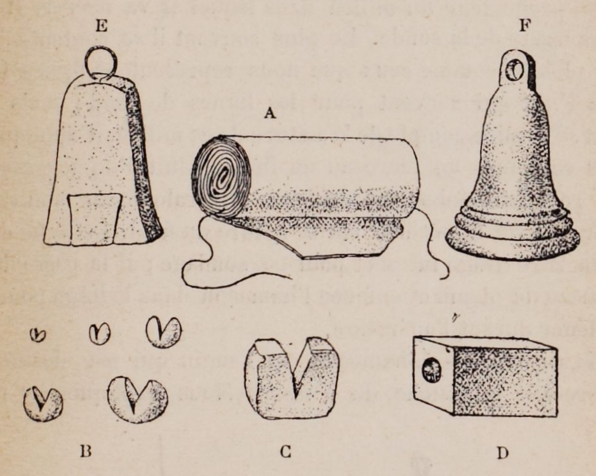


Fig. 114. — Plombs et sondes; A, plomb laminé pour lignes; B, plombs et chevrotins fendus, de grosseur naturelle; C et D, plombs pour la pêche à soutenir et au grelot; E, plombs pour les lignes de fond sans pelotes; F, sonde à liège (figure empruntée à M. Moriceau).

découpent et enroulent sur la ligne (fig. 114, A); il est encore plus avantageux de se servir de petits grains de plomb fondus, que l'on fait passer sur le fil de la ligne en les pinçant jusqu'à ce qu'ils soient fixes; ces plombs (fig. 114, B) sont de

grosseur différente suivant le poids du bas de la ligne et en nombre variable : le premier doit être placé à 30 centimètres de l'hameçon et les suivants de 5 en 5 centimètres. Pour la pêche à soutenir et pour la pêche au grelot, on a besoin de poids beaucoup plus forts ; on leur donne alors la forme représentée figure 114, C ou D. Enfin pour les lignes de fond les poids sont plus gros encore ; ils affectent la forme, figure 114, E et F. Ces deux derniers poids peuvent encore servir de sonde.

La *sonde* est un poids de 30 à 40 grammes ; avant de mettre une ligne à l'eau, le pêcheur doit se rendre compte de la profondeur du milieu dans lequel il va opérer. Il fait alors usage de la sonde. Le plus souvent il se contente d'un des plombs comme ceux que nous représentons figure 114, E et F, et qui servent pour les lignes de fond ; mais s'il veut se rendre compte de la nature de ce milieu, il appliquera sous ce plomb un morceau de liège enduit d'un corps gras qui rapportera des échantillons minéralogiques suffisants pour éclairer le pêcheur sur la nature du fond. La ligne dont il va faire usage lui sert pour ce sondage ; il la passe dans l'anneau du plomb et enfonce l'hameçon dans le liège pour le protéger durant l'opération.

Hameçons. — L'hameçon est l'engin qui est destiné à embrocher la bouche du poisson. Nous expliquerons plus

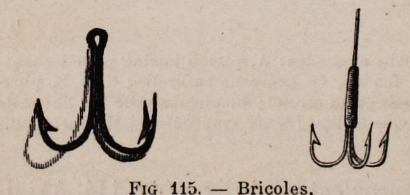


Fig. 115. — Bricoles.

loin comment on doit s'y prendre pour ferrer un poisson avec l'hameçon, c'est-à-dire pour l'embrocher au moment où

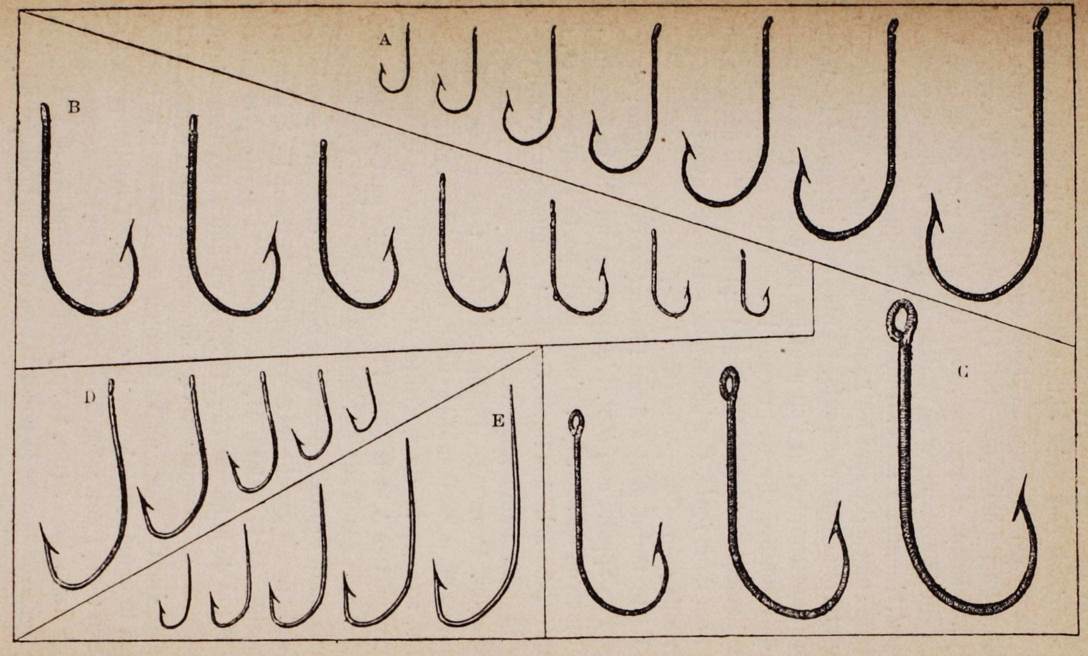


FIG. 116. — Hameçon; A, série d'hameçons désignés sous le nom *d'anglais longs à palettes;* B, *kirby* ou anglais renforcés à palettes; C, *anglais renforcés* à anneaux; D, *limericks*, ou irlandais, première qualité, à palettes; E, *limericks* ou irlandais, extra-fin, sans palettes (figure empruntée à M. Moriceau).

il vient à avaler l'amorce qui lui masque le fer de l'hameçon. Il existe à peu près autant d'espèces d'hameçons que de plumes à écrire. Nous représentons ci-contre une carte d'échantillons d'hameçons (fig. 116), empruntés à l'ouvrage de M. Moriceau, et qui donne les types les plus en usage. Les uns ont la *hampe*, c'est-à-dire la partie droite opposée au *dard*, tronquée à son extrémité, tandis que d'autres ont cette partie aplatie ; ce sont les hameçons à *palette ;* d'autres enfin sont terminés par une boule. Le plus ordinairement les hameçons sont simples, et l'on peut les monter en plus ou moins grand nombre sur une même ligne, mais on fait également des hameçons doubles et même triples, que l'on désigne sous le nom de *bricole*. Ces hameçons sont assez avantageux pour certains genres de pêche (fig. 115).

Reste maintenant à fixer l'hameçon sur la ligne; c'est ce que l'on appelle *empiler*. L'*empile* est un fil fin de crin, de florence ou de soie, qui, d'une part, porte l'hameçon, et, de l'autre, s'attache à la ligne. Or, il est, comme on le comprend, de la plus haute importance de bien savoir empiler son hameçon. Pour cela, l'hameçon étant tenu comme dans la figure 117, *a*, de la main gauche, on prend le crin, la florence ou la soie de la main droite, et on plie cette cordelette en deux parties A et B (fig. 117, *b*). Cette partie étant doublée, on la place sur la hampe de l'hameçon C. Prenant alors de la main droite le plus petit bout BA en A, et maintenant sous le pouce gauche les deux parties de l'empile, le plus près possible de la palette M, on enroule la partie AC autour de BC et de la hampe (fig. 117, *c*), en huit à dix tours égaux et serrés en remontant vers la courbure de l'hameçon ; le nœud étant formé, on le termine en repassant le bout A dans la boucle formée par la courbure de l'empile, et on tire sur le tout. Pour assurer ce résultat il est bon de passer une réglette en bois I (fig. 117, *d*) dans la courbure de l'hameçon pour serrer encore le nœud G ; on coupe le bout qui dépasse

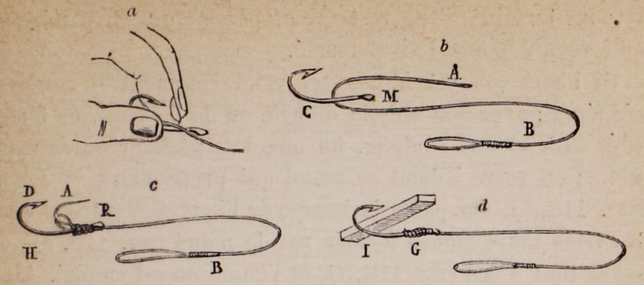


FIG. 117. — Empilage d'un hameçon.

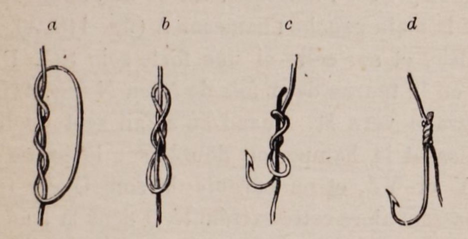


FIG. 118. — Empilage d'un hameçon à palettes.

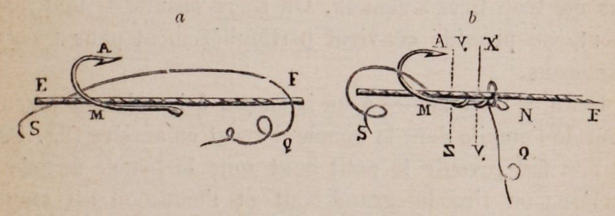


FIG. 119. — Empilage des gros hameçons.

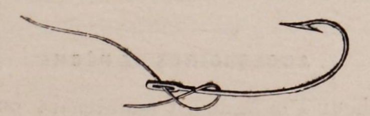


FIG. 120. — Empilage d'un hameçon à boucle.

et pour terminer il ne reste plus, par mesure de prudence, qu'à vernir le nœud ainsi formé.

Si l'hameçon est à palette, voici comment il convient d'opérer : avec une empile de crin ou de florence, on forme (fig. 118, *a)*, sur l'empile, un nœud de pêcheur ou de margotin ; on serre à demi ce nœud qui prend alors la forme (fig. 118, *b)*. On passe la hampe de l'hameçon entre et sous les trois tours lâches formés par le nœud (fig. 118, *c)* ; on serre tout à fait (fig. 118, *d)*, et l'hameçon est empilé. Mais si l'empile est en corde ou en soie, il faut faire usage de soie poissée pour y fixer l'hameçon. En ce cas, on serre entre les doigts de la main gauche l'hameçon A (fig. 119, *a)*, en dessus l'empile EF, et sur celle-ci une forte soie SQ. Prenant la partie Q on la tourne deux fois de M en N (fig. 119, *b)*, puis on rétrograde vers M. Quand on a fait sept ou huit tours qui garnissent la hampe, on double sur la partie comprise entre XY et YZ, et on enroule la soie Q sur toute cette partie ; passant alors cette extrémité Q dans la boucle formée par l'empile repliée, on tire sur F de manière à engager la boucle et la soie sous les derniers tours de la spire qui n'ont pas été trop tirés à dessein. On serre ensuite le tout fortement. Ce procédé convient particulièrement pour les gros hameçons.

Enfin a-t-on affaire à un hameçon à boucle, on passe le bout de l'empile dans la boucle d'avant en arrière (fig. 120), et l'on fait revenir le petit bout sous la boucle formée en arrière ; on tire le grand bout et l'hameçon est empilé. Mais pour plus de solidité, il est bon de faire avec le petit bout un simple nœud autour du grand, à l'extrémité de la hampe.

ACCESSOIRES DE PÊCHE

Notre pêcheur à la ligne est maintenant outillé ; sa ligne est montée, il ne lui reste qu'à faire un emploi intelligent des

amorces libres ou fixes, et à lui souhaiter bonne chance. Avec cela il peut prendre du poisson, mais pour assurer convenablement ses succès, il est bon qu'il se munisse encore d'un certain nombre d'accessoires, sinon totalement indispensables, du moins fort utiles en nombre de cas. Nous allons les passer successivement en revue.

Épuisette. — Notre pêcheur vient tout à coup de sentir un tiraillement sous sa ligne; la flotte a brusquement disparu dans l'eau, un gros poisson est enferré sur son hameçon. Il s'agit de le faire sortir de son élément et de le ramener à terre. Ici intervient un nouvel instrument : l'épuisette ou filet, ou même le filochon, sorte de petit sac de forme conique, de 30 à 40 centimètres de diamètre, entouré d'un cercle en bois ou en fer, solidement emmanché dans une canne de $1^m,50$ à $1^m,80$ de long ; ramenant lentement le poisson avec l'extrémité de sa ligne, il passera son épuisette sous lui, de la main gauche, tandis que de la droite il tiendra encore sa ligne, ou inversement suivant son degré d'adresse, et il achèvera sa pêche sans craindre de perdre le poisson. On fait des épuisettes très portatives dont le cercle se démonte et peut se replier en deux ; le manche aussi peut se démonter en deux morceaux séparés par une virole, comme la canne du pêcheur.

L'épuisette ne doit jamais quitter le pêcheur, même lorsqu'il se contente de pêcher au menu fretin, car quelque Brochet ou Perche venant à passer par là, peut fort bien fondre sur le Goujon que vous venez de prendre au bout de votre ligne et vous faire faire coup double.

Boite a amorces. — Étant donnée la variété des amorces et leur petite taille, il est bon de les emporter chacune dans des boîtes différentes, dont quelques-unes sont fabriquées à cet effet. Pour tous ces êtres vivants, il faut des boîtes dont le couvercle soit percé de trous assez petits pour les empêcher de s'enfuir, mais assez grands pour leur donner un peu

d'air. Pour l'asticot, nous recommanderons la *boîte à hotte ;* sa forme est allongée, elle porte sur les côtés des anneaux dans lesquels on passe une cordelette pour pouvoir la porter en bandoulière comme une poire à poudre; dans le haut s'élève un appendice en forme de hotte (fig. 121) ; la boîte elle-même est fermée par un couvercle à jours. Le pêcheur veut-il prendre un asticot dans sa boîte, il enlève le couvercle et les asticots se répandent dans le couloir de la hotte; il peut choisir tout à son aise sa victime, et redressant la boîte, tous les autres asticots s'en iront rejoindre immédiatement le fond.

Pour les mouches, les grillons, les sauterelles, on fait de petites boîtes un peu aplaties, plus larges que hautes, dans le couvercle desquelles on pratique une petite ouverture



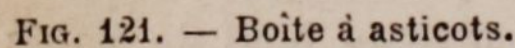

Fig. 121. — Boîte à asticots.



Fig. 122. — Carnier de pêche.

munie d'un obturateur qui glisse sur lui-même dans le même plan que le fond du couvercle. En déplaçant l'obturateur, on n'en laisse sortir qu'un seul insecte à la fois, et qu'on saisit au passage du petit orifice. Pour les vers, n'importe quel récipient est bon, pourvu qu'il puisse supporter l'humidité de la terre qu'il faut toujours avoir soin d'ajouter pour que

le ver ne souffre pas trop dans sa prison. Pour la pêche au vif, on fabrique des boîtes plus grandes dont le couvercle, percé de trous, porte un rebord élevé tout autour; l'eau, par le mouvement, vient-elle à jaillir de l'orifice, elle est aussitôt ramenée dans la boîte par ce rebord qui l'empêche de s'écouler au dehors.

Carnier. — Le poisson pris, il faut le conserver en attendant le retour au logis. Divers systèmes de carniers sont en usage. Le pêcheur est-il à pied, pêche-t-il sans bateau sur le bord de la rivière, nous lui recommanderons le carnier en jonc (fig. 122) comme étant très pratique ; nos vanniers en tressent de toutes tailles; dans le couvercle est ménagé un trou d'air ; dans le fond le poisson reposera sur un lit d'herbes bien fraîches, que quelques gouttelettes d'eau viendront de temps en temps humecter, si la chaleur est trop ardente. Mais si le pêcheur est en bateau, il logera son poisson dans une filoche se fermant bien et qu'il laissera pendre dans l'eau. Il aura ainsi l'avantage de pouvoir conserver son poisson vivant. Souvent aussi dans le bateau même, on a ménagé en le construisant un compartiment qui communique directement avec la rivière par quelques trous pratiqués dans le fond ; le dessus est fermé à l'aide d'un trapon, et le pêcheur, à mesure qu'il prend du poisson, le fait passer de la rivière dans la caisse à eau de son bateau, où il viendra plus tard, à l'aide de l'épuisette, choisir tout à l'aise les éléments d'une belle friture ou d'une succulente matelote.

Anneau a décrocher. — Parfois, malgré la plus extrême vigilance de la part du pêcheur, son hameçon emporté par le courant, s'accroche à quelque racine du fond ou se prend sous une pierre trop grosse. Quelques petits coups secs imprimés à la canne suffisent ordinairement pour dégager la ligne ; mais il viendra encore plus facilement à bout de ses peines en faisant glisser le long de la canne jusque ver, l'obstacle un anneau métallique assez lourd ,retenu par une ficelle.

Tirant sur la ficelle, il réussira à détourner ou à accrocher l'obstacle s'il n'est pas trop puissant, et sauvera ainsi sa ligne et son hameçon. Si l'on fait usage d'une canne à moulinet, on pourra se servir d'un anneau s'ouvrant à charnière, de manière à franchir la saillie du moulinet.

Harpon. — Puisque nous parlons du bateau, n'oublions pas les principaux engins dont il doit être muni. Outre les ancres ou les pierres qui doivent assurer sa stabilité sur un point donné, il doit toujours avoir à son bord un solide harpon (fig. 113,M); c'est avec le harpon que le pêcheur ira fouiller le sol de la rivière pour repêcher ses verveux ou ses lignes de fond. Sa ligne à main s'est-elle accrochée à quelque herbe ou racine, le harpon lui servira à la débarrasser de son entrave; avec le harpon, il repêchera sa ligne ou sa canne entraînée à l'eau par un mouvement maladroit; il pourra encore s'en servir comme d'une ancre pour arrêter sa barque sur quelque point choisi.

Pliant. — « La pêche, a dit un jour un fabricant d'aphorismes, est le passe-temps des paresseux. » Grave erreur, la pêche a ses fatigues tout aussi bien que la chasse; et sans nous arrêter à de trop longs discours, lorsque captivé par les charmes d'une pêche productive, vous serez resté debout, sur vos jambes, pendant de longues heures, toutes courtes qu'elles puissent vous paraître, vous éprouverez le besoin de vous asseoir pour continuur vos opérations. Or, ce n'est pas toujours chose ni bien commode, ni bien pratique sur toutes les rives. Pêcheurs qui redoutez la fatigue, munissez-vous donc d'un pliant; ce modeste siège vous évitera des douleurs inutiles et vous permettra de prolonger aussi longtemps que vous le souhaiterez la durée de votre pêche. Et tandis que nous en sommes au chapitre du sybaritisme pour le pêcheur, nous oserons lui recommander le parapluie, le vulgaire robinson ou riflard; ne l'oublions pas, ce sont certains jours de pluie que l'on fait les meilleures pêches. Munissez-

vous donc de tout ce qui peut être nécessaire pour vous bien abriter contre de fâcheuses intempéries ; mais souvenez-vous qu'un bon manteau en léger caoutchouc est encore plus pratique que tous les beaux parapluies de pêche que vous prôneront les marchands.

Trousse. — On vend encore chez les marchands d'ustensiles de pêche des trousses ou nécessaires pour la pêche, qui ont bien leurs avantages ; ces petits portefeuilles, peu encombrants, renferment réunis la plupart des petits engins faciles à perdre et que vous ne sauriez où loger. Au besoin, faites-la vous-même, et vous y installerez vos instruments à votre guise, car jamais les trousses toutes faites ne renferment tout

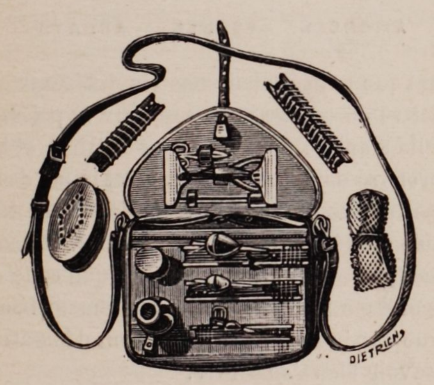


Fig. 123. — Trousse.

ce que l'on veut y loger (fig. 123). D'un côté vous arrimerez vos différentes lignes bien montées sur leurs plioirs ; dans une pochette vous aurez des crins et des florences de rechange ; dans une autre votre provision d'hameçons bien assortis ; rangez en face vos petites flottes ; réservez un compartiment pour la sonde et les plombs ; vous trouverez bien encore un peu de place pour des cordelettes de rechange, une paire de ciseaux pour couper vos bouts de nœud, une

pierre à aiguiser pour affûter vos hameçons, une ou deux aiguilles pour enferrer le petit poisson, un émerillon, etc. ; mais n'oubliez pas un peu de taffetas d'Angleterre pour panser vos blessures, si un hameçon maladroit vient à vous piquer, et surtout un petit flacon d'alcali au cas où vous auriez fait connaissance avec quelque vipère du voisinage. C'est dans une trousse de ce genre que pourra trouver place le *dégorgeoir*, sorte de pince à dents extérieures, qui permet, plus ou moins commodément, d'aller chercher au fond de la gorge de quelque gros poisson un hameçon trop profondément enfoui, en le forçant à tenir sa mâchoire ouverte.

AMORCES. — ESCHES. — APPATS

Maintenant que nous connaissons les différents engins que l'on peut mettre en œuvre pour capturer le poisson, examinons de quelle manière nous pourrons l'attirer et le solliciter à se faire prendre dans ces engins. C'est là un des chapitres les plus délicats et les plus importants dans l'art de la pêche ; c'est véritablement le prélude de la réussite. Chacun prétend avoir sa recette, recette bien meilleure que celle du voisin ; quelques-unes dans le nombre sont réellement bonnes, puisqu'une longue expérience l'a suffisamment démontré ; mais le tout est de savoir bien s'en servir.

Deux opérations sont à effectuer ; il faut d'abord attirer le poisson dans le milieu où l'on se propose de pêcher ; c'est ce que l'on nomme *amorcer ;* on amorce en jetant dans l'eau, un certain temps au préalable, des appâts libres qu'on lui abandonne. Ensuite, il faut placer au bout de l'hameçon destiné à saisir le poisson un appât fixe ; c'est ce que l'on appelle *escher*. L'*esche* (du latin *esca*, nourriture), est un élément simple, tandis que le plus souvent l'*amorce* est un composé d'éléments plus ou moins divers.

Le principe de l'amorçage consiste à jeter dans l'eau des

substances qui ne se dispersent pas trop vite, dont l'odeur soit assez intense pour que le poisson les sente de loin, et enfin qui aient la propriété de satisfaire plus particulièrement ses goûts. Or, chaque poisson, comme nous avons pu le voir, a des goûts plus ou moins spéciaux; l'amorce devra donc varier suivant la nature des poissons que l'on se propose de pêcher. La liste de ces différents appâts est fort complexe; nous aurons occasion d'y revenir avec quelques détails à propos des esches.

Mais tous les milieux ne sont pas également propices pour recevoir des amorces. En effet, si le courant est trop rapide, il entraînera et dissoudra rapidement l'amorce, et les éléments qui la composent, une fois dispersés, n'attireront plus le poisson sur un point donné. Si le lit de la rivière ou du ruisseau est rempli d'herbes ou de trop grosses pierrailles, l'amorce sera perdue pour le gros poisson qui ne saurait aller à travers de trop étroits dédales en saisir les reliefs. C'est pourquoi, dans les cours d'eau un peu rapides, il faut toujours donner la préférence aux milieux protégés par des coudes brisant l'eau et la rendant, à la suite d'un remous, plus calme et plus dormante; c'est ce que l'on nomme des *hayes* ou *haïes*. Ces bonnes places sont toujours bien connues des pêcheurs.

Qu'on nous pardonne cet aphorisme : toute pêche sérieuse doit être sérieusement amorcée; rien n'est plus vrai. En thèse générale, nous dirons qu'on doit amorcer autant que possible avec la même substance que celle qui doit servir à escher, ou du moins cette substance doit-elle entrer en de certaines proportions dans la composition de l'amorce. Mais, de même qu'une esche peut servir d'appât à plusieurs espèces de poissons, de même notre amorce réunira dans le même milieu certains poissons dont les goûts et les mœurs ont une réelle analogie. Si donc on veut multiplier les plaisirs de la pêche et la rendre plus variée, il conviendra

alors de faire usage d'esches différentes dans la composition de l'amorce.

Ainsi, les esches végétales, telles que son, blé cuit, fèves, avoines ou chènevis également cuits attireront les Tanches, les Carpes, les Brêmes, les Gardons, etc. Les esches de nature animale, insectes, mollusques, vers, sang caillé, boyaux frais, etc., rassembleront des poissons carnassiers comme les Brochets, les Barbeaux, les Lottes, les Anguilles, etc. Mais comme il ne faut pas s'exposer à donner tout d'un coup une trop grande quantité de substances alimentaires aux poissons que l'on veut ensuite attirer par un appât définitif, il convient de délayer ces différentes substances dans une boule ou pelote d'argile ou de terre glaise, que l'eau se chargera ensuite de désagréger lentement et progressivement. Pour compléter ce mélange un peu de produits odoriférants, tels que crottin d'animal, fromage fort, essence de thérébentine, voire même du simple pétrole, attireront de plus loin l'éveil du poisson, en sollicitant ses nerfs olfactifs. Tout cela, nous l'avouerons sans peine, ne constitue pas une cuisine bien ragoûtante; mais comme le dit si bien le sage proverbe : qui veut la fin, veut les moyens ; et nous ne saurions trop le répéter, le succès d'une belle pêche dépend le plus souvent de la manière dont elle a été amorcée.

Il existe également des amorces liquides ; on n'a plus alors, une fois qu'elles sont préparées, qu'à en verser quelques gouttes dans l'eau ; mais ces amorces ne sont jamais bonnes que pour l'instant même où l'on pêche, et pour bon nombre de poissons, il convient d'amorcer plusieurs heures au préalable. En outre, elles attirent le poisson par leur odeur, mais s'il vient, comme il ne trouve rien à manger que l'amorce tendue au bout d'une ligne, bien souvent faisant fi d'une aussi maigre pâture, il s'en retournera là d'où il est venu.

Parfois aussi, c'est le pêcheur qui se laisse trop facilement amorcer à son tour; il est donc prudent de lui crier gare. A grands renforts de réclame, nombre de marchands annoncent la vente de recettes fabuleuses, de produits composés inimaginables, tous plus infaillibles les uns que les autres, et qui, si on les en croyait, seraient de force à amener le poisson à se faire embrocher tout seul au bout de la ligne du trop crédule amateur ! C'est toujours parfait lorsqu'il s'agit d'acheter, même à l'essai, mais alors essayé par le pêcheur réellement expérimenté qui a d'autres cordes bien plus puissantes à son arc ; une fois entre les mains d'un novice, toutes ces préparations fantaisistes ne valent pas les amorces les plus simples et les plus élémentaires. Ne vous laissez donc pas tenter, ni *amorcer* par ces fallacieuses annonces et préparez vous-même ces modestes engins ; vous vous en trouverez toujours infiniment mieux.

Suivons le poisson auquel on a jeté une *amorce*. D'abord, par instinct, sous l'effet du bruit causé par la chute de l'amorce, sous l'enfluence du déplacement de l'eau qu'elle produit, le poisson commence par s'enfuir ; mais bientôt sollicité par un sentiment aussi inné chez lui que chez l'homme, celui de la curiosité, il retourne sur lui-même et veut voir ce qui a causé sa frayeur ; il reviendra donc, soyez-en sûr. Était-il au loin, au moment où l'amorce est tombée à l'eau, une vague odeur qui lui est déjà familière et lui rappelle ses meilleurs festins, s'en ira jusqu'à lui, l'invitant à s'approcher. Pendant ce temps la glaise qui sert de véhicule aux différentes esches se délaye petit à petit ; alors il entrevoit l'objet de sa convoitise, fond sur lui, l'avale et s'en va plus loin le déglutir tout à son aise. Ses compagnons, en voyant les heureux résultats d'une chasse si féconde, veulent à leur tour en essayer les chances et arrivant sur l'amorce, se disputent une proie facile, revenant volontiers plusieurs fois à la charge. Si à ce moment le malin pêcheur fait

descendre à la même place un hameçon bien caché sous une bonne amorce toute semblable à celles qui l'ont précédée, le poisson toujours avide, pas suffisamment repu, voyant une proie plus belle va se jeter sur elle, et malheur à lui s'il a affaire à un pêcheur pas trop maladroit, car puni de sa gourmandise, il passera bien vite du sein des eaux dans le panier de l'amateur.

A vrai dire, il y a des jours néfastes, des jours où le poisson refuse de mordre ; est-il repu, est-il malade? Ce qu'il y a de certain c'est que vous aurez beau faire, nul démon tentateur n'aura le moindre succès dans son paradis aquatique. Certains jours d'été, trop beaux, trop clairs, trop proches de la saison des amours, sont absolument temps perdu pour le pêcheur; il ne lui reste alors qu'à plier bagage et à attendre patiemment une heure plus propice.

Voici quelques recettes toutes reconnues bonnes :

a) Broyez dans un mortier avec de l'huile de noix ou d'olive, 100 grammes de fromage vieux de Hollande ou de gruyère; ajoutez-y un peu de vin dans lequel vous aurez fait infuser au préalable quelques plantes odoriférantes, thym, menthe, etc. ; faites avec cette pâte des boulettes de la grosseur d'un pois que vous jetterez quelques heures avant la pêche ; vous pouvez amorcer votre ligne avec une de ces boulettes en guise d'esche ; c'est une amorce bonne pour tous les poissons d'eau douce.

b) Pour la Carpe, la Brême, le Chevaine, faites bouillir ensemble un litre de blé ou d'orge avec un quart de fèves; ajoutez-y trois ou quatre pommes de terre ; lorsque le tout est cuit, mêlez à cet ensemble un demi-kilogramme de pain de chènevis au préalable trempé dans l'eau et un litre de recoupe ou de gros son déjà mouillé; faites-en de petites boules de la grosseur d'une orange, que vous arroserez d'huile de chènevis. Cette amorce peut être jetée douze heures au préalable.

c) Pour les poissons de fond, pilez de l'ortie *(Urtica urens)*, de la quintefeuille *(Potentilla reptans)*, ajoutez-y du suc de joubarbe *(Sempervirum tectorum)* ou à défaut de la serpentaire *(Arum dracunculus)*; frottez-vous les mains avec le jus pour manier l'hameçon et les esches, et jetez quelques heures avant de pêcher, le marc à l'eau.

d) Prenez une touffe de gazon vert et court, large comme une assiette. Au sommet de cette herbe, du côté vert, attachez avec une aiguille et du fil vert, autant de petits vers rouges que vous pourrez, pour recouvrir le gazon; disposez votre buisson sur un rond de bois de la grandeur du gazon, et descendez l'ensemble dans l'endroit où vous voulez amorcer le fond. Cette recette donnée par La Blanchère est très bonne pour attirer les Carpes, les Brêmes, les Gardons, etc.

e) Le même auteur donne également les recettes suivantes, bonnes pour tous les poissons herbivores : Faites cuire ensemble, fromage, 500 grammes; orge, 500 grammes; chènevis, 125 grammes; ajoutez-y une pincée de sel de cuisine et jetez-en des poignées le soir pour le matin, ou pendant la pêche, toutes les demi-heures avant le coup.

f) On prépare également une amorce analogue en faisant bouillir du blé pour l'attendrir, et en le fricassant ensuite avec du miel et un peu de safran délayé dans du lait. Le blé peut être remplacé par la fève cuite. Quelques personnes y ajoutent : miel, 100 grammes, pour 1 à 2 décigrammes de sucre. « On croit, dit notre auteur, qu'il peut être bon de donner la veille aux carpes une amorce de fèves purgatives, environ la valeur de deux fèves d'*aloès soccotrin* en poudre sur deux litres de fèves, et de faire cuire ensemble. Le poisson mord mieux le lendemain aux fèves musquées... »

g) Donnons encore le fameux secret de Cerisier, dit Garbot de Nevers, pour la pêche de la Perche et du Barbillon. Faites cuire ensemble, dans un grand vase, avec une quantité d'eau suffisante : pain de chènevis, orge ou froment nou-

veau, une forte poignée de serpolet, lavande, citronnelle, romarin et son ; composez avec le tout des pelotes mélangées de terre glaise et de fiente de bœuf. En eau stagnante, les jeter, de deux à trois heures à l'avance, pour la Perche, et pêcher avec de gros vers à tête noire, des Goujons et des Ablettes. En eau courante, jeter les pelotes dans les haïs.

Nous n'en finirions pas s'il nous fallait relever ici toutes les recettes connues. Disons pour tout simplifier qu'avec ces quelques données et celles que nous allons exposer à l'occasion de l'examen des différentes sortes d'esches, le pêcheur arrivera bientôt à savoir se composer lui-même des amorces de fond ou de surface, parfaitement appropriées à son genre de pêche.

Pour passer en revue les différentes sortes d'esches ou d'appâts, nous les classerons en six groupes différents : 1° les appâts pris dans le monde des insectes ; 2° les vers ; 3° les poissons ; 4° les appâts d'essence végétale ; 5° les appâts divers ; 6° les appâts artificiels.

APPATS PRIS DANS LE MONDE DES INSECTES

Asticots. — A tout seigneur, tout honneur ; car, en fait d'appâts, le vulgaire et démocratique asticot est encore le meilleur ; il n'a de sérieux concurrent, pour lui disputer le pas, que le ver. Un homme de beaucoup d'esprit a narré dans un charmant volume les vicissitudes d'un fabricant d'asticots en chambre ! Ce n'est peut-être pas le plus propre de tous les métiers ; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il se fabrique, bon an mal an, pour plusieurs bonnes centaines de mille francs d'asticots en plein cœur de Paris, et que pas mal de gens vivent de cette industrie au moins singulière.

On donne le nom d'asticot à la larve de plusieurs espèces de mouches, mouche domestique, mouche de la viande, mouche du bœuf, mouche César, etc. Ces larves sont molles,

cylindro-coniques, et sans pieds ; leur tête est garnie de crochets écailleux. « A peine un animal a-t-il perdu la vie, dit M. de La Blanchère, qu'averties par un sens, un odorat particulier qui ne les trompe pas, arrivent en troupes des mouches bleues à corselet rayé et abdomen soyeux (c'est la mouche à viande commune), d'autres vertes à beaux reflets métalliques (c'est la mouche César). La mouche à viande pond sur ces animaux de petites larves microscopiques ; la mouche verte, des œufs qui éclosent vite et donnent naissance à des myriades de petites larves analogues. Alors se passe un phénomène très curieux. Toutes ces larves, au moyen de leurs petits mouvements et de leur appareil masticatoire composé de crochets cornés très solides, pénètrent dans les tissus qu'elles désorganisent et réduisent en une sorte de bouillie dont elles se nourrissent. Cette fermentation est activée par une espèce de liqueur que secrètent ces larves qui croissent à vue d'œil, tant elles s'assimilent promptement le produit de cette décomposition. Pour se procurer des asticots en grand, on étend à terre des débris de viande sur une épaisseur de 25 à 30 centimètres et on les recouvre de paille pour empêcher le dessèchement par le soleil. Les mouches y déposent leurs œufs ou leurs larves, et au bout de quelques jours, la masse n'est plus qu'un composé fort mal odorant des asticots dont on a besoin. On peut également, mais à la campagne, suspendre en un lieu écarté, un hangar, un grenier, un foie d'animal (c'est la partie qui produit les meilleurs asticots), et placer en dessous un pot rempli de son, les larves y tombent à mesure, et on y fait sa provision au besoin. »

Tous les asticots ne sont pas d'égale qualité. Les asticots obtenus avec la viande de cheval, ou ceux que l'on récolte dans le fumier sont, dit-on, les meilleurs. Mais lorsque l'on a de bons asticots, l'important est de pouvoir les conserver le plus longtemps possible ; en été, on les laisse dans du son

que l'on tient dans un endroit frais ; en hiver, on les fait séjourner dans de la terre glaise que l'on a soin d'entretenir un peu humide; là, ils s'y engourdissent, mais se réveillent bientôt à la moindre chaleur.

Lorsque l'on pêche à l'asticot, il faut avoir bien soin que son esche soit toujours en vie ; il importe essentiellement qu'elle grouille encore dans l'eau pour attirer le poisson. On doit donc la piquer avec le plus grand soin, jamais par ses extrémités, mais bien de manière à ce que la pointe de l'hameçon pénètre sur les flancs de la larve (fig. 124).



Fig. 124. — Manière d'escher l'asticot.

Mouches naturelles. — La mouche naturelle est en été un bon appât pour pêcher les poissons de surface. Rien ne vaut la mouche pour enlever une friture d'ablettes; c'est une esche facile à se procurer, dont on peut faire provision avant de partir, ou que l'on prend sur place pour les besoins de la cause. On distingue plusieurs espèces de mouches : la petite mouche domestique *(Musca domestica)*, souvent si commune dans les appartements et surtout dans les cuisines. La grosse mouche à viande *(Sarcophaga carnaria)*, heureusement moins commune ; l'abdomen est bleu et tout le corps est recouvert de longs poils noirs. La mouche César *(Musca Cæsar)*, ou mouche des cadavres, reconnaissable à son beau ventre doré. La mouche des bœufs *(Musca bovina)*, caractérisée par les côtés de la face et du front qui sont blancs, et par sa bande dorsale noire; elle est très commune dans les fermes. La mouche vivipare *(Musca vivipara)*, qui

pond ses larves déjà écloses sur les substances animales, etc. On amorce avec les mouches en introduisant la pointe de l'hameçon dans l'abdomen seulement, de manière à ménager la partie antérieure du corps, et sans détériorer les pattes ni les ailes.

Chenilles. — Les chenilles, quelle que soit leur taille, constituent de bons appâts pour un grand nombre de poissons différents. Elles sont d'un amorçage facile, et permettent, grâce à leur longue taille, de bien dissimuler l'hameçon aux poissons par trop farouches; on doit donc avoir bien soin de les embrocher par la peau du dos, de façon à ce que l'hameçon pénètre le moins profondément possible dans l'intérieur du corps et à ce que les pattes restent libres. Toutes les chenilles sont bonnes; les petites chenilles sans poils peuvent, dans bien des circonstances, suppléer au défaut de vers. Nous avons vu prendre de beaux Brochets avec de grosses chenilles de sphinx ou de paon; mais malheureusement ces chenilles sont assez peu communes. Nous recommanderons aux pêcheurs qui ont la peau encore trop délicate de se méfier des chenilles à poils; elles peuvent, par leur contact avec la main, causer de cuisantes démangeaisons.

Papillons. — L'emploi des Papillons comme esche donne les meilleurs résultats pour certaines pêches, comme la pêche au lancer ou la pêche à la surprise. Les papillons de nuit et les crépusculaires sont toujours préférables aux papillons de jour; ils sont d'abord plus maniables, leur corps est plus gros et s'enfonce mieux sur l'hameçon, enfin ils ont la vie plus résistante. Lorsque la saison s'y prête, faites donc la chasse à tous ces bombycides qui menacent les arbres fruitiers de votre jardin, ou qui voltigent sur vos haies; vous aurez double bénéfice. Citons comme étant les plus répandus dans nos pays : le Processionnaire du chêne *(Cinethocampa processionaria)* (fig. 125), et le Processionnaire du pin *(C. pityocampus)*, le premier à ailes gris cendré,

avec trois lignes longitudinales plus foncées sur les ailes antérieures, le second ne se trouvant que sur les arbres résineux ; le Bombyx à livrée *(B. Neustria)* (fig. 126), au



Fig. 125. — Processionnaire du chêne.



Fig. 126. — Bombyx à livrée.

corps brunâtre, avec des ailes jaunes à lignes plus foncées, qui vit un peu partout ; le Bombyx de l'aubépine *(B. cratægi)*, à ailes gris cendré ou gris brun, avec des lignes plus foncées, qui voltige au-dessus des haies d'aubépine, de prunellier, etc.; le Bombyx de la ronce *(B. rubi)*, de petite taille, avec les ailes brunes et grises ; le Bombyx pudibond *(B. pudibunda)*, à ailes antérieures blanchâtres avec des



Fig. 127. — Le Liparis dispar.



Fig. 128. — Papillon blanc du chou.

lignes ondulées, et les secondes avec une large bande brune ; le Bombyx à cul brun *(B. chrysorrhea)*, le Liparis dispar *(Liparis dispar)* (fig. 127), tous deux d'un blanc roux, parfois si commun dans nos jardins ; le papillon blanc du chou *(Pieris rapæ)* (fig. 128), etc. Comme pour la chenille, nous

recommandons d'éviter le contact direct de la peau avec le corps velu des papillons nocturnes ; il peut en résulter parfois de désagréables démangeaisons suivies de rougeurs de la peau et même d'ampoules. On enferre le papillon en long, à travers le corps, en tenant les deux ailes délicatement repliées par leur base, et en remontant l'insecte le long de la hampe de l'amorce, tout comme dans les mouches ou papillons artificiels. On peut également faire usage de papillons desséchés ; il suffit de les déposer sur une fine toile métallique au-dessus de la vapeur d'eau pour leur rendre une souplesse suffisante. Si on les présente au poisson dans une saison où celui-ci n'en est pas gavé, comme cela lui arrive parfois en temps normal, il se jette avec une avidité toute nouvelle sur cette amorce, et l'on peut ainsi faire parfois de véritables pêches miraculeuses.



Fig. 129. — Ephémères *(Ephemera vulgata)*

Éphémères, Cousins, Phryganes. — On donne le nom d'éphémères à des insectes de l'ordre des névroptères ou libellules, qui apparaissent à de certaines époques en quantités considérables. On les reconnaît à leurs antennes cour-

tes, composées de trois articles, dont le dernier est une soie mince, à leur bouche imparfaite, à leurs ailes délicates, les deux dernières toujours très petites, enfin à leur abdomen terminé par deux ou trois longues soies articulées. Ces éphémères sont souvent utilisés comme amorce, malgré leur petite taille, car le poisson en est très friand. On ne peut les enferrer que sur des hameçons très petits. Nous citerons : l'éphémère vulgaire *(Ephemera vulgata)* (fig. 129), le plus connu en France, caractérisé par ses trois longues soies postérieures; les cousins et tipules, les phryganes qui

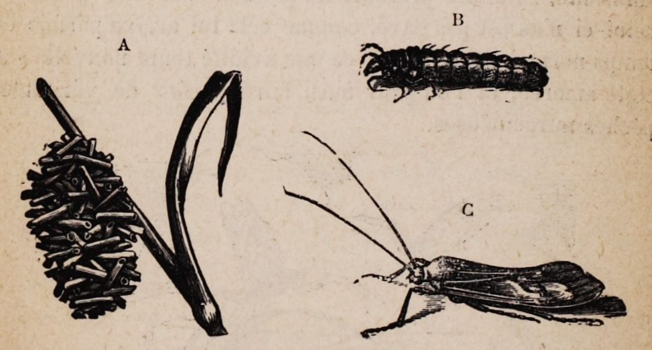


Fig. 130. — Phrygane *(Limnophilus rhombicus)*: A, fourreau de la larve; B, larve dégagée de son fourreau; C, insecte parfait.

vivent au voisinage des marais, et que l'on voit voltiger en grand nombre pendant les belles soirées d'été. Les larves de ces phryganes sont aquatiques (fig. 130); on les désigne souvent sous les noms de *Cherfeuil*, *Cherfaix*, *Portefaix*, *Portebois*, etc.; elles se logent dans un étui soyeux autour duquel sont agglutinés de petites coquilles, des débris de bois, de petits graviers, etc.; ces larves, conservées dans un sac de toile humide avec leur enveloppe, constituent un excellent appât pour les Gardons, les Perches, les Brêmes, les Goujons, etc.; on peut en enferrer plusieurs à la suite sur

de plus gros hameçons et prendre ainsi des Barbillons, des Brochetons, des Chevaines, etc. Dans certaines contrées on donne le nom de *manne* aux éphémères *(Palingenia virgo*, (fig. 131) ; ceux-ci, au bout des quelques heures de leur vie passagère, tombent avec une extrême abondance au point de couvrir le sol ; parfois même on les attire le soir au bord

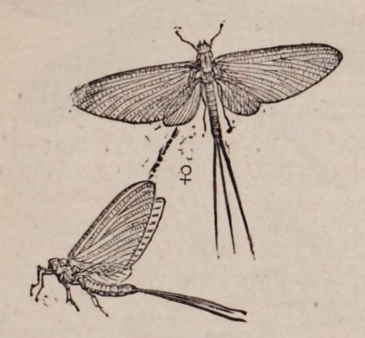


Fig. 131. — Manne *(Palingenia virgo)*.

des rivières avec des flambeaux disposés au voisinage de grands draps destinés à les recueillir à mesure qu'ils tombent. Malheureusement, le poisson lui-même fait en même temps sa chasse, et il se lasse bien vite de cette amorce.

Libellules. — Les libellules ou demoiselles, de l'ordre des névroptères sont également utilisées comme esches ; mais dans ce cas on doit avoir soin de les débarrasser de leurs longues ailes qui ne peuvent qu'empêcher le poisson de mordre ; leur corps allongé s'enferre très bien sur l'hameçon et simule alors le ver. Le caloptéris *(Calopterix virgo)* (fig. 132), ou demoiselle bleue, si commun sur certains petits cours d'eau, est préférable aux grosses demoiselles dont le corps est trop fortement cuirassé.

Sauterelles, Grillons, Criquets. — Les sauterelles sont de bonnes esches toujours à la portée des pêcheurs ; lors-

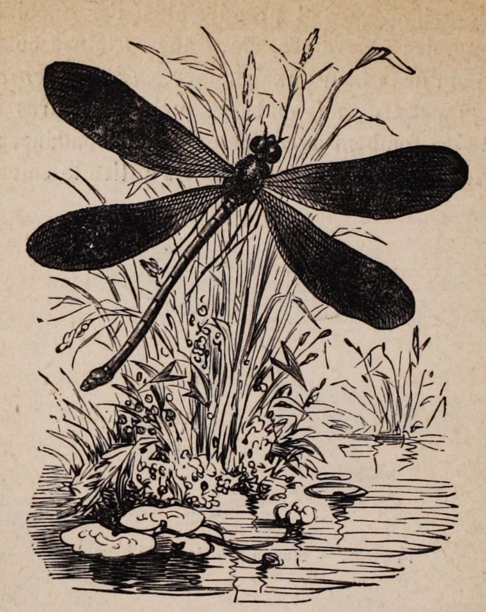


Fig. 132. — Libellule *(Calopterix virgo)*.

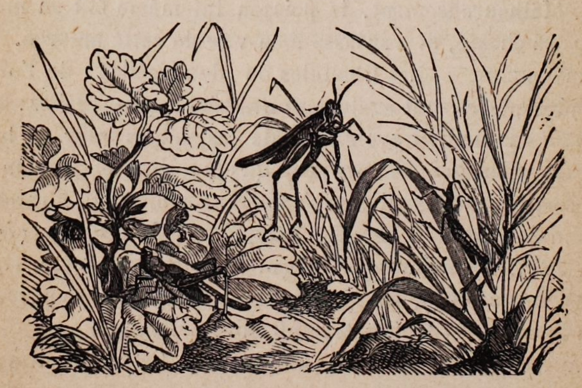


Fig. 133. — Petite sauterelle *(Tetrix subulata)*.

qu'il est un peu pris au dépourvu en fait d'amorces, il n'a que quelques pas à faire pour capturer une sauterelle verte *(Locusta viridissima)* ou la petite sauterelle *(Tetrix subulata*, fig. 133), dans le champ ou dans le pré voisin. Cet orthoptère abonde en effet à la fin de l'été et en automne dans toutes nos campagnes. La sauterelle sert en outre plus spécialement pour la pêche à la grande volée, pour la pêche à surprise, et en général pour la prise des poissons de surface. On les enferre avec une bricole faite de deux hameçons limerick droits, ou un petit grappin établi avec trois limericks, le tout monté sur une bonne florence bien solide. Le criquet s'utilise comme la sauterelle et sert pour les gros poissons.

Le grillon *(Gryllus campestris*, fig. 134), s'utilise également fort avantageusement pour la pêche des Che-



Fig. 134. — Grillon des champs *(Gryllus campestris)*.

vaines, Truites, Saumons, etc.; on les enferre comme les Sauterelles. Il a l'avantage d'être d'une grosseur moyenne, de mieux résister et de s'enferrer plus facilement; en outre avec quelques soins on arrive à le conserver plus longtemps. Mais sa chasse est plus difficile; on le rencontre moins fréquemment dans les champs.

Hanneton. — Ce coléoptère, à l'état d'insecte parfait, est un des bons appâts pour le gros poisson; les pêcheurs

l'utilisent souvent pour prendre des Brochets, Truites, Lottes, Chevaines, Saumons, etc.; tantôt on l'enferre comme la Sauterelle, tantôt on le pique par le corselet du côté droit, de telle sorte que l'animal se présente de travers ou de biais au bout de la ligne. Sa larve que l'on ne se procure qu'en fouillant le sol à une certaine profondeur, larve bien connue de nos agriculteurs sous le nom de *ver blanc*, est une esche excellente pour les lignes de fond; elle peut se conserver très longtemps et servir ainsi en toutes saisons. Mélangée avec du son, ou simplement avec de l'argile, on en fait de très bonnes amorces pour le gros poisson.

Fourmis. — On peut utiliser les Fourmis comme esches, ou comme amorces, à quelque état qu'elles soient, ailées ou non ailées, larves ou nymphes. Le poisson en est toujours très friand. La Fourmi ailée, surtout si elle est un peu grosse, s'enferre comme les Mouches naturelles et sert à prendre tous les petits poissons de surface; au contraire, nous prendrons les poissons de fond avec les larves enferrées à la façon des asticots. On constitue avec ces insectes dans leurs différents états de bonnes amorces qui doivent être jetées dans l'eau peu d'heures avant la pêche; la quantité infinitésimale d'acide formique qu'elles dégagent à la propriété d'attirer le poisson de fort loin. On peut du reste ajouter sans inconvénient une certaine quantité de fourmis aux différentes amorces à base animale dont on fait ordinairement usage. Nous avons également vu employer le jus de fourmi pour aromatiser les amorces.

Araignées. — Quoique l'araignée ne soit point un insecte, nous le citerons parmi les esches appartenant à cette catégorie, car elle s'emploie dans la pêche exactement de la même manière que la mouche ou la fourmi. Les poissons, tels que les Ombres, les Truites, les Chevaines en sont fort avides. C'est donc une esche qu'il ne faut point négliger; on l'enferre en dessous, suivant toute la longueur du thorax et de

l'abdomen. En automne on rencontre dans les champs et les jardins de grosses araignées, des mygales, qui rendent de précieux services aux pêcheurs.

Tous les insectes dont on fait usage comme esches doivent être aussi vivants que possible. On devra donc introduire l'hameçon dans leur corps de façon à leur faire le moins de mal possible. Tous ceux qui ont le ventre mou seront embrochés comme l'asticot; mais pour le hanneton, par exemple, voici comment il conviendra d'opérer, lorsqu'il s'agira d'en garnir une bricole (fig. 135). On prend une

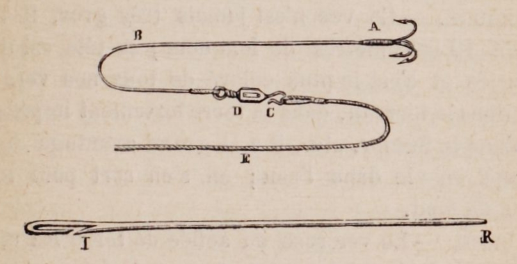


Fig. 135. — Bricolage des Insectes.

aiguille à tapisserie dont on affûte l'extrémité R et dans le chas de laquelle on pratique une petite entaille I. L'insecte étant tenu avec les deux doigts de la main gauche, on prend dans la droite l'aiguille dans le chas de laquelle on accroche par la fente I, la boucle B de l'empile. On enfonce l'aiguille dans le hanneton sur toute sa longueur de manière à sortir près de la tête ; le reste de l'appareil suit et le hanneton vient glisser jusque contre la partie courbée de l'hameçon ; il ne reste plus qu'à dégager l'aiguille. En opérant délicatement on laisse à l'insecte assez de vitalité pour qu'il puisse rester ainsi empallé plusieurs heures tout en s'agitant. C'est là, avouons-le, un procédé un peu barbare, mais le pêcheur qui veut escher avec des êtres vivants ne peut faire autrement.

LES VERS

On désigne d'une manière générale sous les noms de *vers* ou d'*achées*, différentes sortes de lombrics utilisés par les pêcheurs comme esches ou comme amorces, et même certaines larves appartenant à une toute autre famille zoologique. Les vrais vers ou lombrics vivent dans certains milieux humides, riches en matières en décomposition ; nous distinguerons les espèces suivantes :

Ver rouge. — Ce ver n'est jamais très gros, il dépasse rarement 10 centimètres de longueur ; sa tête est toujours plus foncée et c'est le plus coloré de tous nos vers ; on le trouve dans le terreau, dans la terre fortement imprégnée de purin, dans le fumier, etc., il a le grand avantage de rester longtemps en vie dans l'eau ; on s'en sert pour tous les poissons de fond.

Ver rose. — Le ver rose ou achée de terre est un grand ver qui sort de terre dans les champs et les jardins après les longues pluies d'été et d'automne ; il peut atteindre 30 et 35 centimètres de longueur. Il sert surtout pour le gros poisson, mais il meurt plus rapidement dans l'eau que le ver rouge.

Ver annelé. — On donne ce nom à un ver dont le corps est formé d'anneaux alternativement rouges et jaunâtres, et qui n'a jamais plus de 6 à 8 centimètres de longueur ; lorsqu'on le coupe, il rend une humeur jaune d'une odeur particulière qui n'est pas très appréciée de certains poissons ; la Perche, le Gardon, la Brême y mordent difficilement ; on le trouve dans le fumier de cheval et au milieu des détritus végétaux, toujours moins profondément enfoncé que le ver rouge.

Ver jaune. — Ce petit ver n'a que de 5 à 7 centimètres

de longueur, il est court, dur, et d'une teinte jaune verdâtre; on le rencontre dans les terres fortes qui n'ont point été remuées depuis longtemps. Quoique vivant dans l'eau, il est de moins bonne qualité que les vers roses ; il est bon pour la Carpe, le Gardon de fond, l'Anguille, etc.

Tels sont les véritables vers que l'on peut utiliser dans nos pays; mais comment se les procurer? C'est encore un talent du pêcheur que celui qui consiste à savoir trouver de beaux et bons vers, là où le simple commun des mortels n'en voit point. La bêche et la pioche sont les outils nécessaires pour remuer le terreau et le fumier. Dans un pré ou dans un champ, on piétine le sol toujours au même endroit pendant une dizaine de minutes après l'avoir humecté tout à l'entour; bientôt les vers se mettent à sortir, mais il faut savoir attendre qu'ils sortent d'eux-mêmes hors de terre pour éviter de les briser. En arrosant le sol avec des décoctions amères, comme celles faites avec la feuille de noyer ou le brou de noix, les vers ne tardent point à quitter leur retraite pour venir ramper sur le sol.

Comme parfois, et surtout en été, il n'est pas toujours facile de se procurer des vers, il importe de pouvoir les conserver. Le moyen le plus élémentaire consiste à les laisser s'enterrer dans un grand vase, bien clos dans le fond, et que l'on aura rempli de terre, de terreau, de fumier, suivant la nature des vers. On peut également se contenter de les laisser dans de la mousse que l'on tiendra à la cave, en lui laissant un peu d'humidité ; certains pêcheurs recommandent l'emploi du lichen fluviatile que l'on trouve sur les pierres des ruisseaux. On a constaté qu'il était toujours préférable de se servir de vers qui ont déjà un peu jeûné; une fois à l'eau ils sont plus actifs, et se maintiennent mieux à l'hameçon. Si, après un trop long jeûne, ils paraissent affaiblis, on leur rend leur vigueur première au moyen de quelques gouttes de lait dans lequel on a ajouté du jaune

d'œuf. On arrive ainsi à pouvoir aisément conserver des vers durant un ou deux mois.

On ne sait pas toujours bien enferrer les petits vers. « Pour les poissons suceurs, dit La Blanchère, comme le Barbillon, le Goujon, la Plie, la Carpe, la Tanche, il faut enferrer le ver rouge par la plus grosse extrémité; c'est la partie la plus rouge. On fait entrer la pointe de l'hameçon par l'extrémité même, et on la fait pénétrer, toujours en tournant, dans l'intérieur du corps de façon que la tête dépasse même les palettes et couvre une partie de l'empile. Comme on a choisi la grosseur du ver proportionnelle à celle de l'hameçon, il reste une queue de la longueur de l'animal, qui pend et frétille au bout de l'hameçon. Dans ce cas, cependant, on ne doit pas faire sortir la pointe de l'hameçon, et voici pourquoi : les poissons suceurs, auxquels on s'adresse, saisiront le ver par la pointe qui pend, mais une fois qu'ils le tiendront, il ne le lâcheront plus; aussi, en tirant à eux, le dard sortira et prendra une position en ligne droite, de l'empile au poisson; en cet état le Barbillon est piqué immédiatement. En enferrant par cette extrémité le ver rouge, il vit le plus longtemps possible; si on l'enferre par le petit bout, qui est la tête, on rencontre des organes vitaux, tels que les trachées et le cœur, et le pauvre animal meurt beaucoup plus vite.

Cependant cette vie plus courte, mais cette agonie plus tourmentée, n'est pas à dédaigner pour la pêche des poissons chasseurs qui ne recherchent pas un ver rouge non appétissant: ce sont la Perche, l'Anguille, la Lotte. Pour ces mangeurs toujours en quête de ce qu'ils peuvent dévorer, il faut une proie frétillante et bien vivante. On obtient ce résultat en enferrant le pauvre lombric par le milieu du corps, faisant une ou deux petites anses sur l'hameçon et laissant les deux bouts pendants; comme ces poissons ont la gueule large et bien armée, ils engainent le tout d'un seul coup et sans hésitation.

Pour prendre les petits poissons-appâts, tels que les Vairons, les Ablettes, on coupe en plusieurs morceaux les vers les plus petits, et on en met une particule sur un hameçon minuscule. On fait encore subir aux malheureux vers rouges un traitement bien cruel pour pêcher avec eux des Anguilles à l'entrée des ports ou dans les canaux de certains marais et étangs salés, c'est ce qu'on appelle *la vermée*. On prend une longue aiguille enfilée de laine ou de fil, et on en fait un long chapelet de vers rouges, en les enfilant en long, de la tête à la queue. On love en rond cette corde de vers sur elle-même, on attache toutes ces anses ensemble d'un côté, ce qui forme un paquet que l'on jette à l'eau au bout d'une ligne. Les Anguilles y mordent et s'y prennent par les dents, on les enlève ainsi en quantité et sans que la plus grande partie lâche prise. »

Enfin pour en finir avec les vers, disons un mot des quelques animaux que l'on qualifie de ce nom, quoiqu'en réalité ce ne soit pas de véritables lombrics : *Ver d'eau*, ou *porte-bois*, dénomination souvent donnée à la larve de la phry-

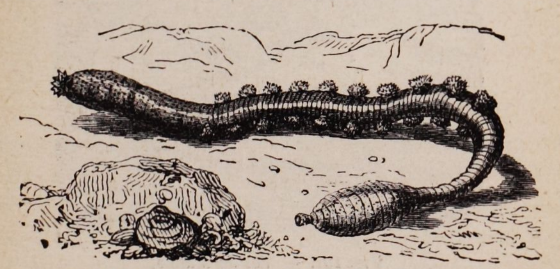


Fig. 136. — Ver de mer *(Arenicola piscatorum)*.

gane, et qui vit dans les marais et les ruisseaux. *Ver de farine* ou larve du *Tenebrio molitor* qui donne naissance à un *hétéromère;* ce coléoptère n'a jamais plus de 1 à 2 centimètres de longueur; on le trouve dans les moulins,

chez les boulangers, etc. *Ver de mer;* ces vers, tels que *ver blanc marin* ou *bourlotte*, *arènicole*, etc. (fig. 136), ne sont employés qu'accidentellement dans les localités voisines de la mer; on les utilise pour les lignes de fond tendues dans les embouchures. *Ver de manne*; c'est une petite larve jaunâtre (fig. 137), armée de nombreuses pattes et qui vit dans la terre glaise humide; au mois d'août ou de septembre elle donne naissance à un papillon blanc souvent qualifié de manne. *Ver de vase;* ce nom est donné d'une manière générale à toutes les larves aquatiques, et plus par-



FIG. 137. — Ver de manne.

ticulièrement à une larve rouge de sang d'un insecte de la famille des tipulaires, voisin des cousins, le chironome plumeux de la tipule des prés (fig. 138). *Ver de viande;* ce sont les asticots dont nous avons déjà parlé.

Tous ces vers, vrais ou faux, peuvent être très avantageu-

sement utilisés pour la confection des amorces ; le plus souvent on les prend un peu gros et on les coupe en menus morceaux que l'on mélange soit avec du son, soit mieux encore avec de la terre glaise.

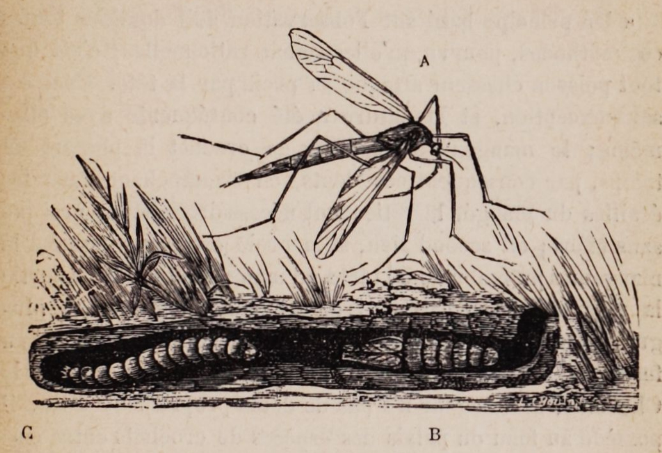


Fig. 138. — La tipule des prés ; A, tipule adulte ; B, la larve ; la nymphe (de grandeur naturelle).

POISSONS

Puisque les poissons ne craignent point de se manger entre eux, il est donc tout naturel d'offrir aux gros, aux carnivores, quelques-uns de leurs congénères en guise d'esche. Déjà, en traitant l'histoire des poissons, nous avons montré l'utilité de certaines espèces trop petites pour être mangées par l'homme, mais avantageusement utilisées comme amorces. Le Chabot, le Chevaine, le Goujon, les petites Lamproies, la Bouvière, le Vairon, et d'une manière générale tous les petits poissons serviront pour la pêche au vif. Avec eux, on prendra des Anguilles, des Perches, des Truites, des Brochets, etc. Bien entendu, il importe que l'amorce soit aussi

vivante que possible; de là, différentes manières de l'enferrer suivant qu'il a la vie plus ou moins dure. Nous emprunterons encore à M. de La Blanchère les renseignements suivants :

« Un principe basé sur l'observation doit dominer toutes ces méthodes, pourvu qu'elles soient rationnelles; c'est que tout poisson chasseur attaque sa proie par la tête. Ceci est sans exception, et la nature a été conséquente avec elle-même; le mangeur a les dents en crochet la plupart du temps, par conséquent ces dents, en s'accrochant dans les écailles du mangé, le retiennent nécessairement et presque sans effort; en second lieu, si la proie est grosse, quand le mangeur a pu embrasser la tête du mangé tout à fait, la partie la plus forte du corps suivra, car elle est rarement plus grosse que la tête des poissons-proie, et d'ailleurs la forme en fuseau aide à la déglutition; dernière raison : si comme le Chevaine, le mangeur n'a pas de dents proprement dites, il possède au fond du palais des espèces de crochets entre lesquels il broie, en passant, la tête du mangé et le rend inerte. Tout cela n'arriverait pas, si le mangeur attaquait le mangé par la queue.

On prend un hameçon simple à boucle, c'est ici le cas de se servir de ces hameçons, on fait entrer les pattes dans la bouche du poisson qui doit servir d'appât, et on la fait sortir au-dessous des ouïes. On attache ensuite l'hameçon à la ligne, sur laquelle on lie la queue du poisson (fig. 139). On prétend que de cette manière le poisson vit plus longtemps ; puis on coupe une de ses nageoires pectorales afin de le faire pirouetter dans l'eau et d'attirer fortement les poissons carnassiers, lesquels, pensant rencontrer un poisson blessé qui ne pourra les éviter, se jettent avidement sur lui.

On peut modifier avantageusement cette méthode en se servant d'un hameçon fin limerick, courbé ou droit, empilé soigneusement d'avance sur florence forte ou sur corde filée

d'une longueur de 20 centimètres environ, cette empile portant une boucle à son extrémité : on passe délicatement cette boucle par la bouche du poisson, en la faisant sortir par une ouïe, et l'on attache la queue du petit poisson sur l'empile au moyen d'un fil délié; il ne reste plus qu'à monter la



FIG. 139. — Manière d'escher au vif avec l'hameçon à boucle, d'après de La Blanchère.

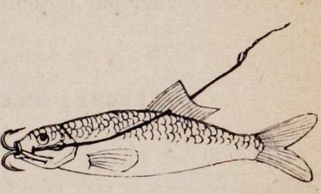


FIG. 140. — Manière d'escher au vif avec la bricole, d'après de La Blanchère.

boucle de l'empile dans le crochet à ressort d'un émerillon qui doit terminer l'avancée (fig. 140).

Quand on se sert de l'hameçon double, nommé bricole, qui est bien préférable pour tous les poissons chasseurs à gueule dure et garnie de dents, on enferre le poisson de la manière suivante : on fend légèrement avec la pointe d'un canif et en travers le dos du poisson, à la naissance de la nageoire dorsale; on fait une autre entaille pareille, en avant, à la distance de 1 centimètre, plus ou moins, suivant la grandeur de la bricole dont on veut se servir, suivant la grandeur du poisson et suivant encore que la nageoire dorsale est plus ou moins rapprochée de la queue; on fait passer le bout de la chaînette ou de la boucle de l'empile de corde filée, en commençant par l'incision de la nageoire dorsale, et on le fait ressortir par l'incision qui avoisine la tête. Lorsque la boucle est sortie et dégagée de dessous la peau, on fait passer dans cette boucle une des branches de la bricole, puis on retire

le tout en arrière, jusqu'à ce que la boucle elle-même, ayant passé sous la peau, soit sortie par l'incision postérieure, le poisson se trouve ainsi suspendu en équilibre, il n'est pas blessé mortellement et se promène longtemps. »

Quand on pêche à la volée avec un gros poisson vif, on se contente de passer l'hameçon dans la chair de la queue, ou de l'accrocher par le plein du dos.

LES ESCHES D'ESSENCES VÉGÉTALES

Nous avons vu qu'un certain nombre de poissons s'attaquaient volontiers aux végétaux ; bon nombre, en effet, sont omnivores et, suivant le temps, l'heure, la saison, ils se laisseront prendre à l'hameçon esché avec des graines ou avec des vers. La plupart des esches d'essence végétale sont des graines ou des fruits ; il faut savoir les préparer convenablement, car s'il en est qui peuvent être employées directement, d'autres ont besoin de subir une petite préparation. Si l'on se sert de graines pour amorcer, souvent on les fait rissoler à la poêle ; mais pour en faire des esches, il convient de les faire bouillir de façon à ce qu'elles soient non seulement ramollies, mais même cuites. Cette cuisson se fait dans l'eau salée, de façon à ralentir la fermentation qui ne manquerait pas de se produire rapidement pendant les chaudes journées de l'été ; la durée de la cuisson varie avec la nature et la grosseur de la graine employée ; il faut compter près de six heures pour le blé, et un peu moins pour les fèves ; l'enveloppe de la graine se fend, mais il faut arrêter la cuisson avant que l'intérieur passe à l'état de bouillie.

Blé cuit. — La pêche au blé cuit est incontestablement une des plus productives ; tous les poissons non carnivores de la grande famille des Cyprinides, mordent avec une extrême facilité à cette esche. Le plus gros blé est le

meilleur ; on donne souvent la préférence au *blé poulard*, dont les grains sont gros et arrondis ; bien entendu, le blé doit être au préalable cuit à l'eau de façon à être suffisamment ramolli ; si le grain est crevé, la fente ne devra exister que d'un seul côté. On enfonce la graine par la pointe vers l'hameçon, de façon à ce que la pointe dépasse un peu, sans quoi le poisson, fort habile à déglutir les substances qui ne lui conviennent point, serait plus difficilement ferré. Suivant le genre de pêche adopté, on peut se servir du blé cuit pour les grands fonds, ou bien le laisser à mi-hauteur comme s'il flottait entre deux eaux.

On prend également les mêmes poissons avec la mie de pain pétrie entre les doigts sous forme de petite boulette de la grosseur d'un pois. On enfonce l'hameçon de manière à ce que le coude soit caché et que la pointe saillisse, sans quoi la petite boulette rendue glissante par sa macération dans l'eau pourrait glisser dans la bouche du poisson ; il faut armer sa ligne d'une flotte très légère et ferrer rapidement ; la Carpe, le Gardon, la Brême, le Barbillon se prennent très bien à la mie de pain.

Enfin, pour en finir avec le blé, disons que le son, quelle que soit sa grosseur et sa qualité, est une très bonne amorce pour les petits poissons ; dans bien des cas, il peut remplacer le blé cuit ; mélangé à un peu de pomme de terre cuite, il constitue un très bon appât pour la plupart des poissons omnivores.

Avoine. — L'avoine cuite s'emploie souvent comme appât libre, soit en nature, soit associée à d'autres substances ; plus économique que le blé, on en fait usage dans les mêmes conditions, mais on n'amorce pas les lignes avec cette graine.

Fève cuite. — La fève cuite *(Faba vulgaris)*, plus connue sous le nom de fève de marais, est un des bons appâts pour les gros poissons omnivores, et particulièrem nt

pour la Carpe. Pour des poissons plus petits, on peut la concasser. Avec la fève, on peut masquer entièrement l'hameçon. On enferre cette graine en passant l'hameçon sous la peau sans la crever ; la fève cuite, si elle est déjà fendue, ne doit l'être que d'un seul côté. Broyée et mélangée avec du son et de la pomme de terre, on en fait une bonne amorce libre, surtout si le mélange est arrosé d'une essence odoriférante.

Maïs cuit. — Le maïs cuit et d'autres farineux, comme l'orge, le haricot d'Espagne et même le soissons peuvent dans bien des cas remplacer le blé cuit. Ces différentes graines sont proportionnées à la grosseur des hameçons : le blé bouilli convient aux petits hameçons; le maïs cuit est enferré sur des hameçons de grosseur moyenne, tandis que la fève, au contraire, sera réservée pour les hameçons beaucoup plus gros.

Chènevis. — La petite graine du chènevis ou chanvre cultivé *(Canabis sativa)* renferme une huile essentielle qui donne aux appâts libres un goût fort apprécié, paraît-il, de la plupart de nos poissons. Nous recommanderons donc, lorsque l'on fabriquera des amorces avec le blé, le son, la fève, le sang, etc., d'y ajouter une certaine quantité de graines de chènevis cuites ; la graine de lin peut également prendre part au mélange, mais elle agit plutôt comme mucilagineux. Ces appâts libres au chènevis doivent toujours être jetés quelques heures à l'avance. On vend dans certains pays des pains de chènevis pour la pêche ; en pétrissant quantité égale de ce pain avec du pain ordinaire, auquel on ajoute des jaunes d'œufs, on obtient une excellente amorce pour la Carpe et la plupart des Cyprinides ; il est bon d'ajouter comme aromate un peu d'essence d'anis ou de coriandre. Nous avons également vu mélanger le pain de chènevis avec du pain de seigle et le tout arrosé avec un mélange de miel et d'*Assa fœtida*.

Fruits divers. — Parmi les fruits frais employés comme esches, nous citerons surtout la cerise, le raisin, la groseille et le concombre.

La *cerise* réussit très bien pour prendre le Chevaine; est-ce sa belle couleur qui l'attire, ou bien le poisson a-t-il un goût particulier pour ce fruit? c'est ce qu'on ignore. La cerise anglaise, la griotte, la cerise de Montmorency, avec leur petit noyau abrité sous une peau fine et souple sont préférables. Pour enferrer, on introduit le dard d'un hameçon nº 1 ou nº 2, ou bien un hameçon limerick sans palette, par la partie où le fruit adhérait à sa queue; tournant alors adroitement autour du noyau, on arrive à masquer le fer tout entier dans le fruit, sans le déchirer, en faisant à peine saillir la fine pointe de l'hameçon. Le fruit semble alors accompagné de sa queue naturelle.

Le *raisin noir*, en automne, remplacera la cerise du printemps pour la pêche des gros Chevaines. On ancrera le grain du raisin de la même manière que la cerise. En hiver et au commencement du printemps, lorsque le raisin frais a disparu et que la cerise n'est pas encore mûre, on peut se servir du *raisin sec*; il est bon de le laisser au préalable tremper quelques heures dans l'eau pour lui rendre sa souplesse et un peu de sa forme primitive.

Le *raisin blanc* peut aussi réussir, mais sa couleur se confond par trop avec celle de l'eau. Un panier de mauvais raisin jeté la veille au soir à une bonne place constitue souvent une bonne amorce.

La *groseille* ordinaire rouge, la *groseille à maquereau* également rouge et même le fruit noir du *cassis* sont aussi utilisés par les pêcheurs pour prendre des poissons plus petits. Il va sans dire qu'on enferre de la même manière. Le jus du cassis est aussi quelquefois employé pour arroser les appâts libres; son odeur pénétrante se fait sentir de loin, mais persiste peu dans l'eau; on ne peut l'utiliser que pour

les amorces que l'on jette au moment de la pêche. Le résidu des groseilles rouges ou blanches qui ont servi pour la confection des confitures fait une très bonne amorce de fond.

Le *concombre*, le fruit bien connu du *Cucumis* et qui, confit lorsqu'il est encore jeune, donne les cornichons, est parfois employé comme succédané du raisin ou de la cerise dans le même genre de pêche. La chair de ce fruit coupée en petits morceaux parallélipipédiques est enferré de la même manière et permet de prendre des Chevaines ou des Vandoises de toutes tailles.

APPATS DIVERS

Grenouilles. — Toutes les grenouilles, aussi bien la grenouille commune que la grenouille verte, la rainette ou la grenouille muette peuvent être employées comme esches, à la condition qu'elles soient petites. On s'en sert très avantageusement pour la pêche des gros poissons carnassiers, Truites, Brochets, Perches, Anguilles, etc. Cependant la grenouille commune vit plus longtemps dans l'eau que les autres ; on doit donc lui donner la préférence ; on l'enferre en traversant avec l'hameçon la peau du dos, de manière à ce que le dard ressorte entièrement ; il faut avoir soin de prendre ni trop, ni trop peu de peau à la fois, car dans le premier cas on blesse inutilement l'animal, et dans le second, il s'échappe de l'hameçon après quelques bonds. Si l'on veut pêcher à la surface, l'hameçon doit être petit, et la Grenouille doit pouvoir sauter facilement comme si elle était libre ; pour la pêche de fond, notamment pour les Anguilles, on amorce avec des hameçons plus forts et plus profondément.

Mollusques. — Nous désignerons d'une manière générale sous ce nom tous les animaux terrestres ou des eaux douces qui vivent abrités sous une coquille (fig. 141). Pres-

que tous les poissons en sont très friands et c'est pour le pêcheur une esche toujours facile, à sa portée, aussi bonne qu'économique. Les mollusques terrestres, vulgairement désignés sous le nom d'escargots, sont aussi bons que les limnées (fig. 141), les vivipares ou les planorbes qui vivent dans l'eau. Il faut avoir soin d'en briser la coquille et d'enferrer solidement dans la partie la plus résistante de la chair de l'animal, c'est-à-dire dans le pied.

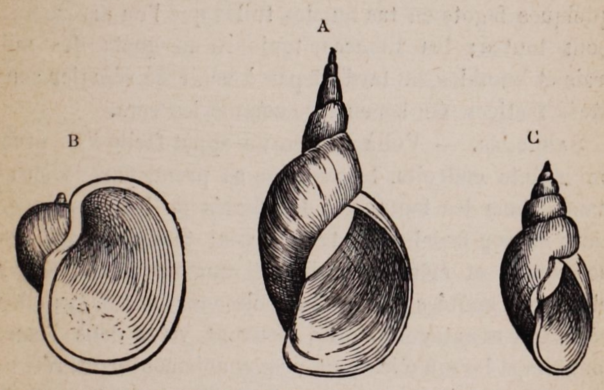


Fig. 141. — A, Limnée des étangs *(Limnæa stagnalis)*; B, Limnée auriculaire *(Limnæa auricularia)*; C, Limnée voyageuse *(Limnæa peregra)*.

La chair que renferment les coquilles bivalves, unios ou anodontes, peut être utilisée comme esche, à la place de la grenouille, ou de toute autre substance animale; pour cela on la coupe en tranches un peu allongées ; c'est une bonne esche pour les lignes de fond. Mais tous ces mollusques crus ou même cuits, découpés en morceaux font d'excellentes amorces libres pour la pêche des gros poissons carnassiers.

Limaces. — Les limaces ou les arions, les premiers avec une petite coquille rudimentaire interne, les seconds sans coquille ni interne ni externe, donnent les meilleurs résultats comme esche pour la Carpe, le Brochet, l'Anguille,

la Truite, etc. Comme il en est de gros et de petits, on n'a que l'embarras du choix, et le pêcheur qui s'en servira rendra en même temps de grands services aux agriculteurs, en les débarrassant de ces hôtes qui font tant de mal aux plantes de nos jardins. C'est surtout après les pluies que l'on voit ces animaux sortir de leur cachette et venir manger les feuilles des salades ou les fruits à leur portée. On peut également s'en procurer en déposant dans le coin d'un jardin quelques fagots en tas ou des tuiles que l'on arrose une fois pour toutes; les limaces, toujours en quête des milieux frais et humides, ne tardent pas à venir se réfugier sous ces abris factices. On les enferre comme les vers.

Sangsues. — Voilà encore un appât facile à se procurer en maints endroits. La sangsue se prend parfois en abondance dans les fontaines, les fossés ou les ruisseaux aux eaux ni trop fraîches, ni trop vives; trochètes, aulostomes, hœmopsis, et même la vulgaire sangsue médicinale, semblent fort goûtées de tous les poissons carnassiers; elles ont ce grand avantage qu'elles peuvent vivre dans l'eau très longtemps lorsqu'elles sont convenablement enferrées; c'est une bonne esche pour la grosse Truite de fond, le Barbeau, l'Anguille, le Saumon, la Perche, etc. On peut en conserver de bonnes provisions dans un bocal dont on change l'eau de temps en temps. Pour les enferrer, ou bien on se contente d'introduire l'hameçon en pincant la peau du dos sur une certaine largeur et en laissant saillir le dard, c'est ce que l'on fait pour la pêche de fond des gros poissons carnassiers; ou bien on entre l'hameçon par l'extrémité postérieure, exactement comme pour les vers.

Écrevisses. — Quelques personnes recommandent l'emploi des écrevisses comme appâts ; malheureusement c'est souvent un animal assez difficile à se procurer, et nous estimons qu'il peut être plus avantageusement utilisé! « L'écrevisse, dit M. de La Blanchère, fournit aux pêcheurs deux esches

excellentes, la queue que l'on emploie, fraîche ou conservée dans le sel, pour prendre le Barbeau en été, et même en automne le Chevaine, quelquefois le gros Dard au printemps. On en enlève la carapace et l'on esche avec la petite virgule de chair gluante qui remplit la queue. On se sert également de la viande des pattes pour prendre la Perche qui en est très friande. La Truite elle-même doit y donner de toutes manières, car dans certaines rivières, elles se nourrit d'écrevisses qu'elle prend vivantes, et dont il faut qu'elle brise la carapace pour manger la chair. Dans certaines petites rivières où la Perche, la Truite et l'Écrevisse sont les seuls habitants de l'eau, avec le Brochet, il faut bien que les deux carnassiers vivent du crustacé. »

VIANDES. — On peut employer pour la pêche différentes sortes de viandes, soit crues soit cuites. La viande de boucherie, crue ou cuite, cheval, bœuf ou veau, découpée en minces lanières est utilisée pour escher les hameçons dans la pêche des poissons carnassiers ; pour les lignes de fond on se contente de la découper en petits cubes que l'on attache avec un fil fin et aussi peu apparent que possible. La *rate de bœuf* est particulièrement utilisée ; elle présente cet avantage de bien tenir à l'hameçon ; on la met crue ou cuite, et l'on peut s'en servir en toutes saisons.

La viande de poisson rend les mêmes services ; on utilise à cet effet la chair des poissons morts, que l'on enlève sur les côtés de l'animal et que l'on découpe en filets allongés ou en cubes suivant le genre de pêche. Cette qualité de viande est encore préférable à la viande de boucherie. Mais ces deux natures de viandes coupées ou hachées en menus morceaux, mélangées à du son et à de la glaise pétrie ensemble, constituent des amorces libres d'excellente qualité lorsque l'on veut prendre du gros poisson.

SANG CAILLÉ. — Le sang caillé des animaux est fort employé ; à la campagne le sang de volaille est avantageuse-

ment utilisé à cet effet; au voisinage d'un abattoir on lui préfèrera le sang de bœuf ou de veau, mais il faut préparer ce sang; on l'expose à la chaleur pour le faire coaguler et on laisse ensuite refroidir; le caillot de fibrine est alors placé dans de l'eau froide et coupé en morceaux que l'on place dans une boîte spéciale, uniquement réservée à cet office. Pour le sang recueilli dans les abattoirs on le reçoit dans un vase au fond duquel on a mis du sel ordinaire pilé; le lendemain il est suffisamment coagulé. Pour escher avec le sang, on coupe sur le fond de la boîte ou sur une pierre recouverte d'une feuille, des morceaux de sang en forme de dés; un couteau de bois suffit à cet effet. Ces petits dés s'embrochent parfaitement au bout de l'hameçon. Avec le sang on fait également d'excellentes amorces, soit en coupant menu du sang caillé pour le mélanger à d'autres substances, soit en le jetant directement à la main, soit encore en l'enfermant dans un filet ou sac que l'on jette dans le courant quelques heures au préalable.

Cervelle. — La cervelle crue ou cuite peut remplacer le sang; elle est moins désagréable à manipuler. On fait surtout usage de la cervelle de veau. Mais la cervelle de cheval, aujourd'hui assez commune dans nombre de villes, peut avantageusement être utilisée. La cervelle, une fois découpée et mise sur l'hameçon, est entourée d'un fil fin croisé dans plusieurs sens, de manière à constituer une petite pelote. On pêche alors le Chevaine et le Barbillon avec une ligne légère, munie d'une flotte très sensible. La cervelle rend peu de services dans les amorces libres.

Tripes. — Les tripes ou entrailles de la volaille servent à prendre la plupart des gros poissons carnassiers, que l'odeur peu agréable de ces appâts attire parfois de fort loin. On les amorce soit en piquant un morceau préalablement coupé de la longueur du doigt et pincé sur le même côté, de manière à simuler un gros ver, soit en faisant une

petite boule de la grosseur d'une noisette que l'on embroche par le milieu et laissant pendre les deux bouts. Les tripes coupées en menus morceaux constituent une excellente amorce libre; on les mélange avec de la glaise, comme les menus vers.

Fromage. — C'est surtout du fromage de gruyère dont on fait usage comme esche ou comme amorce; tantôt on s'en sert lorsqu'il est bien frais, tantôt on le laisse rancir en le gardant pendant un certain temps sous un linge humide. Les Barbillons, les Chevaines, les Gardons, etc., mordent bien à cet appât. On le taille en petits cubes que l'on enfile sur l'hameçon en laissant franchement dépasser la pointe du dard. Certains pêcheurs avant de s'en servir le font tremper quelques heures dans du lait chaud. Avec cette esche de nature un peu molle, il faut ferrer rapidement le poisson. On se sert également du fromage de gruyère pour les jeux et les cordées. Enfin broyé avec du son, de la mie de pain et de la terre glaise, il constitue une des bonnes amorces libres pour les poissons omnivores; dans ce cas, le fromage déjà un peu fait, est préférable au fromage frais.

Jaune d'œuf. — Dans la pêche au Barbeau, on fait une bonne esche pour les hameçons de fond en pétrissant avec un peu d'eau et de la farine des jaunes d'œufs durcis; on forme avec cette pâte de petites boulettes de la grosseur d'une noisette. On fait encore avec les œufs de poissons une bonne esche pour la blanchaille; ces œufs sont durcis au soleil ou encore mieux cuits au four; on les conserve dans des pots de terre bien au sec en les isolant avec de la paille bien sèche et un peu de sel; on coupe ces paquets d'œufs en lanières ou en petits cubes que l'on embroche ensuite sur les hameçons.

Cocons. — Dans les pays où l'on s'occupe de l'élevage des vers à soie, on utilise très souvent les cocons qui ont servi, c'est-à-dire ceux dont on a déjà retiré la soie par le dé-

vidage et qui renferment encore la chrysalide. On les enferre directement, de façon à cacher l'hameçon tout entier, ou bien on les fend pour en retirer la chrysalide qui seule alors est logée sur l'hameçon.

Pain de creton. — On vend sous ce nom des pains peu volumineux faits avec les résidus provenant de l'affinage des suifs; ils renferment des débris de fibres musculaires et de membranes que l'on a recueillies sur les tamis et dans les fonds de chaudières, et qui ont passé sous la presse. Ces pains, coupés en morceaux et bouillis dans l'eau, reprennent en partie leur élasticité primitive et constituent une excellente amorce pour certains poissons, tels que le Chevaine et le Barbeau. A défaut de pain de creton, on fabrique soi-même une pâte avec de la mie de pain pétrie avec du suif ou du gras de lard.

Essences, huiles. — Souvent, comme nous l'avons déjà expliqué, les pêcheurs enduisent leurs appâts fixes ou libres d'essences ou d'huiles aromatiques destinées à attirer le poisson par l'odeur qu'elles répandent, nous citerons l'*huile d'aspic*, liqueur volatile, d'une saveur très âcre obtenue par la distillation de la fleur de la Lavande aspic. L'*huile composée :* c'est un mélange de 30 grammes d'huile d'amandes douces, 10 gouttes d'extrait d'absinthe, 10 gouttes d'extrait de camomille, 2 grammes de poudre de cumin, 10 centigrammes de civette; cette huile reste près d'un quart d'heure dans l'eau avant de disparaître. Voici un autre mélange analogue : miel blanc, 2 cuillerées; anis pulvérisé, 10 grammes; coriandre en poudre, 10 grammes; huile essentielle d'anis, 2 grammes; huile d'amandes douces, 10 grammes; ce mélange est particulièrement bon pour la Carpe. On peut encore faire la préparation suivante : huile essentielle d'anis, 6 grammes; huile de coriandre, 2 grammes; essence de rose, 10 gouttes; coriandre en poudre, 35 grammes; anis pulvérisé, 35 grammes; huile d'amandes douces, 35 grammes;

alcool, 500 grammes. Après avoir laissé macérer on ajoute : manne, 50 grammes, et miel blanc, 60 grammes. On peut ainsi varier les recettes à l'infini.

Pour terminer ce qui est relatif aux esches nous croyons intéressant de résumer dans un tableau d'ensemble les différentes sortes d'esches ou appâts que l'on pourra utiliser suivant les saisons et pour chaque sorte de poisson. Nous suivrons l'ordre alphabétique des principaux poissons.

Ablette. — Petites esches animales : aux premiers beaux jours, vers de vase, vers cannelés, petites larves d'insectes. En été, mouches, asticots, larves de fourmis. Dans l'arrière-saison, vers rouges et vers de vase en morceaux.

Alose. — Se prend très rarement à la ligne : petits poissons, Ablettes, Vairons, viande crue ou cuite, tripes de volailles, etc.

Anguille. — Au printemps et en été, tous les petits poissons vivants, mais principalement le Vairon et les petites Lamproies ou Lamprillons, Loches, Ammocètes, Chatouilles, etc; les gros vers rouges, les sangsues, les grenouilles, les limaces et tous les mollusques, les tripes de volailles, la viande cuite, le sang caillé, etc. En hiver, les vers rouges, la viande et le sang caillé.

Apron. — Vers de fumier, vers rouges à tête noire, vers de vase, larves d'insectes, cherfaix, sauterelles, plus rarement l'asticot et la viande crue.

Barbeau. — Au printemps : vers rouges, viande crue, larves de hannetons. En été : vers de vase, cherfaix, larves diverses, gruyère, asticots dans les pelotes, jaune d'œuf dur, mie de pain aromatisée, queues d'écrevisses, etc. En automne : vers rouges, viande cuite, sangsues, grillons, criquets.

Blageon. — Mouches naturelles, blé bouilli, larves de fourmis, petites sauterelles, et en général les petits insectes parfaits ou leurs larves.

Blenie. — Mêmes appâts.

Bouvière. — Se prend très rarement à la ligne avec de petits vers.

Brême. — Au printemps : blé cuit, vers rouges, vers à queue, pain de creton. En été : asticots dans les pelotes, fèves, pois, blé cuit et en général tous les farineux, mollusques divers, vers à queue, vers de pâte, vers rouges bien dégorgés. En automne : vers rouges et vers de vase.

Brochet. — Tous les appâts de nature animale; au printemps : vers rouges, rate crue et cuite, viandes de toutes sortes, grenouilles, tripes de volailles. En été : de préférence les petits poissons, Goujons, Loches, Vairons, Epinoches, etc., limaces, sangsues. En automne : Vairons, mollusques divers, tripes de volaille, viandes, etc.

Carpe. — De préférence les végétaux; au printemps : mie de pain, blé et fèves cuites, vers rouges. En été : fèves, pois, chènevis, mie de pain, boulettes de son, mollusques aquatiques, etc. En automne : tous les farineux, les vers rouges, les limaces, etc.

Chabot. — Toute l'année : vers rouge, vers de vase, larves aquatiques, chenilles, pâte au fromage aromatisée au safran ou à la thérébentine.

Chevaine. — En hiver et au printemps : cervelle crue, tripes de volailles, sang, pain de creton. Le reste de l'année : vers rouges, chenilles, hannetons et leurs larves, papillons, grillons, sauterelles, cocons de vers à soie, grenouilles, cerises, groseilles, concombres, mollusques divers, blé cuit, vers de farines, asticots, cervelle de veau crue, etc. ; c'est le poisson omnivore par excellence.

Chondrostome. — Mêmes amorces que pour les Chevaines.

Cyprinopsis. — Comme la Carpe.

Épinoche. — Se prend rarement à la ligne : petits vers rouges et de vase, asticots, mouches et petits insectes,

Éperlan. — Se prend très rarement à la ligne : on peut escher avec des mouches ordinaires.

Esturgeon. — Se prend accidentellement avec les lignes amorcées d'un petit poisson tel que Vairon, Goujon, ou d'une grenouille, etc. On en a pris également avec de la viande crue.

Féra. — Ne se pêche qu'au filet.

Gardon. — Au printemps et à l'automne : vers rouges et vers de vase. En été : vers rouges, cherfaix, larves diverses, blé cuit, mie de pain, vers de farine, asticots.

Goujon. — En toutes saisons avec le ver rouge. En été : ver rouge et ver de farine, ver de vase et larves d'insectes, asticots, plus rarement avec de petits filets de viande crue.

Gremille. — Au printemps : asticots, ver rouge. En été et en automne : ver rouge, asticots, petites mouches, etc.

Ide. — Au printemps : ver rouge, asticots, cervelle de veau crue. En été et en automne : sauterelles, mouches, pain de creton, cerises, groseilles, asticots, vers de vase et vers de farine, tripes de volailles, etc.

Lamproie. — Ne se prend pas à la ligne.

Lavaret. — Ne se pêche qu'aux filets.

Loche. — Se prend rarement à la ligne : asticots, ver rouge, mouches naturelles.

Lotte. — Au printemps : vers rouges, Lamprillons, Vairons, Loches, etc. En été et en automne : tous les petits poissons, sangsues, grenouilles, limaces et tous les mollusques, viande crue ou cuite, tripes de volailles, sang caillé, chenilles, papillons, etc.

Muge. — Se prend quelquefois à la ligne : fromage de gruyère, tripes de volailles, grosses mouches, vers de terre, etc.

Omble. — Se prend à la ligne avec des mouches naturelles ou artificielles et surtout de petits moucherons.

Ombre. — Mouches naturelles et moucherons.

Perche. — En toutes saisons : ver rouge, ver de vase,

asticot, écrevisse crue, Goujon, Loche et en général tous les petits poissons vifs, petite grenouille, mollusques divers.

Pleuronecte. — Les petits poissons, vairon, goujon, loche, lamprillon, etc., ver rouge et ver de vase, viande crue, viande de poissons morts.

Rotengle. — Au printemps : ver rouge, en été et en automne : ver cannelé, ver de vase, ver de farine, ver rouge, cherfoin, larves d'insectes, blé cuit.

Saumon. — Les gros insectes, hanneton, criquet, grillon, cocon de ver à soie, ver de terre, ver rouge, sangsue, limace, vairon, loche, goujon, etc.

Tanche. — Au printemps : ver rouge, ver à queue, blé cuit. En été : asticot, ver de pâte, mollusques aquatiques, blé cuit, fève, pois, chènevis, et en général la plupart des farineux, mie de pain. En automne : ver de vase, ver rouge, asticots.

Truite. — Au printemps : ver rouge, mouche artificielle. En été : mouches naturelles, papillons divers, chenilles, sauterelles, criquets, hannetons, vairon, loche, lamprillon et tous les petits poissons. En automne : mouches artificielles, gros ver rouge, tripes de volaille, petits poissons divers, pain de creton, etc.

Vandoise. — Blé cuit, chènevis cuit, asticots, mollusques divers, mie de pain aromatisée.

Vairon. — Toute l'année : ver rouge, de petite taille, ver de vase, larves d'insectes, asticots, filets de viande crue, etc.

Puisque nous en sommes aux agents qui permettent de détruire partiellement le poisson, pour un bon motif il est vrai, et dans des proportions très raisonnables, disons ici un mot des poisons malheureusement trop souvent mis en œuvre pour détruire à la fois tout le poisson d'un cours d'eau ou d'un étang. Ces agents sont nécessairement pro–

hibés; toutefois il est bon de les connaître. Les uns sont de nature végétale, les autres de nature minérale. MM. Chevalier et Duchesne ont donné la liste suivante de ces poisons végétaux. Les uns sont nuisibles à l'homme, en ce cas il faut prendre la précaution de vider et de nettoyer les poissons avec beaucoup de soin avant de les faire cuire ; tels sont :

Cocculus suberosus de Cand., coque du Levant, fruits.

Delphinium staphisagria Lin., staphisaigre, semences.

Delphinium Requieni D. C., semences.

Hydnocarpus inebrians Vahl., fruits.

Menispermum lacunosum Lamck., fruits.

Taxus baccata Lin., feuilles.

Veratrum sabadilla Retz., cévadille, capsules.

Végétaux non dangereux pour l'homme.

Barringtonia speciosa L. fils, *Butonica speciosa* Lamck., amandes mangées par les matelots chinois sous le nom de *Bonnets carrés.*

Calophyllum inophyllum L., baume de culaba, enivrant les poissons.

Cerbera ahouai L., bois.

Daphne fœtida Forster., semences.

Euphorbia cotinifolia Lin., toute la plante.

Galega sericea Thunb., racine.

Galega toxicaria Sw., feuilles.

Lepidium piscidium Forster, feuilles et semences.

Paullinia pinnata Lin., semences.

Paullinia triternata Lin., *Serjania lethalis* Saint-Hilaire, liane à persil, timbo du Brésil, feuilles.

Phyllanthus Brasiliensis Müller, *P. Conami* Wild., bois à enivrer, rameaux chargés de feuilles et racines contuses.

Phyllanthus virosus Roxburg, rameaux chargés de feuilles et pilés.

Piscidia Carthaginensis Lin., rameaux et feuilles écrasées.

Patabea amara Aublet, tiges et feuilles.

Robinia nicou Aublet, *R. scandens* Wilden., sarments verts, pour engourdir les poissons.

Parmi les produits minéraux malheureusement trop souvent mis en usage par les braconniers pour détruire le poisson, nous citerons la chaux ; c'est comme on le voit un produit aussi simple qu'économique, car tout le monde peut faire de la chaux avec le moindre caillou calcaire. Malgré les lois les plus sévères, malgré les menaces d'amendes et même de prison édictées par ces lois, les empoisonneurs des eaux continuent sans cesse leur redoutable industrie ; ce sont eux qui ont détruit les Truites dans nombre de ruisseaux qui une fois empoisonnés ne se prêtent plus à la remonte de ce poisson. Mais il va sans dire que les poissons ainsi détruits ne sont nullement dangereux à manger, à la condition qu'ils soient toujours frais.

Enfin le développement incessant des industries de toutes sortes au voisinage des cours d'eau est une cause importante de la destruction du poisson ; les mines, les féculeries, les sucreries, les teintureries, les fabriques de produits chimiques, etc., déversant dans des eaux normalement pures et poissonneuses des produits éminemment délétères font à jamais disparaître les poissons dont la constitution délicate ne saurait se complaire ou même s'acclimater dans un pareil milieu. « En aval des féculeries (dans la plaine de Saint-Denis), toutes les herbes aquatiques disparaissent ; tous les mollusques périssent. Les eaux déposent partout sur leur passage des masses blanchâtres, poisseuses, sans consistance. Des grumeaux flottent dans le courant. La surface se couvre d'écume ; l'eau exhale une forte odeur d'hydrogène sulfuré. L'examen microscopique montre que ces masses blanchâtres et gluantes sont des algues ou conferves, qui, lorsque les travaux de féculerie ont cessé, périssent, se putréfient, remontent à la surface de la rivière et, par leur décomposi-

tion, favorisent singulièrement le développement des infusoires.

De même dans les eaux vaseuses des sucreries, M. Cloez a vu se développer une espèce de conferve ou d'algue gélatineuse contenant une grande proportion de soufre, dont les débris altèrent l'eau des rivières et font périr les larves d'insectes, les écrevisses, les poissons, et d'une manière générale, tous les animaux aquatiques.

Les cours d'eau peuvent être encore souillés par certains produits minéraux provenant d'exploitations minières. C'est ainsi que, dans le Puy-de-Dôme, un rapport du Dr Nivet a constaté, il y a quelques années, la souillure des eaux de la Sioule, au-dessous des fonderies de Pontgibaud, par le déversement des liquides provenant des laveries, des bassins de clarification et autres usines dépendant de l'exploitation de ces mines plombifères. Les poissons jadis très abondants dans ce cours d'eau, ont diminué d'une façon notable, ou même disparu.

APPATS ARTIFICIELS

C'est à l'esprit industrieux et inventif des Américains et des Anglais que nous devons l'emploi de ces innombrables appâts ou amorces artificiels. Avec un peu d'adresse, on arrive facilement à imiter toutes sortes d'animaux dont le poisson semble plus ou moins avide. Tantôt ces amorces simulent simplement un insecte, un papillon, une chenille emmanchée au bout de son hameçon ; d'autres fois c'est un petit poisson métallique dont l'éclat rappelle celui des véritables poissons; mais on construit aussi de véritables engins qui se meuvent et s'agitent dans l'eau tout comme le poisson. Dans le chapitre relatif aux différents genres de pêche nous parlerons du *tue-diable* et de la *cuiller*. Ici nous nous bornerons à dire quelques mots des insectes et des poissons artificiels.

Mouches artificielles. — Sous le terme général de mouches artificielles, on désigne toutes sortes d'imitation, depuis les plus simples jusqu'aux plus fantaisistes, des insectes qui vivent dans la nature. Tous les marchands d'ustensiles de pêche en sont abondamment pourvus ; on en voit chez eux de toutes les tailles, de toutes les formes, de

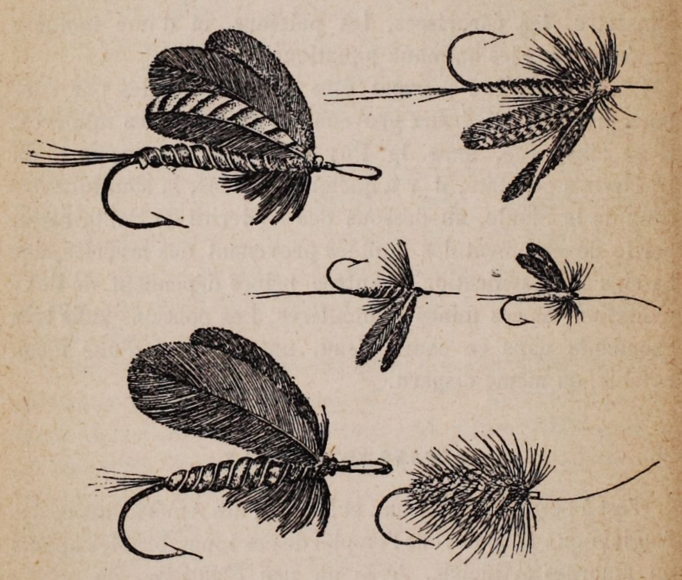


Fig. 142. — Mouches artificielles (d'après Moriceau).

toutes les couleurs. Y en a-t-il dans le nombre quelques-uns de meilleurs que les autres ? A notre avis, du moment qu'ils sont bien faits et qu'ils se comportent bien à l'eau, ils se valent à peu près (fig. 142).

On pêche avec les mouches artificielles à la ligne volante ; ordinairement une seule mouche suffit, mais quelques pêcheurs en mettent deux et même parfois trois à la fois. En ce cas, la seconde mouche doit être à environ 1 mètre au-

dessus de la mouche qui termine la ligne, et la troisième au moins à 50 centimètres de la seconde. Avec cet engin, on prend tous les poissons de surface et particulièrement la Truite.

Mais il est tout aussi simple et surtout plus économique de faire ses mouches artificielles soi-même. Le corps, s'il est petit, se fait ordinairement avec un peu de soie colorée que l'on entortille autour de la hampe de l'hameçon ; pour les corps plus gros, on prendra des tubes de plumes, du liège taillé, dans lequel on fera passer le corps de l'hameçon, et que l'on fixera avec un peu de gomme laque à chaud ou toute autre colle ne se dissolvant pas dans l'eau froide. Ces corps seront enguirlandés de fils de soie de différentes couleurs, au besoin entremêlés de quelques fils d'argent ou de cuivre; on imitera ainsi les anneaux diversement colorés du corps de certains insectes, chenilles ou papillons. Les ailes seront faites avec quelques plumes légères empruntées aux volatiles de la basse-cour : le coq, surtout les plumes de la collerette, le canard mâle, la pintade, la perdrix, la bécasse, le faisan, le paon vous fourniront tout ce qu'il vous faudra en fait de plumes lisses ou hérissées, étroites ou arrondies, brillantes ou sombres; emprisonnez la hampe de la plume dans le corps de votre mouche, consolidez-la avec un peu de laque; taillez la pointe avec de bons ciseaux au gré de votre caprice et vous aurez les plus jolis insectes du monde; inutile de vous préoccuper des pattes ou des antennes, les poissons ne sont point assez ferrés sur l'histoire naturelle pour s'apercevoir que ces organes délicats manquent à vos amorces! Enfin, préférez-vous au corps lisse et soyeux un corps hirsute? coupez menu du poil fin, ou de petites barbes de plumes; vous en enduirez les parties du corps que vous voulez ainsi masquer après les avoir entourées d'un peu de colle.

Poissons artificiels. — Est-il donc si nécessaire de fabriquer des poissons artificiels, alors qu'il est si facile de

se procurer des petits poissons naturels? Sans doute quelques membres de la Société protectrice des animaux, mûs par un sentiment de légitime pitié, en voyant ces pauvres petits poissons ainsi exposés sciemment à une mort certaine après une cruelle agonie, auront imaginé ces engins métalliques qui n'ont pas à souffrir! On en fait donc de toutes les formes, de toutes les couleurs, avec un métal peint qui entoure et dissimule convenablement l'hameçon. Parfois même, ils sont plus brillants, plus chatoyants que le vrai poisson et équilibrés de façon à pouvoir se remuer et s'agiter sous l'action du courant. Ils n'ont de réels avantages que lorsqu'il s'agit de pêcher dans les grandes chutes, là où le poisson vivant résisterait par trop difficilement. Mais, en ce cas, nous donnerons toujours la préférence à la cuiller et au tue-diable.

DIFFÉRENTES SORTES DE PÊCHES A LA LIGNE

Maintenant que nous avons fait connaissance avec les différents engins destinés à capturer le poisson, il ne nous reste plus qu'à apprendre à nous en servir. Ce n'est pas toujours chose facile, et ici, comme en bien d'autres cas, le tour de main et surtout l'expérience jouent un grand rôle. Il y a bien des manières de prendre du poisson et, comme pour les amorces, on peut dire que chaque pêcheur a la sienne. Mais tous les poissons ne se laissent pas prendre de la même manière. Rien n'est plus malin, plus capricieux, plus astucieux qu'un poisson dans l'eau. Certains jours vous le verrez tourner autour des appâts les plus tentateurs sans jamais vouloir y mordre; ces jours-là, il est inutile d'insister, car rien au monde ne saurait le faire sortir de son mutisme. D'autres fois, avec une prestesse dont vous ne saurez vous défendre, il dérobera l'amorce ou la rejettera sans que vous ayez le temps de lui faire sentir la pointe de l'hameçon. En outre,

étant donnée la diversité des mœurs de ce petit monde, vous ne pêcherez point un Brochet comme une Carpe, un Goujon comme une Ablette! Enfin, une fois embroché au bout de votre ligne, le poisson n'est pas encore dans votre carnier de pêche; c'est bien là ou jamais le cas de dire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres! Un poisson n'est réellement pêché qu'une fois qu'il repose aux côtés du pêcheur. De là, cette grande diversité dans les différentes manières de prendre du poisson.

Nous diviserons donc cette partie de notre travail en quatre chapitres. Dans le premier, nous exposerons quelques notions générales relatives à la pêche à la ligne; dans les trois autres, nous traiterons successivement les différentes sortes de pêche à la ligne ordinaire, la pêche avec les lignes de fond et enfin les pêches pratiquées à l'aide de divers engins dont la ligne est la base.

Du temps pour la pêche. — On ne saurait pêcher par tous les temps, et la première chose que doit faire le pêcheur consiste à consulter son calendrier, son baromètre et son thermomètre. En hiver, le poisson recherche les milieux profonds, où il a plus chaud qu'à la surface; en été, il fuit dans les endroits ombragés pour se protéger contre les ardeurs d'une température trop chaude. Suivant les saisons, il fraye dans tel milieu, et déjà nous nous sommes expliqué à cet égard suffisamment; n'allez donc point pêcher en rivière des Aloses ou des Saumons, alors qu'ils naviguent en mer, et puis évitez de prendre le poisson aussitôt après qu'il a frayé, car alors il est maigre et sa chair a perdu ses meilleures qualités. Certaines pêches se font la nuit; mais laissez ce soin aux pauvres pêcheurs de profession, ou si parfois l'envie vous prend de les suivre, prenez bien toutes précautions nécessaires pour vous garantir du froid, de l'humidité, de la malaria, etc., sinon gare les rhumatismes ou les fièvres! Autant la pêche de jour est agréable et même

salutaire, autant la pêche de nuit peut présenter d'inconvénients.

Il est inutile de se mettre en pêche par les grandes chaleurs de l'été, au milieu de la journée; réservez-vous pour la matinée et la soirée, c'est l'heure où le poisson se met en chasse, tandis qu'il repose pendant les ardeurs du grand jour. Mais si la saison fraîchit, pêchez à toute heure et plus encore au beau milieu du jour. Le temps se met-il à l'orage, laissez gronder la foudre et tomber pluie ou grêle, à ces moments, quoi qu'on en dise, le poisson ne mord pas; mais, à la première éclaircie, jetez vos lignes, le poisson qui aura jeûné pendant l'orage n'en sera que plus avide ; après une pluie légère, le poisson quitte le fond pour gagner les rives où il trouve dans les apports limoneux de quoi se satisfaire. On fait de bonnes pêches après les averses, car la pluie se charge elle-même d'amorcer vos coups. Le ciel couvert, la chute d'une petite pluie fine malheureusement trop pénétrante pour le pêcheur, les approches d'un orage, sont de bons temps pour la pêche, mais choisissez toujours les endroits abrités du vent.

De la place a choisir. — Tous les endroits ne sont pas également propices pour la pêche ; il faut savoir choisir convenablement son milieu. Pour cela le pêcheur doit commencer par prendre une exacte connaissance des lieux ; nature des fonds, profondeur de l'eau, allure de la rivière, qualité des apports naturels, etc., sont autant de données fondamentales qui l'intéressent. Veut-il connaître la composition du fond, il laissera descendre, au bout d'un fil emmanché à l'extrémité d'une canne à pêche, une sonde dont la base est garnie de suif; les éléments du fond s'attachent après cette substance, et éclairent le pêcheur sur la nature du milieu. Avec le même instrument il se rendra compte de la hauteur de l'eau, surtout s'il a eu soin de diviser son fil par des nœuds faits de mètre en mètre.

« Dans les courants rapides, dit M. de La Blanchère, fond de sable ou de pierre, ce qu'on nomme en certains pays jars ou corrées, profondeur de 50 centimètres à 1 mètre, on prendra : Ablettes vraies et alburnoïdes, Dards, petits Chevaines, petites Truites, Ombres, Saumoneaux, tout cela à la surface ; au fond, Goujons et petits Barbillons. Par un courant moyen, sur un fond de vase ou de sable vaseux, de 1 mètre à 3^{m},50 de profondeur, on prendra, à la surface, en été : des Chevaines ; au printemps et à l'automne, des Dards ; et au fond, en toute saison, les Gardons, Brêmes, Carpes ; et la nuit, des Anguilles. Au contraire, dans l'eau calme et tranquille, par 3 et 4 mètres d'eau, sur du sable fin ou de la vase, et surtout s'il y pousse des joncs et des herbes, on prendra, à la surface, du fretin ; entre deux eaux : la Perche et le Brochet ; au fond, la Carpe, l'Anguille, et le soir, le Barbillon aussi, car il va partout. C'est un des rares poissons qui ne se cantonne point, au contraire de la Carpe, de la Tanche et du Brochet même. A la chute des moulins, des écluses ou des cascades, on prendra : la Truite, l'Ombre, tout cela au fond ; le Brochet même qui s'y plaît ; le soir, l'Anguille qui s'y promène. »

C'est surtout dans les eaux tranquilles et dormantes qu'il faut tendre ses lignes ; si la rivière a un courant trop rapide, recherchez sur son cours les contours ou les remous, là où l'eau devient plus calme. Y a-t-il dans le voisinage quelque égout collecteur, qui vient déverser ses eaux grasses, mais non chargées de principes nocifs, dans le courant de la rivière, installez-vous au voisinage ; l'odeur qui s'en dégage n'est peut-être pas très agréable pour votre odorat, mais elle attirera le poisson et vous évitera le choix de toute amorce libre. Après les grandes pluies, après les inondations, toutes les fois en un mot que l'eau claire et transparente vient à se troubler, profitez-en pour pêcher, car le poisson timide ne vous distinguera pas, ni vous, ni vos engins et vous le

surprendrez plus facilement; n'est-ce point là ce que l'on appelle pêcher en eaux troubles?

Suivant les milieux il faut savoir pêcher au large ou sur les bords. Si l'eau est basse et normalement claire sur les bords, envoyez votre ligne au large; dans les haïs et les tournants, les bords sont souvent plus profonds, pêchez alors sur les bords. Méfiez-vous aussi de certains rivages par trop à pic, et dont le courant trompeur ronge les parois en dessous; car c'est vous que l'on aurait à pêcher ensuite. Le voisinage des milieux herbeux est bon le matin avant midi, car le poisson, avant d'aller s'y réfugier pour y passer les heures trop chaudes de la journée, ne craindra pas de mordre avant de faire sa sieste. Enfin, lorsque vous avez pris soin d'amorcer une place, gardez-là toujours, et soyez bien certain que le poisson y reviendra.

Du coup. — Voilà donc votre place choisie, votre station bien amorcée au préalable, vos engins tout disposés, le moment est venu de jeter votre ligne, ou en termes de pêche d'apprêter un coup, d'amorcer un coup, de faire un coup. Le coup est aussi bien l'endroit où l'on pêche, que l'opération elle-même; on prépare son coup en amorçant avec les données que nous avons indiquées, dans un milieu bien choisi; on fait un coup, en jetant dans ce milieu une ligne bien eschée, convenablement agencée, et l'on attend avec la plus grande dose de patience possible que sa majesté poisson daigne faire attention à votre amorce et veuille bien en goûter. A ce moment veillez votre flotte, car bien entendu nous supposons que vous pêchez avec une ligne flottante, voici la bataille qui commence, votre ennemi attaque.

De l'attaque. — Chacun attaque à sa manière; chez les poissons comme chez les hommes, il y a les braves et les lâches, les vigoureux et les mous. Souvent aussi le poisson déjà repu joue avec l'amorce, la pousse du bout de son museau, la déplace avec sa queue, passe son ventre dessus;

la ligne suit ses mouvements, la flotte se déplace, s'agite, mais le poisson ne mord pas; ce sont là fausses attaques. Puis, si vous avez de grosses amorces, ce sont de petits poissons voraces qui se jettent en bande dessus, tâchant d'arracher quelques menues bribes pour leur petit festin; la flotte tremblotte, la ligne bouge encore; mais cette fois le vrai poisson ne mord pas. Suivant qu'il a plus ou moins faim et surtout suivant qu'il est plus ou moins vorace, le poisson mordra, attaquera avec plus de prestesse. Avec un peu d'habitude, vous finirez bientôt par connaître à quel poisson vous avez affaire, en étudiant la manière dont il s'y prend pour attaquer votre amorce.

Cette attaque ou touche varie également suivant le temps et suivant les saisons. Lorsqu'il a frayé, le poisson touche bien plus vigoureusement qu'avant; en partie épuisé, il a grand besoin de se refaire et devient plus glouton. La Perche et le Brochet attaquent plus vigoureusement par la pluie que par le beau temps; la Carpe, la Tanche, le Carassin aiment souvent à jouer avec l'amorce; le Barbeau fond sur sa proie; le Chevaine, la Vandoise ont le toucher plus délicat. Nous reviendrons plus loin avec tous les détails nécessaires sur la manière d'attaquer de nos principaux poissons d'eau douce.

De la manière de ferrer. — Enfin le poisson a mordu; le pêcheur a vu la flotte disparaître; il a senti dans sa ligne un léger tressaillement, alors le pêcheur doit *ferrer* son poisson, c'est-à-dire faire entrer dans ses lèvres le fer de l'hameçon de manière à ce qu'il reste suspendu au bout de la ligne. En théorie, rien de plus simple : la canne étant tenue à la main, les doigts fermés en dessus, par un léger mouvement du poignet donné un peu obliquement de manière à ramener la main vers le corps, il fait entrer la pointe de l'hameçon dans les parois de la bouche du poisson, le plus souvent au-dessus de la lèvre supérieure. Si le pêcheur

maladroit manque son coup, le poisson dégorge l'amorce et son hameçon, s'enfuit bien vite, quitte à se faire reprendre le lendemain. Mais les pêcheurs adroits, à la manière dont l'attaque a été faite, savent d'avance comment ils doivent ferrer.

Capture du poisson. — Le poisson a mordu, vous l'avez adroitement ferré, et pourtant vous ne le tenez pas encore. Il va essayer de lutter avec vous, et peut-être ne serez-vous ni le plus fort, ni le plus adroit. Suivant sa nature, il vous faudra user de toutes sortes d'artifices pour le sortir de son élément et l'amener dans votre filoche. Est-il tenace et vorace comme l'Anguille ? il vous suffira de le faire sauter brusquement hors de l'eau encore attaché par ses dents à sa proie vivante, avant même que vous l'ayez ferré. S'il est trop gros, sa sortie hors de l'eau brisera infailliblement votre canne, et le poisson s'en ira dans l'eau emportant avec lui une partie de votre attirail. Tantôt il se tient calme et semble faire le mort pour rebondir aussitôt au moindre mouvement que vous faites. Tantôt au contraire à peine se sent-il pris qu'il s'agite et se démène jusqu'à ce qu'il tombe épuisé.

Le plus souvent, lorsque le poisson atteint un certain poids, on le prend à l'aide de l'épuisette; faisant passer la canne de la main droite dans la main gauche, on passe délicatement au-dessous de lui l'épuisette, en la tenant de la main droite ; alors une fois au-dessus du filet, vous amenez le tout et cette fois le poisson est bien pris. Si votre canne porte un moulinet, avant de jouer de l'épuisette, donnez du fil, jusqu'à ce que le poisson s'épuise ; avant peu, tout en restant dans son milieu, vous l'aurez *noyé,* en faisant de temps en temps sortir sa tête hors de l'eau.

Voici, pour terminer, quelques indications spéciales sur la manière dont se comportent les principaux poissons de nos cours d'eau, et comment le pêcheur doit agir avec eux.

Ablette. — Attaque prudemment, par petits coups, mord à toute heure, saisit souvent l'amorce dès qu'elle tombe à l'eau, dévore parfois adroitement l'amorce sans que la flotte se soit sérieusement déplacée; ferrer vivement, d'un coup sec, mais sans se presser.

Anguille. — Mord plus volontiers la nuit que le jour, tourne autour de l'amorce, s'en amuse, l'entraîne parfois fort loin, mais quand elle a mordu, elle ne lâche plus sa proie; ferrer fort et sortir aussitôt le poisson hors de l'eau en le jetant loin dans l'herbe.

Barbeau. — Mord franchement, donne un ou deux coups d'attaque et avale gloutonnement le ver; doit être ferré très vigoureusement, car il a la bouche très dure; lorsqu'il est gros, une fois pris, il s'arrête parfois brusquement au fond de l'eau comme si la ligne était accrochée; il est difficile à ramener à la surface et a besoin d'être noyé avant de passer à l'épuisette; le Barbillon a la bouche plus tendre et se défend moins.

Brême. — Joue avec l'amorce, aime à taquiner, soulève la plume et donne ce que l'on nomme un coup de recharge; c'est au moment où la plume se redresse qu'il convient de ferrer assez fort et d'un coup sec. Les petites Brêmes attaquent plus hardiment; on les ferre au plonger.

Brochet. — Attaque avec franchise, mais met un certain temps pour étouffer sa proie; il ne faut donc pas se presser de ferrer, car il ne manquerait pas de la déglutir; mais quand il a bien entraîné, ferrez fort et vite, un peu de côté; avec les amorces artificielles, ferrez plus tôt.

Carpe. — S'amuse longtemps avec l'amorce, chipotte comme dit le pêcheur; tant que la flotte ne fait que de petits mouvements, attendez patiemment, l'amorce n'est pas encore dans la bouche; mais tout à coup ouvrant plus largement la bouche elle avale l'appât, tire brusquement sur la ligne, fait plonger de droite ou de gauche le bouchon et parfois s'en-

ferre elle-même; avec les esches farineuses, l'attaque est plus prompte; il faut toujours ferrer solidement, et se méfier de la défense qui est souvent bien longue, mais presque continue.

Chabot. — Mord vite et très délicatement; il faut ferrer nettement avec une certaine prestesse. Son attaque ressemble à celle du Gardon; se défend peu.

Chevaine. — Mord très franchement, presque gloutonnement, et entraîne vite et loin s'il est un peu gros; ferrer un peu fort, sans trop se presser, mais combattre parfois longtemps; si l'on pêche au sang, ferrer plus vite et de côté.

Éperlan. — Se comporte comme l'Ablette, saute sur l'amorce dès qu'elle tombe à l'eau; ferrer vivement, mais pas trop fort.

Épinoche. — Très gloutonne, attaque vivement et se laisse ferrer avec facilité.

Gardon. — Mord vite, mais touche à peine; il faut ferrer à la première attaque et pas trop fortement, car il a la bouche tendre; se manque facilement, mais revient volontiers à la charge.

Goujon. — Attaque avec autant de persistance que de persévérance, donc inutile de se presser pour ferrer; laisser traîner un peu la flotte avant de ferrer sec et pas trop fort; souvent l'hameçon, s'il est petit, s'accroche fort loin dans la gorge.

Lotte. — Attaque comme l'Anguille et se comporte à peu près de la même manière; il faut toujours ferrer fort et se méfier de la défense qui peut être très longue.

Ombre. — Mord franchement son amorce, et avec une certaine rapidité; si elle manque son coup s'enfuit rapidement pour ne plus revenir; il faut ferrer très vite et très net à la première attaque qui est toujours brusque; c'est une question de dextérité entre le poisson et le pêcheur.

Perche. — Fond avec voracité sur l'amorce et l'entraîne

de suite; il faut ferrer sec, mais sans se presser, car l'hameçon s'engage de lui-même et souvent fort avant dans la bouche; une fois prise, la Perche même grosse se défend très peu.

Plie. — Commence à s'amuser avec les amorces, puis attaque souvent brusquement par un ou deux coups bien nets; une fois l'amorce avalée, le poisson s'enferre de lui-même et ne se défend plus.

Rotengle. — Attaque mieux au fond qu'à la surface; il est toujours prudent de ferrer vite et un peu fort, surtout si le poisson est gros et fait une attaque brusque.

Saumon. — S'élance souvent hors de l'eau pour attaquer, bondit vigoureusement sur l'esche; ferrer rapidement et très vigoureusement, s'attendre à une longue défense; donner du fil et au besoin laisser le poisson jusqu'à ce qu'il s'épuise.

Tanche. — Se comporte comme la Carpe et attaque encore moins franchement; ferrer sans trop se presser si l'on pêche aux farineux; ferrer plus vite avec les vers; défense forte, mais pas très longue.

Truite. — Attaque ordinairement avec une grande brusquerie, du premier coup; ferrer de suite sans trop forcer; se défend d'abord vigoureusement, mais se laisse noyer très rapidement.

Vandoise. — Se jette sur l'amorce, la saisit et s'enfuit avec elle; ferrer très vite, mais en ménageant la bouche; se défend bien et longtemps lorsqu'elle est un peu grosse.

Vairon. — Se comporte comme le Goujon; ferrer sans se presser.

PÊCHES A LA LIGNE ORDINAIRE

On peut pêcher à la ligne de différentes manières. Ces lignes peuvent être flottantes, volantes ou dormantes; de là trois subdivisions toutes naturelles. En outre, les lignes flot-

tantes peuvent être courtes, longues, à la volée, avec ou sans cannes; nous aurons donc à examiner les différentes sortes de pêches que l'on peut effectuer avec ces engins.

LIGNES FLOTTANTES COURTES

Pêche au coup. — C'est la classique pêche ordinaire, avec une ligne portant une flotte quelconque qui s'enfonce au moment de l'attaque du poisson et qui indique l'instant où le pêcheur doit ferrer son poisson. On amorce son coup, et le pêcheur qui a convenablement choisi sa place y reste, sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir à se déplacer. Prend-on des Carpes, des Tanches, des Barbeaux, etc., c'est le coup ordinaire; se contente-t-on de petits poissons, Goujons, Chabots, Vairons, c'est la pêche au petit coup. Nous n'avons pas à nous étendre davantage sur ce sujet que nous avons suffisamment exposé dans le chapitre qui précède.

Pêche au vif. — Pêcher au vif, c'est faire usage comme esche de petits poissons vivants, ou à défaut de petites grenouilles. C'est la pêche des poissons carnassiers et chasseurs.

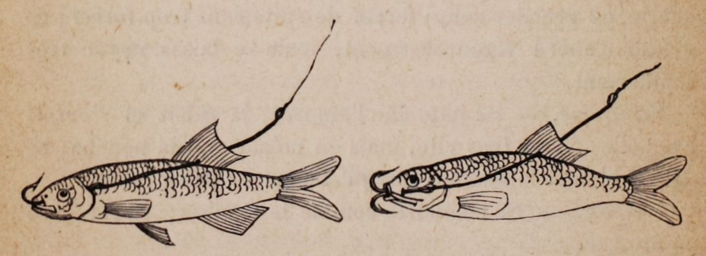


Fig. 143. — Manière d'escher pour la pêche au vif.

Cette pêche se fait en toutes saisons, mais plus volontiers l'été. On choisit de préférence les endroits où l'eau est en mouvement, où le courant est plus rapide, le voisinage des barrages ou des chutes, les alentours des piles de pont, etc.

Comme il s'agit en général de gros poissons, la ligne dont on fera usage doit être forte, l'hameçon n° 4 ou 5 monté sur un boyau de ver à soie; il faut avoir soin de ne pas trop plomber, pour ne pas fatiguer inutilement le petit poisson. Celui-ci est amorcé comme nous l'avons expliqué précédemment, autant que possible de manière à ce que la tête soit libre et en avant (fig. 143). Comme chaque poisson a ses préférences marquées, voici à cet égard quelques indications pratiques pour les amorces à employer :

Anguille. — Amorcez avec : Chabot, petit Barbillon, Vairon, Loche, Lamprillon, grenouille, sangsue.

Barbeau. — Bouvière, Vairon, Ablette, Épinoche sans épines.

Brochet. — Loche, Vairon, Ablette, Épinoche sans épines, petits Gardons, petite Vandoise, Ide, petit Chevaine, petite Brême, gros Goujon, petite Carpe, Gremille, Chabot, et en général tous les petits poissons; petite grenouille, sangsue, etc.

Chevaine. — Pour les gros seulement : Bouvière, Ide, Chabot, Gardon, Vairon, Loche.

Lotte. — Lamprillon, Vairon, Chabot, gros Goujon.

Perche. — Chabot, Vairon, Bouvière, Goujon, petit Chevaine, petite Vandoise, Gardon, Ablette, Épinoche sans épines, Loche, grenouille, sangsue.

Truite. — Chabot, Goujon, petit Chevaine, Vairon, Loche, Lamprillon, grenouille, sangsue.

LIGNES FLOTTANTES LONGUES

PÊCHE A FOUETTER. — La pêche à fouetter, lorsqu'elle est bien pratiquée est une des plus productives; elle permet de prendre, suivant l'outillage, du petit ou du gros poisson. Pour les petits poissons, on se sert d'une ligne de 5 à 7 mètres de longueur; le haut est fait en six brins de crin, et elle se

termine par un nombre de crins allant en diminuant; cette ligne ne porte ni flotte, ni plomb; on la garnit de cinq ou six hameçons attachés sur un fil court, à 25 centimètres les uns des autres et placés en quinquonce. On monte cette ligne sur une canne légère, flexible, de 5 à 6 mètres de longueur.

Avant de pêcher il importe de bien choisir sa place; une petite lagune de sable ou de gravier formant dans l'eau un petit cap, à son défaut une barque placée dans le sens perpendiculaire à la rive, le tout dans un courant un peu vif, mais non trop rapide, telles sont les meilleures stations; d'autres préfèrent gagner le milieu même de la rivière et y amarrent solidement le bateau avec une bonne pierre aux deux extrémités; c'est encore mieux. Cela fait, on amorce avec des boulettes de glaise remplies d'asticots, et tandis que le poisson commence à venir, on esche ses hameçons avec d'autres asticots. Ainsi préparé, le pêcheur jette sa ligne à l'eau, dans le sens du courant, de façon à ce que l'extrémité de la canne repose sur l'eau; la ligne et la canne sont ainsi dans une direction presque en ligne droite; alors le pêcheur ramène brusquement son bras en arrière de façon à donner une légère secousse à tout l'ensemble, puis il laisse aller; le bras étant toujours tombant, la ligne reposant sur l'eau, il n'éprouve aucune fatigue; à chaque secousse il laisse un léger temps d'arrêt pendant lequel il sent aux tressaillements de la canne si un poisson est pris à quelque distance que ce soit.

En commençant il est bon de continuer pendant un certain temps à amorcer; on jette soit des asticots, soit des crottins de cheval, mais de manière à ce qu'une fois à l'eau ils aillent tomber dans le voisinage des amorces et non sous le bateau; il faut donc tenir compte et de la force du courant et de la longueur de la ligne et de la canne. Il convient également de jeter toujours dans la même direction que celle adoptée par la ligne, car le poisson rencontrant plus ou moins loin ce filon nutritif, ne manque pas de le suivre et remonte ainsi

jusqu'aux hameçons où il se fait prendre. Lorsque le poisson est pris, on le décroche, et l'on rejette la ligne toujours dans la même direction, avec une amorce similaire.

Pêche a rouler. — Lorsque, pendant quelque temps, vous avez pêché à fouetter, il est bon de changer de ligne et de pêcher à rouler, c'est-à-dire de passer du menu fretin au gros poisson. Si votre pêche à fouetter a réussi, vous avez déterminé un appel de petits poissons sur un point donné de la rivière ; c'est alors que le gros poisson ne tardera pas à son tour à venir leur faire la chasse. Prenez alors une ligne plus forte de 12 à 15 mètres de long, emmanchée au bout d'un jonc de 4 à 5 mètres ; fixez-y un seul hameçon que vous eschez au vif avec un des petits poissons que vous venez de prendre, et fouettez la rivière comme précédemment, mais avec un peu plus de lenteur, en donnant des mouvements un peu plus allongés, mais aussi secs, aussi brusques à la fin de leur course ; en un mot, imitez le mouvement du poisson ; vous pouvez prendre ainsi les gros poissons de surface, Chevaine, Dard, Vandoise, et quelques Brochets ou Barbeaux en chasse. N'avez-vous pas de petits poissons ? eschez alors votre ligne avec du fromage.

Si vous avez ferré sur un poisson un peu fort, tâchez de le fatiguer en remontant lentement la canne ou mieux en la ramenant à vous, mais sans brusquer, de manière à rendre un peu la main, car le poisson n'aime pas à remonter le courant ; amenez-le lentement, toujours dans l'eau, jusqu'aux côtés de la barque pour le cueillir ensuite à l'épuisette. Si le poisson est trop gros, ne cherchez pas à lui résister, mais faites usage du moulinet, et surtout du moulinet libre, et donnez-lui de la ligne autant qu'il en demande ; il s'épuisera bientôt, et vous l'aurez plus sûrement qu'en cherchant à lui tenir tête.

Pêche au passer. — Dans les deux pêches précédentes, nous ne nous attaquions qu'au poisson de surface ; voici une

pêche à ligne longue qui va nous permettre de prendre le poisson de fond. C'est la pêche employée dans les chutes rapides, les cascades, les remous, au voisinage des moulins, des déversoirs, des chutes des barrages, etc., pour aller y chercher la Truite, le Saumon, la Perche ou le Brochet. C'est non seulement une pêche au vif, mais toutes les esches de nature animale, vivantes ou mortes, telles que hannetons, sauterelles, grillons, papillons, tripes de volailles, viande crue ou cuite, etc., peuvent être avantageusement utilisées, à la condition qu'elles soient eschées bien solidement.

La ligne, dont la longueur est proportionnée à la hauteur ou mieux à la profondeur que l'on se propose d'atteindre, doit nécessairement être forte et résistante ; la canne, longue et solide, munie d'un bon moulinet. On arme sa ligne avec un fort hameçon, ou mieux avec un grapin ; si l'on esche avec un poisson vif, il est bon d'y ajouter un plomb un peu pesant que l'on aura d'abord enfilé librement dans l'empile de florence.

On jette la ligne en haut du courant, puis, laissant la canne à fleur d'eau, on la tire en descendant plus ou moins rapidement suivant la force de l'eau. On fait ainsi descendre l'appât entre deux eaux. Il est bon, après cette manœuvre, de faire revenir la ligne en remontant le flot, pour y faire sautiller l'amorce ou le poisson.

« Les bouillons d'eau, dit La Blanchère, qui tombent sur la ligne ont bientôt mis à mort le petit poisson employé, mais au moyen des émerillons qui portent le fil, car il lui en faut au moins un, on produit en tirant la ligne dans l'eau une rotation rapide du poisson qui paraît plus vif que jamais. Quand la chute d'eau est très dure il faut, avec l'aide d'un grapin ou d'un simple hameçon, monter le petit poisson sur un tue-diable, se servir du tue-diable artificiel ou de la cuiller : tout dépend des eaux et du poisson que l'on chasse. »

LIGNES FLOTTANTES A LA VOLÉE

Pêche au lancer. — Ici, plus l'eau est vive et courante, meilleure est la pêche; choisissez comme place une station dominant le cours d'eau, une digue, un pont, un terre-plein assez haut. Munissez-vous d'une canne de 3 à 4 mètres de long, légère, mais surtout aussi flexible que possible, armée de son moulinet, portant 50 à 60 mètres de fil. La ligne sera composée de deux parties : l'une en cordonnet de soie ou de lin léger, susceptible d'être déplacée par le moindre vent; l'autre faite de florence tordue en trois, puis en deux, puis simple; le tout, suivant la hauteur de laquelle on pêche, au dessus de l'eau pourra mesurer de 6 à 10 mètres de longueur; par prudence, pour ne pas effrayer le timide poisson, il est bon de teindre le tout en vert-d'eau. Eschez votre ligne avec des insectes naturels ou artificiels et préparez-vous à prendre quelques belles pièces.

Dans cette pêche il est inutile d'amorcer à l'avance; votre amorce entraînée par le courant irait trop loin. Mais si, comme nous le conseillons, on a deux lignes sous la main, l'une légère, l'autre plus forte, avec la ligne légère eschée à la mouche naturelle on attirera d'abord le petit poisson, et lorsqu'il aura mordu, ce sera le moment d'abandonner la petite ligne pour faire usage de la grosse, car il y a toutes chances pour que le gros poisson suive de près le menu fretin. Attendez le moment où le soleil commence à baisser; c'est l'heure où le poisson se met en chasse plus volontiers pour le repas du soir; c'est l'instant où les insectes ont déjà le vol plus lourd et rasent la surface de l'eau; il n'est pas rare alors de voir bondir hors de leur élément quelques Truites ou Saumons, happant au passage la libellule ou le papillon qui voltige.

Jetez votre ligne sans mouvement brusque, la rapidité du

courant se charge de la mettre en position; dès qu'elle pose sur l'eau, le poisson accourt; donnez-lui, avec le poignet, quelques légères secousses d'avant en arrière, pour simuler les mouvements de l'insecte. Si vous pêchez au petit poisson, rien de plus facile que de le ramener à vous une fois qu'il est pris. Mais avez-vous eu la chance de ferrer une Truite ou un Saumon, faites aussitôt manœuvrer le moulinet, et défendez vous contre votre victime du mieux que vous pourrez, car vous le savez maintenant la lutte sera longue, mais aussi quelle victoire!

Pêche a la mouche artificielle. — Dans cette même pêche au lancer, vous pouvez substituer à la mouche naturelle ou aux petits insectes, toutes les mouches artificielles que vous possédez dans votre arsenal de pêche. Mais à quelle mouche donner la préférence? Le poisson a-t-il une prédilection pour telle ou telle nuance d'insecte? nous ne le croyons pas. Si la rivière a une eau claire et transparente, choisissez des couleurs un peu vives et chaudes, qu'il est bon de varier de temps en temps; mais si votre eau, comme celle de la Seine en aval de Paris ou comme celle de la Marne, sont dénuées de toute limpidité, la mouche de couleur sombre devra seule vous servir. Mais plus encore que la couleur, variez surtout la forme de la mouche, car le poisson à ses heures est parfois singulièrement capricieux; c'est le cas de mettre à contribution le génie inventif des fabricants de mouches artificielles. En somme rien n'est plus varié que ce monde des insectes naturels, essayez donc de l'imiter avec vos engins artificiels. La seule recommandation que nous ferons c'est de tâcher que le dard de l'hameçon une fois à l'eau soit en dessous; il se dissimule mieux, et vous ferrerez plus facilement avec votre canne légère.

Pêche a la surprise. — Cette pêche, que nous appellerions plus volontiers encore pêche à la promenade, se fait en marchant. Votre canne ne mesure pas moins de 6 à 7 mètres

de long, et est faite en bois aussi léger que possible pour ne point vous fatiguer inutilement; la pointe surtout en est flexible; la ligne, à peu près d'égale longueur, est montée sur un moulinet portant de 15 à 20 mètres de bonne soie fine et se termine par 1 à 2 mètres de florence au bout de laquelle pend un hameçon pas très gros sur lequel vous aurez délicatement embroché une sauterelle, une mouche, un papillon blanc, ou n'importe quel autre petit insecte. Cela fait, suivez les bords de la rivière, de manière à remonter le courant, et priez le ciel qu'il vous donne un vent favorable, assez léger pour chasser en avant la mouche ou l'insecte qui pend au bout de votre ligne; attendez le moment où le soleil ne fait pas trop briller votre florence, ou tout au moins qu'il ne l'éclaire que par derrière.

Maintenant, avancez lentement, sans le moindre bruit, vous dissimulant de votre mieux derrière les haies et les buissons, vous masquant d'un tronc d'arbre, tâchez de *surprendre* un poisson qui remonte le courant; alors faite sautiller votre amorce, avec autant d'adresse que de délicatesse, à quelques centimètres du fil de l'eau, et en le tenant un peu en arrière; le poisson, à sa vue, se retourne et d'un bond saisit l'amorce; ferrez très ferme, d'un coup sec et brusque, de façon à enlever en même temps le poisson; vous prendrez ainsi tous les poissons de surface, Vandoises, Chevaines, Dards, et même souvent des Truites. Ne voyez-vous du fond de votre cachette aucun poisson qui en vaille la peine, faites néanmoins sautiller votre amorce, la petite blanchaille viendra toujours pour la capter; elle tentera d'y mordre; mais ne la lui laissez pas prendre, car il y a grande chance pour qu'elle attire par ses ébats quelque poisson plus gros auquel vous réserverez votre amorce. Ne vient-il rien, reprenez votre promenade le long de la rivière jusqu'au buisson voisin.

Pêche a la grande volée. — Comme l'a si judicieusement fait observer M. de La Blanchère, la pêche à la grande

volée est plutôt une chasse au poisson qu'une pêche à la ligne, dans l'acception ordinaire du mot. Si l'on reproche à l'araignée de filer sa toile entre le bras et le corps du pêcheur à la ligne de fond, jamais elle ne se permettra semblable incongruité avec le pêcheur à la grande volée. Cette pêche va nous permettre d'atteindre le poisson dans ses plus lointaines retraites. En été, surtout s'il est gros, il aime à se retirer loin des bords où l'eau n'a que peu de profondeur; il gagne le fil du grand courant, le milieu du fleuve ou de la rivière; s'il est de taille moyenne il fera son séjour dans les haïs ou les remous; suivant son espèce il se cachera dans les crônes, dans les trous de dragues, dans les anfractuosités de la grêve. C'est là que nous allons essayer de l'atteindre.

Mais cette pêche ne peut s'exécuter que dans les cours d'eau dont les berges sont élevées et praticables, non plantées d'arbres, bordées tout au plus de buissons peu élevés. Rien ne vaut les chemins de halage ménagés sur l'une des rives de nos cours d'eau navigables; là, surtout si le courant est un peu rapide, le pêcheur peut opérer tout à son aise, avec pleines chances de succès. En eau morte, il ne fera rien qui vaille.

Suivons les bons conseils de notre auteur : « Il faut se munir d'une canne de 5, 6 ou 7 mètres de longueur, et la mesurer non sur la grandeur de ses désirs, mais sur la force de ses deux bras, car une canne de 7 mètres est une assez forte charge à manœuvrer au soleil, pendant plusieurs heures, sans repos ni arrêt. L'avancée ne dépassera la longueur de la canne que de 50 à 60 centimètres environ; elle sera faite en queue de rat et en crin solidement cordé; elle n'aura pas moins de six crins au plus petit bout, et pourra en avoir vingt-quatre au plus gros; elle sera attachée par une demi-clef à cet endroit, à la soie du moulinet, passé jusqu'au delà du dernier anneau du scion. Si le pêcheur domine l'eau à

grande hauteur, ce qui est une condition du succès, s'il pêche du haut d'une levée ou d'un parapet, il pourra alors donner 10 à 12 mètres à la partie en queue de rat de sa ligne, et, par conséquent, atteindre beaucoup plus loin dans la rivière.

Reste à escher une pareille ligne : le pêcheur commencera par attacher à l'avancée ci-dessus un hameçon limerick courbe à palette n° 2 à 4, monté sur une courte et solide florence bien choisie. A cet hameçon on mettra un hanneton. Si cet insecte est passé, on cherchera celui des blés, plus petit et poussiéreux. Quand celui-ci fera défaut, on prendra une grosse sauterelle verte des prairies, à laquelle on arrachera les grandes pattes avec lesquelles elle exécute des sauts énormes. Si vous ne trouvez pas de sauterelles, prenez le criquet dont les ailes inférieures bleu de ciel vous surprennent tout à coup quand vous marchez dans les pâtis secs ou les bruyères. Cet insecte sauteur comme la sauterelle est gris terne. Si toutes ces ressources vous manquent, ils vous reste la meilleure esche de toutes, le grillon.

On peut pêcher sans flotte aucune ou avec plusieurs flottes. Dans la première méthode, il faudra commencer par rouler largement l'avancée en queue de rat sur elle-même, pendante dans la main, devant soi et la jeter à l'eau, où on la laissera se déployer et s'imbiber parfaitement ; ce sera souvent l'affaire d'un bon quart d'heure.

La ligne étant à l'eau, on laisse un peu suivre avec la canne pour bien l'étendre dans le courant, puis, la relevant doucement jusqu'à ce que l'hameçon sorte de l'eau à peine, on la fait sauter d'un coup de poignet, en arrière du pêcheur, où elle demeure un moment en l'air, étendue de toute sa longueur. C'est à ce moment que, par un second mouvement du poignet inverse du premier, le pêcheur lance sa ligne en avant de toute sa longueur ; c'est alors qu'elle doit s'étendre et gagner aussi loin que possible dans la largeur de la rivière. Quand l'esche, portée par l'hameçon, est arrivée ainsi

au point le plus éloigné possible, elle doit tomber légèrement sur l'eau, et y demeurer sans brusquerie, soutenue par le mouvement du pêcheur. Lorsque l'appât est sur l'eau, on le laisse aller au courant, en relevant doucement et également la canne à mesure que la ligne s'éloigne, de manière à conserver une bannière sensiblement égale. C'est sur cette bannière que le pêcheur a l'œil. S'il s'aperçoit qu'elle file, il ferre vite et fort, car c'est un poisson qui fuit avec l'esche. Lorsque la bannière a atteint toute sa longueur au courant, sans qu'aucune attaque ait eu lieu, la ligne se rapproche tout naturellement du bord; on la laisse accomplir ce mouvement, et quand elle y est arrivée, un coup de poignet l'enlève, et un autre la relance en avant.

Avec plusieurs flottes, l'avancée peut avoir une beaucoup plus grande longueur, puisqu'on lui donne jusqu'à deux fois et demie la longueur de la canne, qui a environ six à sept mètres, et qui peut en avoir beaucoup plus, entre les mains d'un pêcheur vigoureux. L'avancée sera faite comme celle ci-dessus décrite, en queue de rat, lui donnant une grande force par le haut, et au moins six à neuf crins par le bas. La partie qui touche à l'eau le plus souvent, et qui a besoin d'être mince pour ne pas faire de bruit, sera composée de deux racines bien cordées et terminée par une avancée en un seul brin très fort et très rond, car avec une telle ligne on n'attaque que les poissons d'une taille respectable. Il est donc nécessaire d'être armé pour la lutte.

L'hameçon ne devant pas descendre à de grandes profondeurs, mais, au contraire, se tenir tout près de la surface, on ne chargera la ligne de plomb que très modérément et seulement quand on se servira d'appâts assez légers et assez volumineux pour que ce contre-poids soit nécessaire afin de les maintenir complètement immergés à quelques centimètres de profondeur. Pour terminer, il faut garnir le fil d'assez de flottes pour qu'il demeure à la surface de l'eau, ce que

l'on obtient en y posant trois, quatre ou cinq flottes, quelquefois jusqu'à six, placées à 0^m 50, 1 mètre même l'une de l'autre. La première qui supporte l'hameçon, le plomb et l'appât, est la plus grosse, sans cependant cesser d'être aussi petite que possible; les autres diminuant progressivement de grosseur, puisqu'elles n'ont à porter que le poids de la ligne, et la dernière est une petite boule de liège.

L'hameçon est esché, à la manière ordinaire, d'un grillon, comme dans la première méthode, puis le pêcheur saisit la gaule à deux mains et lance la ligne sur l'eau aussi loin qu'il peut atteindre; le courant alors l'entraîne; elle flotte doucement, ce que le pêcheur aide en suivant le courant avec attention. Il faut avoir l'œil sur la flotte la plus proche, la seule que l'on puisse voir ordinairement. Si le Chevaine s'élance sur le grillon, il entraîne le tout, et il faut ferrer vigoureusement sans rien craindre; le poisson a la force de porter le coup, et il faut assurer avant tout la capture. »

La pêche à la volée est permise dans tous les fleuves et les rivières navigables, sans aucune permission particulière, tant qu'on esche d'un insecte, d'un fruit, etc. ; mais elle est soumise à une licence, quand on amorce d'un poisson vif.

LIGNES FLOTTANTES SANS CANNE

Pêche au doigt. — Dans certaines circonstances, le pêcheur peut éviter l'emploi de la canne et pêcher simplement avec la ligne soutenue sur le doigt ; cette pêche n'est guère possible que du haut d'un pont, ou bien encore au-dessus d'un barrage ; la ligne est tantôt verticale, tantôt volante ; on opère ainsi pour le gros poisson ; pour remplacer le moulinet, on a soin d'enrouler suivant un cercle une certaine longueur de la ligne qui se déroulera à la demande, en glissant successivement d'une main dans l'autre. Si l'on pêche à la volée, comme il n'est pas trop possible de jeter la

ligne, on se contente de la laisser courir dans le fil du courant, après l'avoir convenablement lestée avec du liège.

Pêche a soutenir. — Cette pêche peut se faire soit avec une canne, soit avec un petit manche, soit avec la main sans aucun outil. C'est une sorte de pêche de fond. Au bout d'une ligne solide, un fil de soie ou de lin bien dévrillé, peint et verni, on installe une avancée de un à deux mètres de fort florence au bout duquel on met un hameçon. Sur la florence, à $0^{m},80$ ou $1^{m},20$ de l'hameçon, on a disposé un gros plomb en olive, assez gros pour pouvoir à lui seul contrebalancer le poids de la ligne; si c'est nécessaire, le poids s'obtiendra par l'adjonction d'un plus grand nombre de plombs. L'hameçon étant esché d'un gros ver, de tripes de volailles ou de fromage de gruyère, on enroule toute la ligne suivant un cercle de $0^{m},50$ de diamètre environ que l'on tient de la main gauche, tandis que de la droite on prend l'extrémité de la ligne, au voisinage du plomb; faisant tourner cette extrémité, au-dessus de la tête on la lance sur l'eau à la manière d'un lazzo, en ayant bien soin de retenir l'autre extrémité dans la main, mais de manière à ne point empêcher le déroulement de la ligne.

La ligne étant à l'eau, le plomb l'entraîne au fond; on la soutient avec le doigt, et si un gros poisson mord, avec un peu d'habitude, on sent très bien le mouvement imprimé; on ferre alors, et l'on ramène. Cette pêche se fait surtout à la tombée de la nuit, du haut d'un pont, au voisinage des arches; elle est bonne, suivant la nature de l'esche, pour les gros poissons, Barbeaux, Anguilles, Chevaines, Lottes, Brêmes, Carpes, etc.

LIGNES DORMANTES

Pêche au piquet. — La pêche au piquet n'est autre chose qu'une pêche à la ligne dans laquelle la canne repose à

la fois sur le sol et sur un piquet. Elle se fait dans des eaux calmes, bien tranquilles, et peut durer aussi longtemps qu'on le souhaite; en général elle ne s'adresse qu'au gros poisson. On choisit une ou plusieurs lignes dont la longueur est proportionnée à la pièce d'eau, à sa profondeur sur les rives ; la canne doit être longue et autant que possible armée d'un moulinet. On enfonce dans le sol un petit piquet en forme de fourche destiné à soutenir la canne, son extrémité la plus grosse reposant sur le sol ; il est maintenu par un second piquet en forme de crochet ou par une grosse pierre. Ainsi posée, la ligne est solidement maintenue, la canne ne plonge pas dans l'eau et affecte la même position que si un pêcheur avait la patience de la tenir, ainsi immobile, durant plusieurs heures.

Les lignes doivent être solides, les hameçons renforcés et les flottes bien voyantes; si votre arsenal est bien monté, vous pouvez en disposer une batterie sur les bords de la rivière que vous surveillerez de temps en temps tout en vous livrant à un autre genre de pêche. Toutes les esches sont bonnes, à la condition, bien entendu, qu'elles soient appropriées à la nature du poisson qui fréquente un tel milieu. Une fois qu'il a mordu, le gros poisson s'enferre de lui-même, et après avoir essayé une faible défense il attend patiemment votre retour; décrochez la ligne doucement, faites manœuvrer le moulinet, si cela est nécessaire, et vous amenez bientôt votre victime jusqu'à l'épuisette qui l'attend. On peut également, si l'on pêche dans une barque, tendre de semblables lignes dans les angles du bateau tandis qu'on se livre à une pêche à la main, ou même à toute autre occupation.

PÊCHE AU PATER-NOSTER. — Ce nom assez singulier, lorsqu'il s'agit d'une pêche, a été donné à une ligne qui porte de distance en distance des anneaux disposés comme les grains d'un chapelet. Voici comment on dispose cette

ligne (fig. 145). On vend chez tous les marchands des perles de caoutchouc (fig. 144) toutes préparées, percées de part en part et portant au milieu une gorge dans laquelle on

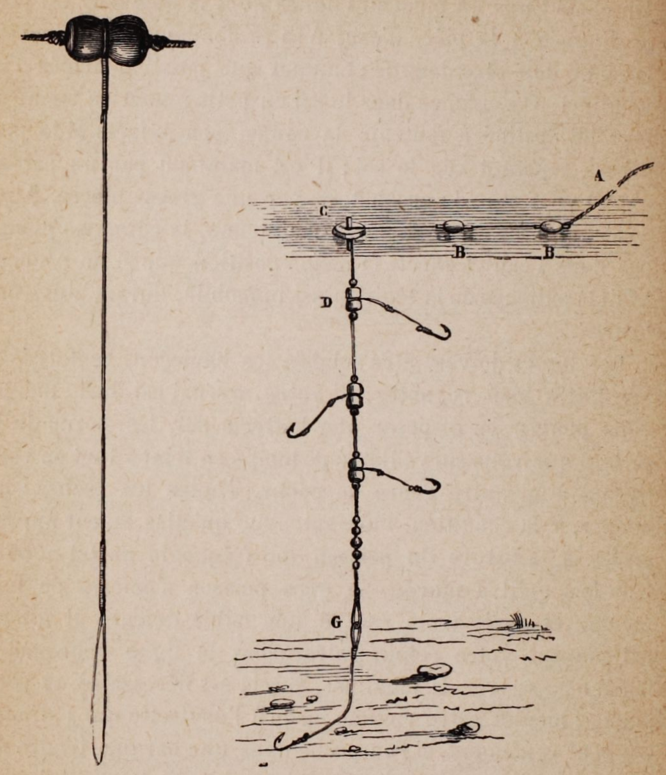


Fig. 144. — Perle du pater-noster et son empile.

Fig. 145. — Pêche au pater-noster, d'après de La Blanchère.

attache une empile portant un bon hameçon. Les pêcheurs adroits préparent eux-mêmes leurs perles; souvent même ils substituent au caoutchouc des perles de bois, d'os, de liège. On enfile sur la ligne ou bonne florence, deux, trois

ou un plus grand nombre de perles D ainsi montées, suivant la hauteur du fond ; on les maintient dans la position voulue en fixant au-dessous un petit plomb ; dans le bas, si l'ensemble est trop léger, on ajoute autant de plomb E, qu'il est nécessaire pour que la ligne soit à peu près verticale une fois qu'elle est à l'eau.

Cela fait, on sonde le milieu dans lequel on se propose de pêcher, et l'on dispose une bonne flotte sur la ligne d'après les résultats donnés par la sonde. Pêchez-vous sur fond de sable ou de gravier, terminez votre ligne par un hameçon qui atteindra le sol ; votre fond est-il vaseux ou herbeux, comme cet hameçon serait perdu, remplacez-le par un plomb qui maintiendra la verticalité de la ligne. Votre ligne étant montée sur une canne un peu longue, vous n'avez plus qu'à la laisser descendre lentement au point que vous avez choisi, après avoir convenablement esché vos amorces; avec deux piquets ou une fourche et une pierre, vous retenez votre ligne sur le sol, et il ne vous reste plus qu'à attendre que le poisson fasse enfoncer votre flotte, pour le prendre tout à votre aise.

On peut ainsi tendre à la fois plusieurs pater-noster qu'un même pêcheur peut surveiller. Mais si au lieu de pêcher de la rive, on pêche dans un bateau, la canne n'est même plus nécessaire; une cordelette assez longue A, fixée au bateau, peut suffire ; il est prudent de tenir en réserve une assez longue partie de la cordelette libre, prête à se dérouler, pour suppléer à l'absence du moulinet. Il est toujours bon de soutenir la ligne en dehors par des postillons B, reliés au flotteur C.

La pêche au pater-noster est très avantageuse dans les eaux profondes et tranquilles, pour prendre les poissons de fond, comme les Perches par exemple. On peut également en faire usage dans les eaux à courant rapide, dans les chutes, au pied des barrages, au voisinage des piles de pont,

là où il n'est pas facile de tendre des lignes de fond ; on en est quitte pour plomber fortement, et l'on prend ainsi la Truite, le Saumon, le Barbeau, le gros Chevaine, etc.

Pêche au solitaire. — Voici encore un mode de pêche qui permet de prendre du gros poisson. C'est une pêche au vif à la ligne dormante. C'est une ligne plombée de manière à forcer l'amorce à se tenir dans les fonds où se promène le gros poisson. Voici comment M. Poitevin dans son volume, *l'Ami du pêcheur*, recommande d'opérer : « Il faut prendre 3 ou 4 mètres de soie solide ou de ficelle de fouet bien

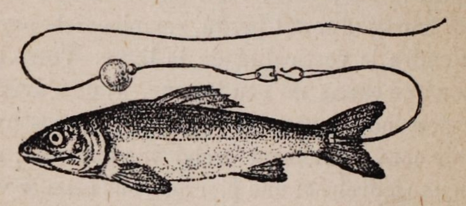


Fig. 146. — Pêche au solitaire (d'après Moriceau).

dévrillée, suivant la profondeur de l'endroit où l'on doit placer sa ligne, avec un hameçon nº 3 ou 4 monté sur elle-même ou sur un fort boyau de ver à soie ; l'amorcer avec un goujon ou tout autre poisson de moyenne grosseur, et le fixer comme si l'on pêchait au Brochet (fig. 146). Il faut attacher le bout de cette ligne à une branche ou autre objet placé sur le bord, et jeter simplement le goujon dans l'eau. Ce genre de ligne se place ordinairement le soir et se lève le matin. Lorsqu'il n'y a rien de pris et que le poisson est intact, on peut la laisser et la visiter le soir. C'est à la pêche au solitaire qu'on prend les plus gros Chevaines et souvent les plus belles Anguilles, sans compter les plus beaux Brochets, et quelquefois de grosses Perches. »

LIGNES DE FOND

Pêche aux lignes ordinaires. — On qualifie de ligne de fond toute ligne tendue en dessous de la surface de l'eau, soit qu'en réalité elle repose entièrement sur le fond, soit qu'une partie soit soutenue par divers engins à une certaine distance du fond. Ces lignes, dont la longueur est extrêmement variable, portent un plus ou moins grand nombre d'hameçons. Il en est de toutes les formes. Nous allons indiquer celles qui sont le plus souvent employées. C'est ce que l'on nomme souvent pêcher à la corde ou à la traîne.

La ligne de fond principale, appelée souvent corde ou cordelette, doit être en bon fil de fouet de la grosseur d'une forte plume d'oie; il est prudent de la peindre et de la vernir; on peut à la rigueur se contenter de la passer à la résine ou au goudron. D'autre part, on a préparé des hameçons tout empilés et en nombre suffisant pour pouvoir être placés sur la ligne à $0^{m},80$ ou 1 mètre de distance les uns des autres. Tantôt les empilées sont fixées à l'avance avec leur hameçon sur la corde, tantôt au contraire on les attache au moment de plonger la corde dans l'eau, après les avoir eschées au préalable. Cela disposé, on attache l'extrémité de la corde à une forte pierre que l'on descend dans l'eau à un point bien déterminé, puis le bateau marchant lentement dans le sens du courant, on dévide sa corde portant des empiles armés jusqu'à son extrémité; une seconde pierre est alors fixée au second bout de la corde et descendue à son tour au fond de l'eau. Que va-t-il se passer? sous l'action du courant, et en vertu des lois de la pesanteur, la corde descendra au fond de la rivière en formant une ligne plus ou moins droite; de chaque côté de cette ligne s'étaleront les empiles et leur hameçon; tout poisson de fond qui passera dans ces parages sera

nécessairement sollicité par de nombreuses amorces et s'enferrera de lui-même.

Les lignes sont en général tendues le soir ou dans la nuit; on les relève le matin; à l'aide d'une gaffe, connaissant bien le point où la première pierre a été jetée, on la repêche, et avec elle la corde et souvent de nombreux poissons. A mesure que se fait le relevage, il faut avoir bien soin d'enrouler sa corde en disposant les empiles toutes du même côté, à seul fin d'éviter un embrouillage plus ou moins inextricable. Mais, suivant la nature du fond, il y a plusieurs précautions qu'il est bon d'indiquer. Le fond est-il sablonneux, à surface bien unie, la corde simple, telle que nous venons de la décrire, suffit parfaitement; si le courant est un peu fort et la ligne un peu longue, on disposera de distance en distance quelques gros plombs ou plus simplement quelques pierres attachées sur la corde soit directement, soit à l'aide d'une fausse empile. Le fond est-il vaseux ou couvert d'herbages, il faut alors s'organiser différemment, sous peine de voir ses esches noyées dans la vase et ses hameçons accrochés dans les herbes. Dans ce cas, chaque empile porte en son milieu un petit cube de liège de deux centimètres de côté environ; la corde étant toujours au fond, l'hameçon, par cette ingénieuse disposition, reste suspendu au-dessus du fond, grâce à l'adjonction de son petit flotteur. Si les herbes sont trop hautes, on en est quitte pour allonger les empiles.

Les pêcheurs suisses ont imaginé différentes dispositions de lignes de fond fort ingénieuses, qui peuvent, en maintes circonstances, être très avantageusement utilisées non seulement pour la pêche de nos lacs et de nos étangs, mais même pour la pêche de nos cours d'eau. En hiver, ces lignes affectaient la forme d'une série plus ou moins longue de Λ renversés continus par la base. Au sommet s'élève une corde portant un liège qui flotte dans l'eau à une hauteur telle que les bateaux à vapeur peuvent passer au-dessus sans

les gêner ; au pied de chaque Λ est attachée une pierre qui touche le fond, et le long des branches latérales pendent les empiles et leurs hameçons. On prend ainsi les gros poissons de fond.

Au printemps, la ligne de fond devient une ligne dormante entre deux eaux. La corde est droite, soutenue de distance en distance par des lièges noyés à hauteur voulue, et maintenue tendue par deux pierres suspendues verticalement aux deux extrémités de la ligne, de manière à toucher le fond. Avec une ligne ainsi dressée, on peut prendre tout le poisson de passage, à la hauteur qu'on jugera convenable. Ce même engin, en été, est descendu plus bas, les lièges sont supprimés, il ne reste plus que deux bouées indicatrices pendantes à chaque extrémité de la corde.

Pêches aux jeux. — La pêche aux jeux n'est en réalité qu'un perfectionnement de la pêche aux lignes ordinaires,

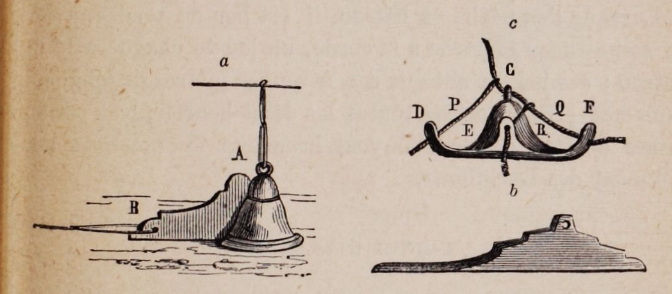


Fig. 147. — Plombs de fond pour jeux.

qualifiées parfois de *pêche à la corde* ou *pêche à la traînée*. Au lieu de faire usage de pierres qui déteriorent plus ou moins les cordes, s'attachent parfois assez mal, et que l'on n'a pas toujours sous la main, on se sert de plombs ou jeux affectant différentes formes (fig. 147). Dans la pêche aux jeux, la ligne est ordinairement plus fine, et comporte un

moins grand nombre d'hameçons; on la pratique plus volontiers de jour que de nuit.

Le plus souvent, les plombs ont une forme de petites sonnettes, comme dans la figure 147, *a*, de manière à présenter plus de base ; sur le côté s'élève une sorte de joue latérale A B plus ou moins longue, qui fait l'office de gouvernail et oriente la ligne. Ces jeux peuvent également être utilisés pour des lignes à main; d'autres fois on les installe à la base d'un pater-noster. Parfois, avec ces jeux appliqués à des lignes dormantes, on n'empêche pas les empiles de la ligne de s'emmêler. On obvie à cet inconvénient en se servant de jeux de formes différentes (fig. 147, *c)*; un plomb central, E R, porte un certain nombre de cornes, D F; on fait passer chaque empile, P Q, dans les cornes relevées du plomb, tandis que dans l'anneau de tête, C, glisse la corde centrale destinée à le relever.

Lorsque l'on pêche en bateau, il est bon de tendre, avant de commencer sa pêche à la corde, un jeu de chaque côté du bateau ; ces jeux n'ont que dix à quinze mètres de longueur seulement; on les relève toutes les demi-heures ; ces petites lignes de fond donnent souvent beaucoup de poissons, notamment des Barbillons.

LIGNES DIVERSES

Dans les différentes sortes de pêche qu'il nous reste à examiner, le matériel est souvent plus complexe, au moins différent du matériel ordinaire. On peut les varier à l'infini; nous ne signalerons ici que les plus intéressantes.

Pêche a la bricole. — On donne le nom de bricoles à des lignes dormantes particulières destinées à prendre, de nuit, des Brochets, des Truites ou des Barbeaux dans les étangs ou les cours d'eau peu rapides. Ce sont parfois de véritables pièges, et de malins braconniers en ont imaginé

de fort intelligents. La bricole simple est basée sur ce fait d'observation que les poissons carnassiers aiment à chasser entre deux eaux ; il s'agit donc de placer sur leur passage des instruments destinés à les prendre.

On fait ordinairement usage d'hameçons doubles (fig. 148) appelés aussi bricoles ; mais comme on a affaire à des poissons armés de fortes mâchoires qui couperaient avec la plus grande facilité l'empile ordinaire, voici comment il convient

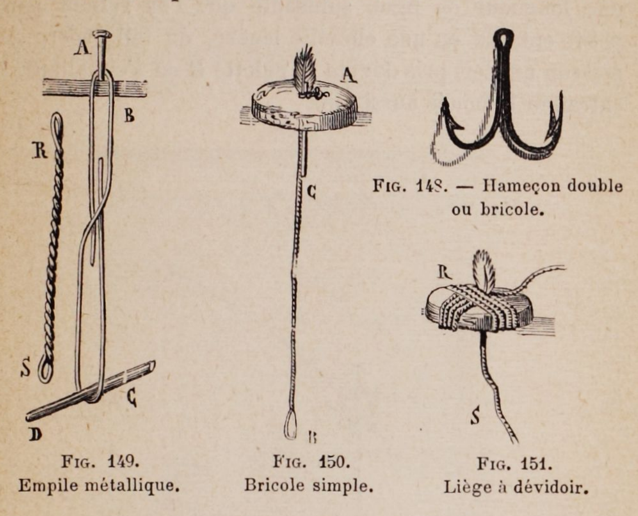


Fig. 148. — Hameçon double ou bricole.

Fig. 149. Empile métallique.

Fig. 150. Bricole simple.

Fig. 151. Liège à dévidoir.

de monter ladite bricole : on prépare un morceau de fil de cuivre très fin et bien recuit (figure 149). On passe un des bouts dans un clou A, planté sur une table B, et l'on tend l'autre en y passant un petit bâton D C ou un long clou. L'empile prend la forme R S, et l'on a eu soin de passer dedans la boucle de la bricole. Ainsi préparée, l'empile métallique est à peu près à l'abri des coups de dents des Brochets. On amorce cette bricole comme nous l'avons déjà expliqué avec un poisson bien vif, et l'on attache le tout au bout d'une

ligne C (fig. 150) de la longueur voulue, terminée par un fort bouchon A. On lance le tout à l'eau, le soir, de façon à ce que l'esche soit bien à la hauteur voulue ; on relève le lendemain matin.

Mais ces bricoles simples, une fois que le poisson a mordu, sont parfois entraînées fort loin. On perfectionne cette bricole un peu primitive en envidant sur la bouée de liège (fig. 151) une longueur de ligne suffisante que l'on retient par une petite entaille ou une cheville légère, de telle sorte que le poisson une fois pris dévide la pelotte R en s'en allant, sans entraîner la bouée aussi loin.

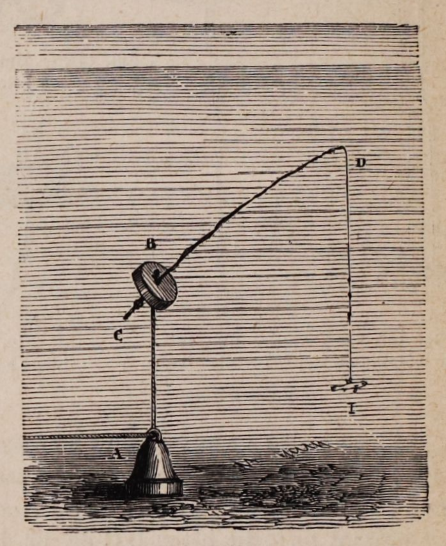


Fig. 152. — Bricole cachée entre deux eaux.

Bricole sourde. — Avec la bricole sourde, tout l'appareil de pêche est entièrement caché dans l'eau et échappe ainsi aux regards des curieux. Une plombée A (fig. 152) est logée au fond de l'eau et porte une corde soutenue verticalement

par un bon liège B. Sur ce liège on emmanche obliquement un scion CD, au bout duquel pend une avancée DI. On amorce avec un poisson bien vif. Ce poisson peut tourner autant qu'il le voudra autour de l'axe AB et se déplacer dans un champ assez vaste. Comme on a eu soin de relier l'ensemble à une autre ligne verticale dont l'extrémité est fixée en A à la plombée, le Brochet, par ses propres efforts, avertira lui-même le pêcheur de sa capture.

Pêche au grelot. — La pêche au grelot est encore un perfectionnement de la pêche sur ligne de fond ; elle présente ce grand avantage qu'aussitôt qu'un poisson s'est laissé pren-

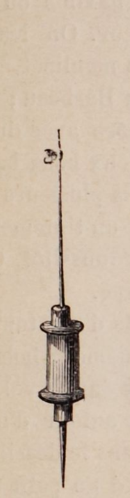


Fig. 153. — Petit grelot.

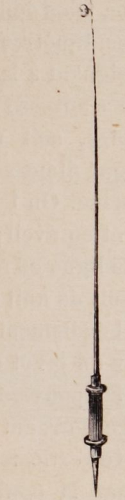


Fig. 154. — Grelot à scion de baleine.

dre il agite lui-même la sonnette ou le grelot pour prévenir le pêcheur d'avoir à s'occuper de son nouvel hôte. Mais par suite d'une figure de réthorique assez fréquemment en usage chez les pêcheurs, on prend ici le tout pour la partie,

et l'on qualifie de grelot, non seulement le grelot lui-même, mais tout l'appareil qui s'y rattache.

On fait des grelots de diverses manières : le grelot simple (fig. 153) est constitué par un fil de fer cru, par un ressort, par une baleine, d'une longueur de 20 à 25 centimètres, emmanché dans une bobine qui se fixe par son autre extrémité à une pointe assez forte pour pouvoir s'enfoncer dans le sol; au bout de la verge flexible, on attache une petite sonnette ou un véritable grelot; l'appareil étant fiché dans le sol, on fixe à la bobine l'extrémité de la ligne après l'avoir fait passer par le bout de la verge comme au bout d'un scion. On fait des grelots plus longs (fig. 154) dont la base est absolument pareille, mais dont la verge flexible ou la bobine mesure 50 à 80 centimètres de longueur. On les perfectionne encore en adjoignant à la bobine un moulinet.

Cette pêche s'adresse surtout au Barbeau ; on esche soit avec des pelotes, soit mieux encore avec du fromage de gruyère, la ligne étant garnie de deux bons hameçons n° 5, montés sur racine. On tend à la fois plusieurs grelots, et le pêcheur se tient en éveil; entend-il un tintement, vite il accourt, prend la ligne en main et ferre aussitôt. On pêche ainsi soit de jour, soit de nuit à la lanterne.

On construit également des grelots d'une tout autre forme (fig. 155). Sur un pivot en fer ou même en bois, terminé par une pointe en fer pouvant s'enfoncer dans le sol, est logée une poulie à gorge tournant librement autour d'un axe ; cette poulie peut être verticale comme dans le dessin ci-contre, ou horizontale; sur la poulie on a fixé un petit taquet, tandis que sur le pivot repose un grelot au bout d'une canne flexible. On enroule la ligne sur la gorge de la poulie qui fait en même temps l'office de moulinet, après en avoir fixé solidement l'extrémité. Le poisson vient-il à mordre, en voulant s'enfuir il fait dérouler la poulie, et alors le taquet, à chaque tour, fait sonner le grelot avertisseur, et le pêcheur

vient aussitôt ferrer son poisson. Le seul inconvénient que nous reprocherons à ce système, c'est d'être un peu encom-

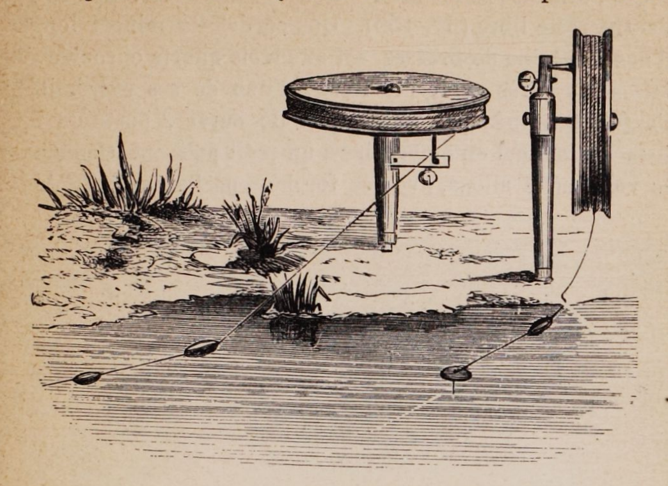


Fig. 155. — Pêche au grelot vertical (d'après de La Blanchère).

brant et de forcer le pêcheur à avoir un aide pour lui transporter son matériel.

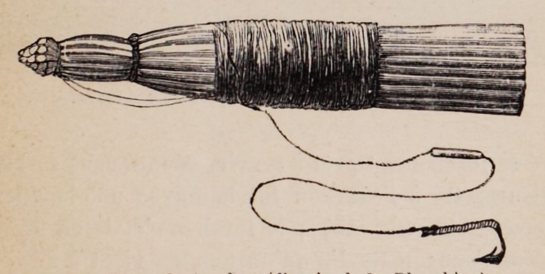


Fig. 156. — Le torchon (d'après de La Blanchère).

Pêche au torchon. — On qualifie de torchon, en style de pêcheur, une sorte de petite fascine cylindrique de 30 à

40 centimètres de longueur faite avec des joncs séchés et bien roulés, attachés solidement à l'une de ses bases, tandis que l'autre reste libre (fig. 156). Une cordelette mince, longue d'une vingtaine de brasses, est aux trois quarts enroulée sur la fascine après avoir été fixée à l'une de ses extrémités ; l'autre, terminée par une empile de cuivre, porte un fort hameçon auquel on embrochera un petit poisson. Comme on le voit, nous allons, avec ce torchon, pêcher au vif. Ainsi

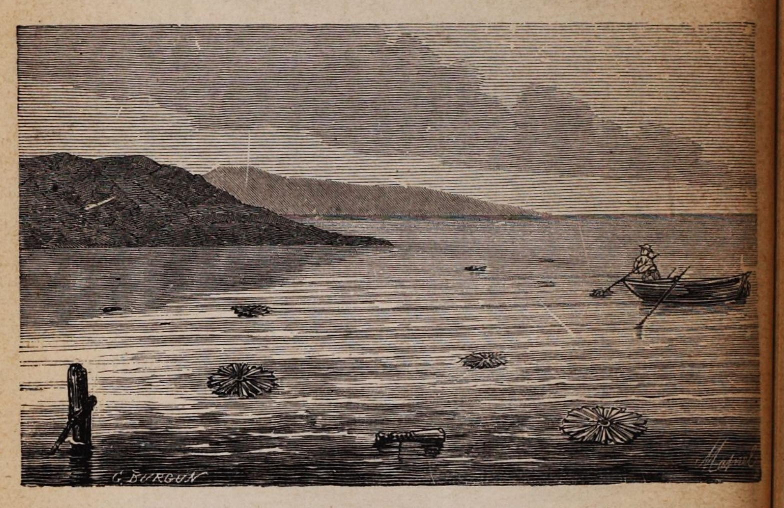


Fig. 157. — Pèche au torchon (d'après de La Blanchère).

préparé le torchon est prêt à servir. Monté dans sa barque, le pêcheur jette à l'eau son torchon avec une longueur de corde convenable (fig. 157) ; le torchon s'étale en long à la surface de l'eau ; mais dès qu'un poisson vient à mordre, le torchon fait la quille et se redresse, puis les joncs s'écartent et s'étalent en éventail. Alors commence la pêche ; le pêcheur qui a suivi ce changement de disposition de son torchon s'en approche doucement, en ajoute au moyen de sa ligne un

second, puis même un troisième si c'est nécessaire, suivant la taille et la force du poisson qui a mordu. Celui-ci bientôt, las d'entraîner à la remorque des poids pareils, finit par les laisser remonter à la surface et le pêcheur les retire lentement jusqu'au moment où l'épuisette doit intervenir. Avec ce genre de pêche on prend dans les lacs de la Suisse les plus gros poissons carnassiers : Brochets, Perches, etc.

Pêche a la turlotte. — La pêche à la Turlotte ou à Tralling, comme on dit en Angleterre et quelquefois aussi dans le Nord, n'est connue que pour les très gros poissons. Voici, d'après M. de La Blanchère, la manière de la pratiquer : « On monte une bricole sur fil de laiton retors de la longueur de 15 à 20 centimètres, puis on fait un cornet en carton épais, percé d'un trou de la grosseur d'une plume d'oie. Ce cornet sera long de 7 à 8 centimètres : au travers du cornet, on passe le chaînon portant l'hameçon, et on l'y fixe avec du plomb fondu que l'on verse dans le cornet, de manière que la queue de l'hameçon soit cachée dans le cornet et bien fixée au milieu. On construit ensuite une douille de fer de 5 centimètres de long, faite de manière qu'on puisse y introduire, par un bout, la gaule ou canne à pêche, et qu'à l'autre extrémité, se trouve monté un petit anneau pour y passer la ligne. Cette douille est donc elle-même terminée en pointe. On amorce la ligne avec un goujon, en lui passant le chaînon dans la gueule et dans le corps ; il faut qu'il avale tout ce qui est couvert de plomb. On l'attache alors sur l'empile, avec du fil ; une fois l'amorce placée, on passe, par l'anneau de fer qui termine la douille à l'extrémité de la canne, le bout de la ligne longue de 18 à 20 mètres entortillée autour d'un morceau de bois, que le pêcheur tient de la main gauche, et au moyen duquel il donne ou retire de la longueur à la ligne, la canne étant tenue de la main droite, et la ligne étant indépendante.

« Nous avons rapporté fidèlement cette pêche, fort ancienne,

et qui a de beaucoup précédé l'invention du moulinet. On peut la modifier d'une manière plus commode. D'abord, nous nous élèverons contre la grosseur de l'amorce de plomb, et la grandeur des mesures indiquées. Sans doute, il y a dix à parier contre un que les Brochets étaient, en ce temps-là, plus gros et plus voraces, mais surtout moins pêchés qu'à présent, et l'on pouvait partir à leur conquête avec des engins aussi énormes. Il ne faut donc pas craindre de diminuer le cornet en largeur et en longueur, de façon à ne couler sur l'empile métallique de la bricole qu'un petit lingot de plomb de 4 à 5 centimètres de long, sur la grosseur d'un crayon ordinaire. Ce sera bien suffisant pour entrer dans le corps de l'amorce vive, qui n'y résisterait pas longtemps. En second lieu, il faudra se servir d'une canne à anneaux, garnie de son moulinet, qui donnera beaucoup plus de facilité que le morceau de bois de nos grands-pères. Enfin, la rigidité de la douille à anneau, qu'ils avaient montée et qu'ils soutenaient au bout d'une gaule, nous semble fort préjudiciable au succès, car quoique le Brochet, auquel s'adresse cette pêche, ait la mâchoire solide, encore vaut-il mieux prendre des précautions pour le cas où l'hameçon n'aurait rencontré que les parties molles du gosier. »

Pêche a la cuiller. — Tandis que vous vous promenez sur les rives d'un cours d'eau ou bien que vous pêchez déjà dans votre bateau, il vous arrive tout à coup de voir le petit poisson s'enfuir à toute vitesse comme devant l'approche d'un redoutable ennemi ; c'est en effet quelque gros Brochet ou Perche qui leur donne la chasse. Vous plaît-il à votre tour d'intervertir les rôles et de chasser le chasseur ? Vite, faites usage de la cuiller (fig. 158). C'est un engin fort simple et presque infaillible. Comme l'indique son nom, la partie essentielle de l'instrument représente une cuiller à café privée de son manche. Les uns se contentent d'une cuiller en fer étamée, d'autres la veulent en cuivre argenté

en dedans, les plus fervents la prennent toute argentée ou même en argent. A chaque extrémité la cuiller est armée d'une bricole triple, et par son bout le plus petit elle est fixée à un émerillon métallique. Pour s'en servir, on l'adapte au bout d'une ligne portée par une canne à moulinet, sur



Fig. 153. — La cuiller.

laquelle doivent être des anneaux fixes, d'une grandeur au-dessus de la moyenne, afin que le corps de la ligne, qui doit être en soie forte et solide, coule facilement sans risque d'être arrêtée quand on lance la cuiller.

Dès que vous apercevez votre poisson chasseur, jetez votre ligne à l'eau ; si cette eau est un peu courante, la cuiller se met aussitôt à tourner d'autant plus vite que le courant est plus rapide, et présente par un jeu de lumière alternatif chacune de ses faces brillantes. Inévitablement le poisson est attiré par l'éclat de cette lumière, tout comme

l'alouette par le miroir ; il lâche sa proie vivante et s'acharne après sa proie nouvelle, s'élance sur elle avec avidité, la saisit et s'embroche de lui-même vigoureusement sur les hameçons. Mais si vous pêchez sous une eau calme et tranquille, vous obtiendrez le mouvement nécessaire pour faire tourner la cuiller par une tension continue et saccadée de la ligne, en tirant et baissant de côté le bout de la canne, de manière à l'entraîner sans la faire venir trop près de la surface.

Avec la cuiller, on peut, dans les courants rapides, aller pêcher de belles Truites ; emportée par le mouvement de l'eau, la cuiller en tournant vivement simule un poisson aux brillants reflets ; il faut bien croire que c'est un puissant appât pour le gros poisson, car dès qu'il voit cet engin il se précipite dessus avec plus de furie et d'acharnement qu'il ne ferait pour le petit poisson vivant destiné à devenir sa proie.

Pêche au tue-diable. — Malgré les innombrables avantages de la cuiller, certains pêcheurs lui préfèrent encore le



Fig. 159. — Le tue-diable.

tue-diable (fig. 159). On vend chez les marchands des tue-diable de toutes les formes, de toutes les tailles, de toutes les couleurs ; c'est sur ce petit engin que leur esprit inventif peut s'exercer le plus à l'aise. En somme, le tue-diable ressemble plus ou moins à un petit poisson tordu. Voulez-vous le fabriquer vous-même ? Rien de plus simple : prenez un petit morceau de plomb taillé en forme de poisson étroit et allongé, d'un galbe arrondi ; à l'une des extré-

mités, pratiquez une entaille dans laquelle vous ferez passer un petit morceau de fer blanc ou de clinquant, simulant la queue du poisson ; sur le corps, enroulez fortement des soies colorées, mais de teintes aussi brillantes que possible, entremêlez le tout de quelques fils d'or ou d'argent, et vous aurez un aussi bon tue-diable que celui que l'on voudra vous vendre beaucoup plus cher.

Reste à armer votre engin. Montez sur une forte florence, d'abord à chaque extrémité, puis vers le milieu soit des grapins ou hameçons triples, soit des bricoles de grosseur convenable ; vous enroulerez chaque extrémité de votre florence au bout de votre tue-diable et vous aurez ainsi trois points où le poisson peut s'enferrer. Si votre tue-diable est un peu long, au lieu d'un hameçon central mettez-en deux de chaque côté, pour multiplier encore les chances d'accrochage. Empilez l'extrémité opposée à la queue de fer blanc sur un émerillon qui rendra tout votre système mobile. Il ne vous restera plus qu'à monter le tue-diable sur une longue ligne à canne munie d'un bon moulinet.

Avec le tue-diable, on pêche, dans les eaux vives, le Brochet, la Perche, la Truite, le Saumon, etc. Une fois à l'eau, plus le courant est rapide plus le tue-diable, grâce à sa forme arrondie, se met à tourner rapidement ; ses brillantes couleurs, comme celles de la cuiller, son éclat argenté, simulent le petit poisson qui frétille dans l'eau, et aussitôt les gros carnassiers, croyant saisir au passage une proie facile, s'élancent sur lui et se font prendre aux nombreux hameçons qui en hérissent la surface. Veut-on pêcher en eau plus profonde, ou bien le courant est-il extrêmement rapide, choisissez votre tue-diable plus gros et plus fort, ou mieux encore ajoutez du plomb sur la ligne, jusqu'à ce qu'il se maintienne dans l'eau à la hauteur voulue.

Pêche a la vourmée. — La pêche à la vourmée ou vormée, dite aussi pêche à la trousse, s'applique exclusivement

aux Anguilles; elle est basée sur la voracité de ce poisson. C'est surtout aux environs de la mer, dans les rivières ou fleuves, où la marée monte, que cette pêche est particulièrement productive. Voici comment M. A. Moriceau la pratique : « Ayez un plomb d'au moins un hectogramme de forme conique ou en cloche; procurez-vous une certaine quantité de gros vers rouges de terre de prairies, et enfilez-les dans de la laine très peu tordue, comme pour tricoter des bas; vous en formez un faisceau de la grosseur d'un gland de sonnette, et vous fixez au centre le plomb conique ci-dessus indiqué. Attachez ce paquet de vers à une gaule ou à une canne à pêche raide et courte, car c'est avec un bateau et dans un endroit peu profond que vous ferez cette pêche. Assis dans votre bateau, ayant devant vous un baquet contenant seulement un peu d'eau, vous posez dans la rivière votre amorce, vous l'agitez un peu en la laissant descendre et remonter, et vous ne tardez pas à sentir de la résistance; c'est l'Anguille qui mord. On prétend que la voracité l'empêche de lâcher sa proie, d'autres pensent que ses dents s'accrochent dans le cordon de laine. Toujours est-il qu'elle se laisse enlever, et qu'on en perd peu en les posant lestement dans le baquet, où elles se décrochent seules. Cette pêche réussit mieux le soir et la nuit que le jour, et l'on y prend plutôt des petites Anguilles que des grosses. »

Pêche a l'otter. — Cette pêche, pratiquée surtout sur le lac de Lucerne, peut également convenir pour tous nos lacs. On s'en sert pour les Truites, mais elle peut également convenir pour bon nombre d'autres poissons. L'*otter* (fig. 160), la loutre, serait un engin originaire des lacs du sud de l'Angleterre, où elle est prohibée depuis un certain nombre d'années. Une bouée en bois, de forme rectangulaire d'environ 60 centimètres de côté est suspendue par ses angles à quatre cordelettes qui se réunissent ensuite en une seule, passant sur une poulie portée par un petit mât logé au centre

du bateau. Le pêcheur peut à volonté baisser ou relever sa bouée en tirant sur la cordelette qui pend le long du mât. On fixe au-dessous de la bouée six à huit avancés solides,

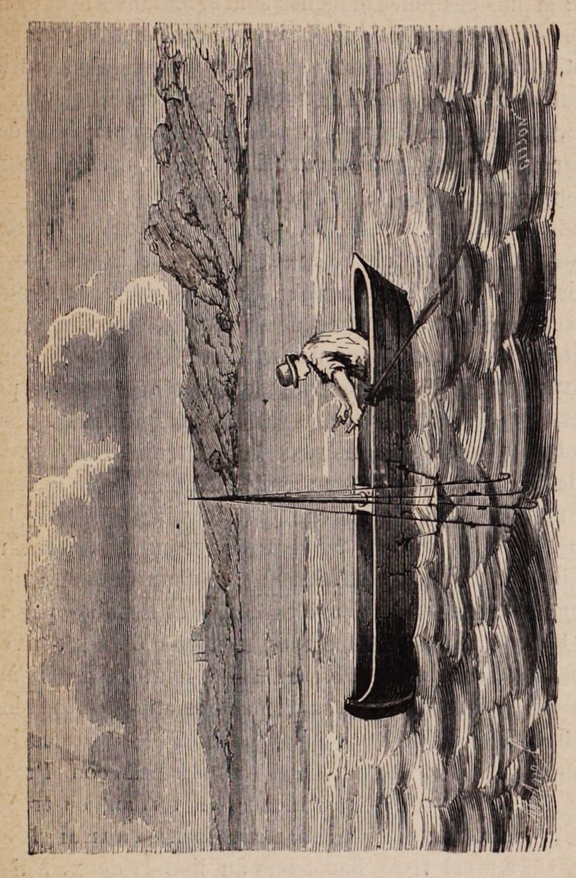


Fig. 160. — Pêche à l'otter (d'après de La Blanchère).

un peu longues, le plus souvent amorcées de mouches artificielles. La bouée étant à l'eau, plus le bateau marchera vite, plus les mouches artificielles exciteront la convoitise du

poisson. La brise qui ride l'eau masque encore mieux l'engin; quant au bateau, les poissons en voient si souvent circuler sur le lac qu'ils ne s'effarouchent plus autant à leur aspect; et puis ces jolies mouches sont si tentantes! On prend ainsi, et sans grande fatigue, beaucoup de poissons; on peut du reste faire usage de l'otter en même temps qu'on se livre à un autre genre de pêche en bateau, exactement comme en rivière, on tend des lignes dormantes tandis que l'on pêche à la ligne ordinaire et l'on surveille le tout sans se donner beaucoup de mal.

Pêche a la balance. — La balance à pêcher les poissons, qu'il ne faut pas confondre avec la balance à prendre les Écrevisses, est fort en usage en certains pays, en Beauce, par exemple, pour la pêche des Perches, des Goujons et quantités d'autres poissons des rivières ou cours d'eau à eaux tranquilles. C'est une ligne montée d'une manière particulière qui simule assez bien la forme d'une balance sans ses plateaux. Voici la manière de la construire : on prend un fil de laiton ou un fil de fer recuit galvanisé de la grosseur d'une fine épingle; on le replie par le milieu et on le tord sur une longueur de 15 à 20 centimètres en ménageant une petite boucle à l'une des extrémités; les deux branches libres sont ensuite maintenues écartées et on les termine par une petite boucle; le tout a donc ainsi la forme d'un χ renversé et à petites branches égales, et d'une hauteur de 25 à 30 centimètres; dans la boucle supérieure on attache l'extrémité d'une fine ligne ordinaire, tandis que dans chacune des boucles inférieures, on fixe une empile et son hameçon. Parfois, on fait des balances à trois branches, en tordant ou tressant trois fils ensemble, et en les écartant ensuite en triangle dans le bas. On a ainsi trois hameçons au lieu de deux. Suivant la profondeur de l'eau dans laquelle on se propose de pêcher on bâtira sa balance plus ou moins longue. Pour éviter que les hameçons s'accrochent, il faut avoir bien soin que l'é-

cartement des boucles qui portent leurs empiles soit plus grand que la somme des deux longueurs des empiles. On prend souvent à la balance bien amorcée deux ou trois Goujons à la fois.

Pêche a la pelote. — La pêche à la pelote, si souvent pratiquée aux environs de Paris, ne diffère de la pêche à la ligne ordinaire que par le mode dont la ligne est amorcée. Laissons la parole à M. A. Moriceau qui décrit cette pêche en homme expérimenté : « On pétrit, un peu ferme, une demi-douzaine de boulettes de terre pas plus grosses qu'une bonne noix, et c'est au moment de s'en servir seulement, qu'on y mélange une bonne pincée d'asticots. Vous renfermez au milieu de la pelote l'hameçon garni lui-même de trois ou quatre asticots, puis vous posez votre ligne dans 2 mètres à 2^{m},50 d'eau; vous maintenez la plume, et la pelote reste à fond en place. S'il y a sur votre coup quelques Barbillons, ils ne tardent pas à tourner autour de la pelote et à l'attaquer ; ils en détachent les asticots et aussitôt qu'ils aperçoivent ceux qui recouvrent l'hameçon et qu'on nomme la *becquée*, ils se jettent gloutonnement dessus en entraînant la plume ; le moment de ferrer est alors bien marqué et il n'y a pas moyen de se tromper. Mais il n'en est pas toujours de même, et quand on pêche ainsi pour la première fois, on pique souvent à faux, car c'est la vraie pêche à sensation. On sent la pression que produit le nez du Barbillon sur la pelote, ainsi que les petits coups qu'il donne; il la retourne en tous sens pour y rechercher les vers; l'agitation de la plume et de petites saccades vous indiquent cela. Comment ne seriez-vous pas tenté de tirer? mais gardez-vous en bien, car vous le manqueriez, tant que la plume ne fait que vaciller. S'il ne saisit pas la becquée dans la pelote, c'est au moment qu'elle s'en détachera pour poursuivre le courant qu'il s'en emparera, alors soyez bien persuadé que trop de précipitation peut être nuisible. Souvent en commençant

cette pêche, on sacrifie plusieurs pelotes que l'on tient seulement cinq minutes, elles sont destinées à amorcer ; un petit coup sec que l'on donne à la canne les détache de la ligne, la plume remonte et on lui laisse suivre le courant toute la longueur du coup, puis on recommence avec une autre pelote. »

Avec la pêche à la pelote, on peut prendre non seulement des Barbillons, mais encore presque tous les poissons d'eau douce : Anguille, Barbeau, Brême, Carpe, Gardon, Lotte, Perche, Truite, Vandoise, etc. La terre dont on fait usage doit être aussi grasse que possible ; la terre à tuile, la terre à potier, la terre à modeler, la glaise, tout est bon, à la condition qu'elle soit suffisamment pétrie et débarrassée de tous corps étrangers susceptibles de blesser le museau délicat du poisson qui vient s'y frotter. Lorsqu'on a trouvé une terre convenable, il est bon d'en faire provision en la conservant sous un peu d'eau. Vient-elle à se sécher, on la pile pour la broyer à nouveau avec un peu d'eau. Quelques pêcheurs ne craignent point d'y ajouter un peu de substance odoriférante, décoction de thym, essence de térébenthine, pétrole, etc., qui attire le poisson de plus loin. Lorsque la pelote est bien faite, elle peut durer dans l'eau de 15 à 20 minutes ; après ce temps-là, il faut toujours la changer, car elle est désagrégée et ne retient plus les asticots qu'on y a mis. Sa durée dépend de la nature de la terre dont on fait usage.

Comme nous l'avons dit en commençant, la ligne dont on se sert pour ce genre de pêche est la ligne ordinaire ; mais le plomb placé d'ordinaire à 25 ou 30 centimètres de l'hameçon dans la pêche ordinaire doit être à 8 ou 10 centimètres seulement dans la pêche à la pelote. Les pêcheurs qui ont la main très exercée ne mettent pas de flotte ; il est bon cependant de remplacer les bouchons par une grande plume dont il est facile de suivre les mouvements. Quelques pêcheurs, pour se bien rendre compte du moment où la pelote est désa-

grégée, procèdent de la manière suivante : ils confectionnent un petit flotteur de liège A B C (fig. 161) de forme rectangulaire, qu'ils percent de part en part et dans lequel passe l'extrémité de la ligne M N ; ils enferment ce flotteur dans la pelote de manière à le bien masquer ; puis, pratiquant un trou dans la pelote ainsi formée, ils y engagent l'hameçon et l'extrémité de l'empile N comprise entre le flotteur et cet hameçon ; dès que la pelote est désagrégée, le flotteur revient à la surface de l'eau et fait remonter en même temps l'hameçon. Ce système nécessite forcément l'emploi de fortes

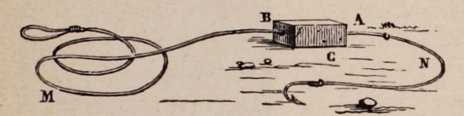


Fig. 161. — Bouchon pour les pelotes.

pelotes; on ne s'en sert que pour la pêche des gros poissons.

Avec cette pêche, il faut avoir bien soin de toujours envoyer les pelotes à la même place, de façon à ce que le coup que l'on fait soit en quelque sorte amorcé par le coup précédent; aussi arrive-t-il souvent que ce n'est qu'au bout d'un certain temps de faction que l'on commence à prendre du poisson, alors qu'il a fait connaissance avec les amorces que vous lui présentez sans cesse. Si dans ces conditions le bras du pêcheur se fatigue, il peut monter sa ligne au grelot, et sans se lasser il n'aura qu'à attendre que le poisson le prévienne lui-même de sa présence en faisant sonner le grelot. C'est pour les amateurs un genre de pêche facile et souvent des plus productifs.



Fig. 162. — Pêche à l'épervier, premier temps.

PÊCHES DIVERSES

On peut également prendre du poisson sans faire usage de la ligne et de ses hameçons; l'épervier et tous les filets, les nasses ou les verveux, la foëne ou le trident et même le fusil, sont des engins dont les pêcheurs font bien souvent usage et qui rendent les plus grands services dans l'art de la pêche. Il importe donc de faire connaissance avec eux et d'apprendre à s'en servir. En général ces différentes sortes de pêches sont plus dispendieuses que celles dont nous venons de nous occuper, et exigent parfois un matériel et un personnel beaucoup plus considérables. Nous les diviserons en trois classes : 1° les filets mobiles, 2° les filets fixes ou dormants, 3° les instruments divers autres que les filets.

Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à nos lecteurs à faire du filet ; mais nous leur dirons que les meilleurs filets sont encore ceux que l'on fabrique soi-même. On peut au moins en surveiller la bonne confection dans ses moindres détails. Le fil dont on fera usage devra être préparé avec de la filasse de chanvre très fine, bien mûre et pas trop rouie pour qu'elle puisse conserver toute sa résistance ; la texture du fil sera égale et bien régulière, sans nœud, et de torsion moyenne. Chaque fois qu'un filet aura été plongé dans l'eau, il conviendra, s'il ne doit pas servir durant un certain temps, de le bien faire sécher et de le tenir toujours au sec.

FILETS MOBILES

PÊCHE A L'ÉPERVIER. — L'épervier est un vaste filet circulaire, portant à son centre une corde par laquelle on le soutient, et sur sa périphérie des plombs qui tendent à faire

descendre ses bords et à les rapprocher une fois qu'il est abandonné à lui-même dans l'eau. Pour se servir de ce filet, on doit le jeter de façon à ce qu'il s'étale le plus largement et

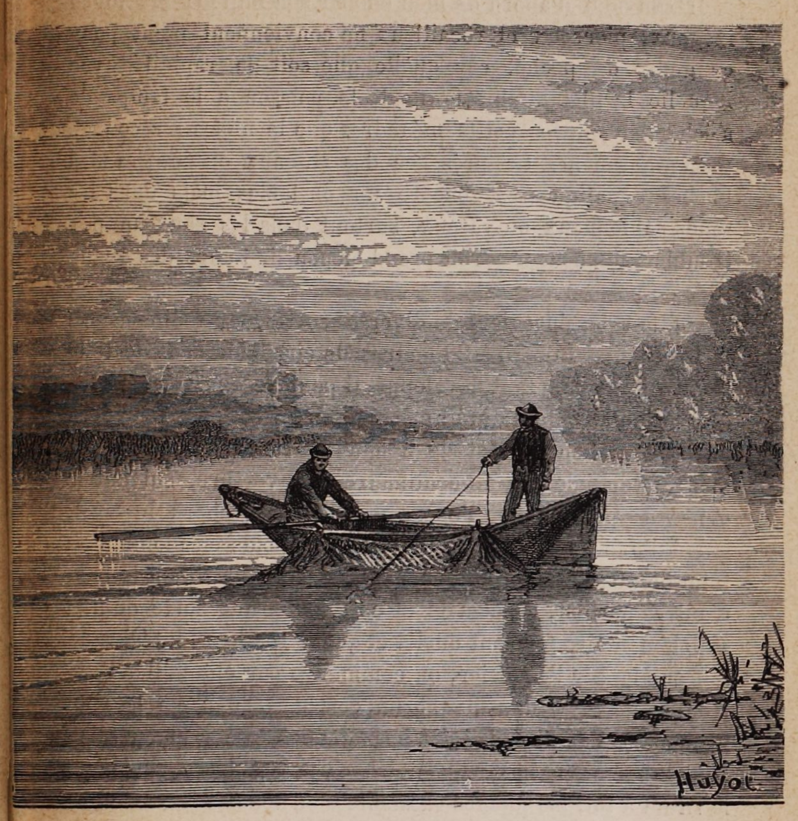


Fig. 163. — Pêche à l'épervier, second temps.

le plus exactement possible sur la surface de l'eau, tout en le retenant par la corde centrale ; la périphérie entraîne le filet dans l'eau, et tout en se rapprochant du fond enserre dans

les mailles du filet tout le poisson qui se trouve sur son parcours. Mais pour arriver à bien manier l'épervier il faut une certaine pratique.

Il convient d'abord de bien choisir son milieu ; les fonds inégaux, pierreux et rocailleux ne conviennent point pour ce genre de pêche, car quelle que soit la rapidité avec laquelle le filet atteint le fond, le poisson a le temps de s'échapper par les petits méandres que le filet ne recouvre pas entièrement. La présence des roseaux ou des grandes herbes aquatiques est encore un obstacle ; mais dans les fonds sablonneux ou vaseux, surtout dans les eaux un peu troubles, le pêcheur adroit prend en peu de temps des quantités de poisson.

On fait des éperviers de diverses sortes. Les dimensions ordinaires sont de 15 à 20 mètres de circonférence, de telle sorte qu'à terre, étant développé, il peut recouvrir une surface circulaire de 35 à 40 mètres carrés, et que, relevé en faisceau, sa hauteur est de 3 à 4 mètres. La grosseur des mailles varie de 1 à 10 centimètres d'ouverture, suivant le genre de poisson que l'on se propose de pêcher ; le bord, garni d'une forte cordelette, porte des poids en plomb d'un total de 10 à 15 kilogrammes. Les uns sont unis dans le bas ; d'autres portent, au-delà de la cordelette, une sorte de filet supplémentaire formant ourlet et qui se replie à l'intérieur.

Pour lancer l'épervier, on commence par entortiller l'extrémité de la corde suivant un cercle, tandis que le bout libre est solidement fixé au bras gauche. Le pêcheur saisit dans la même main l'extrémité de la pointe de l'épervier, et le tirant à lui, les plombs rassemblés ou dehors, il forme une série de deux à trois gros plis avec l'extrémité conique du filet, toujours dans la main droite, de manière à ne laisser libre que les 60 ou 70 derniers centimètres au voisinage des plombs. Alors, de la main droite, il saisit environ le quart de la partie restée libre, et renversant le filet, il en jettera les

plis sur l'épaule gauche de façon à les étaler. Cela fait, il saisira de la main droite à peu près la moitié de ce qui reste,



Fig. 164. — Pêche à l'épervier, troisième temps.

et le surplus restera pendant devant lui, tant dans la main gauche qu'entre les deux mains (fig. 162). Le point étant choisi, le pêcheur, l'épaule droite en avant, bien planté sur la plateforme de sa barque, prend son élan pour tourner brusquement le corps de droite à gauche, et par une impulsion simultanée des deux bras et de l'épaule, il lance devant lui le filet que sa main gauche laisse aller et que son bras droit arrondit en se déployant. Dans ces conditions, le filet s'étale dans l'eau sous une forme presque régulièrement circulaire tout en étant retenu par sa corde centrale; l'épervier descend alors lentement dans l'eau (fig. 163). Une fois bien à fond, ce que l'on reconnaît facilement lorsque la corde n'a pas la moindre tension, on relève l'épervier (fig. 164) très lentement, en le balançant de droite à gauche et inversement de façon à ramener les plombs en les traînant sur le fond; une fois les plombs réunis, on sort rapidement le filet hors de l'eau, on l'étale sur le bateau, et soulevant les plombs sur un des côtés, on en retire les poissons ou tout au moins les brindilles entortillées dans les mailles.

On peut également se servir de l'épervier pour pêcher à la traine. Ce genre de pêche, usité surtout dans les petites rivières, exige l'intervention d'un plus grand nombre de bras; aussi préfère-t-on se servir de filets plus grands, quoique, à la rigueur, le filet de l'épervier ordinaire puisse tout aussi bien être employé. Ce genre de pêche est applicable aux petits cours d'eau de peu de largeur et de faible profondeur, exempts de roches ou de pierrailles dans leur lit; c'est le meilleur moyen pour prendre les poissons qui aiment à se tenir cachés dans la vase.

Voici comment on opère: On commence par attacher deux bonnes cordes à la plombée qui entoure l'ouverture du filet, et on fait en sorte que l'espace compris entre les deux points d'attache occupe à peu près la largeur du cours d'eau sur lequel on opère. « Deux hommes, dit Duhamel, traînent le

filet en halant sur les cordes, de manière que la portion comprise entre les deux points d'attache se tienne presque droite à la surface de l'eau ; le reste de l'embouchure tombe au fond, à cause des plombs. Cette embouchure porte sur le fond, où elle décrit une espèce d'ovale, la queue ou culasse flotte entre deux eaux.

« Un homme suit les pêcheurs ; il tient la corde qui répond à la pointe du filet, et, quoiqu'il la laisse lâche, il s'aperçoit cependant s'il y a des poissons pris, par les secousses qu'ils impriment au filet et qui se communiquent à la corde. Quand on manque de ce troisième homme, l'un des pêcheurs attache à l'un de ses bras la corde de la culasse, et il la tient assez longue pour ne pas gêner la pointe du filet. Lorsqu'on s'aperçoit, aux secousses de la corde de la culasse, qu'il y a du poisson pris, les deux pêcheurs lâchent leur corde pour que toute la circonférence du filet porte sur le fond ; puis l'un d'eux prend la corde de la culasse et la tire à lui. »

Reste à savoir s'il convient de traîner l'épervier suivant ou contre le courant ? C'est un grand problème que les pêcheurs n'ont point encore résolu ; à cet égard leurs sages avis sont encore partagés.

Pêche a l'échiquier. — L'échiquier ou carrelet est un filet carré, mesurant de $1^{m},50$ à 2 mètres de côté et dont les angles sont reliés par deux arceaux au centre desquels se fixe une longue perche servant à porter cet ensemble. Le filet est fait à mailles assez grosses pour permettre à l'eau de s'écouler rapidement ; tout autour passe une cordelette un peu forte qui borde le filet et le consolide. Ces arceaux sont faits en bois flexible bien cintrés au préalable et solidement fixés soit entre eux, soit aux angles du filet. La perche qui doit porter le filet et servir à sa manœuvre doit avoir de 4 à 5 mètres de longueur et être en bois résistant, léger et un peu flexible.

On pêche à l'échiquier dans des eaux peu profondes, de

2 mètres environ; le pêcheur monté sur sa barque s'installe dans un passage, au voisinage d'un égout, aux alentours d'une pile de pont, de préférence en eau un peu trouble; tenant des deux mains le manche de l'échiquier il fait descendre le filet à plat jusqu'au fond de l'eau et attend quelques instants dans le plus grand silence possible. Le poisson qui d'abord avait fui, ne tarde pas à revenir et à circuler au-dessus du filet qui touche le fond. Au bout de cinq à six minutes le poisson insouciant a repris ses allures normales sans s'inquiéter davantage de ce filet qui ne bouge pas; alors le pêcheur relève le tout en soutenant la perche de façon que la levée se fasse bien horizontale; le poisson surpris cherche à se sauver en piquant la tête en bas, et tandis qu'il vient butter contre les mailles du filet, il est enlevé hors de l'eau; par suite des lois de la pesanteur, le filet forme poche au milieu, et le pêcheur y retrouve la presque totalité du poisson qui se trouvait au-dessus du filet à l'instant où il a commencé à le relever. Si le milieu n'est pas riche en poisson, on peut amorcer le coup au préalable; d'autres personnes attachent au milieu du filet une amorce et notamment un petit sac de sang caillé, ou de la cervelle cuite logée dans une petite bourse à mailles étroites. Mais mieux vaut encore une bonne place bien choisie.

Cette manœuvre de l'échiquier est fort pénible et nécessite de la part du pêcheur le déploiement d'une grande force, surtout si le filet est un peu grand. Mieux vaut alors disposer à l'extrémité de la barque un petit mât au pied duquel on fixe l'extrémité de la perche en lui laissant assez de mobilité pour qu'en appuyant sur l'extrémité, le jeu du levier fasse facilement lever le filet. D'autres barques encore mieux équipées pour ce genre de pêche sont armées d'un petit treuil à manivelle qui permet de lever sans la moindre fatigue les plus lourds filets. Dans ces deux cas, une fois le filet hors de l'eau, le pêcheur va y prendre le pois-

son à l'aide d'une petite épuisette à long manche. On prend ainsi toutes sortes de poissons, et notamment des Aloses et des Saumons au moment de la remonte, ainsi que la plupart des poissons voyageurs. Dans certaines contrées, notamment aux environs de Paris, on prend le menu fretin, et plus spécialement le Goujon, avec un petit échiquier à mailles étroites, que l'on tend dans les eaux claires dans un fond de sable; d'une main le pêcheur maintient son échiquier en place, tandis que de l'autre il soulève le sable placé à l'amont du filet. Le Goujon qui aime à chasser en eau trouble, se précipite dans le petit nuage formé par le sable ainsi agité, et lorsqu'il passe sur le filet on n'a plus qu'à lever la perche pour prendre presque à coup sûr du petit poisson.

Pêche au trouble. — D'où vient le nom de trouble que l'on donne à ce genre de filet? peut-être de ce qu'il sert le plus souvent à pêcher en eau trouble... Ce qu'il y a de certain c'est que le *trouble*, *truble*, *treuille*, *treulot*, *troubleau*, etc., suivant les pays, est un filet mobile destiné à pêcher du bord. Sa forme est extrêmement variable; c'est en principe un filet de forme conique, allongée et profonde, fermé au sommet qui est libre, monté sur sa base tantôt sous une forme triangulaire, tantôt sous une forme circulaire, tantôt encore sous une forme droite d'un côté et arrondie de l'autre, mais toujours de façon à ce que l'entrée du filet soit plane et largement ouverte. Une longue perche fixée sur les deux bords extrêmes de la base ou ouverture en permet la manutention.

Le plus souvent, et c'est à notre avis la forme la plus commode et la plus pratique, le trouble est fait de façon à ce que le côté opposé au manche soit absolument droit et monté en forme de T. La partie opposée à la barre supérieure du T est alors arrondie et le sommet de la courbe bien fixé au manche ou barre droite de la lettre, et dans le même plan que la barre transversale. Ici les mailles sont plus serrées

que dans l'échiquier, et comme le filet ne peut pas être mû mécaniquement, il faut nécessairement le faire plus petit pour qu'il soit maniable. Lorsqu'il est de grande taille, il est bon de le consolider en ajoutant au manche deux jambes de force latérales plus ou moins longues, qui prennent leur point d'appui sur la base du filet, et dont les branches forment un V; quoique ce petit supplément de matériel obstrue un peu l'ouverture du trouble, celle-ci est encore assez grande pour laisser passer le poisson.

Le trouble peut servir à puiser du poisson dans tous les étangs et réservoirs; mais c'est surtout au moment des crues ou des inondations que l'on pratique sur nos fleuves la vraie pêche au trouble. A ce moment, l'eau étant toujours plus agitée, perd sa transparence et devient bien plus riche en substances nutritives tenues en suspension. C'est l'instant où le poisson se met en chasse; sur les bords du fleuve et de la rivière, il est sûr de rencontrer l'objet de sa convoitise plus encore qu'au milieu du cours d'eau, parce que c'est par les bords que se font les apports naturels. Alors le pêcheur suivant le cours de l'eau, le long des rives, plonge rapidement son trouble la face ouverte de son côté, la pointe du côté du large et il ramène le tout contre la berge, en la serrant au plus près, tout en relevant son engin. Le poisson qui se trouvait entre la berge et le trouble est ainsi pris dans l'intérieur du cône qui forme une vaste poche, à mesure que l'on remonte l'instrument hors de l'eau. Au moment des grandes crues, on prend ainsi de fort beaux poissons. L'habileté du pêcheur consiste à ramener rapidement son filet, en le serrant, le plus possible contre la berge, pour que le poisson n'ait pas le temps de s'enfuir lorsqu'il est surpris par le passage du trouble.

Pêche a l'araignée. — L'araignée est le filet en usage dans le Rhône pour la pêche de l'Alose au moment où elle remonte ce fleuve. Voici, d'après Curnier, comment cette

pêche se pratique : armé d'une poche en filet à grandes mailles et peu profonde, montée sur un cercle en lattes de saule, emmanchée d'une perche de 2 à 3 mètres, il la plonge à l'avant de son bateau du côté du large, il la descend en pesant sur le bout du manche, perpendiculairement à la surface de l'eau, et, une fois que tout est noyé, il laisse le courant entraîner le filet, en ayant soin de le maintenir toujours dans sa position, en l'accompagnant ou en l'aidant d'une main attentive et intelligente. L'Alose est un poisson très vif, doué d'unegrande puissance natatoire, il importe donc que la pêche se fasse lestement, sans quoi, comme ce filet n'offre aucune espèce de goulot de nasse, qu'il est à fond très rapproché et très plat, le poisson a le temps de s'échapper; un bon courant est nécessaire, puisque c'est lui qui doit imprimer la vitesse au filet. On comprend que l'araignée intercepte le passage dans la tranché d'eau correspondante à sa circonférence, le poisson allant dans un sens, celui opposé au courant, tandis que le filet le suit; le moment important est celui où cette rencontre a lieu. Le poisson est touché, mais bien s'en faut qu'il soit pris, il faut l'amener à la surface. Aussitôt que le filet noyé en tête du bateau en a suivi la longueur, une corde qui s'y fixe porte et se raidit. On cesse de peser sur le filet, qui tend alors avec impétuosité à quitter la position forcée où il est maintenu, pour reprendre sa position naturelle, c'est-à-dire flotter horizontalement. C'est à ce moment que le pêcheur a à donner tous ses soins pour faire émerger le filet simultanément sur tous les points de sa circonférence; de là dépend la beauté du coup : le poisson, lorsque le coup est bien donné, est prisonnier alors dans la partie lâche du filet qui flotte au delà du bord extérieur du cercle. Cette pêche est très fatigante. Les hommes qui s'y livrent donnent environ quarante à cinquante coups par heure, et se relèvent toutes les deux heures.

Pêche a la senne. — La Senne est un long filet de

forme rectangulaire qui sert à la grande pêche sur des fonds unis (fig. 166). La longueur en est extrêmement variable, la hauteur varie de 80 centimètres à 6 mètres; le haut porte une bonne cordelette munie de lièges destinés à faire flotter le filet, tandis que dans le bas, sur une cordelette analogue, on a logé de forts plombs pour forcer le filet à se tenir d'aplomb une fois à l'eau; aux deux extrémités latérales sont fixées des cordes qui prennent le haut et le bas du filet et que l'on nomme bras. Avec la senne, on peut barrer complètement la rivière; dans ce cas, le filet étant descendu à l'eau de façon à s'étendre d'une rive à l'autre, des hommes tirent sur les bras de la senne en remontant le courant, de manière à lui imprimer une forme curviligne ; à un moment donné, les hommes d'une rive passent à ceux de l'autre rive le bras qu'ils manœuvraient, et l'on rapproche ainsi petit à petit les deux extrémités de la senne l'une de l'autre, de façon à emprisonner le poisson sur un court espace. On ramène alors la senne à terre en choisissant autant que possible une berge où le fond de la senne traîne sans laisser échapper le poisson.

Si le cours d'eau est trop grand, et qu'on ne veuille pas le barrer entièrement, on jette la senne au moyen de deux bateaux, qui vont d'abord en s'écartant l'un de l'autre, jusqu'à ce que toute la senne soit à l'eau; puis à force de rames, on fait avancer la senne suivant un certain espace en ayant toujours soin qu'elle forme une anse au fond de laquelle se réfugie le poisson; on rapproche alors les deux bateaux de façon à enfermer le poisson comme dans un vaste épervier que l'on relève ensuite à la fois sur les deux bateaux. Parfois encore, pour éviter trop de bras, on se contente d'attacher solidement un des côtés de la senne, tandis que l'on fait marcher l'autre en le faisant pivoter autour du premier.

On désigne sous le nom de *colleret* des sennes qui au lieu

d'être rectangulaires vont en décroissant depuis le milieu jusqu'aux deux extrémités, de telle sorte que, si le centre a 3, 4, 5 ou 6 mètres, chaque extrémité n'a plus que 60 à 80 centimètres de hauteur. Ces sennes sont plus légères à manœuvrer ; on les emploie dans les étangs où il y a une faible profondeur d'eau.

FILETS FIXES

Pêche au tramail. — La pêche au tramail, dans les fleuves et les rivières, constitue une véritable battue. Voici,

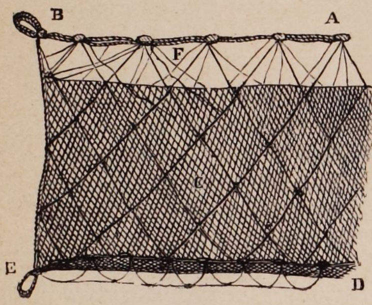


Fig. 165. — Tramail.

d'après M. de La Blanchère, comment on construit ce filet (fig. 165). Le tramail « est formé de trois rets superposés les uns aux autres ; les deux extérieurs ou *aunées* sont ourdis à petites mailles; l'intérieur ou *flue* est à petites mailles. Les aunées se font soit en mailles carrées, soit en mailles en losange ; dans tous les cas, elles doivent être fortes ; aussi, y emploie-t-on de la ficelle de choix, et plus grosse que pour la flue. Les mailles des aunées ont de 15 à 30 centimètres en carré, car il faut qu'elles soient assez grandes pour que les poissons que l'on veut prendre passent à travers et arrivent à la flue, qui seule doit les arrêter en faisant

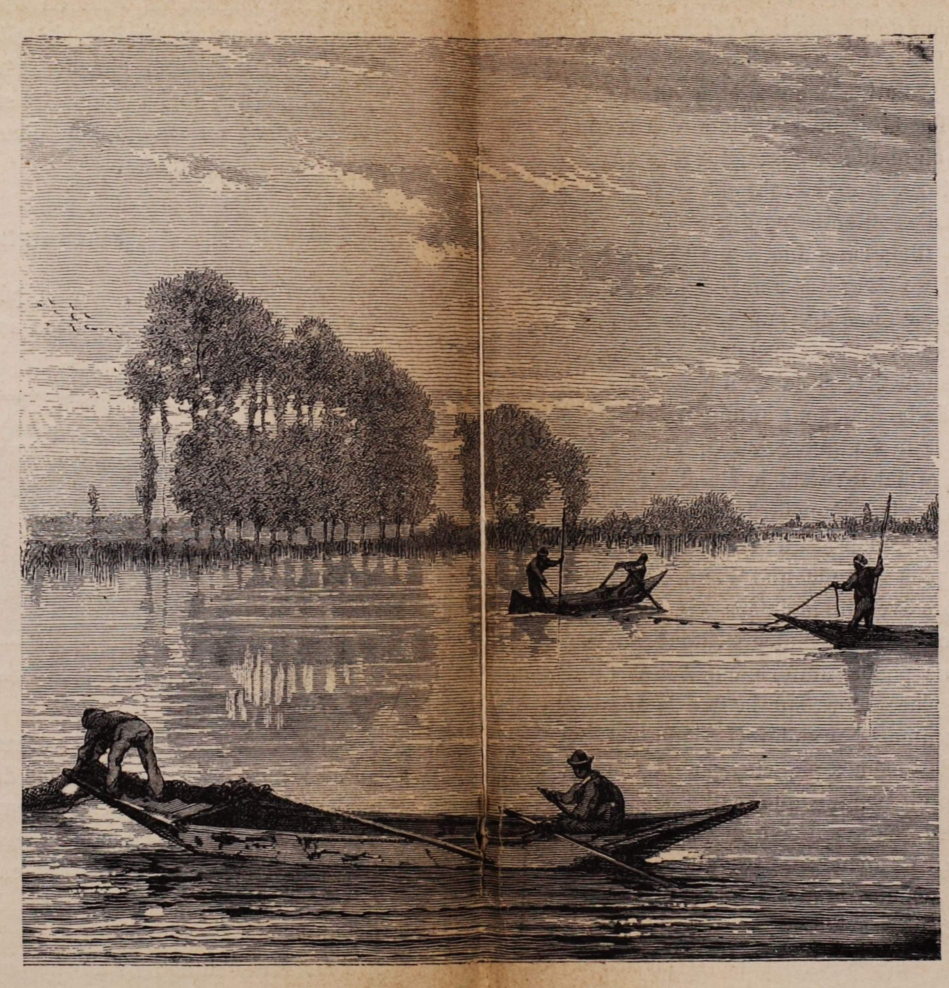


Fig. 166. — Pêche à la senne.

bourse à travers les mailles de l'aunée opposée, par laquelle elle ressort sous l'impulsion de l'animal. C'est là qu'il reste embarrassé et accroché. Les aunées, en somme, ne servent qu'à soutenir la flue, qui est flottante, entre elles, et qui doit avoir de deux fois à deux fois et demie l'étendue des aunées. La flue s'ourdit toujours en mailles à losange, qui ont de 25 à 60 millimètres d'ouverture. En général, elle se fait en fil très fin, retors en deux et d'excellente qualité.

Pour monter ces trois filets ensemble, on fait choix d'un endroit bien net sur le sol, soit sur du sable, soit sur l'herbe fine d'une prairie. On déploie l'une des aunées que l'on tend fortement par les quatre coins, au moyen de piquets passant dans les boucles B E des angles. Ceci fait, on passe dans le dernier rang des mailles de la flue, tout autour un solide fil de fouet bien détordu F et d'un seul morceau. On place alors la flue sur l'aunée tendue, attachant cette ficelle et les angles de la flue aux piquets qui tendent l'aunée; la ficelle du tour se trouve parfaitement tendue, mais la flue ne l'est pas, puisqu'elle est ourdie bien plus grande que l'aunée qui est dessous. On distribue alors avec la main les plis de la flue le plus régulièrement possible sur la ficelle, tout autour, afin qu'elle fronce et fasse poche uniformément sur toute l'étendue de l'aunée. On place alors sur la flue la seconde aunée, que l'on tend, comme la première, au moyen des boucles des angles, sur les mêmes piquets, puis au moyen de fil retors, on attache solidement chaque maille des aunées correspondantes sur le bord, en ayant soin de prendre entre elles une maille de la flue. On termine le travail en bordant les trois filets ensemble, au moyen d'une corde solide. Le tramail est alors en état de servir. Il ne reste plus qu'à garnir le haut de flottes de liège et le pied de plomblées.

Ce filet se place à poste fixe en travers du cours d'eau; il n'est pas nécessaire même qu'il le barre tout à fait. Le plus souvent, il n'en occupe à peu près que le tiers du milieu. Il

est généralement soutenu à chaque extrémité par un bateau soit amarré au rivage, soit maintenu par une pierre coulée au fond qui sert d'ancre. Le tramail posé, les pêcheurs descendent à quelques centaines de mètres en dessous, et là, déployant une senne à larges mailles qui, cette fois, barre la rivière entière, ils remontent lentement vers le tramail. La senne, ici, n'agit que comme cloison mouvante. Ainsi, dans la Loire, par exemple, les pêcheurs la remplacent-ils par une simple chaîne de fer, garnie de cliquets de bois, qu'ils traînent au fond de l'eau. Quel que soit l'engin employé, chaîne ou senne, le poisson effrayé s'enfuit, la tête au courant, et va donner dans le tramail, où il demeure embarrassé. Il se méfie d'autant moins que, voyant les larges mailles des aunées, il y passe facilement, et rencontrant le tissu flottant de la flue, qui cède sous la moindre pression, il croit le refouler pour se livrer passage, mais il n'aboutit qu'à former une poche à travers une des mailles de l'aunée opposée, poche qui augmente avec la furie de ses mouvements, les paralyse bientôt et le conserve empêtré. Dans les petits ruisseaux, on ne se donne plus la peine de rabattre le poisson dans le filet avec la senne, on boule vigoureusement sur chaque bord et au milieu avec des perches, remontant sous le tramail, on y fait fuir le poisson.

On cerne également, au moyen du tramail, les abords des crônes ou cavernes sous les racines et les berges, puis le bouloir fait son jeu ; les poissons, attaqués dans leurs retraites, fuient éperdus le tapage, et s'emmaillent d'autant plus aisément que la vase, soulevée par cette manœuvre dans un ruisseau de peu d'étendue, trouble rapidement l'eau et empêche le poisson de discerner son chemin.

En somme, le tramail est le véritable filet du pêcheur de profession ; c'est l'engin qui lui rapporte le plus, et quoique la manœuvre en soit assez pénible, tant à cause du poids du filet que de sa longueur, c'est celui auquel il a recours le plus

souvent. C'est la véritable *nappe des morts* de nos rivières. Tous les poissons s'y prennent sans exception ; même les petits, qui pourraient passer à travers les mailles de la flue, et cependant s'y accrochent et s'y embrouillent par les épines de leurs nageoires. »

PÊCHE AU VANNET. — La pêche au vannet se pratique dans les grands fleuves, notamment le Rhin et le Rhône pour la capture des Truites. On tend, sur la plus grande largeur

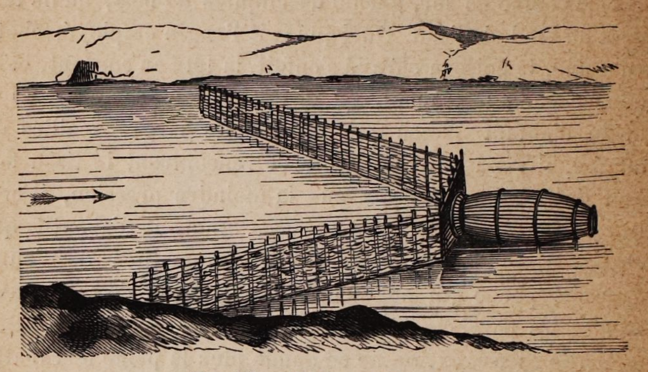


FIG. 167. — Pêche au vannet.

possible du cours d'eau (fig. 167) soit des filets, soit des piquets garnis d'un clayonnage en bois, de manière à affecter la forme d'un V ; l'ouverture se présentant du côté d'où vient le courant ; mais comme la Truite, surtout lorsqu'elle se sent menacée, est susceptible de faire des bonds hors de l'eau pour faciliter sa fuite, il est bon que le barrage dépasse le plan supérieur du fleuve de 60 à 80 centimètres au moins. A la pointe du V, on a disposé une nasse suffisamment grande, dont l'ouverture fait corps avec les deux côtés du barrage. On place ce vannet au commencement de novembre, et chaque matin les pêcheurs qui se sont associés pour organiser cette installation assez dispendieuse, vont

relever la nasse et se partagent le résultat de la pêche. Ici il n'est nullement besoin de battre l'eau, le poisson remontant le courant vient se faire prendre de lui-même, en suivant les parois du barrage pour entrer dans la nasse d'où il ne peut plus sortir.

Pêche au guideau. — Le guideau est un long filet de forme cylindrique ou cylindro-conique dont la taille varie de 8 à 10 mètres, pour un diamètre de 60 à 80 centimètres ; on le place à poste fixe sous le courant de la rivière, le plus souvent au voisinage des barrages, des piles de pont, des déversoirs d'usines, etc.; l'entrée est maintenue droite par un cerceau en bois, soit complètement circulaire, soit simplement arrondi au-dessus d'une base droite. Le poisson qui remonte le courant entre dans cette longue manche et n'en sort plus que très difficilement, s'empêtrant dans ses mailles. Ordinairement, comme le relevage du filet est une manœuvre assez pénible, on le termine par une nasse, où la plus grande partie du poisson vient se réfugier ; chaque matin on n'a plus alors qu'à relever la nasse. L'inconvénient du guideau c'est que bien souvent le poisson qui y est pris se trouvant roulé durant plusieurs heures par la rapidité du courant, meurt rapidement et s'écorche ou s'abîme par suite du frottement contre les mailles ou contre le fond. Parfois, lorsqu'on veut prendre du petit et du gros poisson, on fait le guideau en trois ou quatre sections, chacune avec une grosseur de mailles différente, celles de l'embouchure étant nécessairement les plus grandes.

Pêche aux gords. — La pêche aux gords présente une grande analogie avec la pêche au vannet. Sur une rivière (fig. 168), on tend une ou deux séries de filets ou de clayonnages disposés en forme de W et qui barrent complètement le courant, l'ouverture des V étant dirigée dans le sens de ce courant. A la pointe de chaque barrage, on installe

des guideaux que l'on termine par des nasses ; on a aussi un ou deux guideaux où le poisson vient se faire prendre ; ce

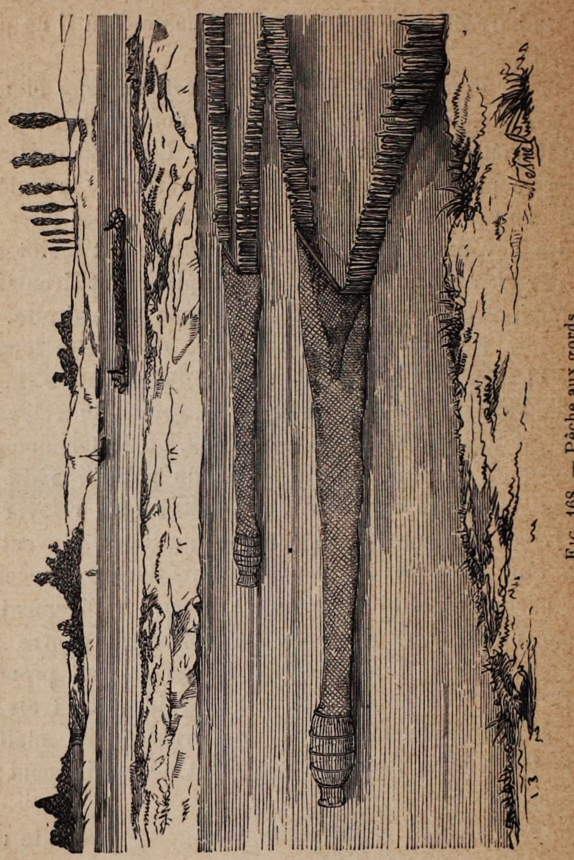


Fig. 168. — Pêche aux gords.

double guideau ne laisse rien perdre, et si le barrage est fait à maille assez étroites, tout le poisson de la rivière est obligé de passer par le guideau. On se sert surtout de la pêche

aux gords pour prendre les Anguilles au moment de leur montée.

Pêche au verveux. — Le verveux est un diminutif perfectionné du guideau. On fait des verveux de toutes les formes. Le verveux ordinaire (fig. 169) est un filet conique d'environ deux mètres de longueur et de 30 à 60 centimètres de

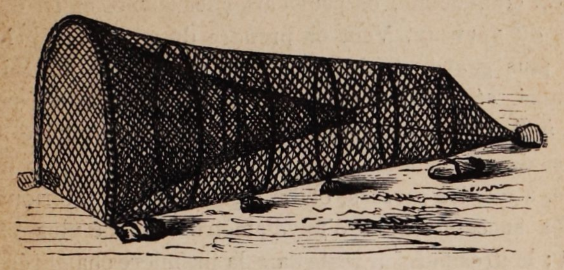


Fig. 169. — Verveux.

diamètre à la base ; des cerceaux en bois ou en fer galvanisé, d'un diamètre de plus en plus petit, le soutiennent depuis la base jusque vers le sommet. Les mailles sont d'autant plus fines que l'on veut prendre du poisson plus petit. La base ou ouverture du verveux est complètement ouverte ; on y adapte en dedans, un second filet ou *coiffe*, ou *goulet*, en forme de tronc de cône ; ce tronc de cône, beaucoup plus petit comme hauteur que le verveux, a la même base, et le petit diamètre du sommet n'a plus que 10 ou 15 centimètres ; l'extrémité de ce tronc de cône est ordinairement attachée au dernier cercle du verveux, le plus voisin du sommet, de façon à maintenir ce tronc de cône à peu près dans le même axe que le verveux lui-même. On peut donner de la rigidité à tout l'ensemble en maintenant les cercles régulièrement écartés les uns des autres par des petites baguettes à fourche, que l'on pose au moment de s'en servir. On tend le verveux dans le sens du courant, de manière à ce que celui-ci se

présente vers l'ouverture; on amorce dans le verveux, et l'on n'a plus qu'à attendre quelques heures; ordinairement, on pose les verveux le soir, pour les relever le lendemain matin. Le poisson, une fois qu'il a pénétré dans le verveux, attiré par l'amorce, s'empêtre dans sa prison sans en retrouver la porte, tout comme le rat vivant pris dans sa ratière.

Ceci étant donné, on peut varier les formes et les dispositions du verveux. Veut-on prendre du gros poisson? on le fera plus grand et plus large, et comme il pourrait être entraîné, on lui ajoute du lest en dessous pour qu'une fois mis à l'eau il n'en bouge plus. Veut-on prendre toutes sortes de poissons à la fois? on fait un verveux de grande taille, à mailles serrées, et on loge dans son intérieur trois coiffes successives et d'un diamètre final de plus en plus petit; le gros poisson reste dans la première chambrée qu'on a eu soin de ménager plus spacieuse; le moyen poisson se loge dans la seconde, et le menu fretin va se réfugier dans la troisième. Souvent, au lieu de faire le verveux complè-

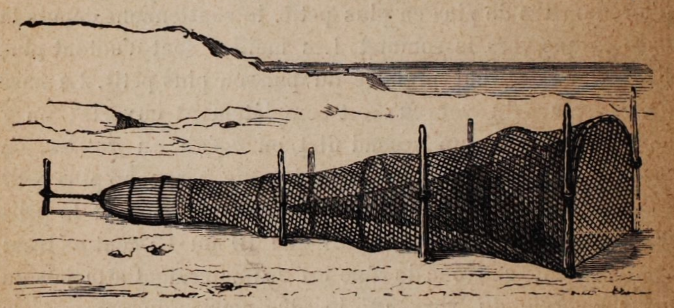


Fig. 170. — Verveux à nasse.

tement circulaire, on donne à l'entrée une forme d'arceau, avec une base droite qui repose mieux sur le sol, mais les autres cerceaux restent ronds. Parfois, on termine le verveux, surtout s'il est un peu long, par une nasse (fig. 170); en ce cas le filet reste au fond de l'eau, fixé par des perches,

ou de toute autre manière, et l'on ne relève que sa pointe avec la nasse pour recueillir le poisson. La pêche au verveux est

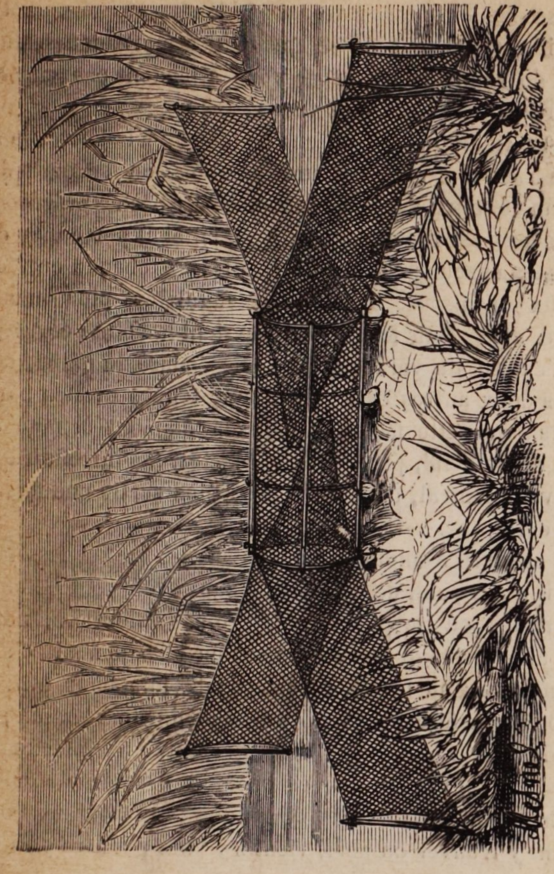


Fig. 171. — Pêche au loup.

ordinairement très productive, surtout si l'on a eu bien soin d'amorcer convenablement non seulement dans le verveux, mais mieux aux abords et un peu loin, de façon à y attirer le poisson. C'est une pêche peu fatigante, pratique dans toutes

les eaux, mais plus volontiers dans les rivières. Il faut seulement avoir bien soin de marquer très exactement la place où le verveux a été noyé pour qu'avec la gaffe ou le grappin on puisse facilement le retrouver le lendemain. Un mot encore ; il est prudent de se méfier des maraudeurs, qui se lèvent de bonne heure et ne vous attendent pas pour aller relever vos verveux avant vous...

Pêche au loup. — La pêche au loup ou à la louve, le sexe ici n'a rien à y voir, est une combinaison en petit de la pêche au verveux, avec quelques-unes des pêches précédentes. Le verveux est cylindrique (fig. 171), et il porte une coiffe conique à chacune de ses extrémités. A chaque entrée du verveux on dispose un filet rectangulaire, plus ou moins allongé, disposé en forme de V, et dont la pointe correspond avec l'entrée du verveux dont elle épouse le galbe, tandis que les deux autres extrémités sont tenues droites par des piquets ; de cette façon, le poisson d'amont comme celui d'aval est sollicité, par les filets écartés, à s'introduire dans le verveux central, d'où il ne peut plus sortir une fois qu'il y est entré.

Cet appareil s'emploie surtout dans les lacs et les étangs, là où il n'y a point de courant ; il faut avoir soin de choisir les stations où le poisson passe plus volontiers, notamment au voisinage des herbes, à un changement d'allure du fond, etc. ; au besoin on amorce de loin pour attirer le poisson et le forcer à prendre le chemin du verveux ; bien entendu le verveux lui-même est amorcé à l'intérieur. On couvre souvent la louve avec quelques brassées de joncs ou d'herbages pour mieux la dissimuler ; en été, le poisson croyant y trouver un abri, vient s'y faire prendre plus facilement.

ENGINS DIVERS POUR LA PÊCHE

PÊCHE A LA NASSE. — On appelle nasse (fig. 172), des paniers de toutes formes faits en joncs et qui servent de piège pour prendre le poisson. Les nasses diffèrent des verveux par ce fait qu'elles sont construites avec toute autre matière qu'un filet. Le jonc, l'osier, la canne, même le coudrier sont bons pour faire des nasses. Parfois aussi on fait

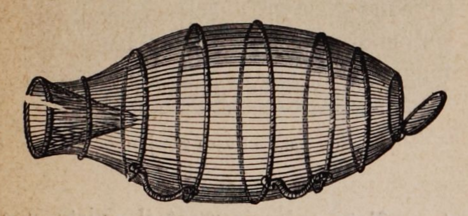


FIG. 172. — Nasse courte à eaux mortes.

des nasses avec une coiffe en filet. Le plus ordinairement la nasse affecte une forme de tonnelet plus ou moins allongé ; les joncs sont disposés dans le sens de la longueur, et leur écartement est maintenu par un certain nombre de cerceaux plus forts et plus rigides ; à l'une des extrémités se place une coiffe fixe faite à l'aide d'un tronc de cône en jonc non cerclé à sa petite extrémité ; l'autre bout de la nasse est fermé par une porte mobile autour d'un axe, le tout en jonc, destinée à donner issue au poisson.

Suivant que l'on veut prendre du poisson plus ou moins gros, on se sert de nasses à joints plus ou moins écartés ; pour le petit poisson, et même pour le poisson de taille moyenne, il est bon d'avoir à l'intérieur deux coiffes successives, la première plus ouverte que la seconde. Si la nasse est bien amorcée à l'intérieur, le poisson ne fera aucune difficulté pour franchir d'un seul trait les deux ouvertures

bien centrées dans le même axe, et une fois entré il ne lui sera plus possible de sortir de sa prison. Il est également avantageux de faire tresser sur la longueur de la nasse deux paires d'anses en osier pour qu'on puisse la saisir commodément. Dans le Midi, sous le nom de *gombin* ou *lance* (fig. 173), on fait des nasses de forme cylindrique, mais dont

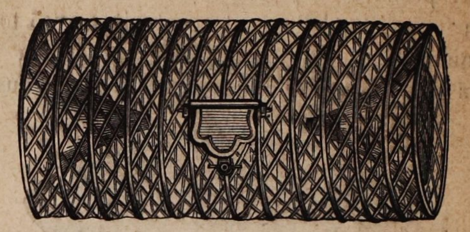


FIG. 173. — Nasse gombin.

la coiffe est en filet ; ordinairement il existe une coiffe à chaque extrémité ; sur les côtés on ménage une porte pour retirer le poisson.

On tend les nasses comme les verveux, le plus souvent le soir, à la tombée de la nuit, après les avoir garnies d'une amorce à l'intérieur ; le lendemain matin on les retire de l'eau avec une gaffe ou à l'aide du grappin. Comme la nasse est plus légère que l'eau, on la leste de façon à ce qu'elle y gagne le fond de la rivière. Le meilleur moment pour pêcher à la nasse, c'est lorsque le temps est un peu orageux, ou bien lorsqu'il se produit une crue ; à ce moment les apports sont plus riches en substances alimentaires, et le poisson toujours avide suit plus volontiers les bords de la rivière où l'on a eu soin de disposer les nasses parallèlement à la berge, et assez loin les unes des autres.

PÊCHE A LA FOÊNE. — Quoique plus particulièrement réservée à la pêche en mer, la pêche à la foêne ou fouenne, se pratique pourtant également en eau douce dans certaines

contrées. La foëne est l'arme que l'on place ordinairement entre les mains du dieu de la mer ; mais depuis Neptune, sa forme, et surtout son mode de fabrication ont quelque peu varié ; néanmoins nos pêcheurs s'en servent toujours de la même façon ; on fait des foênes de toutes sortes, avec deux, trois, quatre ou cinq dents; ces dents sont tantôt lisses, tantôt dentelées sur toute leur longueur ; presque toujours on les termine en fer de lance ou en fer d'hameçon (fig. 174).

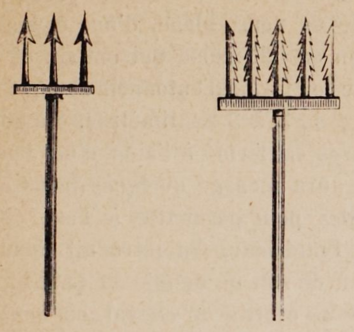


FIG. 174. — Foëne.

C'est surtout dans le Midi que l'on fait usage de la foêne, alors qualifiée de *fichouira*, pour pêcher les Anguilles dans les eaux saumâtres des étangs qui bordent la Méditerranée ; mais tout le monde n'est pas bon pêcheur à la fichouira, et pour s'en bien servir il faut une longue pratique. Le pêcheur, monté sur un bateau, le trident à la main, surveille attentivement le fond de l'eau; voit-il une Anguille en chasse, il lui lance son dard dont le manche est fixé par une cordelette après son bras. Mais l'Anguille aime mieux voyager la nuit; le jour, elle se creuse dans la vase une profonde retraite, y cache tout son corps, sortant seulement la tête au-dessus de la vase ; l'imprudente, c'est ce manque de précaution qui va la perdre. Le moindre mouvement de ses branchies soulève

un léger nuage de vase au fond de l'eau ; le pêcheur attentif ainsi averti, descend lentement sa foêne, en tenant bien compte de la réfraction de l'eau, puis d'un coup sec, appliqué sur le manche de l'outil, il embroche l'Anguille et la ramène dans son bateau.

Pêche a la bouteille. — La pêche à la bouteille ou à la carafe, l'une et l'autre se disent, est destinée à prendre les petits poissons, et notamment les Goujons. C'est une véritable nasse en miniature et en verre. On prend pour cela une grande bouteille en verre blanc, d'une capacité d'au moins deux litres ; on en fait même qui ont six et huit litres ; le fond est renfoncé en forme d'entonnoir et percé en son milieu d'une ouverture de 2 à 3 centimètres. Le goulot, large de 5 à 6 centimètres est fermé à l'aide d'un bouchon de liège dans lequel on aura ménagé quelques trous ou simplement quelques entailles pour permettre à l'eau de n'être point stagnante dans l'intérieur. On introduit dans le fond de la bouteille un peu de son ou de mie de pain bien menue avec quelques bribes de crottin de cheval, on bouche soigneusement et l'engin est prêt à fonctionner.

Pour s'en servir, on trace dans le sable de la rivière un sillon de 1 mètre de longueur environ, et l'on place à son extrémité la bouteille, en ayant soin de tourner le goulot en amont, l'entonnoir du fond regardant le sillon. Amorcez encore dans le sillon avec les mêmes substances que celles que vous avez mises dans la bouteille, et bientôt vous verrez accourir un régiment de petits poissons qui s'avanceront le long de votre sillon ; le plus hardi de la bande n'hésite pas à franchir l'entrée du fond de la bouteille, les camarades le suivent, et pour peu que vous ayez la moindre chance, vous serez bientôt obligé de retirer votre bouteille pour la vider et la remettre en place. Mais ayez toujours soin de manœuvrer votre bouteille avec toutes les précautions nécessaires ; n'oubliez point que plus elle est fragile, meilleure elle est,

car dans ces conditions elle est plus légère, et se laisse moins voir; enroulez autour du goulot une cordelette ou une chaînette en fer galvanisé, vous la manipulerez plus aisément si la rivière est un peu trop profonde.

On fait également pour ce genre de pêche des bouteilles toutes spéciales et assez avantageuses quoique un peu chères; elles ont une forme cylindrique, allongée, avec un fond rentrant en entonnoir à chaque extrémité; il va sans dire que les deux fonds sont percés ; le goulot portant un bouchon est établi sur le côté et se tient en l'air quand la bouteille descend au fond de la rivière. Dans cette bouteille le poisson entre à la fois par les deux extrémités. On devra lui donner la préférence toutes les fois que l'on pêchera dans un endroit qui a peu de courant, ou bien encore dans les haïs où le petit poisson aime à se rassembler.

Pêche a pied. — La pêche à pied se pratique en mer comme en eau douce. Elle s'applique aux poissons plats, aux Plies ou aux Fletans qui viennent se réfugier sur les grands bancs de sable de la Loire et de la Garonne. Les pêcheurs expérimentés connaissent parfaitement les endroits fréquentés de préférence par les poissons qui s'ensablent; quand la mer se retire ils y vont pieds nus et marchent sur le fond alors qu'il ne reste plus qu'une faible épaisseur d'eau. En Picardie, à l'embouchure des rivières, on poursuit ainsi les Flets; les pêcheurs entrent dans l'eau jusqu'à 1 mètre de profondeur et quand ils sentent le poisson, ils le piquent avec un bâton armé de deux ou trois clous. Il en est de même des pêcheurs de la Seine et de la Loire.

On fait également dans ce même fleuve la pêche à pied d'une autre manière : « Un homme ou un enfant, lisons-nous dans le *Dictionnaire général des pêches*, entre dans l'eau, et gagne un des bancs de sables ou *corrées* qui garnissent le lit de la Loire. Ces bancs, de forme bombée, ont le plus souvent leur point culminant hors de l'eau. Le pêcheur se

met à marcher et appuyant fortement le pied de manière à former de profondes empreintes dans le sable; il commence, en suivant le bord de l'eau, de 20 à 30 centimètres de profondeur et tourne toujours en revenant sur ses pas, mais sans les croiser. Sa trace décrit une spirale elliptique à tours plus ou moins éloignés les uns des autres, suivant la profondeur de l'eau. Si le banc descend vite, les tours sont plus rapprochés et réciproquement. Arrivé aussi loin qu'il suppose pouvoir aller, il coupe en travers tous ses tours marqués, et revient à son premier pas. Là, il recommence sa promenade, mais en ayant très soin de mettre chaque pied dans le pas qu'il a tracé. Or, voici ce qui est arrivé : les Plies, dérangées par le premier passage, ont aperçu le petit nuage de sable soulevé par le pas le plus voisin, elles ont vu la cavité formée, elles en ont profité pour s'y précipiter, l'agrandir d'un coup de nageoire, d'un trémoussement habile, et s'y installer coites et immobiles. En revenant peu à peu, le pêcheur ne peut manquer de placer son pied sur le poisson. Au même moment un coup de *digon* (sorte de foêne) est donné, et la pauvre Plie enlevée ne fait qu'un saut du sable dans le panier que le pêcheur porte sur son dos. »

Pêche au fusil. — Terminons cette revue des différentes sortes de pêches par la pêche au fusil; dans bien des départements, c'est chose interdite, mais si vous êtes *chez vous*, rien ne vous empêche de vous livrer à ce genre de sport assez particulier. On a fait des fusils dans lesquels le projectile est une flèche un peu courte, maintenue dans le canon par un ressort, et retenue à la disposition du chasseur par une fine cordelette. Le poisson est-il touché, vous le ramenez à l'aide de cette ligne d'un nouveau genre. Mais, nous devons l'avouer, ce procédé est en réalité souvent peu pratique, la ligne casse et la flèche est perdue. Mieux vaut encore une petite balle. Ne faites point usage du plomb, vous abîmez le poisson et n'êtes pas sûr de lui donner la mort. La balle doit

être envoyée dans la tête, au plus loin dans les ouïes. Mais il faut savoir viser juste, et par suite de la réfraction de l'eau on ne doit pas viser un poisson comme un vulgaire lapin de garenne. Ne tirez jamais quand le poisson paraît à plus de 20 centimètres au-dessous de la surface de l'eau, et souvenez-vous que, en cette position, la réfraction des rayons lumineux dans l'eau fait croire que le poisson n'est qu'à 10 centimètres tout au plus. La carabine Flobert est excellente pour cet usage, elle fait peu de bruit et n'effraye pas le poisson. Avec un peu d'exercice on arrive bientôt à viser juste. Le poisson seulement blessé s'enfuit au loin, mais une fois mort il revient bientôt à la surface, où vous n'avez plus qu'à le recueillir dans l'épuisette.

LÉGISLATION DE LA PÊCHE

Nul n'est sensé ignorer la loi, dit le Code français, et cependant combien peu de personnes connaissent, en matière de pêche, leurs droits et leurs devoirs. Cela pourtant en vaut certes bien la peine, car tel qui pêche en temps prohibé, dans un milieu réservé ou non, avec certain engin toléré ou proscrit, s'expose à des contraventions, à des amendes plus ou moins fortes, parfois même à la prison. Nous avons pensé qu'il serait utile de compléter tout ce que nous avons écrit sur la pêche, par un résumé des principales lois et règlementations les plus essentielles et qu'il importe à tout pêcheur de connaître.

La législation et la règlementation de la pêche fluviale se trouvent contenues dans les deux lois des 15 avril 1829 et 31 mai 1865, dans les décrets des 10 août 1875, 18 mai 1878 et 27 décembre 1889, ainsi que dans un certain nombre d'arrêtés préfectoraux, spéciaux à chaque département, et revêtus de l'approbation ministérielle. Nous emprunterons les dispositifs les plus importants à connaître à la nouvelle édition du *Dictionnaire de l'administration française* de Block [1].

DROITS DE PÊCHE ET EXERCICE DE CE DROIT

DROITS DE L'ETAT. — Aux termes de la loi du 15 avril 1829, art. 1er, le droit de pêche, qui comprend aussi le gibier d'eau, est

[1] Nous remercions MM. Berger-Levrault et Cie, éditeurs du *Dictionnaire d'administration* de Block, d'avoir bien voulu nous communiquer l'épreuve de l'article PÊCHE FLUVIALE, de M. J. Coumes, mis à jour par M. Beaurin-Gressier.

exercé au profit de l'État : 1° dans tous les fleuves, rivières, canaux et contre-fossés navigables et flottables, avec bateaux, trains ou radeaux, et dont l'entretien est à la charge de l'État ou de ses ayants cause; 2° dans les bras, noues, boires et fossés qui tirent leurs eaux des fleuves et rivières navigables et flottables, dans lesquels on peut en tout temps passer ou pénétrer librement en bateau de pêcheur et dont l'entretien est également à la charge de l'État. Sont exceptés toutefois, les canaux et fossés existants ou qui seraient creusés dans des propriétés particulières et entretenus aux frais des propriétaires. Il a été entendu, lors de la discussion de la loi, que cette exception comprend les canaux et fossés servant de délimitation à deux héritages.

Il est à remarquer que les limites ainsi fixées du droit de pêche appartenant à l'État, sur les voies navigables et flottables, sont plus restreintes que les limites du domaine public sur les mêmes voies, car le domaine public y est délimité par la ligne des eaux coulant à pleins bords, tandis que le droit de pêche ne peut s'y exercer au profit de l'Etat que sur les espaces aquatiques accessibles en tout temps, c'est-à-dire même pendant les eaux basses, eaux petits bateaux de pêcheurs. C'est là une cause de diminution des produits qui devraient appartenir à l'État et une source de difficultés entre l'État et les propriétaires riverains. Mais le législateur a voulu, de la sorte, protéger plus sûrement les propriétés riveraines contre l'accès trop rapproché des pêcheurs.

L'art. 3 de la loi du 15 avril 1829 porte que des ordonnances royales détermineront, après une enquête, les parties des fleuves et rivières et les canaux où le droit de pêche sera exercé au profit de l'État, ainsi que les limites entre la pêche fluviale et la pêche maritime, dans les fleuves et rivières affluant à la mer. Il a été satisfait à cette prescription, d'abord par l'ordonnance du 10 juillet 1835, puis par une série d'autres ordonnances et décrets qui la complètent ou la modifient.

Le même art. 3 de la loi du 15 avril 1829 a décidé, dans l'intérêt des marins, que les limites entre la pêche fluviale et la pêche maritime, dans les fleuves et rivières affluant à la mer, seront les mêmes que celles de l'inscription maritime. Toutefois, la pêche faite dans l'intervalle compris entre les points où cesse la salure

des eaux et la limite de l'inscription maritime, est soumise aux règles de police et de conservation établies pour la pêche fluviale. Divers décrets, rendus le 4 juillet 1853 et postérieurement, ont fixé les limites de l'inscription maritime et les points de cessation de la salure des eaux sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Les décrets portant déclaration de navigabilité d'un cours d'eau, et par suite attribution du droit de pêche à l'État, ne sont susceptibles d'aucun recours par la voie contentieuse ; mais dans le cas où, postérieurement à la loi du 15 avril 1829, les cours d'eau sont rendus ou déclarés navigables ou flottables, les propriétaires privés de leur droit de pêche reçoivent une indemnité préalable *(Art. 3 de cette loi)*.

Le droit de pêche de l'État dans les voies navigables et flottables comporte une restriction spécifiée à l'art. 5 de la loi du 15 avril 1829, qui permet à tout individu d'y pêcher à la ligne flottante tenue à la main, le temps du frai excepté, sans payer aucune redevance. Cette disposition, adoptée en vue surtout de procurer un délassement à la classe ouvrière, est devenue en France une cause d'abus, en raison du perfectionnement de la ligne flottante, tandis que beaucoup de législations étrangères frappent d'un impôt les permis de pêche dans les mêmes conditions.

La loi du 15 avril 1829 prive-t-elle du droit de pêche dans les cours d'eau du domaine public les particuliers qui en jouissaient en vertu d'anciens titres et de possessions maintenus par l'ordonnance de 1669? L'art. 83 de cette loi, en décidant que les droits acquis seront appréciés d'après les lois antérieures, permet de considérer comme encore subsistants les droits de pêche d'origine non féodale concédés par l'État avant 1566.

La pêche au profit de l'État est exploitée, selon la loi du 15 avril 1829, amendée par celle du 6 juin 1840, soit par voie d'adjudication publique, soit par concessions de licences à prix d'argent.

Le mode de concessions par licences n'est employé que lorsque l'adjudication a été tentée sans succès *(Loi de* 1829, *art.* 10). Les adjudications ont toujours lieu avec publicité et concurrence *(L.* 1829, *art.* 20) ; elles peuvent se faire au rabais, aux enchères et à l'extinction des feux, ou par soumissions cachetées *(Ord.* 28 *oct.* 8140). La durée des baux et licences est ordinairement de 9 ans.

La décision des contestations qui s'élèvent pendant les opérations de l'adjudication, sur leur validité, appartient au fonctionnaire qui préside la séance *(Loi de* 1829, *art.* 14); celles qui naissent entre l'administration et les adjudicataires, relativement à l'exécution des baux et, par suite, à la fixation des cantonnements respectifs de plusieurs fermiers, ou entre l'administration et ses ayants cause et des tiers intéressés à raison de leurs droits ou de leurs propriétés doivent être portées devant les tribunaux ordinaires *(Loi de* 1829, *art.* 4).

Les fermiers et porteurs de licences ne peuvent user, sur les fleuves et canaux navigables, que du chemin de halage, et sur les rivières flottables que du marchepied, sauf à traiter de gré à gré avec les propriétaires riverains sur l'usage des terrains dont ils peuvent avoir besoin pour retirer et asséner leurs filets *(Loi de* 1829, *art.* 35).

Le produit total de la pêche appartenant à l'État atteignait seulement 471.000 francs de 1840 à 1849, tandis qu'il s'élève actuellement à 1.021.000 francs déduction faite de la valeur afférente à la portion de territoire cédée à l'Allemagne par le traité de paix de 1871.

Droits des pêcheurs et riverains. — Dans les rivières et canaux non navigables ni flottables, les propriétaires riverains ont exclusivement, chacun de son côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours de l'eau, sans préjudice des droits contraires établis par possessions ou titres, en se conformant aux lois et règlements particuliers sur la pêche *(Loi de* 1829, *art.* 2). Ce droit des riverains est fréquemment illusoire ou susceptible de controverse, en raison de la difficulté d'observer la limite du milieu du lit dans les cours d'eau étroits, ou bien à cause de la faible longueur des propriétés riveraines.

Le droit de pêche dans les eaux non navigables ni flottables n'a pas une existence isolée et ne peut être vendu ni prescrit indépendamment du fonds riverain auquel il est attaché *(Code civ.)*. Il peut toutefois être transmis temporairement à titre d'usage, d'usufruit ou de bail à loyer.

La pêche dans les étangs ou réservoirs n'est que l'exercice du

droit de propriété privée ; elle n'est pas soumise aux dispositions des lois et règlements.

Sont considérés comme étangs ou réservoirs les fossés et canaux appartenant à des particuliers, dès que leurs eaux cessent naturellement de communiquer avec les rivières.

DROITS PROHIBITIFS EN VUE DE LA CONSERVATION DU POISSON

Les dispositions légales et règlementaires relatives à la conservation du poisson peuvent être distinguées en *deux sortes*, selon qu'elles ont pour objet *d'empêcher le dépeuplement* ou bien de *favoriser la reproduction*. Les unes sont d'ailleurs *générales* et *uniformes*, en ce sens qu'elles s'appliquent à la France entière et qu'elles se trouvent explicitement contenues dans les lois de 1829 et 1865, ainsi que dans les décrets réglementaires de 1875, 1878 et 1889 ; tandis que les autres sont *particulières* et *locales*, comme émanant des autorités départementales en vertu des pouvoir délégués par la loi de 1829 et les décrets de 1875 et de 1878.

Dispositions générales. — La pêche ne peut être exercée sans la permission de celui à qui le droit appartient *(Loi de* 1829, *art.* 5*)*.

Temps de la peche. — En France, les poissons qu'il est utile de protéger de la sorte peuvent être rangés dans deux catégories correspondant à deux périodes de ponte : celle d'hiver pour les Salmonidés, et celle d'été pour les autres espèces. Ces deux périodes, durant lesquelles la vente et le colportage eussent dû être interdits, auraient embrassé des intervalles de temps très considérables si l'on avait voulu respecter rigoureusement les lois naturelles de la reproduction, qui varient selon les climats et selon la rapidité, la qualité et la température des eaux ; mais l'administration s'est appliquée à trouver un intervalle moyen entre les saisons extrêmes du frai, de manière à protéger suffisamment les espèces les plus hâtives comme les espèces les plus tardives, et elle semble avoir

atteint ce résultat en fixant de la matière suivante les périodes d'interdiction de la pêche (*Décret de* 1889) :

1° Du 30 septembre exclusivement au 10 janvier inclusivement, pour le Saumon ;

2° Du 20 octobre exclusivement au 31 janvier inclusivement, pour la Truite et l'Ombre-Chevalier ;

3° Du 15 novembre exclusivement au 31 décembre inclusivement, pour le Lavaret ;

4° Du 15 avril exclusivement au 15 juin inclusivement, pour tous les autres poissons et l'écrevisse.

Le moyen le plus rationnel sans doute eût été de délimiter les régions soumises à une même période d'interdiction par bassins, ou par groupes de rivières, ainsi que cela existe dans la Grande-Bretagne ; mais une telle division aurait engendré des difficultés tout aussi grandes que la division par départements. Au reste, dans la Grande-Bretagne, on a reconnu la nécessité de réduire à un très petit nombre de temps distincts les époques d'interdiction établies auparavant en correspondance avec les bassins. Enfin, l'uniformité des périodes d'interdiction se trouvait commandée en quelque sorte par les dispositions législatives interdisant la vente et le transport du poisson en temps prohibé et par la rapidité actuelle des communications.

La pêche n'est permise que depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, sauf pour l'Anguille, la Lamproie et l'Ecrevisse, sous certaines réserves relatives aux engins employés (*Décret* du 18 mai 1878, *art.* 6). La pêche du Saumon et de l'Alose peut être autorisée pendant 2 heures au plus après le coucher du soleil et 2 heures au plus avant son lever dans certains emplacements spécialement désignés.

La pêche est cependant permise la nuit pour tous les poissons au moyen d'engins fixes, sous la condition de ne relever ces engins que de jour (*Décret du* 10 août 1875, *art.* 7).

Il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter, de colporter, d'importer et d'exporter les diverses espèces de poissons, de leur frai et de leurs alevins, pendant le temps où la pêche en est interdite. Mais cette disposition n'est point applicable aux poissons provenant des étangs ou réservoirs (*Loi de* 1865, *art.* 5 et 8, et *Décret de* 1875, *art.* 4).

Afin de tempérer ce qu'il y a de trop absolu dans l'art. 1er du décret du 10 août 1878, modifié par l'art. 1er du décret du 27 décembre 1889, qui fixe d'une manière uniforme les époques pendant lesquelles la pêche est interdite, les préfets peuvent :

1° Interdire exceptionnellement la pêche de toutes les espèces de poissons pendant l'une ou l'autre période, lorsque cette interdiction est nécessaire pour protéger les espèces prédominantes ;

2° Augmenter, pour certains poissons désignés, la durée desdites périodes, sous la condition que les périodes ainsi modifiées comprennent la totalité de l'intervalle de temps fixé par l'art. 1er ;

3° Excepter de la seconde période la pêche de l'Alose, de l'Anguille, de la Lamproie, ainsi que des autres poissons vivant alternativement dans les eaux douces et les eaux salées ;

4° Fixer une période d'interdiction pour la pêche de la grenouille *(Décret de* 1875, *art.* 2).

Les préfets peuvent autoriser la pêche de nuit de l'Anguille, de la Lamproie et de l'Écrevisse dans des cours d'eau désignés et à des heures fixées, en déterminant la nature et la dimension des engins dont l'emploi est permis pour cette pêche *(Décret du* 10 août 1875, *art.* 6).

Ils peuvent autoriser dans les mêmes conditions la pêche du Saumon et de l'Alose, mais seulement pendant deux heures avant le lever ou après le coucher du soleil *(Décret du* 18 mai 1878, *art.* 6).

Engins de pêche. — Les dimensions des mailles des filets et l'espacement des verges des bires, nasses et autres engins employés à la pêche des poissons, sont de quatre grandeurs correspondantes aux espèces dont les longueurs sont déterminées. Le mode de mesurage des mailles a été fixé par l'art. 9 de la loi de 1865, en abrogeant l'ancienne disposition de l'art. 32 de la loi de 1829, qui prescrivait le plombage des filets comme garantie de leur mesure *(Loi de* 1865, *art.* 2, et *Décret de* 1875, *art.* 9).

Il est interdit de placer dans les rivières navigables ou flottables, les canaux et ruisseaux, aucun barrage, appareil ou établissement quelconque de pêcherie, ayant pour objet d'empêcher entièrement le passage du poisson *(Loi de* 1829, *art.* 24).

Les filets fixes ou mobiles et les engins de toute nature ne peu-

vent excéder en longueur, ni en largeur, les deux tiers de la largeur mouillée des cours d'eau, dans les emplacements où on les emploie *(Décret de* 1875, *art.* 11). Les filets fixes employés à la pêche doivent être soulevés par le milieu pendant trente-six heures de chaque semaine, sur une longueur équivalente au dixième de leur développement et sur une hauteur de 50 centimètres *(Id., art.* 12).

Les mailles des filets, mesurées de chaque côté après leur séjour dans l'eau, et l'espacement des verges des bires, nasses et autres engins employés à la pêche des poissons, doivent avoir les dimensions suivantes :

1° Pour les Saumons, 40 millimètres au moins ;

2° Pour les grandes espèces autres que le Saumon et pour l'Écrevisse, 27 millimètres au moins ;

3° Pour les petites espèces, telles que Goujons, Loches, Vairons, Ablettes et autres, 10 millimètres.

La mesure des mailles et de l'espacement des verges est prise avec une tolérance d'un dixième.

Il est interdit d'employer simultanément, à la pêche, des filets ou engins de catégorie différente.

Il est interdit d'établir dans les cours d'eau des appareils pour rassembler le poisson dans des endroits dont il ne peut plus sortir, ou de le contraindre à passer par une issue garnie de pièges *(Id., art.* 14).

Sont prohibés tous les filets traînants, à l'exception du petit épervier jeté à la main et manœuvré par un seul homme. Sont réputés traînants tous filets coulés à fond au moyen de poids et promenés sous l'action d'une force quelconque. Toutefois des arrêtés préfectoraux, rendus après avis des conseils généraux, peuvent autoriser, à titre exceptionnel, l'emploi de certains filets traînants à mailles de 40 millimètres au moins, pour la pêche d'espèces spécifiées, dans les parties profondes des lacs, des réservoirs, des canaux et des fleuves et rivières navigables *(Décret de* 1878, *art.* 13).

Il est interdit aux contremaîtres, employés du balisage et mariniers qui fréquentent les voies navigables ou flottables, d'avoir dans leurs bateaux ou équipages aucun filet ou engin de pêche même non prohibé *(Loi de* 1829, *art.* 33).

Il est défendu de jeter dans les eaux des drogues ou appâts qui

soient de nature à enivrer le poisson ou à le détruire (*Loi de* 1829, *art.* 25).

Il est interdit d'accoler aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons, des nasses, paniers et filets à demeure ; de pêcher avec tout autre engin que la ligne flottante tenue à la main, dans l'intérieur des écluses, barrages, pertuis, vannages, coursiers d'usines et passages ou échelles à poissons, ainsi qu'à une distance de 30 mètres en amont ou en aval de ces ouvrages; de pêcher à la main, de troubler l'eau et de fouiller au moyen de perches sous les racines ou autres retraites fréquentées par les poissons ; de se servir d'armes à feu, de poudre de mine, de dynamite ou de toute autre substance explosible (*Décret du* 10 août 1875, *art.* 15).

Il est interdit de pêcher dans les parties des rivières, canaux ou cours d'eau dont le niveau serait accidentellement abaissé, soit pour y opérer des curages ou travaux quelconques, soit par suite du chômage des usines ou de la navigation (*D.* 1885, *art.* 17).

Des arrêtés préfectoraux peuvent réduire les mailles des filets et l'espacement des verges des engins employés uniquement à la pêche de l'Anguille, de la Lamproie et de l'Écrevisse, sous la condition de l'emploi de ces filets et engins dans des emplacement déterminés. Des arrêtés peuvent aussi déterminer les emplacements limités en dehors desquels l'usage des filets à petites mailles n'est pas permis (*Décret du* 10 août 1875, *art.* 10).

Les préfets peuvent ajouter aux engins et procédés de pêche interdits spécialement par les décrets des 10 août 1875 et 18 mai 1878, d'autres engins et procédés de nature à nuire au repeuplement des cours d'eau. Il peuvent aussi déterminer les espèces de poissons avec lesquels il est défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets ou autres engins (*Décret du* 10 août 1875, *art.* 16).

Des arrêtés préfectoraux peuvent autoriser, dans des emplacements déterminés et à des époques qui ne coïncident pas avec les périodes d'interdiction, des manœuvres d'eau et des pêches extraordinaires pour détruire certaines espèces, dans le but d'en propager d'autres plus précieuses (*Décret du* 10 août 1875, *art.* 18).

Des arrêtés préfectoraux, pour lesquels les conseils de salubrité et les ingénieurs sont consultés, déterminent

1° La durée du rouissage du lin et du chanvre dans les cours d'eau et les emplacements où cette opération peut être pratiquée avec le moins d'inconvénient pour le poisson ;

2° Les mesures à observer pour l'évacuation, dans les cours d'eau, des matières et résidus susceptibles de nuire aux poissons et provenant des fabriques et établissements industriels quelconques *(Décret du* 10 août 1875, *art.* 19).

Dimension du poisson. — Ces dimensions sont de quatre longueurs différentes selon les espèces, afin de protéger les jeunes générations *(Loi de* 1829, *art.* 30; *Décret de* 1875, *art.* 8, *et Décret de* 1889, *art.* 2).

Les dimensions au-dessous desquelles les poissons et écrevisses ne peuvent être pêchés, même à la ligne flottante, et doivent être immédiatement rejetés à l'eau, sont déterminées comme il suit pour les diverses espèces :

1° Les Saumons et Anguilles, 40 centimètres de longueur;

2° Les Truites, Ombres-Chevaliers, Ombres communs, Carpes, Brochets, Barbeaux, Brèmes, Meuniers, Muges, Aloses, Perches, Gardons, Tanches, Lottes, Lamproies et Lavarets, 14 centimètres de longueur.

La longueur des poissons ci-dessus mentionnée est mesurée de l'œil à la naissance de la queue; celle de l'écrevisse, de l'œil à l'extrémité de la queue déployée.

DÉLITS PRÉVUS ET PEINES ÉDICTÉES

Le Gouvernement exerce la surveillance et la police de la pêche dans l'intérêt général *(Loi de* 1829, *art.* 36). Ce service est aujourd'hui confié à l'Administration des ponts et chaussées *(Décret du* 29 *avril* 1862).

Les employés et agents chargés de la surveillance doivent être âgés de 25 ans accomplis *(Loi de* 1829, *art.* 6). Ils ne peuvent entrer en fonctions qu'après avoir prêté serment devant le Tribunal de première instance de leur résidence et avoir fait enregister leur commission *(Loi de* 1829, *art.* 7). Ces agents ainsi que les gardes champêtres, éclusiers des canaux et autres officiers de police judiciaire, sont tenus de constater les délits au moyen de procès-ver-

baux. Ils exercent conjointement avec les officiers du ministère public toutes les poursuites (*Loi de* 1829, *art.* 36 *et* 38).

Les infractions concernant la pêche, la vente, l'achat, le transport, le colportage, l'exportation et l'importation du poisson, peuvent être recherchées et constatées par les agents des domaines, les employés des contributions indirectes et des octrois (*Loi de* 1865. *art.* 10).

Les délits qui portent préjudice aux fermiers de la pêche, aux porteurs de licences et aux propriétaires riverains, peuvent être constatés aussi par leurs gardes, lesquels sont assimilés aux garde-bois des particuliers (*C. F.*, *art.* 188).

Les actions en réparation de délits en matière de pêche se prescrivent par un mois à compter du jour où les délits ont été constatés, lorsque les prévenus sont désignés dans les procès-verbaux. Dans le cas contraire, le délai de prescription est de trois mois (*Loi de* 1829, *art.* 62).

Les délits prévus et les peines édictées par les lois des 15 avril 1829 et 31 mai 1865 sont résumés dans les indications suivantes :

Pêche sans autorisation, — Amende de 20 à 100 fr. Confiscation facultative des filets et engins. Restitution du prix du poisson. Dommages-intérêts (*Loi du* 15 *avril* 1829, *art.* 3).

Établissement d'un barrage. Amende de 50 à 500 fr. Dommages-intérêts. Destruction du barrage (*Art.* 24).

Drogues et appâts malfaisants. — Amende de 30 à 300 francs. Emprisonnement d'un à trois mois (*Art.* 25).

Pêche en temps prohibé. — Amende de 30 à 200 fr. (*Art.* 27).

Filets, engins et mode de pêche prohibés. — Amende de 30 à 100 fr. Destruction des filets et engins saisis (*Art.* 28 *et* 41).

Même délit en temps de frai. Amende de 60 à 200 fr. Destruction des filets et engins saisis (*Art.* 28).

Emploi pour une autre pêche de filets permis pour celle du poisson de petite espèce. — Amende de 30 à 100 fr. (*Art.* 29).

Même délit en temps de frai. — Amende de 60 à 200 fr. (*Art.* 29).

Port d'engins prohibés. Amende de 20 fr. Confiscation et destruction des engins prohibés (*Art.* 29 *et* 41).

Pêche, colportage et vente de poissons n'ayant pas les dimensions voulues. — Amende de 20 à 50 francs. Confiscation du poisson (*Art.* 30).

Emploi d'appâts prohibés. — Amende de 20 à 50 fr. (*Art.* 31).

Détention de filets ou engins par les contre-maîtres, employés du balisage et mariniers. — Amende de 50 fr. Confiscation des filets (*Art.* 33).

Refus par les mariniers de laisser visiter les bateaux. — Amende de 50 fr. (*Art.* 33).

Refus par les fermiers, porteurs de licences et pêcheurs en général, de laisser visiter les bateaux et boutiques à poisson. — Amende de 50 fr. (*Art.* 34).

Refus par les délinquants de remettre les filets prohibés. — Amende de 50 fr. (*Art.* 41).

Délits commis en récidive. — Amende double (*Art.* 69).

Délits commis la nuit. — Amende double (*Art.* 70).

Pêche en tout temps dans les parties réservées pour la reproduction. — Amende de 30 à 300 fr. Confiscation du poisson (*Loi du* 31 *mai* 1865, *art.* 1 *et* 7).

Vente, achat, transport, importation et exportation en temps prohibé. — Amende de 30 à 300 fr. Confiscation du poisson (*Art.* 5 *et* 7).

Pêche et transport de frai de poisson ou d'alevin en temps prohibé. — Amende de 30 à 300 fr. Confiscation du poisson (*Art.* 8).

Délits commis soit en récidive, soit la nuit, soit par enivrement ou empoisonnement. — Amende double. Emprisonnement de dix jours à un mois (*Art.* 7).

Transport par bateaux, voitures ou bêtes de somme du poisson pêché en délit. — Amende double. Emprisonnement de dix jours à un mois (*Art.* 7).

FIN

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AÎNÉ, 4, RUE GENTIL